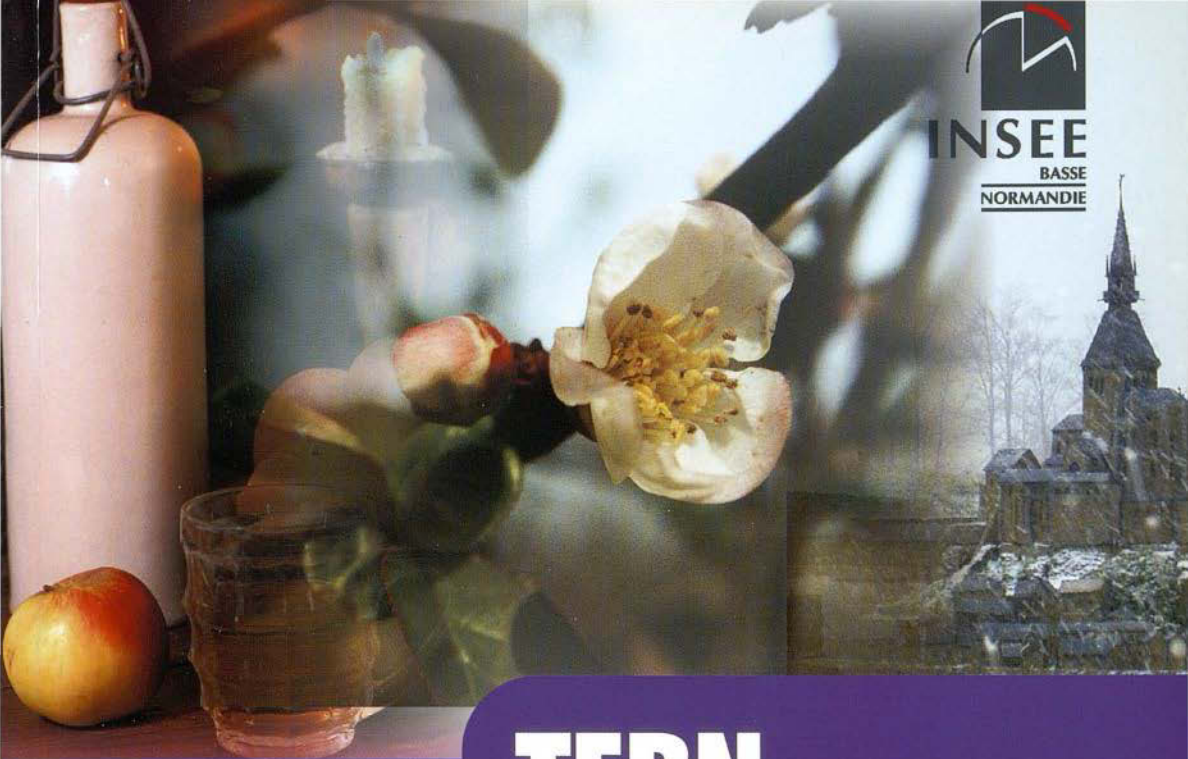


INSEE
BASSE
NORMANDIE



TEBN

Tableaux de l'économie bas-normande 2008



DIRECTION DÉPARTEMENTALE DE L'ÉQUIPEMENT

de LAERADDS

DG - Documentation

N° D'INVENTAIRE : H540

Tableaux de l'économie bas-normande

2008

Directeur de la publication : **Michel GUILLEMET**

Rédacteur en chef : **Pascal CAPITAINE**

Secrétaire de rédaction : **Charles DESFOREST**

Crédit photos :

Couverture : Insee, M-C. Cabot, D. Ioan, B. Nicolle

ISSN 1240-6732

ISBN 978-2-11-061113-8

Code SAGE : TEBN0870

© Insee 2008

Directeur de la publication	Michel GUILLEMET
Rédacteur en chef	Pascal CAPITAINE
Réalisation	Thierry ROCHART, Charles DESFOREST
Maquette et mise en page	Estelle MESNAGER
Illustrations, cartographie	Estelle MESNAGER
Rédaction	Jean-Pierre BELVEZET (Insee) Matthieu BOIVIN (Insee) Claude BONIOU (Drass) Michèle BOUQUEREL (Insee) Pascal CAPITAINE (Insee) Bruno DARDAILLON (Insee) Charles DESFOREST (Insee) Dragos IOAN (Insee) Jean-Luc LACUVE (Rectorat) Philippe LEMARCHAND (Insee) Sabrina LEROUX (Insee) Jean-Benoît MASSIF (Insee) Alain MÉNARD (Insee) Michel MOISAN (Insee) Edith NAVELLOU (Insee) Bruno PIVETEAU (Insee) Thierry ROCHART (Insee) Dominique TACON (Insee) Albert THOUZEAU (Insee)
Impression	Normandie Information Impression (Nii)

Signes conventionnels utilisés :

-	Résultat rigoureusement nul
///	Absence de résultat due à la nature des choses
(e)	Estimations
nd	Non disponible

"Aucune reproduction, même partielle, autre que l'une de celles prévues à l'article 41 de la loi du 1^{er} mars 1957 sur la propriété littéraire et artistique ne peut être faite sans l'autorisation expresse de l'Insee".

Toute reproduction autorisée et conforme à la réglementation doit explicitement citer la source "Insee - TEBN 2008".

Avant-propos

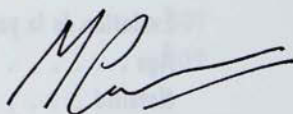
Mettre à la disposition de chacun les chiffres qui identifient la Basse-Normandie : tel est l'objectif des **Tableaux de l'économie bas-normande**. Utile aux décideurs qui sont engagés dans le développement économique et social de la région, ce recueil de statistiques répondra également aux attentes de toutes les personnes qui recherchent des éléments chiffrés sur la région.

Cet ouvrage décrit la Basse-Normandie et les Bas-Normands en délivrant des statistiques sur divers aspects de leurs modes de vie, de l'emploi et des revenus ainsi que du système productif.

Accompagnés des définitions, les tableaux de chiffres sont également complétés de graphiques et de références permettant "d'en savoir plus". Une telle publication est diffusée dans chaque région. Les tableaux, les nomenclatures et les sources ont été choisis pour faciliter les comparaisons régionales.

Les données chiffrées sont celles disponibles au moment de la confection de cet ouvrage. La réactualisation ultérieure de certains tableaux, selon le thème concerné, sera accessible sur le site internet de l'Insee (www.insee.fr/basse-normandie) comme sur les sites des autres services ministériels, indiqués dans chacun des chapitres. La richesse de l'ouvrage résulte en effet de la mobilisation des différents services régionaux ou nationaux appartenant à la Statistique publique. Je les remercie ici pour les informations et les commentaires qu'ils nous ont transmis.

Le directeur régional de l'Insee Basse-Normandie



Michel GUILLEMET

SOMMAIRE

▲ TERRITOIRE, POPULATION

1 - Espace	11
Relief	13
Données climatologiques	15
Infrastructures	17
Circonscriptions administratives	19
Villes	21
Espaces urbains - Espaces ruraux	23
La Basse-Normandie dans la France	25
La Basse-Normandie dans l'Union européenne	27
2 - Environnement	29
Parcs et espaces naturels	31
Déchets - Risques naturels et technologiques	33
Qualité de l'air et de l'eau	35
Emplois environnementaux	37
3 - Population	39
Évolution de la population.	41
Âge	43
Natalité	45
Mortalité - Espérance de vie	47
Situation matrimoniale.	49
Ménages	51
Catégories socioprofessionnelles - Migrations	53
Etrangers.	55

▲ SOCIÉTÉ, MODES DE VIE

4 - Conditions de vie	59
Sports et loisirs.	61
Culture	63
5 - Logement	65
Parc des logements	67

Confort et occupation des logements	69
Financement des logements	71
6 - Enseignement	73
Effectifs scolarisés	75
Établissements et enseignants	77
Enseignement supérieur	79
Diplômes	81
Formation en alternance	83
7 - Santé	85
Équipements sanitaires	87
Activité hospitalière	89
Professionnels de la santé	91
Équipements sociaux (adultes)	93
Équipements sociaux (enfants)	95
Causes de décès	97
Accidents	99
8 - Justice	101
Criminalité et délinquance	103
Activité judiciaire - Affaires jugées	105
Autres activités judiciaires	107
Magistrats, avocats - Détention	109

▲ EMPLOI, REVENUS

9 - Emploi	113
Population active	115
Emploi par secteur d'activité	117
Emploi par secteur d'activité détaillé	119
Emploi public	121
Chômage - Marché du travail	123
Demandes d'emploi	125
Politique de l'emploi	127
10 - Revenus	129
Revenus des ménages	131

Salaires	133
Prestations sociales	135
Retraités.	137

▲ ÉCONOMIE, FINANCES

11 - Économie	141
Produit intérieur brut	143
12 - Commerce extérieur	145
Importations - Exportations	147
Clients et fournisseurs	149
13 - Finances publiques	151
Budget de la Région	153
Budget des Départements	155
Budget des Communes	157
Impôts	159
Intercommunalité	161

▲ SYSTEME PRODUCTIF

14 - Entreprises - Établissements	165
Établissements	167
Principaux établissements.	171
Créations d'entreprises.	173
Survies - Cessations et défaillances d'entreprises	175
Artisanat.	177
15 - Agriculture - Pêche.	179
Répartition du territoire	181
Population agricole	183
Exploitations agricoles.	185
Revenus agricoles	187
Productions animales	189
Productions végétales	191
Pêche	193

16 - Énergie	195
Production - Infrastructures	197
Consommation	199
17 - Industrie - Construction	201
Établissements	203
Indicateurs industriels.	205
Industries agroalimentaires.	207
Industrie automobile	209
Métallurgie - Transformation des métaux	211
Industries des équipements mécaniques.	213
Construction	215
18 - Tertiaire	217
Commerce	219
Services	221
Recherche et développement	223
19 - Transports	225
Établissements de transports	227
Infrastructures	229
Transports de voyageurs	231
Transports de marchandises	233
Véhicules et matériels de transport	235
20 - Tourisme	237
Capacité d'accueil.	239
Fréquentation.	241
Origine de la clientèle.	243
Tourisme culturel.	245
Ports de plaisance	247
INDEX	248
Sigles	252

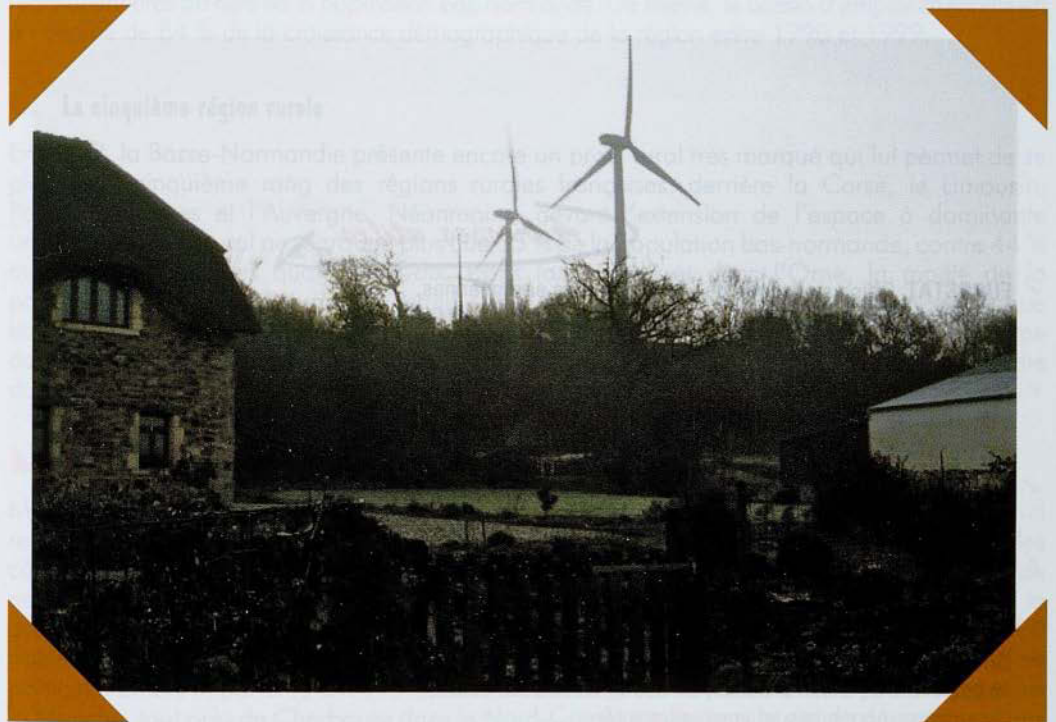
Territoire, population

Avec une superficie de 12 600 km², la Basse-Normandie française, Malgré tout, l'espace bas-normand est très diverse, particulièrement l'usage du sol agricole, l'impact de la répartition locale des densités et de la population ou d'autres facteurs. L'occupation humaine est marquée de 1970 à l'échelle des paysages d'aujourd'hui par une diversité de formes, grandes vallées, petits vallons et paysages divers. L'évolution de l'espace bas-normand est marquée de plus en plus par la concentration de la population dans les plus denses ou la dépopulation de zones rurales. L'espace rural est plus étendu que jamais, tandis que d'autres zones, notamment à l'ouest, ont un espace rural qui est en partie occupé par des zones d'habitat.

1. L'influence des villes d'abord

Représentant l'essentiel des communes et surtout d'habitants, l'habitat est le facteur de l'évolution de l'espace bas-normand de plus en plus marqué par la Basse-Normandie sur de vastes zones favorables à la présence d'un des plus grands pôles urbains de la région, celles de Caen et de Lisieux dans les années 1990. Mais la croissance de la densité humaine dans la région a conduit nombre de communes à voir la population se concentrer dans les zones d'habitat, ce qui a entraîné la disparition de 139 communes bas-normandes en 1999, contre seulement 26 en 1970. Plus de 20 000 personnes vivent en 1999 dans un type de commune, au sein de l'agglomération de Caen et Cherbourg occupent une place particulière, puisqu'ils ont une population de plus de 100 000 habitants. La même situation s'est observée à Lisieux, où la population est passée de 10 000 à 15 000 habitants en 1999.

Espace	▲	1
Environnement	▲	2
Population	▲	3



La cinquième région rurale

est près de Cherbourg dans le Nord-Cotentin, dans le sud de la région, dans les vallées d'Avranches et de Granville.

Adresses utiles

- ✓ **EUROSTAT**, Office statistique des Communautés européennes,
Bureau d'information, L2920 Luxembourg, Tél : 00.352.4301.34567
epp.eurostat.ec.europa.eu
- ✓ **Météo France**, Centre départemental du Calvados, BP 20101,
14652 Carpiquet cedex, Tél : 02.31.71.12.60
www.meteofrance.fr
- ✓ **Météo France**, Centre départemental de la Manche,
4 rue Notre-Dame, 50500 Cherbourg-Octeville, Tél : 02.33.10.16.10
- ✓ **Météo France**, Centre départemental de l'Orne,
avenue Francis Cagnard, BP 709, 61041 Alençon cedex,
Tél : 02.33.80.21.00
- ✓ **Direction régionale de l'Équipement**,
10 boulevard du Général Vanier, BP 60040, 14006 Caen cedex,
www.basse-normandie.equipement.gouv.fr

Avec une superficie de 17 600 km², la Basse-Normandie figure au 15^e rang des régions françaises. Malgré tout, l'espace bas-normand est très divers. Tout d'abord au niveau climatique, puisque derrière l'image du climat océanique tempéré de la région se dessinent d'importantes variations locales liées directement à la topographie ou à l'éloignement du littoral. Ainsi, en 2007, les précipitations annuelles sont supérieures de 45 % à Cherbourg par rapport à Caen. De plus, les paysages affichent une grande variété. Se côtoient bocages, marais, massifs forestiers, grandes plaines, reliefs escarpés et paysages côtiers. Diversité également quant au lieu de vie des Bas-Normands qui sont de plus en plus nombreux à vivre en milieu urbain, mais aussi de plus en plus attirés par le littoral, tandis que d'autres encore nombreux s'attachent à faire vivre un espace rural qui offre une belle résistance face au dépeuplement.

► L'influence des villes s'étend

Regroupant toujours plus de communes, et surtout d'habitants, les territoires urbains, comme sur l'ensemble du territoire national, s'étendent de plus en plus. Ainsi, en 1999, plus de six Bas-Normands sur dix vivaient dans l'aire d'influence d'un des seize pôles urbains de la région, contre à peine plus d'un sur deux en 1990. Mais la nouveauté de la dernière décennie réside surtout dans la croissance du nombre de communes dont la population est partagée entre l'influence de deux ou plusieurs villes : c'était le cas de 139 communes bas-normandes en 1999, contre seulement 26 neuf ans plus tôt. 50 000 personnes vivent en 1999 dans ce type de communes. Au sein de l'espace urbain, Caen et Cherbourg occupent une place particulière, puisque ces aires urbaines regroupent près du tiers de la population bas-normande. De même, le bassin d'emploi caennais est à l'origine de 84 % de la croissance démographique de la région entre 1990 et 1999.

► La cinquième région rurale

En 1999, la Basse-Normandie présente encore un profil rural très marqué qui lui permet de se placer au cinquième rang des régions rurales françaises, derrière la Corse, le Limousin, Poitou-Charentes et l'Auvergne. Néanmoins, devant l'extension de l'espace à dominante urbaine, le milieu rural ne regroupe plus que 35 % de la population bas-normande, contre 44 % au début des années quatre-vingt-dix. Dans la Manche et dans l'Orne, la moitié de la population vit dans une commune rurale. C'est donc logiquement dans ces départements que les densités de population sont les plus faibles, parfois inférieures à 25 habitants par km² comme dans le centre du Cotentin, le sud de la Manche et de la plaine d'Argentan, même si une partie du Pays d'Auge, dans le Calvados, est également concernée.

► Le littoral a la cote

Moins de 9 % des communes bas-normandes sont situées sur le littoral, mais en 1999, celles-ci regroupaient près de 18 % des habitants de la région. Cet attrait des Bas-Normands pour les côtes a d'ailleurs eu tendance à s'accroître sur la période récente à la faveur de l'arrivée de nouveaux habitants, retraités en provenance d'Ile-de-France ou jeunes actifs attirés par le dynamisme des services liés au tourisme. La densité de population sur le littoral dépasse 100 habitants par km², alors que la moyenne régionale est de 81 habitants par km². Elle est particulièrement importante entre Arromanches et Honfleur, dans le Calvados, mais aussi dans la Manche, tout près de Cherbourg dans le Nord-Cotentin puis dans le sud du département aux abords d'Avranches et de Granville.

1 ESPACE

Quelques définitions

Superficie : la superficie a été évaluée en 1975 par le service du Cadastre et a été mise à jour pour tenir compte des modifications de limites communales intervenues entre 1975 et 1999. Y sont comprises toutes les surfaces des domaines public et privé, cadastrées et non cadastrées. En ont été retirés les lacs, les étangs, ainsi que les estuaires et les fleuves. Les surfaces sont exprimées en km².

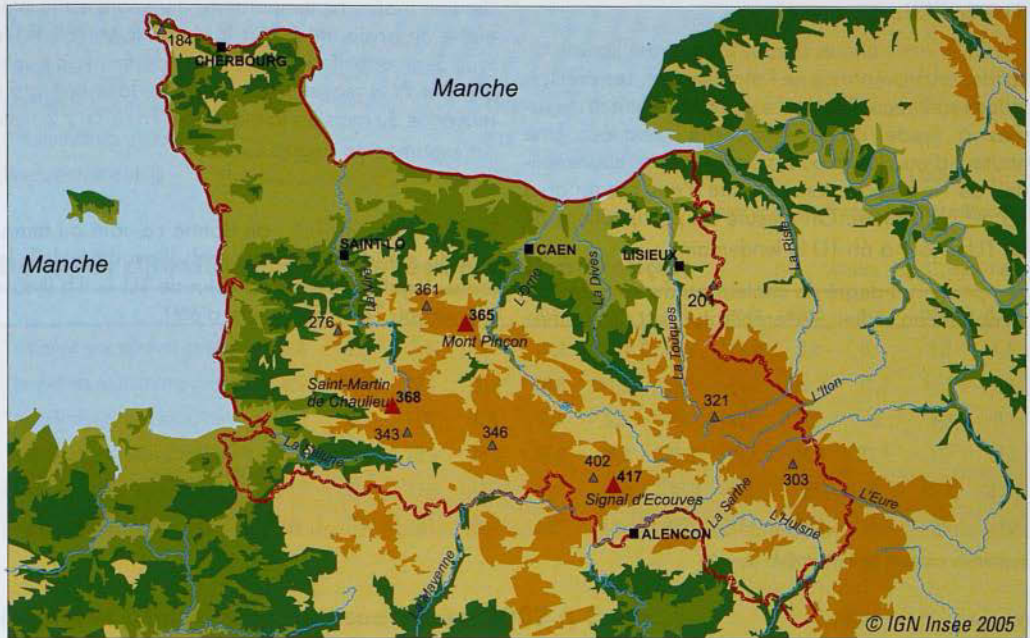
Surface boisée : ensemble des bois et forêts proprement dits et de toutes les formations boisées (autre que les peupleraies) de moins de 0,5 hectare. La superficie indiquée dans le tableau est issue de la statistique agricole annuelle (2006), établie par les services statistiques des directions départementales de l'agriculture et de la forêt.



Pour en savoir plus

- Colas (Sébastien), "Le littoral, entre nature et artificialisation croissante" Le 4 pages, n° 120, Ifen, octobre 2007
- Colas (Sébastien), "Un quart du littoral recule du fait de l'érosion" Le 4 pages, n° 113, Ifen, septembre 2006

La Basse-Normandie Géographie physique



Quelques éléments géographiques

	Calvados	Manche	Orne
Superficie	5 548 km ²	5 938 km ²	6 103 km ²
Point culminant	Le Mont Pinçon (365 m)	Saint Martin de Chaulieu (368 m)	Signal d'Ecouves (417 m)
Longueur de côtes	116 km	355 km	-
Surface boisée	48 650 ha	39 150 ha	103 500 ha

1 ESPACE

Quelques définitions

Insolation : temps pendant lequel le soleil a brillé. La durée d'insolation est exprimée en heure et dixième d'heure.

Précipitations : chutes d'eau, sous forme liquide ou solide, en provenance de l'atmosphère. Les précipitations sont recueillies dans un pluviomètre et mesurées à l'aide d'une éprouvette graduée. Une hauteur d'eau (pluie ou fusion de précipitations solides) de 1 mm correspond à 1 litre d'eau par m² ou à 10 m³ à l'hectare. On mesure les précipitations de 6h TU le jour à 6h TU le lendemain.

Température : degré de chaleur ou de froid de l'atmosphère en un lieu. La température est déterminée

sous abri. La température maximale est la plus haute observée entre 6h TU le jour et 6h TU le lendemain matin. La température minimale est la plus basse observée entre 18h TU la veille et 18h TU le jour. Si on appelle T_n la moyenne des minima quotidiens et T_x la moyenne des maxima, la température moyenne du mois est la moyenne $(T_n + T_x) / 2$; elle est exprimée en degrés Celsius.

Temps universel (TU) : on donne ce nom au temps civil du méridien de Greenwich (Royaume-Uni). Le temps légal en France est celui de TU + 1h (heure d'hiver) ou TU + 2h (heure d'été).



Pour en savoir plus

- 📖 "L'hiver 2007-2008 le plus ensoleillé en France depuis 1950" *Communiqué de presse*, Météo France, février 2008
- 📖 "Le mois d'avril 2007 le plus chaud en France depuis plus d'un demi-siècle" *Communiqué de presse*, Météo France, mai 2007
- 📖 "L'hiver 2006/2007 le plus doux en France depuis 1950" *Communiqué de presse*, Météo France, mars 2007
- 📖 "La carte des chaleurs estivales en France" *Communiqué de presse*, Météo France, mai 2006

Données climatologiques en 2007

Unités : m, °C, mm, heure

	Caen-Carpiquet	Cherbourg-Maupertus	Alençon
Altitude (station de référence)	64 m	135 m (Gonneville)	144 m
Températures moyennes annuelles			
Minimum	7,6	7,8	7,1
Maximum	15,3	14,9	15,7
Précipitations annuelles	818	1 188	915
Insolation annuelle	1 615	1 602	1 695

Source : Météo France, bulletins climatologiques

Données climatologiques mensuelles en 2007 à Alençon

Unités : m, °C, mm, heure

	janv.	fév.	mars	avril	mai	juin	juil.	août	sept.	oct.	nov.	déc.
Température mini moyenne	4,2	4,6	2,8	7	10,1	12,1	12,9	12,2	8,2	6,5	3,3	1,1
Température maxi moyenne	9,5	11,1	12,1	20,4	18,6	21,3	21,3	21,2	19,7	15,5	10,6	7,4
Température mini absolue	-8,9	-0,1	-1,3	0,8	2,3	5,3	7,4	8,1	2,6	-2	-6,2	-6,1
Température maxi absolue	14,5	15,4	18,5	25,2	25,8	26,6	27,6	29,3	24,9	21,1	15	13,3
Précipitations (en mm)	56,2	96,6	72,8	11,8	80,1	123	148,2	108,6	25	40	63,2	89,4
Insolation (en heures)	35	70	151	294	146	130	165	181	196	143	74	110

Source : Météo France, bulletins climatologiques

Données climatologiques mensuelles en 2007 à Caen

Unités : m, °C, mm, heure

	janv.	fév.	mars	avril	mai	juin	juil.	août	sept.	oct.	nov.	déc.
Température mini moyenne	4,7	5,5	3,5	6,3	9,4	11,5	12,9	12,6	10,3	7,3	5,2	1,9
Température maxi moyenne	10,1	11,1	11,8	17	17,3	20,1	21,3	21	19,3	15,3	11,5	7,9
Température mini absolue	-10,2	0,1	-0,3	1,6	3,6	6	7,2	8,8	6	-0,5	-2,7	-7,2
Température maxi absolue	14,5	14,3	17,6	24,2	22,2	28,8	29,5	30,5	24,7	21,5	15,3	15,1
Précipitations (en mm)	45,2	83	89,6	23,4	90,8	82,6	135	49	55,6	39	44	80,6
Insolation (en heures)	40	73	135	242	140	137	177	194	177	132	67	101

Source : Météo France, bulletins climatologiques

Données climatologiques mensuelles en 2007 à Cherbourg

Unités : m, °C, mm, heure

	janv.	fév.	mars	avril	mai	juin	juil.	août	sept.	oct.	nov.	déc.
Température mini moyenne	6	5,8	3,4	6,7	9,2	11,7	12,8	11,8	10,4	7,4	4,9	2,9
Température maxi moyenne	10,4	10,9	11,7	16,6	16,3	19	19,5	19,9	18,6	15,5	11,8	9
Température mini absolue	-2,2	0,4	-2,2	-0,4	1,6	6,4	6,2	6,7	4,8	-0,5	-1,8	-4,4
Température maxi absolue	14	14,2	17,1	22,2	22	27	25,8	27,3	23,2	20,3	15,7	14
Précipitations (en mm)	113,6	145,6	103,8	5,8	139	126,8	124,2	79,8	63,8	35,4	87,6	162,2
Insolation (en heures)	30	66	137	244	167	155	189	191	176	128	48	71

Source : Météo France, bulletins climatologiques

1 ESPACE

Quelques définitions

Aéroport : ensemble des bâtiments et des installations servant au décollage, à l'atterrissage, à l'entretien et au stationnement d'aéronefs, au trafic des passagers et au transbordement de marchandises.

Autoroute : route sans croisement, accessible seulement en des points aménagés à cet effet et réservée aux véhicules à propulsion mécanique (art. L122-1


du code de la voirie routière). Les autoroutes font partie du domaine routier de l'État.

Route nationale : route, sans distinction d'aucune sorte, qui fait partie du domaine routier de l'État et qui n'est pas classée "autoroute".

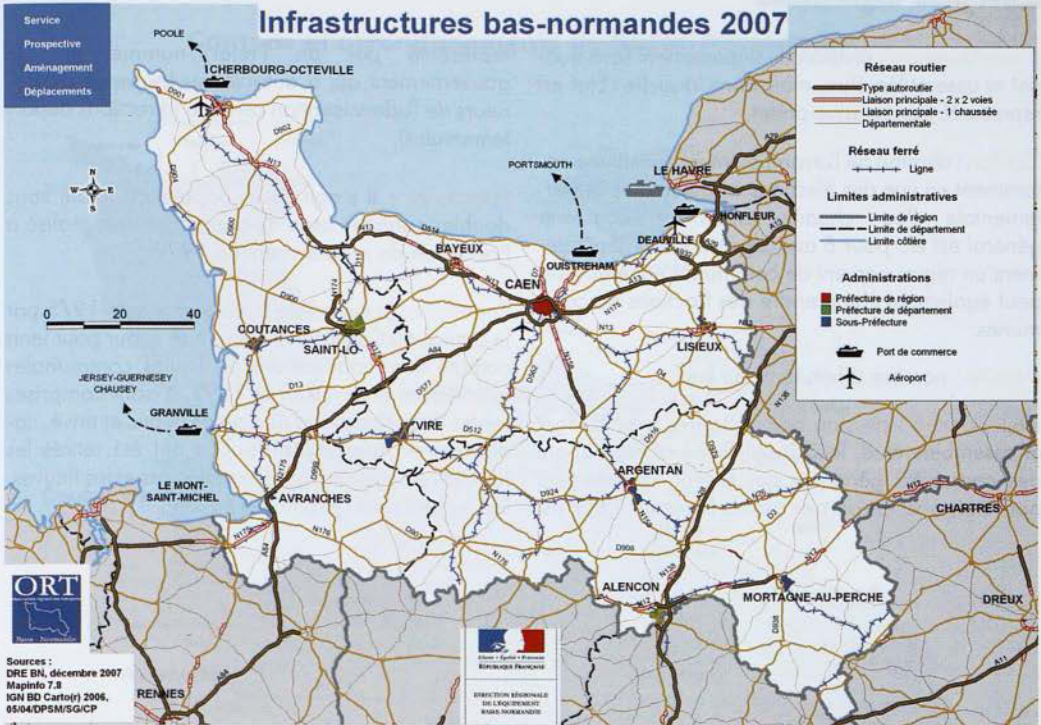
Route départementale : route, sans distinction d'aucune sorte, qui fait partie du domaine routier départemental.



Pour en savoir plus

 Berger (Annabelle), "Les impacts du réseau routier sur l'environnement" Le 4 pages, n° 114, Ifen, octobre 2006

Infrastructures bas-normandes 2007



Distances par la route

Caen - Paris	225 km	Caen - Le Mont-Saint-Michel	122 km
Caen - Saint-Lô	63 km	Saint-Lô - Alençon	143 km
Caen - Alençon	108 km	Saint-Lô - Cherbourg	78 km
Caen - Cherbourg	124 km	Saint-Lô - Rennes	141 km
Caen - Rennes	184 km	Alençon - Rouen	161 km
Caen - Rouen	127 km	Alençon - Le Mans	54 km

Liaisons aériennes et maritimes

Principales liaisons aériennes	Principales liaisons maritimes
Caen - Ajaccio	Caen-Ouistreham - Portsmouth
Caen - Lyon	Cherbourg - Poole
Caen - Nice	Cherbourg - Portsmouth

1 ESPACE

Quelques définitions

Arrondissement : division du département sans budget ni assemblée élue, mais dans laquelle l'État est représenté par un sous-préfet.

Canton : division de l'arrondissement constituée notamment en vue des élections à l'assemblée départementale. Pour chaque canton un conseiller général est élu pour 6 ans. Le canton est généralement un regroupement de communes entières mais peut également comprendre des fractions de communes.

Densité : nombre d'habitants au km².

Département : division administrative avec budget et assemblée élue, le Conseil Général regroupant des conseillers généraux qui élisent un président pour trois ans. Ce dernier assure l'exécutif. L'État est

représenté par un Préfet nommé par le gouvernement qui a autorité sur les services extérieurs de l'administration centrale (directions départementales).

Population : il s'agit de la population totale sans doubles comptes issue du dénombrement réalisé à l'occasion du recensement de 1999.

Superficie : la superficie a été évaluée en 1975 par le service du Cadastre et a été mise à jour pour tenir compte des modifications de limites communales intervenues entre 1975 et 1999. Y sont comprises toutes les surfaces des domaines public et privé, cadastrées et non cadastrées. En ont été retirés les lacs, les étangs, ainsi que les estuaires et les fleuves. Les surfaces sont exprimées en km².



Distances par la route

Commune	Distance (km)
Caudebec	12,0
Caudebec	12,0
Caudebec	12,0
Caudebec	12,0
Caudebec	12,0
Caudebec	12,0
Caudebec	12,0
Caudebec	12,0
Caudebec	12,0
Caudebec	12,0

Liens de liaisons et maritimes

Commune	Distance (km)
Caudebec	12,0
Caudebec	12,0
Caudebec	12,0
Caudebec	12,0
Caudebec	12,0
Caudebec	12,0
Caudebec	12,0
Caudebec	12,0
Caudebec	12,0
Caudebec	12,0

Cantons et arrondissements de Basse-Normandie

Cherbourg-Octeville



© IGN 1999 - Insee 2006

Circonscriptions administratives au 1^{er} janvier 2007

Unité : nombre

	Calvados	Manche	Orne	Basse-Normandie	France (métropole)	France (entière)
Nombre d'arrondissements	4	4	3	11	329	343
Nombre de cantons	49	52	40	141	3 883	4 039
Nombre de communes	706	602	505	1 813	36 571	36 683
Population (1999) (millier d'habitants)	648	481	292	1 422	58 519	60 186
Superficie (en km ²)	5 548	5 938	6 103	17 589	543 965	632 834
Densité (habitants/km ²)	117	81	48	81	108	95

Source : Insee, code officiel géographique, recensement de la population 1999

1 ESPACE

Quelques définitions

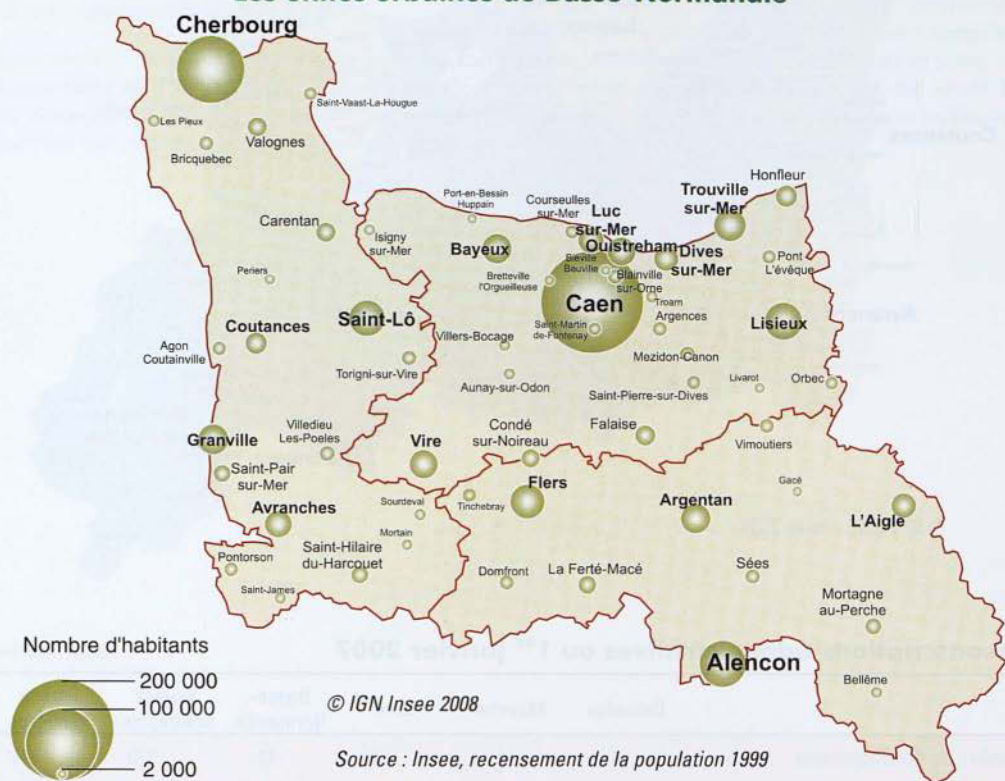
Unité urbaine (agglomération) : ensemble de communes sur le territoire desquelles s'étend une agglomération de 2 000 habitants ou plus. La majeure partie de la population de chaque commune doit, de plus, résider dans ces agglomérations. Une unité urbaine qui comprend plusieurs communes est dite agglomération multicommunale ; si elle ne comprend qu'une seule commune, elle est dite ville isolée. Au sein de l'unité urbaine, on distingue la ville centre des autres communes dites de banlieue.

Ville centre, banlieue : pour chaque agglomération multicommunale, on définit un "centre" composé d'une ou plusieurs communes entières. Si une commune représente plus de 50 % de la population de l'unité urbaine, elle est seule ville centre.

Dans le cas contraire, toutes les communes qui ont une population supérieure à la moitié de la population de la commune la plus importante, ainsi que cette dernière, sont villes centres.

Les communes urbaines qui ne sont pas des villes centres constituent la banlieue de l'unité urbaine.

Les unités urbaines de Basse-Normandie



Pour en savoir plus ...

Beaucire (Francis), "Villes, mobilité et accessibilité" in *Villes en développement - Bulletin de la coopération française pour le développement urbain, l'habitat et l'aménagement spatial*, n° 78, décembre 2007

Véron (Jacques) "La moitié de la population mondiale vit en ville" *Population et Sociétés*, n° 435, Ined, juin 2007

Cobbett (William), "Améliorer les performances des villes grâce aux stratégies de développement urbain" in *Villes en développement - Bulletin de la coopération française pour le développement urbain, l'habitat et l'aménagement spatial*, n° 75, mars 2007

Les dix plus grandes unités urbaines de la région en 1999

Unité : nombre, %

	Population sans doubles comptes	Part de la population régionale (%)	Évolution annuelle moyenne 1990-1999 (%)
Unité urbaine de Caen	199 490	14,0	+ 0,46
Ville centre	113 987		+ 0,11
Banlieue (17 communes)	85 503		+ 0,93
Unité urbaine de Cherbourg-Octeville	89 704	6,3	- 0,41
Ville centre (3 communes)	78 042		- 0,41
Banlieue (3 communes)	11 662		- 0,36
Unité urbaine de Alençon *	44 382	3,1	- 0,01
Ville centre	28 935		- 0,40
Banlieue (4 communes)	15 447		+ 0,74
Unité urbaine de Lisieux	27 629	1,9	- 0,16
Ville centre	23 166		- 0,25
Banlieue (4 communes)	4 463		+ 0,36
Unité urbaine de Saint-Lô	25 462	1,8	- 0,47
Ville centre	20 090		- 0,77
Banlieue (2 communes)	5 372		+ 0,73
Unité urbaine de Flers	23 240	1,6	- 0,52
Ville centre	16 947		- 0,60
Banlieue (3 communes)	6 293		- 0,31
Unité urbaine de Trouville-sur-mer	20 406	1,4	+ 0,71
Ville centre (3 communes)	13 275		+ 0,29
Banlieue (8 communes)	7 131		+ 1,54
Unité urbaine de Granville	18 137	1,3	+ 0,47
Ville centre	12 687		+ 0,24
Banlieue (4 communes)	5 450		+ 1,01
Unité urbaine de Bayeux	17 746	1,2	+ 0,08
Ville centre	14 961		+ 0,19
Banlieue (3 communes)	2 785		- 0,50
Unité urbaine de Argentan	17 441	1,2	+ 0,13
Ville centre	16 596		+ 0,12
Banlieue (Sarceaux)	845		+ 0,33

* l'unité urbaine d'Alençon contient deux communes de la Sarthe (Arçonnay et Saint-Paterne)

Source : Insee, recensement de la population de 1999

1 ESPACE

Quelques définitions

Aire d'emploi de l'espace rural : elle est constituée d'un pôle d'emploi de l'espace rural et de sa couronne.

Autres communes de l'espace à dominante rurale : communes (ou unités urbaines) n'appartenant ni à l'espace à dominante urbaine ni à une aire d'emploi de l'espace rural.

Communes multipolarisées : communes (ou unités urbaines) situées hors des aires urbaines, dont au moins 40 % ou plus des actifs résidents travaillent dans plusieurs aires urbaines, sans atteindre ce seuil avec une seule d'entre elles.

Couronnes des pôles d'emploi de l'espace rural : communes (ou unités urbaines) n'appartenant pas à l'espace à dominante urbaine dont 40 % ou plus des actifs résidents travaillent hors de leur commune de résidence mais dans l'aire d'emploi de l'espace rural.

Couronnes périurbaines : communes (ou unités urbaines) dont 40 % ou plus des actifs résidents travaillent hors de la commune (ou de l'unité urbaine) mais dans l'aire urbaine.

Espace à dominante rurale : ensemble comprenant les trois catégories de communes précédentes, soit les pôles d'emploi de l'espace rural, les communes appartenant aux couronnes des pôles d'emploi de l'espace rural et les autres communes de l'espace à dominante rurale.


Espace à dominante urbaine : ensemble des aires urbaines et des communes multipolarisées.


Pôles d'emploi de l'espace rural : communes (ou unités urbaines) n'appartenant pas à l'espace à dominante urbaine comptant 1 500 emplois ou plus.


Pôles urbains : unités urbaines (agglomérations) comptant 5 000 emplois ou plus.





Pour en savoir plus

 Moralès (Daniel) et Navellou (Edith), "Une population jeune et diplômée, deux atouts pour l'aire urbaine de Caen" *Cent pour Cent Basse-Normandie*, n° 179, Insee Basse-Normandie, avril 2008

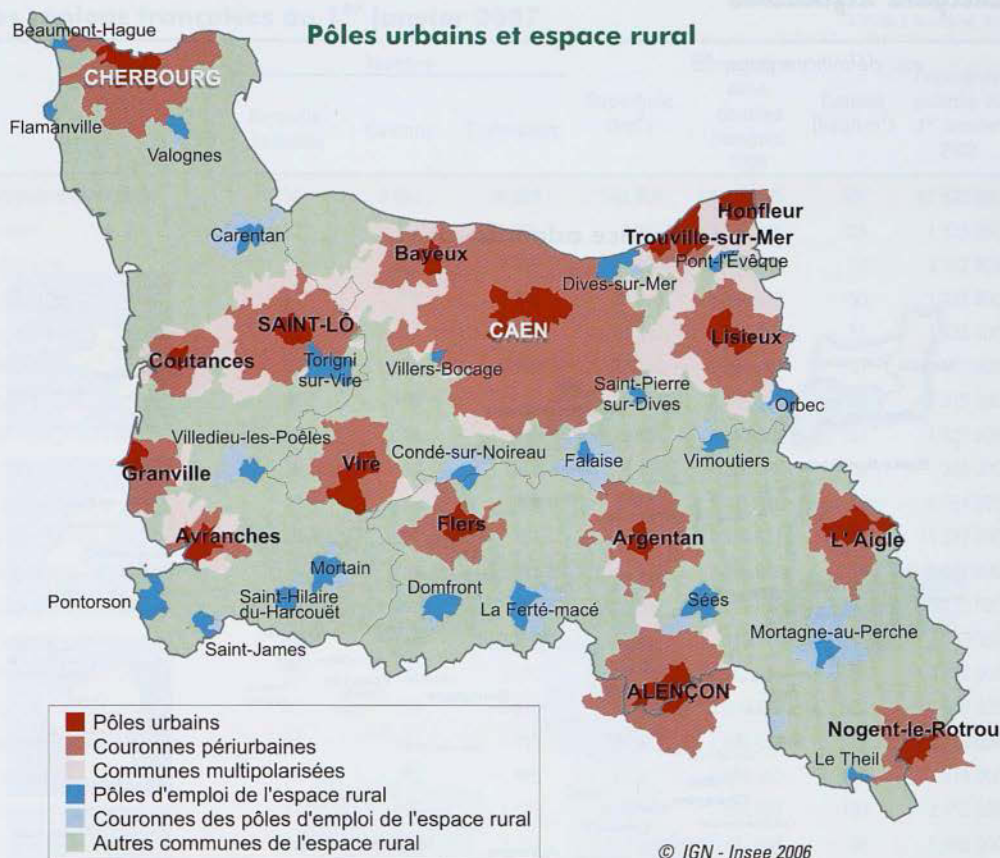
 Ménard (Alain), "Sur Caen-Bayeux, un salarié sur deux travaille à moins de 7 km de chez lui" *Cent pour Cent Basse-Normandie*, n° 178, Insee Basse-Normandie, avril 2008

 Moralès (Daniel), "L'évolution démographique dans l'aire urbaine coennaise entre 1999 et 2005 - Le périurbain de plus en plus attractif" *Cent pour Cent Basse-Normandie*, n° 171, Insee Basse-Normandie, novembre 2007

 Boivin (Matthieu), "Emplois et salaires dans les zones d'emploi en 2004, "La sphère productive très présente dans le bocage" *Cent pour Cent Basse-Normandie*, n° 165, Insee Basse-Normandie, mars 2007

 Navellou (Edith), "Treize Pays bas-normands face à leurs défis - Enjeux de tous Pays" *Cent pour Cent Basse-Normandie*, n° 164, Insee Basse-Normandie, décembre 2006

 Letouzé (François), Massif (Jean-Benoît) et Ménard (Alain), "La Basse-Normandie entre villes et campagnes" Insee Basse-Normandie, avril 2005



Espaces urbains et espaces ruraux en 1999

	Calvados	Manche	Orne	Basse-Normandie	France
Nombre de communes					
Espace à dominante urbaine	473	176	127	776	18 030
Pôles urbains	46	23	16	85	3 100
Couronnes périurbaines	330	119	103	552	10 808
Couronnes multipolarisées	97	34	8	139	4 122
Espace à dominante rurale	232	426	380	1 038	18 535
Population sans doubles comptes					
Espace à dominante urbaine	536 633	246 737	139 843	923 213	47 965 268
Pôles urbains	294 004	157 812	93 912	545 728	35 708 162
Couronnes périurbaines	210 142	73 100	43 662	326 904	9 344 739
Communes multipolarisées	32 487	15 825	2 269	50 581	2 912 367
Espace à dominante rurale	111 752	234 734	152 494	498 980	10 553 127

Source : Insee, recensement de la population 1999

1 ESPACE

Quelques définitions

Arrondissement, canton, superficie, population, densité : voir définitions page 18

La France administrative



© IGN - Insee 2005



Pour en savoir plus ...

- 📖 "Tableaux de l'Économie Française" - édition 2007, Insee Références, Insee, septembre 2007
- 📖 "La France et ses régions" - édition 2006, Insee Références, Insee, septembre 2006

Les régions françaises au 1^{er} janvier 2007

 Unités : nombre, km²

	Nombre			Superficie (km ²)	Population sans doubles comptes 1999	Densité (hab/km ²)	Population estimée au 1 ^{er} janvier 2007
	Arrondis- sements	Cantons	Communes				
Ensemble métropole	330	3 883	36 569	543 965	58 518 395	108	61 538 000
Alsace	13	75	904	8 280	1 734 145	209	1 829 000
Aquitaine	19	235	2 296	41 308	2 908 359	70	3 123 000
Auvergne	14	158	1 310	26 013	1 308 878	50	1 337 000
Bourgogne	15	174	2 046	31 582	1 610 067	51	1 626 000
Bretagne	15	201	1 269	27 208	2 906 197	107	3 103 000
Centre	20	198	1 842	39 151	2 440 329	62	2 515 000
Champagne-Ardenne	15	146	1 949	25 606	1 342 363	52	1 337 000
Corse	5	52	360	8 680	260 196	30	281 000
Franche-Comté	9	116	1 785	16 202	1 117 059	69	1 151 000
Ile-de-France	25	317	1 281	12 012	10 952 011	912	11 577 000
Languedoc-Roussillon	14	186	1 545	27 376	2 295 648	84	2 548 000
Limousin	8	106	747	16 942	710 939	42	727 000
Lorraine	19	157	2 339	23 547	2 310 376	98	2 343 000
Midi-Pyrénées	22	293	3 020	45 348	2 551 687	56	2 782 000
Nord-Pas-de-Calais	13	156	1 546	12 414	3 996 588	322	4 048 000
Basse-Normandie	11	141	1 813	17 589	1 422 193	81	1 453 000
Haute-Normandie	6	112	1 420	12 317	1 780 192	145	1 815 000
Pays-de-la-Loire	17	203	1 502	32 082	3 222 061	100	3 455 000
Picardie	13	129	2 291	19 399	1 857 481	96	1 890 000
Poitou-Charentes	14	157	1 462	25 810	1 640 068	64	1 722 000
Pro- vence-Alpes-Côte-d'Azur	18	236	963	31 400	4 506 151	144	4 818 000
Rhône-Alpes	25	335	2 879	43 698	5 645 407	129	6 058 000
Ensemble DOM	13	156	114	88 868	1 667 436	19	1 854 000
Guadeloupe	3	43	34	1 703	422 496	248	451 000
Guyane	2	19	22	83 534	157 213	2	209 000
Martinique	4	45	34	1 128	381 427	338	401 000
Réunion	4	49	24	2 504	706 300	282	793 000
France entière	343	4 039	36 683	632 834	60 185 831	95	63 392 000

 Source : Insee, Recensement de la population 1999, Estimation de population au 1^{er} janvier 2007

1 ESPACE

Quelques définitions

Emploi par secteur d'activité : il s'agit de l'emploi total, public et privé, salarié et non salarié.

PIB (Produit intérieur brut) : somme des valeurs ajoutées brutes des secteurs institutionnels ou des branches, augmentées des impôts grevant les produits (TVA, droits de douane, taxes spécifiques) moins les subventions sur les produits. Les PIB nationaux et régionaux européens sont établis en conformité avec le Système Européen des Comptes (SEC 95).

PIB par habitant : PIB de la région divisé par la population totale résidant dans la région.

Taux d'activité : rapport entre la population active et la population totale correspondante.

Taux de chômage : pourcentage de chômeurs dans la population active totale de 15 ans et plus (actifs et chômeurs). EUROSTAT calcule directement des taux à partir de l'Enquête communautaire sur les forces de travail. La méthode de calcul est différente de celle retenue au plan national. Dans les régions les moins peuplées, les résultats peuvent être sensiblement différents entre données nationales et données européennes.

Taux de mortalité : rapport entre le nombre de décès d'une période (en général l'année) et la population correspondante en milieu de période.

Taux de natalité : rapport du nombre de naissances vivantes au cours d'une période (en général l'année) à la population totale au milieu de la période.

La Basse-Normandie dans l'Union européenne

		Année de référence	Basse-Normandie	France (entière)	Union européenne (25 pays)
Superficie en km ²			17 589	549 087	3 977 791
Population	Densité(hab / km ²)	2004	82,1	113,7	115,7
	Moyenne (en milliers)	2004	1 444,3	62 444,7	460 419,2
	Part des moins de 20 ans	2004	25,1	25,3	22,6
	Part des plus de 60 ans	2004	22,3	20,4	21,7
Taux brut de natalité (%)		2001	12,3	13,0	10,7
Taux brut de mortalité (%)		2001	9,4	8,9	9,6
Répartition de l'emploi (%)	Agriculture	2005	6,0	3,7*	4,9
	Industrie	2005	18,0	17,2*	19,5
	Construction	2005	6,6	6,6*	7,9
	Tertiaire	2005	68,9	70,2*	67,2
Taux d'activité (%)	Ensemble	2006	52,9	55,9	57,7
	Hommes	2006	59,7	62,1	65,9
	Femmes	2006	46,7	50,2	50,1
Taux de chômage (%)	Ensemble	2006	7,7	9,5	8,3
	Hommes	2006	7,0	8,8	7,6
	Femmes	2006	8,5	10,4	9,1
Produit Intérieur Brut	(en millions d'euros)	2004	32 225	1 659 020	10 448 937
	en Standard de Pouvoir d'Achat(SPA)	2004	29 231	1 504 876	10 315 611
	par habitant (SPA) (en euros)	2004	20 278	24 146	22 415

*France métropolitaine moins la Corse

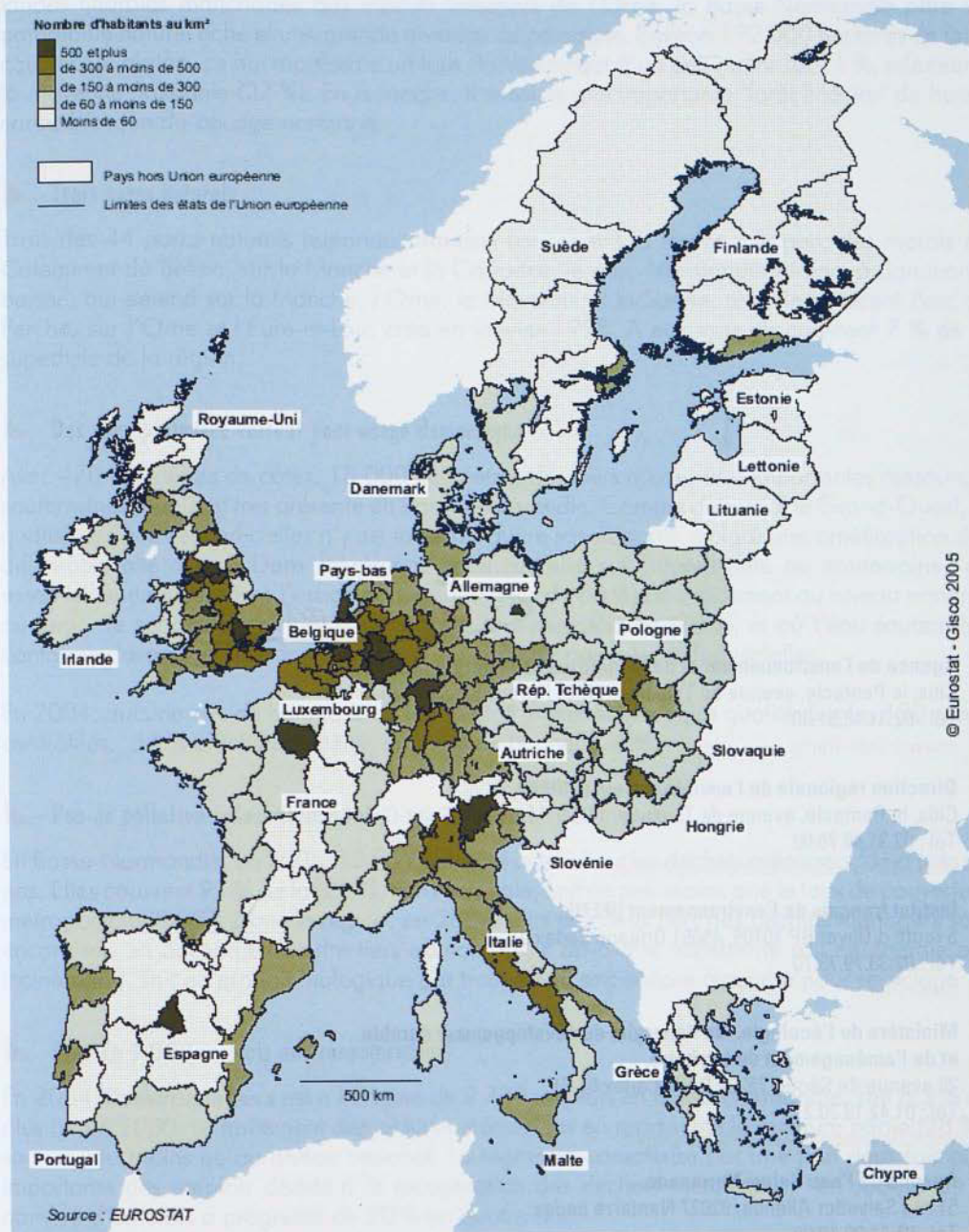
Source : Eurostat - Région



Pour en savoir plus

- 📖 "La France dans l'union européenne" www.insee.fr rubrique "Publications et services" Événement
- 📖 Annequin (Jean-Michel), "L'agriculture en 2007 en Europe et en France" *Insee Première*, n° 1199, Insee, juillet 2008
- 📖 "Premières estimations démographiques pour 2007" *Données en bref - Population et conditions sociales* n° 3/2008, Eurostat, février 2008

Densité de population en 2001





Adresses utiles

- ✓ **Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME),**
Citis, le Pentacle, avenue de Tsukuba, 14209 Hérouville-Saint-Clair
Tél : 02.31.46.81.00
www.basse-normandie.ademe.fr
- ✓ **Direction régionale de l'environnement (DIREN),**
Citis, le Pentacle, avenue de Tsukuba, 14209 Hérouville-Saint-Clair Cedex.
Tél : 02.31.46.70.00
www.basse-normandie.ecologie.gouv.fr
- ✓ **Institut français de l'environnement (IFEN),**
5 route d'Olivet BP 16105, 45061 Orléans Cedex 2.
Tél : 02.38.79.78.70
www.ifen.fr
- ✓ **Ministère de l'écologie, de l'énergie, du développement durable
et de l'aménagement du territoire,**
20 avenue de Ségur, 75302 Paris Cedex 07 SP.
Tél : 01.42.19.20.21
www.developpement-durable.gouv.fr
- ✓ **Agence de l'eau Seine-Normandie,**
51 rue Salvador Allende, 92027 Nanterre cedex
Tél : 01.41.20.16.00
www.eau-seine-normandie.fr

Des étendues plates des marais du Cotentin aux reliefs pittoresques de la Suisse normande, des landes littorales manchoises aux massifs forestiers de l'Orne, la Basse-Normandie offre un patrimoine naturel riche et une grande diversité de paysages. Environ 192 000 hectares de forêt couvrent la région, ce qui représente un taux de boisement d'un peu moins de 11 %, inférieur à la moyenne nationale (27 %). En revanche, il subsiste une importante "forêt linéaire" de haies, caractéristique du bocage normand.

▲ Trois parcs naturels

Trois des 44 parcs naturels régionaux français concernent la région : le parc des marais du Cotentin et du Bessin, sur la Manche et le Calvados, le parc Normandie-Maine, à dominante boisée, qui s'étend sur la Manche, l'Orne, la Mayenne et la Sarthe, et enfin le récent Parc du Perche, sur l'Orne et l'Eure-et-Loir, créé en janvier 1998. A eux trois, ils couvrent 7 % de la superficie de la région.

▲ Des eaux prélevées surtout pour usage domestique

Avec 470 kilomètres de côtes, 18 000 kilomètres de cours d'eau, et d'importantes ressources souterraines, l'eau est très présente en Basse-Normandie. Comme dans tout le Grand-Ouest, la qualité des eaux superficielles n'y est toutefois guère satisfaisante malgré une amélioration des différentes altérations. Dans la région, l'eau, qu'elle soit superficielle ou souterraine, est essentiellement destinée à l'usage domestique (plus de 80 %) contrairement au niveau national où l'eau de surface est surtout utilisée à des fins énergétiques (70 %) et où l'eau souterraine contribue davantage que dans la région aux activités agricoles et industrielles.

En 2004, aucune eau de baignade en mer n'était jugée de mauvaise qualité. Sur les 130 zones contrôlées, 54 % affichaient même un label de bonne qualité.

▲ Peu de pollution industrielle

En Basse-Normandie, en 2005, 104 déchetteries accueillent les déchets ménagers, déjà triés ou pas. Elles couvrent 91 % de la population régionale, soit un peu moins que le taux de couverture métropolitain (94 %). Dans la région, en 2004, plus des deux tiers des déchets ménagers sont encore mis en décharge. L'autre tiers est valorisé, c'est-à-dire transformé soit en énergie par incinération, soit en produit biologique par traitement, soit encore récupéré pour recyclage.

▲ Près de 3 000 emplois environnementaux

En 2004, l'environnement est à l'origine de 2 780 emplois en Basse-Normandie, soit 8,3 % de plus qu'en 2000. Le traitement des ordures ménagères en représente la majeure partie (28 %), soit un peu moins qu'au niveau national. La région se caractérise par une part deux fois plus importante des emplois dédiés à la récupération des déchets métalliques, un secteur où le nombre d'emplois a progressé de 20 % en quatre ans.

2 ENVIRONNEMENT

Quelques définitions

Arrêté préfectoral de conservation de biotope : instauré par le décret n° 77-1295 du 25 novembre 1977 pris en application de la loi n° 76-629 du 10 juillet 1976 (art. R.211-12 et suivants du Code rural), l'arrêté de conservation des biotopes permet au préfet de fixer par arrêté les mesures tendant à favoriser, sur tout ou partie du territoire, la conservation des biotopes nécessaires à l'alimentation, à la reproduction, au repos ou à la survie d'espèces animales ou végétales protégées. Certains résultats incluent ou non le domaine public maritime.

Parc naturel régional : les parcs naturels régionaux concourent à la politique de protection de l'environnement et d'aménagement du territoire. La charte constitutive est élaborée par la région avec l'accord des collectivités territoriales concernées. Elle est adoptée par décret pour une durée maximale de dix ans. La révision de la charte est assurée par l'organisme de gestion du parc.






Réserves naturelles : ce sont des territoires classés lorsque la conservation du milieu naturel (faune, flore, eaux, sol...), présente une importance particulière et qu'il convient de le soustraire à toute intervention artificielle susceptible de le dégrader.

ZNIEFF : zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique. L'inventaire des ZNIEFF identifie, localise et décrit la plupart des sites d'intérêt patrimonial pour les espèces vivantes et les habitats. On distingue les ZNIEFF de type 1 qui correspondent à des sites précis d'intérêt biologique remarquable (présence d'espèces ou d'habitat(s) de grande valeur écologique) et les ZNIEFF de type 2, grands ensembles naturels riches. Les superficies des ZNIEFF de type 2 n'incluent pas, en général, les superficies des ZNIEFF de type 1.

ZPS : zone de protection spéciale. La directive européenne du 6 avril 1979, concernant la conservation des oiseaux sauvages, s'applique à tous les états membres de l'Union européenne depuis le 6 avril 1981.



Pour en savoir plus

-  Navellou (Édith), "Les Parcs Naturels Régionaux bas-normands gagnent des habitants" *E pour Cent* n° 6, Insee Basse-Normandie, mars 2008
-  Les pays et les parcs naturels régionaux (PNR) bas-normands, Dossier, Insee Basse-Normandie, mai 2007
-  "Les indicateurs globaux d'environnement et de développement durable" *Les dossiers* n° D11, Ifen, janvier 2008
-  Genty (Carole), "L'évolution des zones humides d'importance majeure entre 1990 et 2000" *Le 4 pages*, n° 122, Ifen, décembre 2007
-  Levêque (Antoine), "Changements modérés de l'occupation des sols dans les espaces naturels protégés" *Le 4 pages*, n° 119 Ifen, octobre 2007

Parcs naturels régionaux en 2006

Unités : hectare, nombre

	Superficie totale	Communes	Communes dans la région	dont Calvados	dont Manche	dont Orne
Normandie-Maine	234 000	149	104	-	5	99
Marais du Cotentin et du Bessin	120 000	144	144	21	123	-
Perche	182 000	118	78	-	-	78
Totaux 3 parcs	766 000	411	326	21	128	177

Source : Diren

Espaces protégés par des mesures de protection réglementaire en 2006

Unités : hectare, nombre, km

	Calvados	Manche	Orne	Basse-Normandie	France (métropole)
Réserves naturelles (DPM* inclus)					
Nombre	4	5	-	9	144
Superficie	4 807	1 365	-	6 172	242 709
Espaces soumis à des arrêtés de conservation de biotope					
Nombre	8	5	21	34	693
Longueur (fleuves ou rivières) (en km)	204	115	1 510	1 829	124 444

* DPM : domaine public maritime

Sources : Ifen, Diren

Inventaire des milieux naturels* en 2003

Unité : hectare

	Calvados	Manche	Orne	Basse-Normandie	France (métropole)
ZNIEFF de type 1	8 459	3 955	1 035	13 449	4 384 522
ZNIEFF de type 2	88 196	85 253	135 333	308 783	11 633 989
ZNIEFF (types 1 et 2 confondus)	96 655	89 208	136 368	322 232	13 489 057
ZPS	nd	nd	nd	136 321	nd

* Domaine public maritime exclu

Source : Direction régionale de l'Environnement, Institut français de l'Environnement (IFEN)



Le réseau NATURA 2000 : des inventaires... à l'engagement de l'Etat

ZICO : zone importante pour la conservation des oiseaux
ZPS : zone de protection spéciale

SIC : site d'importance communautaire
ZSC : zone spéciale de conservation

Source : Diren

2 ENVIRONNEMENT

Quelques définitions

Déchets ménagers et assimilés : déchets produits par les ménages et par l'activité économique et collective qui ne sont ni dangereux ni inertes pour l'environnement et qui peuvent prendre les mêmes circuits de traitement et d'élimination que les ordures ménagères. Cela comprend les ordures ménagères et certains produits issus de la collecte sélective, les déchets encombrants ménagers, ainsi que les déchets banals industriels, commerciaux ou artisanaux et les déchets des collectivités.

Installation Classée pour la Protection de l'Environnement (ICPE) : toutes les usines, ateliers, dépôts, chantiers, carrières et d'une manière générale les installations qui peuvent présenter des dangers ou des inconvénients, soit pour la commodité du voisinage, soit pour la santé, la sécurité, la salubrité publique, soit pour l'agriculture, soit pour la protection de la nature et de l'environnement, soit pour la conservation des sites et des monuments.

Installation Classée SEVESO 2 : le 24 juin 1982, la directive dite Seveso demande aux Etats et aux entreprises d'identifier les risques associés à

certaines activités industrielles dangereuses et de prendre les mesures nécessaires pour y faire face. La directive Seveso2, entrée en vigueur en février 1999, identifie en France 1 239 établissements à risques majeurs dont 672 à hauts risques

Installations nucléaires de base : installations nucléaires qui entrent dans le champ d'application du décret n° 63-1228 du 11 décembre 1963 modifié. Cette réglementation concerne les réacteurs nucléaires, les accélérateurs de particules, les usines de séparation ou de fabrication de substances radioactives et les installations destinées au stockage, au dépôt ou à l'utilisation de substances radioactives y compris de déchets.

PPR : les plans de Prévention des Risques naturels institués par la loi n° 95-101 du 2 février 1995, sont des plans élaborés et mis en application par l'Etat en prévision des risques naturels tels que les inondations, les incendies de forêts, les tempêtes ...

Traitement des déchets : processus permettant la réduction du potentiel polluant initial du déchet dans des conditions contrôlées ainsi que de la quantité de déchets à mettre en décharge.



Pour en savoir plus

- 📖 "Les quantités de déchets produits et éliminés en France en 2004" Les dossiers n° D12, Ifen, avril 2008
- 📖 Roy (Alexis), "Les Français clairvoyants sur leur exposition au risque d'inondation" Le 4 pages, n° 123, Ifen, février 2008
- 📖 Devaud (Grégoire), "Les collectivités locales soutiennent l'effort de protection de l'environnement" Le 4 pages, n° 118, Ifen, août 2007
- 📖 Montel Dumont (Olivia), "Développement et environnement" Cahiers français n° 337, La documentation française, mars-avril 2007
- 📖 Planchat (Cédric), "Protéger l'environnement : un objectif pour une grande majorité de Français" Insee Première, n° 1121, Insee, janvier 2007

Déchets ménagers et assimilés en 2004

Unités : millier de tonnes, %

	Calvados*	Manche*	Orne*	Basse-Normandie	France (métropole)
Quantités totales traitées (millier de tonnes)	275,7	214,7	55,6	546,0	23 096,6
Quantités traitées de façon thermique	95,7	0,0	0,0	95,7	10 802,2
<i>dont quantités incinérées avec récupération d'énergie</i>	<i>95,7</i>	<i>0,0</i>	<i>0,0</i>	95,7	<i>10 160,7</i>
<i>dont quantités incinérées sans récupération d'énergie</i>	<i>0,0</i>	<i>0,0</i>	<i>0,0</i>	0,0	<i>641,4</i>
Quantités mises en décharges autorisées (+ de 3000 t/an)	136,0	180,3	55,6	371,9	9 143,5
Quantités triées	26,3	32,4	0,0	58,7	1 752,4
Quantités traitées de façon biologique	17,7	2,0	0,0	19,7	1 398,6
<i>dont quantités utilisées pour fabriquer du compost</i>	<i>17,7</i>	<i>2,0</i>	<i>0,0</i>	19,7	<i>1 278,4</i>
Taux de traitement (%)					
Taux de valorisation thermique	34,7	0,0	0,0	17,5	46,8
Taux de valorisation biologique	6,4	0,9	0,0	3,6	6,1
Taux de tri	9,5	15,1	0,0	10,8	7,6
Taux de mise en décharge	49,3	84,0	100,0	68,1	39,6

Sources : ADEME, Ifen

Installations classées pour la protection de l'environnement concernant un risque industriel ou technologique en 2003

Unité : nombre

	Calvados	Manche	Orne	Basse-Normandie	France (métropole)
Soumises à autorisation (y compris les carrières)	646	840	579	2065	62 025
Nucléaires de base (non secrètes)	1	10	-	11	125
Carrières ICPE soumises à autorisation	39	55	22	116	5499
Élevages ICPE soumis à autorisation	283	547	344	1174	23 411
Installations Seveso 2 à hauts risques	5	1	3	9	615
Installations Seveso à risques moindres	3	1	2	6	504

Source : Ifen, Ministère chargé de l'écologie et du développement durable, DPPR

Plan de prévention des risques naturels ou plans assimilés* en 2003

	Calvados	Manche	Orne	Basse-Normandie	France (métropole)
Communes dotées d'un plan de prévention des risques approuvé ou d'un plan assimilé*	37	0	20	57	4 088
<i>dont plan risque inondations</i>	<i>20</i>	<i>0</i>	<i>20</i>	40	<i>3 609</i>
Plans de prévention des risques ou plans assimilés* en cours d'études	19	88	83	190	7 195
<i>dont plan risque inondations</i>	<i>19</i>	<i>86</i>	<i>81</i>	186	<i>6 038</i>

* plans d'exposition aux risques et périmètres R111-3

Source : Ifen, Ministère chargé de l'écologie et du développement durable, DPPR

2 ENVIRONNEMENT

Quelques définitions

Altération en matières azotées : altération déterminée à partir de 3 paramètres caractérisant les matières azotées présentes dans l'eau comme l'ammonium (NH₄⁺), les nitrites (NO₂⁻) et l'azote Kjeldahl (N.K.J.). Cinq classes ont été définies pour cette altération.

Altération en matières organiques et oxydables : altération mesurée par 4 paramètres : la teneur en oxygène dissous, la demande biochimique en oxygène en 5 jours (DBO₅), la demande chimique en oxygène (DCO), la concentration en ammonium. Cinq classes ont été définies pour cette altération.

Altération en nitrate : altération basée sur la concentration en nitrates dans l'eau. Plusieurs classes d'altération ont été définies en fonction de la concentration croissante en nitrates.

Altération en phosphore : les orthophosphates et le phosphore total sont les deux paramètres constitutifs de cette altération. Plusieurs classes d'altération ont été définies en fonction de la concentration croissante en phosphore.

Indice ATMO : indicateur compris entre 1 (très bon) et 10 (très mauvais), destiné à fournir une information synthétique sur la qualité de l'air dans les agglomérations françaises de plus de 10 000 habitants. Il est calculé à partir des concentrations de dioxyde de soufre, dioxyde d'azote, ozone et poussières enregistrées par les associations agréées de surveillance de la qualité de l'air (AASQA).

Qualité des eaux de baignade : la surveillance sanitaire des eaux de baignade est réalisée par les Directions départementales des affaires sanitaires et sociales (DDASS). Toutes les eaux "pour lesquelles la baignade est habituellement pratiquée par un nombre important de baigneurs et où elle n'est pas interdite pour quelque raison que ce soit" sont concernées par les analyses. Celles-ci portent principalement sur le comptage des germes test de contamination fécale

Qualité physico-chimique de l'eau : l'altération des eaux indique le degré de dégradation d'une eau vis-à-vis d'un petit nombre de paramètres dont la manifestation, l'origine ou l'effet sont considérés globalement. Une altération est donc un groupe de paramètres de même nature ou de même effet qui permet de décrire un type de dégradation de l'eau.

Remarque : il faut noter que la qualité des eaux est sensible aux variations du débit des cours d'eau (une année humide ou un étiage sévère ont généralement un impact sur les résultats obtenus).

Volume des prélèvements bruts : les statistiques sont établies sur la base des déclarations faites par les usagers (collectivités locales, agriculteurs, industriels) auprès des 6 Agences de l'eau. Sont exclus les prélèvements d'eaux saumâtres ou salées (ce qui exclut les prélèvements de certaines centrales thermiques).



Pour en savoir plus

- 📖 L'eau potable en Basse-Normandie, DRASS - DDASS de Basse-Normandie, octobre 2007
- 📖 "10 indicateurs clés de l'environnement" - Edition 2007 Les synthèses, Ifen, janvier 2008
- 📖 "Les services publics de l'assainissement en 2004" Les dossiers n° D10, Ifen, janvier 2008
- 📖 "Les pesticides dans les eaux - Données 2005" Les dossiers n° D9, Ifen, décembre 2007
- 📖 Grégoire (Patrice), Naizot (Florence), "Les ménages acteurs des émissions de gaz à effet de serre" Le 4 pages n° 115, Ifen, novembre 2006
- 📖 Ba (Mohamedou), "Amélioration contrastée de la qualité de l'air des villes entre 2000 et 2005" Le 4 pages n° 112, Ifen, juillet 2006

Qualité de l'air à Caen

Unité : jour

	2006	2005	2004	2003	2002
Nombres de jours de calcul de l'indice multipolluant*	365	365	336	338	353
Qualité de l'air très bonne	25	22	20	10	11
Qualité de l'air bonne	290	304	280	266	304
Qualité de l'air moyenne	23	31	26	33	33
Qualité de l'air mauvaise ou très mauvaise	27	8	10	29	5

* Indice multipolluant de la qualité de l'air en milieu urbain (ATMO)

Sources : Associations de surveillance de la qualité de l'air, Ifen

Qualité physico-chimique de l'eau des cours d'eau en 2002*

Unité : %

	Matières organiques et oxydables		Matières azotées		Phosphore		Nitrates	
	Basse-Normandie	France (métropole)	Basse-Normandie	France (métropole)	Basse-Normandie	France (métropole)	Basse-Normandie	France (métropole)
Très bonne qualité	8	14	36	19	-	3	-	3
Bonne qualité	39	42	56	62	39	47	3	37
Qualité passable	31	28	5	13	42	35	53	33
Mauvaise qualité	17	9	3	3	12	9	41	25
Très mauvaise qualité	5	7	-	2	7	5	3	1

* Pourcentage d'observations par classe sur les sites de mesure des sous-bassins de la Basse-Normandie selon l'altération

Sources : Agences de l'eau, Ifen

Qualité des eaux de baignade en 2004

Unité : Nombre de points de surveillance selon la classe

	Calvados	Manche	Orne	Basse-Normandie	France (métropole)
Baignade en eau douce	Bonne qualité	1	-	2	638
	Qualité moyenne	-	-	2	673
	Pollutions momentanées	-	-	-	68
	Mauvaise qualité	-	-	-	4
Baignade en eau de mer	Bonne qualité	12	58	-	1126
	Qualité moyenne	24	31	-	501
	Pollutions momentanées	2	3	-	70
	Mauvaise qualité	-	-	-	-

Source : ministère de la Santé, de la Famille et des Personnes handicapées, Ifen

Volume des prélèvements bruts d'eau superficielle et souterraine en 2004

 Unité : en milliers de m³

	Calvados	Manche	Orne	Basse-Normandie	France (métropole)	
Eau superficielle utilisée pour	l'agriculture	485	93	65	643	3 885 775
	l'industrie	1 743	3 159	1 715	6 616	1 903 126
	l'énergie(*)	0	412	0	412	19 224 909
	l'usage domestique	9 595	17 971	9 099	36 665	2 275 331
Eau souterraine utilisée pour	l'agriculture	844	2 764	205	3 813	1 262 145
	l'industrie	2 985	2 327	3 535	8 846	1 382 778
	l'énergie (*)	0	0	0	0	37 477
	l'usage domestique	47 970	23 700	16 984	88 654	3 743 044

(*) non compris les eaux de turbinage hydro-électrique)

Source : ministère de la Santé, de la Famille et des Personnes handicapées, Ifen

2 ENVIRONNEMENT




Quelques définitions

Emplois environnementaux : les entreprises (et leurs emplois) sont classés suivant le code de l'activité principale exercée (APE). Le codage de l'activité de l'entreprise est effectué avec la nomenclature d'activités française (NAF), au moment de l'inscription dans le répertoire national SIRENE (ce codage peut ensuite être révisé). Ainsi, il existe des

"emplois environnementaux" dans des entreprises dont l'activité principale n'est pas l'environnement et, à l'inverse, des emplois non strictement "environnementaux" (secrétaire, cuisinier...) qui sont comptés comme tels parce qu'ils sont exercés dans des entreprises dont l'activité principale est qualifiée d'environnementale.



Pour en savoir plus

-  Coutellier (Annie), "Les services publics de l'assainissement en 2004" *les dossiers de l'Ifen*, n° D10, Ifen, janvier 2008
-  Naizot (Florence), Grégoire (Patrice) "Les ménages acteurs des émissions à effet de serre" *Le 4 pages*, n° 115, Ifen, novembre 2006
-  Ba(Mohamedou), "Amélioration contrastée de la qualité de l'air des villes entre 2000 et 2005" *Le 4 pages*, n° 112, Ifen, juillet-août 2006

Emplois environnementaux en 2004

Unité : nombre

	Calvados	Manche	Orne	Basse-Normandie	France (métropole)
Ensemble des secteurs	1 408	765	607	2 780	122 175
Récupération de matières métalliques	262	220	59	541	13 311
Récupération de matières non métalliques	214	54	166	434	14 259
Captage, traitement et distribution d'eau	374	135	137	646	31 357
Assainissement	80	27	31	138	8 367
Enlèvement et traitement des ordures ménagères	366	211	209	786	42 970
Élimination et traitement des autres déchets	112	118	5	235	11 911

Source : Unedic

Emplois salariés environnementaux en 2000

Unité : nombre

	Calvados	Manche	Orne	Basse-Normandie	France (métropole)
Ensemble des secteurs	1 251	642	673	2 566	106 931
Récupération de matières métalliques	197	197	60	454	12 577
Récupération de matières non métalliques	157	68	167	392	13 269
Captage, traitement et distribution d'eau	363	151	138	652	28 841
Assainissement	53	29	32	114	6 990
Enlèvement et traitement des ordures ménagères	354	64	273	691	35 624
Élimination et traitement des autres déchets	127	133	3	263	9 630

Source : Unedic

Environnement

Emplois environnementaux en 2004

Code	Activité	Emplois (en milliers)	Evolution (en %)
910	Activités de soutien	11,1	+11,1
920	Activités de soutien	11,1	+11,1
930	Activités de soutien	11,1	+11,1
940	Activités de soutien	11,1	+11,1
950	Activités de soutien	11,1	+11,1
960	Activités de soutien	11,1	+11,1
970	Activités de soutien	11,1	+11,1
980	Activités de soutien	11,1	+11,1
990	Activités de soutien	11,1	+11,1
Total	Emplois environnementaux	111,1	+11,1

Emplois salariés environnementaux en 2000

Code	Activité	Emplois (en milliers)	Evolution (en %)
910	Activités de soutien	11,1	+11,1
920	Activités de soutien	11,1	+11,1
930	Activités de soutien	11,1	+11,1
940	Activités de soutien	11,1	+11,1
950	Activités de soutien	11,1	+11,1
960	Activités de soutien	11,1	+11,1
970	Activités de soutien	11,1	+11,1
980	Activités de soutien	11,1	+11,1
990	Activités de soutien	11,1	+11,1
Total	Emplois salariés environnementaux	111,1	+11,1

Adresses utiles

- ✓ **EUROSTAT** - Office statistique des communautés européennes
Bureau d'information L 2920 Luxembourg Tél : 00 352 4301 34567
epp.eurostat.ec.europa.eu
- ✓ **Institut national des études démographiques (INED)**,
133 boulevard Davout, 75980 Paris Cedex 20 Tél : 01.56.06.20.00.
www.ined.fr

La population bas-normande atteint 1 449 000 habitants au 1^{er} janvier 2006, soit 27 000 personnes de plus qu'au recensement de 1999. Cet accroissement, très modéré, se fait à un rythme deux fois moins rapide que la cadence nationale. Il repose uniquement sur un excédent des naissances sur les décès, au niveau régional comme dans chacun des départements. Le Calvados joue un rôle moteur : les deux tiers de la progression régionale lui sont imputables. La Manche assure le tiers restant. La population de l'Orne reste quant à elle quasi-stable, son faible excédent naturel équilibrant de légères pertes migratoires.

Un excédent naturel menacé à terme

Autour de 17 000 en Basse-Normandie ces dernières années, le nombre de naissances est un peu plus élevé en 2006 (17 255). Ce rebond de 2 % sur un an reste néanmoins inférieur à la progression nationale (+ 3 %). En mettant au monde 1,92 enfants en moyenne au cours de leur vie, les Bas-Normandes sont plus fécondes que les Françaises. Mais le différentiel tend à s'effacer au fil du temps, et surtout, il y a dans la région un déficit important de femmes âgées de 20 à 45 ans, qui limite le potentiel de naissances.

Ce potentiel de naissances compense encore largement les 13 400 décès répertoriés en 2006 dans la région. Si le taux de mortalité est équivalent à la moyenne nationale dans le Calvados (légèrement sous la barre des 9 ‰), il est en revanche relativement élevé dans la Manche et l'Orne. Sur 1 000 habitants, une dizaine y décède dans l'année. Dans ces deux départements, les personnes âgées de 60 ans ou plus sont désormais plus nombreuses que les jeunes de moins de 20 ans.

En effet, la durée de vie se prolonge. En quinze ans, l'espérance de vie à la naissance des Bas-Normandes, comme des Françaises en général, a progressé de presque trois années, passant de 80,9 ans en 1990 à 83,7 ans en 2005. Pour les hommes de la région, le gain est de trois ans et demi, contre presque quatre ans pour les Français. L'écart grandit donc, et avec une espérance de vie à la naissance de 76 ans, les Bas-Normands accusent désormais un déficit de temps de vie de presque un an sur la moyenne française.

Le mariage résiste mieux dans la région

Quelque 7 000 couples bas normands se sont mariés en 2006, un nombre qui reste dans la lignée des années précédentes. Les pactes civils de solidarité (PACS) sont en revanche en forte progression : 1 550 ont été signés dans la région en 2006, contre seulement 700 trois ans plus tôt. Ce succès reste cependant moins marqué dans la région. Pour 100 mariages célébrés, 22 PACS ont été signés en Basse-Normandie, contre 29 au niveau national. Depuis quelques années toutefois, les naissances surviennent majoritairement hors mariage en Basse-Normandie, alors que ce n'est pas encore tout à fait le cas au niveau national (54,9 % contre 49,5 % en 2006).

3 POPULATION

Quelques définitions

Enquête annuelle de recensement 2004 : elle a été réalisée pour la première fois en 2004. Le recensement repose désormais sur une collecte d'information annuelle, concernant successivement tous les territoires communaux au cours d'une période de cinq ans. Il succède aux recensements généraux de la population dont 1999 aura été la dernière édition.

- Les communes de moins de 10 000 habitants réalisent une enquête de recensement portant sur toute la population, à raison d'un cinquième des communes chaque année.

- Les communes de 10 000 habitants ou plus, réalisent tous les ans une enquête par sondage auprès d'un échantillon représentant 8 % de leur population.

Ainsi chaque année, l'enquête annuelle constitue un échantillon de 14 % des personnes vivant en France.

Mouvement migratoire : différence entre le nombre de personnes qui sont entrées sur le territoire et le nombre de personnes qui en sont sorties au cours d'une période.

Mouvement naturel : différence entre le nombre de naissances et le nombre de décès enregistrés au cours d'une période.

Population sans doubles comptes : c'est la population totale moins les personnes comptabilisées à la fois dans leur commune de résidence personnelle et dans leur commune de résidence au moment du recensement (élèves internes, militaires en caserne, travailleurs en foyer, étudiants en cité universitaire, personnes hospitalisées pour une longue durée).

Population totale : la population totale comprend toutes les personnes (Français ou étrangers) résidant sur le territoire métropolitain, à l'exception des personnes en séjour de courte durée (touristes, travailleurs saisonniers) ; elle comprend aussi des personnes momentanément absentes mais appelées à rentrer à plus ou moins brève échéance (militaires en service hors métropole).

Recensement de la population : opération consistant, d'après la définition retenue par l'Organisation des Nations Unies (ONU) à "recueillir, grouper, évaluer, analyser et publier les données démographiques, économiques et sociales se rapportant, à un moment donné, à tous les habitants d'un pays".

Taux de variation annuel moyen : il permet de comparer plusieurs périodes de durées différentes telles que les périodes intercensitaires. Il offre l'avantage d'éliminer une fluctuation ponctuelle due à un quelconque aléa mais il possède l'inconvénient de ne pas tenir compte d'un éventuel retournement de tendance intervenu au cours de la période.



Pour en savoir plus

📖 Piveteau (Bruno), "Forte baisse du solde naturel" in *Bilan 2007 - L'année économique et sociale*, Insee Basse-Normandie, juin 2008

📖 Navellou (Edith), "L'évolution démographique récente des pays bas-normands - Onze pays sur treize gagnent des habitants" *Cent pour Cent*, n° 172, Insee Basse-Normandie, novembre 2007

📖 Destandau (Sophie), Servel (Jean-Pierre), "Résultats des enquêtes de recensement 2004 à 2006 - Les Bas-Normands s'installent plus loin des villes" *Cent pour Cent*, n° 163, Insee Basse-Normandie, janvier 2007

📖 Pison (Gilles), "La population de la France en 2007" *Population et Sociétés* n° 443, Ined, mars 2008

📖 Beaumel (Catherine), Richet-Mastain (Lucile) et Vatan (Mauricette) "La situation démographique en 2005 - Mouvement de la population" *Insee Résultats* n° 66, société, Insee, juin 2007

📖 Léon (Olivier), Godefroy (Pascal), "Projections régionales de population à l'horizon 2030 - Fortes croissances au Sud et à l'Ouest" *Insee Première*, n° 1111, Insee, décembre 2006

Évolution de la population

3.1

Population aux recensements*

Unité : millier d'habitants

	Calvados	Manche	Orne	Basse-Normandie	France (métropole)
1 ^{er} janvier 2005	664,1	488,7	292,9	1 445,7	60 825,0
1999	648,4	481,5	292,3	1 422,2	58 518,4
1990	618,5	479,6	293,2	1 391,3	56 615,2
1982	589,6	465,9	295,5	1 351,0	54 334,9
1975	561,0	451,7	293,5	1 306,2	52 591,6

* Populations sans doubles comptes de 1975 à 1999, population estimée au 1^{er} janvier 2005

Source : Insee - recensements de la population, enquêtes annuelles de recensement

Taux de variation de la population

Unité : %

Taux de variation annuel moyen	Calvados	Manche	Orne	Basse-Normandie	France (métropole)
Taux de variation annuel moyen					
1999 - 2005	0,40	0,20	0,00	0,30	0,60
1990 - 1999	0,53	0,04	-0,03	0,24	0,37
1982 - 1990	0,60	0,36	-0,10	0,37	0,51
1975 - 1982	0,71	0,44	0,09	0,48	0,46
Dû au mouvement naturel					
1999 - 2005	0,40	0,20	0,10	0,30	0,40
1990 - 1999	0,43	0,24	0,16	0,31	0,36
1982 - 1990	0,59	0,39	0,29	0,45	0,41
1975 - 1982	0,68	0,41	0,41	0,53	0,40
Dû au mouvement migratoire					
1999 - 2005	0,00	0,00	-0,10	0,00	0,20
1990 - 1999	0,10	-0,20	-0,19	-0,06	0,01
1982 - 1990	0,01	-0,02	-0,39	-0,09	0,10
1975 - 1982	0,02	0,03	-0,32	-0,05	0,07

Source : Insee - recensements de la population, enquêtes annuelles de recensement

Migrations résidentielles entre 2000 et 2005

Unité : millier d'habitants, %

	Basse-Normandie	Province	France (métropole)
Population estimée au 1^{er} janvier 2005	1 445,7	25 391,8	60 825,0
Lieu de résidence au 1^{er} janvier 2000			
Ensemble	100,00	100,00	100,00
Dans la même région	92,70	92,00	92,00
<i>dont dans la même commune</i>	74,40	76,30	76,20
<i>dont dans le même logement</i>	65,00	65,50	65,10
Dans une autre région ou à l'étranger	7,30	8,00	8,00

Source : Insee - enquêtes annuelles de recensement

3 POPULATION

Quelques définitions

Age : la population est classée par année de naissance, c'est-à-dire par génération. L'âge indiqué est l'âge atteint par chaque génération au cours de l'année du recensement ; c'est également l'âge en années révolues au 31 décembre de l'année de recensement. La classe "0" ne comprend pour le recensement de 1999 que les enfants nés du 1^{er} janvier au 8 mars 1999.

Population totale : la population totale comprend toutes les personnes (Français ou étrangers) résidant sur le territoire métropolitain, à l'exception des personnes en séjour de courte durée (touristes, tra-

vailleurs saisonniers) ; elle comprend aussi des personnes momentanément absentes mais appelées à rentrer à plus ou moins brève échéance (militaires en service hors métropole).

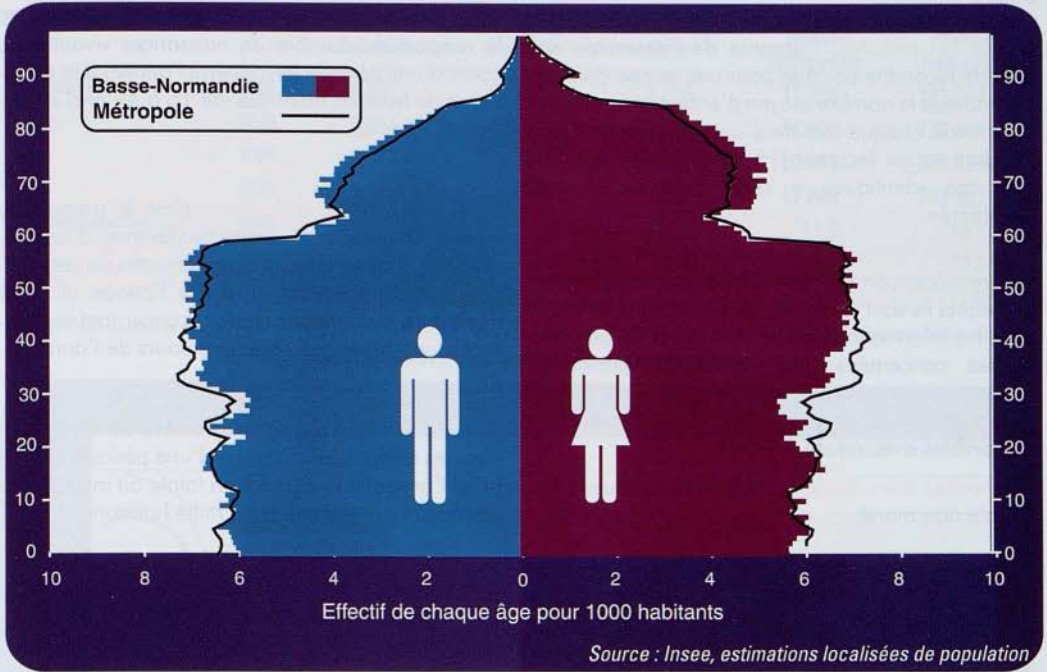
Pyramide des âges : la représentation graphique traditionnelle "en rectangles" de la répartition d'une population classée selon un critère numérique continu est dite "histogramme". La pyramide des âges est constituée de deux histogrammes, un pour chaque sexe, où les effectifs sont portés horizontalement et les âges verticalement.



Pour en savoir plus

- 📖 Piveteau (Bruno), "Forte baisse du solde naturel" in *Bilan 2007 - L'année économique et sociale*, Insee Basse-Normandie, juin 2008
- 📖 Boniou (Claude), Ménard (Alain), Neelz (Stéphanie), "Une conséquence du vieillissement de la population en Basse-Normandie - Les personnes âgées dépendantes plus nombreuses en 2015" *Cent pour Cent*, n° 167, Insee Basse-Normandie, juin 2007
- 📖 Beaumel (Catherine), Richet-Mastain (Lucile) et Vatan (Mauricette), "La situation démographique en 2005 - Mouvement de la population" *Insee Résultats n° 66 société*, Insee, juin 2007
- 📖 Richet-Mastain (Lucile), "Bilan démographique 2006 : un excédent naturel record" *Insee Première n° 1118*, Insee, janvier 2007
- 📖 Robert-Bobée (Isabelle), "Projections de population pour la France métropolitaine à l'horizon 2050 - La population continue de croître et le vieillissement se poursuit" *Insee Première*, n° 1089, Insee, juillet 2006
- 📖 Delbès (Christiane), Gaymu (Joëlle), Springer (Sabine), "Les femmes vieillissent seules, les hommes vieillissent à deux - Un bilan européen" *Population et Sociétés*, n° 419, Ined, janvier 2006

Pyramides des âges au 1^{er} janvier 2006



Répartition de la population par tranche d'âge

Unité : habitant

	Calvados	Manche	Orne	Basse-Normandie	France (métropole)
Estimation au 1er janvier 2006					
Total	667 500	490 400	293 700	1 451 600	61 166 800
Moins de 20 ans	169 900	117 800	70 200	357 900	15 175 100
De 20 à 59 ans	362 300	252 200	150 400	764 900	33 188 600
60 ans et plus	135 300	120 400	73 100	328 800	12 803 100
Au 8 mars 1999					
Total	648 299	481 726	292 411	1 422 436	58 520 688
Moins de 20 ans	165 962	120 598	71 895	358 455	14 381 440
De 20 à 59 ans	350 406	241 434	147 364	739 204	31 661 121
60 ans et plus	131 931	119 694	73 152	324 777	12 478 127
Au 5 mars 1990					
Total	618 729	479 896	293 336	1 391 961	56 625 026
Moins de 20 ans	176 752	132 663	80 334	389 749	14 986 695
De 20 à 59 ans	328 071	241 902	147 559	717 532	30 338 958
60 ans et plus	113 906	105 331	65 443	284 680	11 299 373

Source : Insee - recensements de la population, enquêtes annuelles de recensement

3 POPULATION

Quelques définitions

Indicateur conjoncturel de fécondité (ou somme des naissances réduites) : somme de l'ensemble des taux de fécondité par âge pour une année donnée. Elle indique le nombre moyen d'enfants que mettrait au monde chaque femme d'une génération fictive pendant sa vie féconde (15-49 ans) avec les taux par âge identiques à ceux observés l'année considérée.

Naissances domiciliées et naissances enregistrées : les premières comptabilisent les événements au lieu sur lequel ils sont survenus, les secondes appréhendent les informations au lieu de domicile des personnes concernées. Les statistiques domiciliées rendent mieux compte des comportements démographiques de la population de la région mais sont disponibles avec retard.

Naissances hors mariage : naissances issues d'un couple non marié.

Taux de fécondité : le taux de fécondité général est le rapport du nombre de naissances vivantes au cours d'une période (en général l'année) à la population de femmes fécondes (de 15 à 49 ans) en milieu de période.

Taux de fécondité par âge : c'est le rapport du nombre d'enfants nés vivants des femmes d'une génération donnée à l'effectif des femmes de cette génération au premier janvier de l'année. Il s'agit donc d'un taux par génération, concernant les femmes d'un même âge atteint au cours de l'année.

Taux de natalité : rapport du nombre de naissances vivantes domiciliées au cours d'une période (en général l'année) à la population totale au milieu de la période. Il est exprimé pour mille habitants.



Pour en savoir plus

- 📖 Piveteau (Bruno), "Forte baisse du solde naturel" in *Bilan 2007 - L'année économique et sociale*, Insee Basse-Normandie, juin 2008
- 📖 Beaumel(Catherine) , Pla (Anne) et Vatan (Mauricette) , "Statistiques d'état civil sur les naissances en 2006 *Insee Résultats*, n° 74, société, Insee, janvier 2008
- 📖 Beaumel(Catherine) , Pla (Anne) et Vatan (Mauricette) , "La situation démographique en 2005 - Mouvement de la population" *Insee Résultats* n° 66, société, Insee , juin 2007
- 📖 Richet-Mastain (Lucile), "Bilan démographique 2006 : un excédent naturel record" *Insee Première*, n° 1118, Insee, janvier 2007

Naissances domiciliées

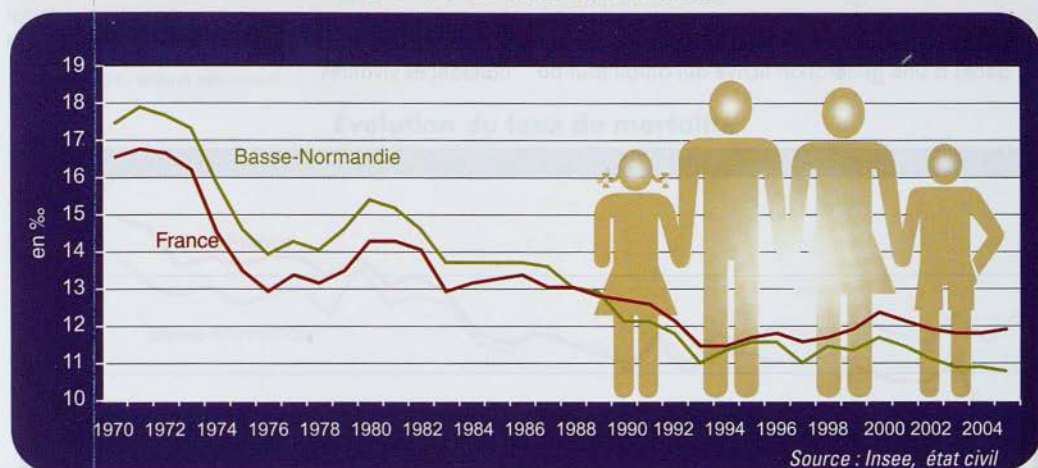
Unité : nombre

		Calvados	Manche	Orne	Basse-Normandie	France (métropole)
Naissances	2006	8 531	5 448	3 276	17 255	795 314
	2005	8 251	5 538	3 117	16 906	772 841
	2004	8 257	5 487	3 243	16 987	766 425
	2003	8 231	5 490	3 323	17 044	759 937
Taux de natalité*	2005	12,4	11,3	10,6	11,7	12,7
	2004	12,5	11,2	11,1	11,8	12,6
	2003	12,5	11,3	11,3	11,8	12,6

*pour 1 000 habitants

Source : Insee, état civil

Évolution du taux de natalité



Source : Insee, état civil

Proportion de naissances hors mariage

Unité : %

	Calvados	Manche	Orne	Basse-Normandie	France (métropole)
2006	55,0	54,4	55,3	54,9	49,5
2005	53,0	52,3	53,5	52,8	47,4
2004	52,5	51,1	51,7	51,9	46,4
2003	51,3	49,5	49,2	50,3	45,2

Source : Insee, état civil

Taux de fécondité en 2005

Unité : %

	Calvados	Manche	Orne	Basse-Normandie	France (métropole)
De 15 à 24 ans	0,32	0,36	0,38	0,35	0,31
De 25 à 34 ans	1,22	1,41	1,29	1,28	1,25
De 35 à 49 ans	0,32	0,27	0,28	0,29	0,35
Indicateur conjoncturel de fécondité	1,86	2,04	1,95	1,92	1,91

Source : Insee, état civil

3 POPULATION

Quelques définitions

Décès : ils sont comptabilisés au lieu de domicile de la personne décédée (décès domiciliés), incluent les faux morts-nés (enfants nés vivants et décédés avant leur déclaration à l'état-civil) et excluent les vrais mort-nés.

Espérance de vie à 60 ans : durée de vie moyenne à partir de 60 ans d'une génération fictive ayant atteint cet âge qui aurait tout au long du reste de son existence les conditions de mortalité par âge de plus de 60 ans de l'année étudiée.

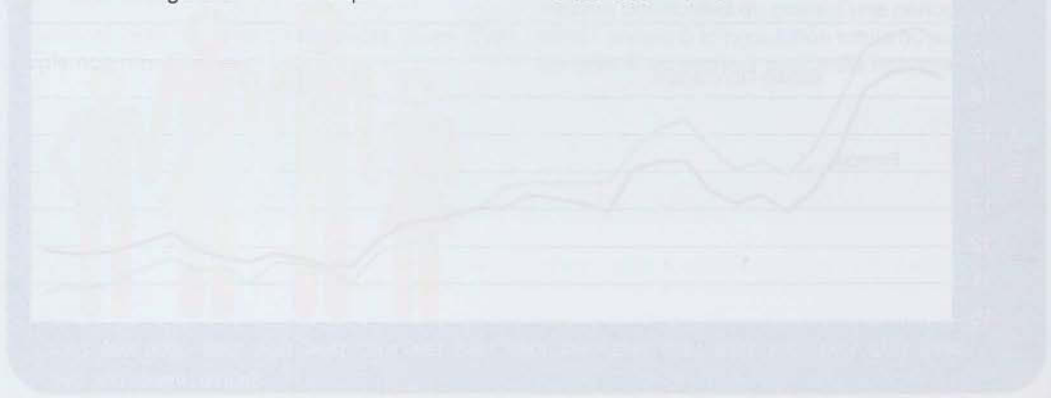
Espérance de vie à la naissance : espérance de vie à la naissance : durée de vie moyenne ou âge moyen au décès d'une génération fictive qui aurait tout au

long de son existence les conditions de mortalité par âge de l'année considérée.

Génération : dans son acception démographique, ce mot désigne l'ensemble des personnes nées la même année civile. Exemple : "la génération 1980".

Taux de mortalité : rapport entre le nombre de décès d'une période (en général l'année) et la population correspondante en milieu de période. Il dépend des conditions de santé du pays considéré, mais surtout de la structure par âge de la population.

Taux de mortalité infantile : proportion d'enfants qui meurent avant l'âge d'un an, calculé pour 1 000 naissances vivantes.



Pour en savoir plus

- 📖 Piveteau (Bruno), "Forte baisse du solde naturel" in *Bilan 2007 - L'année économique et sociale*, Insee Basse-Normandie, juin 2008
- 📖 Le Corre (Boris), "Espérance de vie - L'écart hommes-femmes se réduit moins vite en Basse-Normandie" *E pour Cent*, n° 3, Insee Basse-Normandie, décembre 2007
- 📖 Boniou (Claude), Ménard (Alain), Neelz (Stéphanie), "Une conséquence du vieillissement de la population en Basse-Normandie - Les personnes âgées dépendantes plus nombreuses en 2015" *Cent pour Cent*, n° 167, Insee Basse-Normandie, juin 2007
- 📖 Beaumel (Catherine), Vatan (Mauricette), "Statistiques d'état civil sur les décès en 2006" *Insee Résultats* n° 78, société, Insee, mars 2008
- 📖 Bouhia (Rachid), "Les personnes en couple vivent plus longtemps" *Insee Première*, n° 1155, Insee, août 2007
- 📖 Robert-Bobée (Isabelle) et Cadot (Olivier), "Mortalité aux grands âges : encore des écarts selon le diplôme et la catégorie sociale" *Insee Première*, n° 1122, Insee, février 2007

Décès domiciliés

Unité : nombre

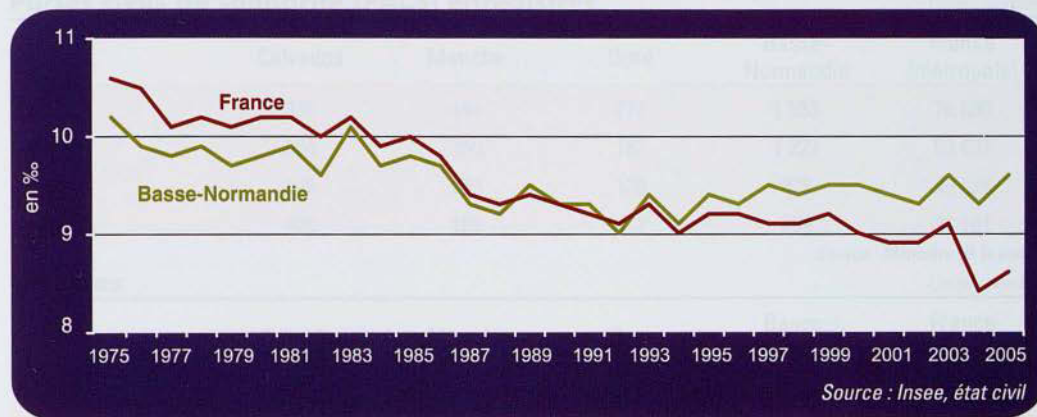
		Calvados	Manche	Orne	Basse-Normandie	France (métropole)
Décès	2006	5 631	4 802	2 966	13 399	514 644
	2005	5 845	4 961	3 042	13 848	525 680
	2004	5 577	4 890	2 900	13 367	507 644
	2003	5 706	5 033	3 134	13 873	550 350
Taux de mortalité ⁽¹⁾	2005	8,8	10,1	10,4	9,6	8,6
	2004	8,4	10,0	9,9	9,3	8,4
	2003	8,6	10,3	10,7	9,6	9,1
Taux de mortalité infantile ⁽²⁾	2005	4,2	3,6	1,6	3,5	3,5
	2004	3,1	4,4	4,0	3,7	3,8
	2003	5,3	3,1	3,3	4,3	4,0

(1) pour 1 000 habitants

(2) pour 1 000 enfants nés vivants

Source : Insee, état civil

Évolution du taux de mortalité



Source : Insee, état civil

Espérance de vie en 1990 et 2005

Unité : année

	Calvados	Manche	Orne	Basse-Normandie	France (métropole)
Espérance de vie à la naissance en 2005					
Hommes	75,9	75,9	76,0	76,0	76,8
Femmes	83,5	83,9	83,7	83,7	83,7
Espérance de vie à 60 ans en 2005					
Hommes	20,7	21,0	21,3	21,0	21,4
Femmes	26,1	26,2	26,3	26,2	26,2
Espérance de vie à la naissance en 1990					
Hommes	72,4	72,5	72,5	72,5	72,9
Femmes	81,3	80,8	80,2	80,9	81,0

Source : Insee, état civil

3 POPULATION

Définitions

Divorces : sont comptabilisés les divorces et les conversions de séparation de corps en divorces, prononcés au cours de l'année, selon le département où le jugement a été rendu. Les statistiques sont fournies par le Ministère de la justice.

Mariages : les mariages sont enregistrés dans la commune où ils sont célébrés. On parle alors de mariages enregistrés. Cette commune peut-être différente du lieu du domicile conjugal des nouveaux mariés. Si on ramène l'événement à cette commune, on parle de mariages domiciliés.

Pacs : la loi du 15 novembre 1999 a instauré le Pacte civil de solidarité (Pacs) et a ouvert celui-ci aux couples hétérosexuels ou homosexuels. Trois décrets du 21 décembre 1999 ont organisé l'enregistrement des informations relatives à la déclaration, à la modification et à la dissolution du Pacs.

Taux de nuptialité : rapport du nombre de mariages domiciliés dans l'année à la population totale au milieu de l'année. Il est exprimé pour mille habitants.



Pour en savoir plus

- Beumel (Catherine), Pla (Anne) et Vatan (Mauricette), "Statistiques d'état civil sur les mariages en 2006" *Insee Résultats*, n° 75, société, Insee, janvier 2008
- Pla (Anne), "Bilan démographique 2007 - Des naissances toujours très nombreuses" *Insee Première*, n° 1170, Insee, janvier 2008
- Carrasco (Valérie), "Le pacte civil de solidarité : une forme d'union qui se banalise" *Infostat Justice*, n° 97, Ministère de la Justice, octobre 2007
- Richet-Mastain (Lucile), "Bilan démographique 2006 : un excédent naturel record" *Insee Première* n° 1118, Insee, janvier 2007
- Vanderschelden (Mélanie), "Les ruptures d'unions : plus fréquentes, mais pas plus précoces" *Insee Première*, n° 1107, Insee, novembre 2006
- Prioux (France), "Vivre en couple, se marier, se séparer : contrastes européens" *Population et Sociétés*, n° 422, Ined, avril 2006

Mariages enregistrés

Unité : nombre

	Calvados	Manche	Orne	Basse-Normandie	France (métropole)
2006	3 180	2 433	1 418	7 031	267 260
2005	3 264	2 205	1 390	6 859	276 303
2004	3 288	2 392	1 435	7 115	271 598
2003	3 204	2 368	1 366	6 938	275 963

Source : Insee, état civil

Taux de nuptialité

Unité : ‰

	Calvados	Manche	Orne	Basse-Normandie	France (métropole)
2005	4,9	4,5	4,7	4,7	4,5
2004	5,0	4,9	4,9	4,9	4,5
2003	4,8	4,9	4,7	4,8	4,6

Source : Insee, état civil

Pactes civils de solidarité (PACS) enregistrés

Unité : nombre

	Calvados	Manche	Orne	Basse-Normandie	France (métropole)
2006	836	444	273	1 553	76 680
2005	654	390	183	1 227	59 837
2004	478	223	138	839	39 576
2003	408	189	112	709	31 161

Source : Ministère de la justice

Divorces

Unité : nombre

	Calvados	Manche	Orne	Basse-Normandie	France (métropole)
2006	1 355	704	525	2 584	135 910
2005	1 332	905	588	2 825	152 020
2004	1 264	811	492	2 567	131 335
2003	1 384	797	536	2 717	125 175

Source : Ministère de la justice

Population de 15 ans ou plus selon l'état matrimonial au 1^{er} janvier 2005

Unité : ‰

	Basse-Normandie	Province	France (métropole)
Ensemble	100,0	100,0	100,0
Célibataires	33,4	33,8	35,1
Mariés	52,1	51,4	50,4
Veufs	8,3	7,9	7,5
Divorcés	6,2	6,9	7,0

Source : Insee - enquêtes annuelles de recensement

3 POPULATION

Quelques définitions

Couple : couple de fait, légitime ou non.

Famille : partie d'un ménage comprenant au moins deux personnes et constituée, soit d'un couple de fait, et le cas échéant, de ses enfants célibataires (eux-mêmes sans enfant). Un ménage peut comporter plusieurs familles. Les membres d'un ménage n'appartenant pas à une famille sont dénommés "personnes isolées". En 1990, le concept de famille, au sens du recensement, a été modifié : la limite d'âge de 25 ans pour être enfant d'une famille étant supprimée.

Famille monoparentale : elle comprend un parent isolé et un ou plusieurs enfants célibataires n'ayant pas d'enfant.

Ménage : ensemble des occupants d'une résidence principale, qu'ils aient ou non des liens de parenté. Un ménage, au sens statistique, peut ne comprendre qu'une seule personne. Ne font pas partie des ménages les personnes vivant dans des habitations mobiles (nomades, marinières) et la population des communautés (foyers de travailleurs, maisons de retraite, résidences universitaires, maisons de détentention...).



Pour en savoir plus ...

- 📖 Massif (Jean-Benoit), "Enquêtes annuelles de recensement de 2004 à 2007 - 200 000 Bas-Normands vivent seuls" *Cent pour Cent*, n° 176, Insee Basse-Normandie, janvier 2008
- 📖 Daguet (Fabienne), "Enquêtes annuelles de recensement de 2004 à 2006 - Seul un tiers des ménages compte plus de deux personnes" *Insee Première* n° 1153, Insee, juillet 2007
- 📖 Jacquot (Alain), "Projections de ménages pour la France métropolitaine, à l'horizon 2030" *Insee Résultats* n° 60, société, Insee, février 2007
- 📖 Jacquot (Alain), "Des ménages toujours plus petits - Projections de ménages pour la France métropolitaine à l'horizon 2030" *Insee Première*, n° 1106, Insee, octobre 2006

Ménages au 1^{er} janvier 2005

Unité : nombre, %

	Basse-Normandie	Province	France (métropole)
Nombre de ménages estimés	612 200	20 944 700	25 732 300
Nombre de ménage composé de :			
1 personne	32,2	32,3	32,8
2 personnes	34,3	33,5	32,6
3 ou 4 personnes	26,9	27,7	27,8
5 personnes et plus	6,6	6,5	6,8
Ensemble	100,0	100,0	100,0
Nombre moyen de personnes par ménage	2,3	2,3	2,3

Source : Insee - enquêtes annuelles de recensement

Composition des familles en 1999

Unité : nombre

	Calvados	Manche	Orne	Basse-Normandie	France (métropole)
Ensemble des familles	177 490	135 730	81 950	395 170	16 096 780
Familles monoparentales	21 300	12 740	7 950	41 990	1 984 600
- homme actif	2 020	1 140	910	4 070	186 670
- homme inactif	980	790	530	2 300	106 030
- femme active	9 790	5 210	3 130	18 120	928 040
- femme inactif	8 510	5 600	3 380	17 500	763 860
Familles comprenant un couple	156 190	122 990	74 000	353 190	14 112 180
- homme + femme actifs	71 020	52 970	33 080	157 070	6 207 300
- homme actif + femme inactif	29 930	22 170	12 130	64 230	2 801 070
- homme inactif + femme active	10 900	7 940	5 020	23 870	941 630
- homme + femme inactifs	44 340	39 910	23 770	108 020	4 162 180

Source : Insee, recensement de la population

Familles selon le nombre d'enfants de 0 à 24 ans en 1999

Unité : nombre

	Calvados	Manche	Orne	Basse-Normandie	France (métropole)
Ensemble des familles	177 490	135 730	81 950	395 170	16 096 780
Familles ayant ... enfant de 0 à 24 ans					
0	80 240	66 590	40 780	187 620	7 492 330
1	38 020	25 840	15 940	79 790	3 615 860
2	37 700	27 650	15 920	81 270	3 255 260
3	16 330	12 200	6 770	35 300	1 267 980
4 ou plus	5 200	3 450	2 540	11 190	465 350
Nombre total d'enfants	185 400	132 730	79 300	397 430	16 034 830

Source : Insee, recensement de la population

3 POPULATION

Quelques définitions

Catégories socioprofessionnelles : la catégorie socioprofessionnelle est obtenue par regroupement de rubriques de la nomenclature "professions et catégories socioprofessionnelles - PCS".

Le tableau ci-contre propose le niveau de regroupement de "niveau 8" (dont six pour les actifs) : six groupes de personnes ayant une activité professionnelle et deux groupes sans activité professionnelle.

Les chômeurs ayant déjà occupé un emploi sont classés, selon leur dernier emploi, dans l'un des six groupes de personnes ayant une activité professionnelle ; les chômeurs n'ayant jamais travaillé et les

militaires de contingent sont classés dans le groupe des "autres personnes sans activité professionnelle". La distinction entre personnes ayant une activité professionnelle et personnes sans activité professionnelle ne coïncide donc pas tout à fait avec la distinction actifs-inactifs au sens du type d'activité.

Depuis le recensement de 1990 les militaires du contingent font partie des actifs tout en restant dans le groupe des "autres personnes sans activité professionnelle" dans la nomenclature des catégories socioprofessionnelles. Sont exclus de cette rubrique les militaires de carrière classés parmi les actifs ayant un emploi



Pour en savoir plus

- 📖 Massif (Jean-Benoît), "Les quartiers caennais à l'aune de la profession de leurs habitants" *E pour Cent*, n° 7, Insee Basse-Normandie, avril 2008
- 📖 De Palmas (Jean-Philippe), Monso (Olivier) et Murat (Fabrice), "Enquête sur la formation et la qualification professionnelle en 2003" *Insee Résultats*, n° 64 société, Insee, avril 2007
- 📖 Minni (Claude), "Structure et évolution de la population active selon l'âge" in *la société française : Données sociales* édition 2006, Insee, mai 2006

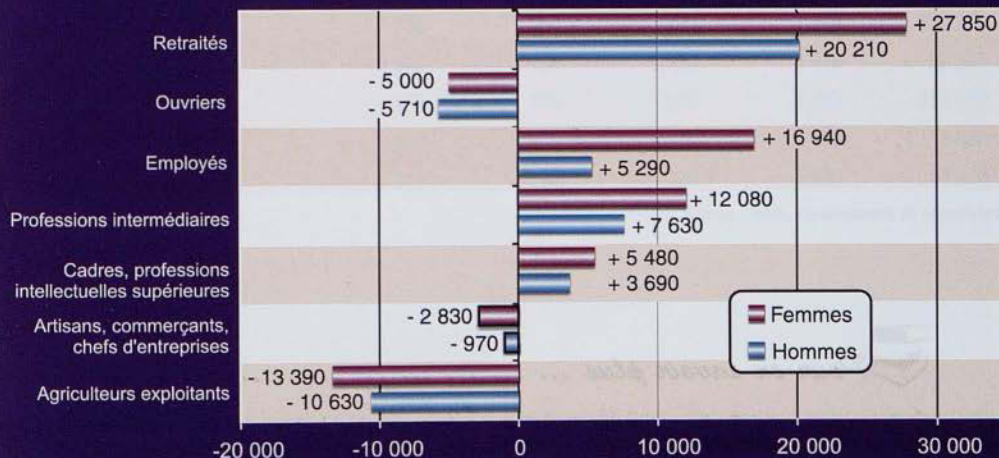
Répartition de la population totale par catégorie socioprofessionnelle en 1999

Unité : habitant

	Calvados	Manche	Orne	Basse-Normandie	France (métropole)
Agriculteurs exploitants	8 730	14 690	8 160	31 580	642 170
Artisans, commerçants, chefs d'entreprise	18 640	14 760	8 860	42 260	1 659 050
Cadres, professions intellectuelles supérieures	26 650	13 250	7 390	47 290	3 165 330
Professions intermédiaires	59 360	39 580	21 820	120 760	5 762 890
Employés	86 480	59 120	34 230	179 830	7 809 090
Ouvriers	85 180	63 710	45 410	194 300	7 061 740
Retraités	116 420	107 260	66 660	290 340	10 634 440
Autres sans activité professionnelle	247 380	169 590	100 240	517 210	21 778 990
Total	648 840	481 960	292 770	1 423 570	58 513 700

Source : Insee, recensement de la population

Variation absolue 1990-1999 de la population par sexe et catégorie socioprofessionnelle en Basse-Normandie



Source : Insee, recensements de la population

3 POPULATION

Quelques définitions

Population étrangère : la notion d'étranger est fondée sur le critère de la nationalité. Un étranger est une personne qui n'a pas la nationalité française. Les personnes nées en France de parents étrangers sont étrangères ; à leur majorité la plupart d'entre elles acquièrent la nationalité française. Parmi les étrangers se trouvant en France au moment du recensement, seuls ont été recensés ceux qui ont leur résidence permanente en France et ceux qui y travaillent ou y étudient (travailleurs permanents, stagiaires, étudiants, ainsi que leur famille le cas échéant), à l'exception des travailleurs saisonniers et des travailleurs frontaliers. En outre, n'ont pas été

recensés les étrangers membres du corps diplomatique, mais le personnel étranger (administratif, technique ou de service) des ambassades résidant de façon permanente en France l'a été. Ne sont recensés ni les touristes ni toute personne faisant en France un séjour de courte durée.

Population européenne : ressortissants des pays membres de l'Union européenne à 27 : Allemagne, Autriche, Belgique, Bulgarie, Chypre, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, Grèce, Hongrie, Irlande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République Tchèque, Roumanie, Royaume-Uni, Slovaquie, Slovénie, Suède.



Pour en savoir plus ...

- 📖 Fabre (Jérôme) et Guillerm (Marine), "Les étudiants étrangers dans l'enseignement supérieur français" Note d'information D.E.P.P., n° 07.02, Ministère de l'éducation nationale, janvier 2007
- 📖 Borrel (Catherine), "Enquêtes annuelles de recensement 2004 et 2005 - Près de 5 millions d'immigrés à la mi-2004" *Insee Première*, n° 1098, Insee, août 2006
- 📖 Simon (Patrick), Clément (Martin), "Comment décrire la diversité des origines en France ?" *Population et Sociétés*, n° 425, Ined, juillet 2006
- 📖 "Les immigrés en France" - Édition 2005 *Insee Références*, Insee, septembre 2005

Nationalités au 1^{er} janvier 2005

Unité : nombre

	Basse-Normandie	Province	France (métropole)
Ensemble	1 446 000	25 292 000	60 825 000
Français	1 422 000	23 213 000	57 324 000
Ensemble des étrangers	24 000	2 079 000	3 501 000
<i>Etrangers de l'Union Européenne à 27</i>	<i>12 000</i>	<i>831 000</i>	<i>1 249 000</i>
<i>Etrangers hors Union Européenne à 27</i>	<i>12 000</i>	<i>1 248 000</i>	<i>2 252 000</i>

Source : Insee - enquêtes annuelles de recensement

Population étrangère par tranche d'âge en 1999

Unité : nombre

Tranches d'âges	Calvados	Manche	Orne	Basse-Normandie	France (métropole)
Ensemble	10 020	4 090	6 500	20 610	3 263 180
moins de 20 ans	1 760	1 030	1 720	4 500	610 640
de 20 à 59 ans	6 550	2 420	3 900	12 880	2 116 540
60 ans et plus	1 710	640	880	3 230	536 000
Femmes	4 680	1 930	3 040	9 650	1 530 900
moins de 20 ans	890	520	850	2 260	299 970
de 20 à 59 ans	3 090	1 160	1 800	6 040	1 000 560
60 ans et plus	700	250	390	1 350	230 370
Hommes	5 340	2 160	3 470	10 970	1 732 280
moins de 20 ans	870	500	870	2 250	310 670
de 20 à 59 ans	3 460	1 270	2 110	6 830	1 115 980
60 ans et plus	1 010	390	490	1 890	305 630

Source : Insee, recensement de la population

Société, modes de vie

Conditions de vie	▲	4
Logement	▲	5
Enseignement	▲	6
Santé	▲	7
Justice	▲	8



Adresses utiles

- ✓ **Centre national de la cinématographie (CNC),**
12 rue de Lübeck
75784 Paris cedex 16. Tél : 01.44.34.34.40
www.cnc.fr
- ✓ **Conseil supérieur de la Pêche, délégation régionale Bretagne, Basse-Normandie,** 84 rue de Rennes, 35510 Cesson-Sévigné.
Tél : 02.23.45.06.06
www.csp.ecologie.gouv.fr
- ✓ **Direction régionale de la jeunesse et des sports de Basse-Normandie,**
6 avenue Maréchal Montgomery, BP 5185 14075 Caen Cedex.
Tél : 02.31.43.26.26
www.drdjs-basse-normandie.jeunesse-sports.gouv.fr
- ✓ **Direction régionale des affaires culturelles (DRAC),**
13 bis rue Saint Ouen, 14052 Caen Cedex 04. Tél : 02.31.38.39.40
www.culture.gouv.fr/culture/regions/dracs/bassnorm.htm
- ✓ **Ministère de la culture et de la communication,**
3 rue Valois, 75100 Paris
Tél : 01.40.15.80.00
www.culture.gouv.fr
- ✓ **Ministère de la jeunesse, des sports et de la vie associative,**
14 avenue Duquesne, 75350 Paris 07 SP. Tél : 01.40.56.60.00
www.sante-jeunesse-sports.gouv.fr
- ✓ **Fédération nationale des chasseurs,** 13 rue du Général Leclerc
92136 Issy Les Moulineaux cedex. Tél : 01.41.09.65.10
www.chasseurs.de.france.com

▲ Les cavaliers bas-normands dans le tiercé gagnant

En 2005, les Bas-Normands ont signé 227 500 licences sportives olympiques ou non-olympiques, soit plus de 3 % de licences supplémentaires par rapport à 2003. Cette progression du nombre de licenciés est analogue au niveau national.

En 2005, les licenciés bas-normands représentent 2,4 % des sportifs de la France métropolitaine, soit une proportion identique au poids de la région dans la population française.

Le classement régional des activités sportives les plus pratiquées est sensiblement le même qu'au niveau national : le football reste le premier sport en Basse-Normandie, suivi du tennis, comme au niveau national : 28 footballeurs et 13 tennismen sur 100 licenciés en 2005.

Le football a progressé de 3 % depuis 2003. La voile et l'équitation ont un succès plus particulier dans la région. Elles apparaissent mieux placées dans le palmarès régional que national. L'équitation se place ainsi en 3^e position des sports les plus pratiqués en club (4^e en France) et la voile à la 5^e position alors qu'elle n'apparaît qu'à la 7^e au niveau national.

Depuis 2001, le nombre de licenciés s'accroît dans les fédérations multisports affinitaires, alors qu'il se réduit dans les fédérations scolaires et universitaires.

▲ Les pêcheurs se raréfient

Entre 2003 et 2006, la fédération bas-normande de chasseurs a gagné 7 % d'adhérents. Avec près de 52 000 adhérents, soit 3,5 chasseurs pour 100 Bas-Normands, la région demeure un excellent terrain de chasse. Au niveau national le nombre d'adeptes a augmenté de 4,5 % ce qui représente en moyenne 2,2 chasseurs pour 100 habitants. Le département de l'Orne se distingue avec près de 5 chasseurs pour 100 habitants.

La pêche semble au contraire de moins en moins en vogue avec un peu plus d'un quart de pêcheurs en moins depuis 2004. L'Orne reste le département qui abrite la plus grande proportion de pratiquants même si elle a perdu 2 700 adhérents en 4 ans.

▲ Moins de succès pour le cinéma et la lecture

Entre 2004 et 2006, onze salles de cinéma ont fermé leurs portes dans la région, soit une baisse de plus de 7 %. Le 7^{ème} art n'est ainsi plus à l'affiche que dans 134 salles. Néanmoins avec 3 658 000 entrées, la baisse de fréquentation est moins sensible puisqu'elle est inférieure à 2 % par rapport à 2004. Le Calvados, enregistre la baisse de fréquentation la plus forte (- 5 %). A contrario, les salles manchoises ont accueilli plus de spectateurs (+ 6 %), grâce à l'ouverture d'un complexe cinématographique à Cherbourg - Octeville, courant 2004. Au niveau national, la fréquentation a reculé davantage qu'en Basse-Normandie (- 3,3 %).

En 2003, seul un Bas-Normand sur six s'est inscrit dans une bibliothèque municipale. Cette part continue de diminuer fortement, puisqu'en 1999 un sur quatre était inscrit.

4 CONDITIONS DE VIE

Quelques définitions

Chasse : chaque année, les chasseurs doivent valider leur permis de chasse par un timbre fiscal dont le montant est défini par chaque département. Ce permis est valable de juillet à juin. En outre, ils doivent s'acquitter d'un droit de chasser sur les territoires où ils désirent pratiquer leur loisir. C'est la redevance. Les redevances peuvent être plus nombreuses que les permis de chasse, puisqu'un chasseur peut en acheter plusieurs dans le même département.

Fédérations : constituées conformément à la loi du 1^{er} juillet 1901, elles sont des unions d'associations qui ont une administration ou une direction centrale. Elles sont donc composées de clubs mais aussi de groupements sportifs à statuts particuliers et éventuellement de licenciés à titre individuel.

Fédération olympique : fédération française affiliée à la Fédération internationale de la discipline sportive concernée reconnue par le Comité international olympique (CIO).

Licences sportives : elles regroupent les licences compétiteurs, non-compétiteurs, dirigeants, béné-

voles, arbitres, cadres.

La loi n° 2000-627 du 6 juillet 2000 rappelle la définition de la licence comme suit : "la délivrance d'une licence par une fédération sportive vaut droit à participer à son fonctionnement". Par cette définition, il faut comprendre que la licence est un acte d'adhésion d'un individu à l'activité de la fédération. Cette activité est caractérisée notamment par l'annualité de son exercice. La licence sportive répond donc à trois critères :

- une durée de validité annuelle ;
- un accès à la démocratie associative assuré par l'obtention automatique du droit de vote au sein de l'instance délibérante (AG) ;
- le paiement d'une cotisation annuelle.

Pêche : pour avoir le droit de pêcher à la ligne dans les eaux selon les critères de l'article L231/3 du code rural (c'est-à-dire : les cours d'eau, canaux, ruisseaux et plans d'eau), il faut obligatoirement adhérer à une association agréée de pêche et pisciculture qui délivre une carte. Celle-ci doit être munie du ou des timbres piscicoles.



Pour en savoir plus

📖 Bouffin (Sandrine), "Les licences et les clubs des fédérations sportives agréées" *Stat-info*, n° 07-05, Ministère de la Santé, de la Jeunesse, des Sports et de la Vie Associative, décembre 2007

📖 *Les chiffres clés de la chasse en France 2006*, Fédération Nationale des Chasseurs, 2007

📖 Muller (Lara), "La pratique sportive en France, reflet du milieu social" in *Données sociales : La société française - Édition 2006 Insee Références*, Insee, mai 2006

📖 Crosnier (Dominique), Boisson (Jean-Paul), "Une approche territoriale de l'évolution du nombre de licences et de clubs entre 1974 et 2002" *Stat-Info* n°06-04, Ministère de la Santé, de la Jeunesse, des Sports et de la Vie Associative, avril 2006

📖 Beretti (Estelle), Calatayud (Philippe), "Le budget des associations sportives" *Stat-Info* n°06-05, Ministère de la Santé, de la Jeunesse, des Sports et de la Vie Associative, avril 2006

Sportifs licenciés dans les principales fédérations françaises en 2005

Unité : licencié

	Calvados	Manche	Orne	Basse-Normandie	France (métropole)
Fédérations olympiques	84 458	65 131	31 565	181 154	6 962 520
dont					
Football	21 301	18 686	11 046	51 033	2 069 539
Tennis	11 774	7 907	4 196	23 877	1 031 541
Équitation	6 880	5 701	4 025	16 606	504 845
Judo-jujitsu et disciplines associées	7 289	3 908	2 795	13 992	536 838
Voile	6 502	6 857	0	13 359	249 188
Handball	4 327	4 624	1 550	10 501	347 879
Basket-ball	5 631	2 681	1 272	9 584	436 274
Natation	3 100	2 374	693	6 167	235 885
Tennis de table	2 680	2 005	1 394	6 079	175 666
Gymnastique	3 264	2 083	644	5 991	239 747
Athlétisme	1 691	1 773	451	3 915	158 974
Cyclisme	1 177	1 710	806	3 693	97 586
Badminton	1 691	1 029	805	3 525	107 192
Tir	1 393	672	668	2 733	127 508
Fédérations non-olympiques	21 602	16 007	8 771	46 380	2 496 495
dont					
Golf	5 181	2 782	874	8 837	362 131
Pétanque	2 105	2 680	1 975	6 760	365 609
Karaté	1 889	1 025	931	3 845	193 553
Randonnée pédestre	1 380	1 220	598	3 198	173 310
Cyclotourisme	1 089	953	961	3 003	119 261
Études et sports sous-marins	1 431	1 148	350	2 929	139 745
Rugby	1 028	766	640	2 434	236 441
Fédérations multisports affinitaires	16 424	19 341	8 854	44 619	2 229 378
Fédérations scolaires et universitaires	28 969	18 041	14 469	61 479	2 543 557

Source : Ministère de la santé, de la jeunesse, des sports et de la vie associative

Redevances de chasse et de pêche

Unité : redevance délivrée

	Calvados	Manche	Orne	Basse-Normandie	France (métropole)
Fédérations de chasseurs					
Adhérents en 2006	19 293	18 829	13 667	51 789	1 360 988
Adhérents pour 1000 habitants	29	38	47	36	22
Pêcheurs acquittant la taxe complète en 2006	6 235	8 429	6 338	21 002	955 830
Pêcheurs acquittant la taxe complète en 2005	6 622	8 571	6 729	21 922	997 347

Source : Fédération nationale des chasseurs, Conseil supérieur de la pêche

4 CONDITIONS DE VIE

Quelques définitions

Bibliothèques municipales : elles dépendent de la commune, possèdent un personnel professionnel rémunéré, des crédits d'acquisition et de fonctionnement municipaux.

Monuments historiques classés : immeubles dont la conservation présente un intérêt public du point de vue de l'histoire de l'art.

Monuments historiques inscrits : édifices qui, sans justifier de classement immédiat, présentent un intérêt suffisant pour rendre souhaitable sa préservation.

Musées de France : remplacent les musées classés et contrôlés dans les tableaux des années précédentes. Ils comprennent les musées nationaux, les musées de l'Etat dont le statut est fixé par décret et les musées précédemment contrôlés par le ministre chargé de la culture ou le ministre chargé de la recherche sous réserve des dispositions prévues par la loi. Est considéré comme musée, au sens de la loi, toute collection permanente composée de biens dont la conservation et la présentation revêtent un intérêt public et organisé en vue de la connaissance, de l'éducation et du plaisir du public.



Pour en savoir plus

📖 Cardona (Jeannine), Lacroix (Chantal), *Chiffres clés, statistiques de la Culture - Edition 2008*, Ministère de la Culture et de la Communication, 2008

📖 Donnat (Olivier), "Pratiques culturelles et usages d'internet" *Culture études 2007 - 3*, Ministère de la Culture et de la Communication, novembre 2007

📖 Dietsch (Bruno), "L'enseignement spécialisé de la musique, de la danse et de l'art dramatique en 2005-2006" *Culture chiffres 2007 - 3*, Ministère de la Culture et de la Communication, juin 2007

📖 Donnat (Olivier) et Lévy (Florence), "Approche générationnelle des pratiques culturelles et médiatiques" *Culture prospective 2007 - 3*, Ministère de la Culture et de la Communication, juin 2007

Équipement et exploitation des salles de cinéma en 2006 Unités : nombre, milliers d'euros

	Calvados	Manche	Orne	Basse-Normandie	France (métropole)
Nombre de salles de cinéma	67	48	19	134	5 364
Nombre de fauteuils	15 807	10 816	4 478	31 101	1 078 462
Nombre de spectateurs	2 224 000	1 027 000	407 000	3 658 000	188 673 000
Recettes annuelles (en milliers d'euros)	11 817	5 548	2 134	19 499	1 120 325

Source : Centre national de la cinématographie

Bibliothèques municipales en 2004

Unités : %, euro

	Basse-Normandie	Province	France (métropole)
Part des habitants inscrits dans les bibliothèques municipales	17,0	18,0	17,7
Dépenses d'acquisition des bibliothèques municipales par habitant	2,72	2,71	2,69

Source : Ministère de la culture et de la communication - Direction du livre et de la lecture

Bibliothèques municipales faisant plus de 100 000 prêts en 2003 Unités : nombre, %, euro

	Inscrits	Part de la population municipale	Prêts	Dépenses d'acquisition par habitant
Communauté d'agglomération de Caen la Mer	29 735	13,4	993 087	1,86
Cherbourg-Octeville	16 500	37,4	364 238	2,95
Flers	9 781	33,2	263 429	nd
Hérouville-Saint-Clair	6 355	26,1	193 275	nd
Communauté urbaine d'Alençon	5 566	10,6	298 157	1,78
Saint-Lô	5 260	24,4	156 411	nd
Bayeux	5 190	33,7	181 382	3,96
Lisieux	3 946	16,4	147 959	4,31
Granville	3 388	25,1	228 022	6,30
Coutances	3 200	27,9	100 400	3,48
Communauté de communes du Pays d'Argentan	nd	nd	170 283	3,45

Source : Ministère de la culture et de la communication - Direction du livre et de la lecture

Élèves inscrits dans les conservatoires ou écoles nationales en 2005-2006 Unité : nombre

	Basse-Normandie	Province	France (métropole)
Musique			
Conservatoire National	1 339	40 300	48 939
École nationale	1 209	68 051	84 622
Danse			
Conservatoire National	318	4 622	5 421
École nationale	74	8 926	11 668

Source : Ministère de la culture et de la communication - Direction des études prospectives et des statistiques

Monuments historiques et musées de France en 2006

Unité : nombre

	Calvados	Manche	Orne	Basse-Normandie	France (métropole)
Monuments historiques	931	449	407	1 787	42 644
Classés	310	163	119	592	14 308
Inscrits	621	286	288	1 195	28 336
Musées de France	23	20	7	50	1 200

Source : Ministère de la culture et de la communication - Direction des études prospectives et des statistiques

Adresses utiles



- ✓ **Direction régionale de l'Équipement (DRE) de Basse-Normandie**,
10 boulevard Vanier, BP 60040, 14006 Caen Cedex. Tél : 02.31.43.15.00
www.basse-normandie.equipement.gouv.fr
- ✓ **Cellule Économique Régional de la Construction (CRIEC) de Basse-Normandie**, 8 rue Saint-Nicolas, BP 6187, 14062 Caen Cedex 4.
Tél : 02.31.85.44.71
www.criec-basse-normandie.asso.fr
- ✓ **Ministère de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de l'aménagement du territoire**, Direction générale de l'urbanisme, de l'habitat et de la construction, Arche de la défense Paroi Sud, 92055 La défense cedex
Tél : 01.40.81.21.27
www.developpement-durable.gouv.fr

Au 31 mars 2005, la Basse-Normandie regroupe 786 000 logements, soit 7,5 % de plus qu'en 1999.

► Une majorité de résidences principales et de propriétaires

Cette progression est due pour une grande partie à l'essor du parc de résidences principales, qui représentent 80 % du parc immobilier bas-normand. Les résidences secondaires représentent, quant à elles, 15 % des logements bas-normands (soit un logement sur six). Ce constat confirme le caractère attractif de la région puisque cette proportion est de 9 % pour la France métropolitaine.

La tension sur le parc des logements s'accroît légèrement : la part de logements vacants passe de 5,5 % en 1999 à 5,3 % en 2005.

Plus de la moitié des ménages (58 %) sont propriétaires de leurs résidences principales en 2005. Le taux d'accès à la propriété a ainsi augmenté de 4 % depuis 1999. Les aides financières proposées par l'État, comme le prêt à taux zéro ou la baisse du taux d'intérêt, favorisent cette progression.

► Un intérêt grandissant pour les pavillons

Depuis 1990, il s'est construit en Basse-Normandie trois fois plus de pavillons que d'appartements. Cela renforce la suprématie des maisons individuelles dans la région. En 1999, 70 % des résidences principales sont des pavillons contre 55 % en France métropolitaine.

L'essor des constructions pavillonnaires concerne aussi les logements sociaux locatifs. Plus du tiers de ces logements sont des habitats individuels. La Basse-Normandie est d'ailleurs l'une des seules régions françaises où la proportion de pavillons au sein des logements sociaux dépasse 30 %.

L'État encourage le développement de l'habitat individuel par ses subventions accordées aux futurs propriétaires (prêt à taux zéro) ou bien aux logements locatifs sociaux (PLUS, PLAI).

► Peu de logements sociaux vacants

Au 1^{er} janvier 2006, 107 000 logements sociaux sont réservés à la location en Basse-Normandie. Le nombre de logements libres y est restreint puisque seulement 2,5 % d'entre eux sont vacants. Ces logements, qui ont la particularité d'être plus abordables, sont souvent prisés, notamment par les chômeurs, les étudiants et les jeunes actifs. Le taux de vacance est le plus faible dans le Calvados (1,3 %) et le plus élevé dans l'Orne (4,9 %).

Près de 13 % des ménages habitant le parc locatif social ont déménagé en 2005. Ce taux est supérieur de trois points à la moyenne nationale.

► Une construction importante de nouveaux logements collectifs dans le Calvados

Les logements neufs bas-normands représentent 2,2 % de l'ensemble des constructions en France métropolitaine. Ainsi, 2300 logements neufs ont été vendus en 2006 dont 85 % dans des immeubles collectifs. Ils se concentrent majoritairement (75 %) dans le Calvados.

Quelques définitions

Logement : local séparé et indépendant utilisé pour l'habitation.

Logement occasionnel : logement utilisé une partie de l'année pour des raisons professionnelles. Les personnes qui s'y trouvent, le cas échéant, au moment du recensement, sont recensées dans leur résidence principale.

Logement vacant : logement disponible pour la vente ou pour la location, logement neuf achevé mais non encore occupé à la date du recensement ou de l'enquête.

Mobilité : elle est mesurée par le nombre des emménagements autres que ceux liés à une première mise en location.

Parc locatif social : logements construits ou gérés par des organismes HLM (offices publics, société anonyme, société d'économie mixte de construction, ...) à l'exclusion des logements-foyers, résidences universitaires ...

Résidence principale : logement habité de façon permanente par un ménage.

Résidence secondaire : logement utilisé pour les week-ends, les loisirs ou les vacances. Sont également classés en résidences secondaires, les logements meublés loués (ou à louer) pour des séjours touristiques.

Taux de mobilité : part des logements, en service depuis au moins un an, qui ont fait l'objet d'un emménagement au cours de l'enquête.

Taux de vacance : nombre de logements vacants dans le parc HLM au 1^{er} janvier rapporté au nombre total de logements au 1^{er} janvier.

Vacance : on appelle logement vacant un logement pour lequel il n'existe pas de contrat de location en cours de validité ou prenant effet au 1^{er} janvier de l'année de l'enquête (hors logements en travaux, démolition ou mis en vente).



Pour en savoir plus

♦ Gautié (Isabelle), Fuentes (Bastien), "Le parc locatif social en Basse-Normandie au 1^{er} janvier 2006 : un parc en renouvellement" *Chiffres & analyses*, Direction Régionale de l'Équipement de Basse-Normandie, janvier 2007

♦ Even (Karl), Rakotomalala (Josée) et Robert (Annelise), "Logement social : des locataires plus âgés et plus modestes" *SESP, en bref*, n° 23, Ministère de l'Écologie, de l'Énergie, du Développement durable et de l'Aménagement du Territoire, décembre 2007

♦ Belkacem (Christelle), Gilles (Catherine) et Trigano (Lauren), "Vacance et mobilité dans le parc locatif social" *SESP en bref*, n° 11, Ministère de l'Écologie, de l'Énergie, du Développement durable et de l'Aménagement du Territoire, août 2007

♦ "Le parc locatif social au 1^{er} janvier 2006" *SESP Infos rapides*, n° 382, Ministère de l'Écologie, de l'Énergie, du Développement durable et de l'Aménagement du Territoire, juillet 2007

♦ Beauvois (Martine), "Prix des logements anciens - La hausse reste vive en 2005" *Insee Première*, n° 1082, Insee, juin 2006

Parc des logements

Unité : logement

	Basse-Normandie		Province		France (métropole)	
	1999	2005	1999	2005	1999	2005
Ensemble	730 554	786 143	23 619 357	25 427 937	28 702 012	30 689 161
Part en % des résidences principales	78,3	77,9	81,7	82	83,0	84
Part en % des résidences secondaires (*)	16,2	16,8	11,6	12	10,1	10
Part en % des logements vacants	5,5	5,3	6,7	6,1	6,9	6,2

(*) y compris les logements occasionnels

Source : Insee, enquête annuelle de recensement 2004, recensement de la population de 1999

Parc des logements en 1999 par département

Unité : logement

	Calvados	Manche	Orne	Basse-Normandie	France (métropole)
Ensemble	338 956	245 467	146 131	730 554	28 702 012
Résidences principales	258 513	194 795	118 711	572 019	23 810 161
<i>dont maisons individuelles (ou fermes)</i>	<i>164 040</i>	<i>152 020</i>	<i>91 693</i>	407 753	<i>13 308 404</i>
Résidences secondaires	62 644	33 756	16 585	112 985	2 641 757
Logements occasionnels	2 291	2 005	1 255	5 551	260 336
Logements vacants	15 508	14 911	9 580	39 999	1 989 758

Source : Insee, recensement de la population de 1999

Parc locatif social au 1^{er} janvier 2006

Unité : logement

	Calvados	Manche	Orne	Basse-Normandie	France (métropole)
Nombre de logements locatifs sociaux	50 626	35 122	21 505	107 253	4 146 224
Collectif	33 358	21 000	15 647	70 005	3 571 907
1 pièce	2 206	584	1 141	3 931	231 850
2 pièces	6 701	4 376	3 802	14 879	710 024
3 pièces	13 171	8 255	5 989	27 415	1 360 380
4 pièces	8 863	5 320	3 830	18 013	995 511
5 pièces ou +	2 417	2 465	885	5 767	274 142
Individuel	17 268	14 122	5 858	37 248	574 317
1 pièce	67	10	62	139	7 020
2 pièces	1 164	948	382	2 494	52 088
3 pièces	4 762	4 342	1 634	10 738	146 628
4 pièces	8 577	6 218	2 832	17 627	246 792
5 pièces ou +	2 698	2 604	948	6 250	121 789
Taux de mobilité (en %)	11,4	11,8	17,8	12,8	9,6
Taux de vacance (en %)	1,3	2,7	4,9	2,5	2,4

Source : Ministère des transports, de l'équipement, du tourisme et de la mer, enquête annuelle sur le parc locatif social

5 LOGEMENT

Quelques définitions

Locataire : ce statut concerne les locations de logements loués vides ou meublés, ainsi que les locations de chambres d'hôtels quand il s'agit de la résidence principale de l'individu ou du ménage.

Logé gratuitement : les personnes logées gratuitement ne sont pas propriétaires et ne paient pas de loyer (elles peuvent néanmoins payer des charges). Parmi les occupants à titre gratuit, figurent en parti-


culier, les ménages logés par un employeur, mais également les usufruitiers.


Logement surpeuplé : On considère comme surpeuplé un logement qui compte plus d'une personne par pièce (hors cuisine, salle de bain, WC, couloirs, pièces à usage professionnel, etc).


Propriétaire : ce statut inclut les différentes formes d'accession à la propriété.




Pour en savoir plus... ..

 Cador (Trinidad), KuliniczLes (Karl), *Les besoins en logement temporaire des jeunes actifs*, Direction Régionale de l'Équipement de Basse-Normandie, septembre 2007

 Castéran (Bénédicte), Ricroch (Layla), "Les logements en 2006 : le confort s'améliore mais pas pour tous" *Insee Première*, n° 1202, Insee, juillet 2008

 Christel (Virginie), Even (Karl), "Les dépenses de logement en 2005 et 2006 : des rythmes de croissance jamais atteints" *SESP en bref*, n° 19, Ministère de l'Écologie, de l'Énergie, du Développement durable et de l'Aménagement du Territoire, juillet 2007

 Jacquot (Alain), "Cinquante ans d'évolution des conditions de logement des ménages" in *Données sociales : La société française - Édition 2006*, Insee Références, Insee, mai 2006

Statut d'occupation des résidences principales

Unité : %

	Basse-Normandie		Province		France (métropole)	
	1999	2005	1999	2005	1999	2005
Propriétaire	55,7	58,0	57,0	59,3	54,7	57,0
Locataire ou sous-locataire	40,8	39,8	38,0	38,0	41,0	40,0
Logé gratuitement	3,5	2,2	5,0	2,7	4,3	3,0
Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : Insee, recensement de la population 1999, enquête annuelle de recensement 2004

Taille et peuplement des résidences principales

Unité : %

	Basse-Normandie		Province		France (métropole)	
	1999	2005	1999	2005	1999	2005
Nombre moyen de pièces	4,0	4,2	4,0	4,1	3,9	4,0
Nombre moyen de personnes	2,4	2,3	2,4	2,3	2,4	2,3
Nombre moyen de personnes par pièce	0,6	0,5	0,6	0,6	0,6	0,6

Source : Insee, recensement de la population 1999, enquête annuelle de recensement 2004

Statut d'occupation en 1999 par département

Unité : nombre

	Calvados	Manche	Orne	Basse-Normandie	France (métropole)
Propriétaire	136 192	112 612	69 911	318 715	13 034 632
Locataire ou sous-locataire	113 251	75 660	44 730	233 641	9 685 760
Logé gratuitement	9 070	6 523	4 070	19 663	1 089 769
Ensemble	258 513	194 795	118 711	572 019	23 810 161

Source : Insee, recensement de la population 1999

Nombre moyen de personnes par logement

Unité : nombre

	Calvados	Manche	Orne	Basse-Normandie	France (métropole)
1999	2,4	2,4	2,4	2,4	2,4
1990	2,7	2,6	2,6	2,6	2,6
1982	2,8	2,8	2,8	2,8	2,7

Source : Insee, recensements de la population 1999

5 LOGEMENT

Définitions

ANAH : l'ANAH (Agence Nationale pour l'Amélioration de l'Habitat) attribue des subventions aux propriétaires qui réalisent des travaux d'amélioration dans leur logement (amélioration de la sécurité, de la salubrité, économies d'énergie et l'isolation acoustique,...). Ces aides sont accordées pour des logements achevés depuis plus de 15 ans. Après les travaux, le propriétaire s'engage à louer le logement pour une durée minimum de 10 ans.

L'enquête sur la Commercialisation des Logements Neufs (E.C.L.N) : elle est effectuée auprès des promoteurs immobiliers, professionnels ou occasionnels, publics et privés. Les programmes de cinq logements et plus destinés à la vente aux particuliers sont retenus pour l'enquête, à l'exclusion de tout programme de réhabilitation ou de rénovation.

Les programmes à enquêter sont issus du fichier des permis de construire (SITADEL). L'échantillon est complété chaque trimestre par les nouveaux permis de construire autorisés .

L'évolution de la commercialisation est suivie à partir de trois renseignements principaux :

- le nombre de logements mis en vente au cours du trimestre ;
- le nombre de logements vendus durant le trimestre ;
- le stock disponible à la fin du trimestre enquêté.

PALULOS : prime à l'amélioration des logements à usage locatif et à occupation sociale ; elle est attribuée aux organismes locatifs sociaux pour les travaux d'amélioration (mise aux normes minimales d'habitabilité, économie d'énergie,...).

PLAI : prêt locatif aidé d'intégration, il remplace le PLATS (Prêt locatif aidé très social).

PLS : Prêt locatif social pour des ménages dont les ressources ne dépassent pas certains plafonds.

PLUS : prêt locatif à usage social. Remplace le PLA (prêt locatif aidé) et favorise l'accès aux logements sociaux à un plus grand nombre de salariés.

Prêt à taux zéro : prêt à taux zéro du "Ministère du logement". Avance remboursable sans intérêt, qui est distribuée par la majorité des banques ou établissements de crédit sous condition de ressources. Ce prêt est destiné à faciliter l'accès à la propriété des personnes qui acquièrent un logement en vue de l'occuper à titre de résidence principale.

Prêt social location-accession : Nouveau dispositif d'accès à la propriété mis en place par les pouvoirs publics en 2004. Il s'adresse à des ménages sous plafonds de ressources qui achètent leur logement neuf situé dans une opération agréée par l'Etat pour être éligible aux financements PSLA.



Pour en savoir plus

Albrand (Sandrine), Fuentes (Bastien), "Le logement en Basse-Normandie - Un record pour les mises en chantier" *Chiffres & analyses*, Direction Régionale de l'Équipement de Basse-Normandie, janvier 2008

"Commercialisation des logements neufs au 4^e trimestre 2007 - En 2007, les ventes ont atteint un niveau record" *SESP Infos rapides*, n° 420, Ministère de l'Écologie, de l'Énergie, du Développement durable et de l'Aménagement du Territoire, février 2008

Even (Karl) et Rakotomalala (Josée), "Le nouveau prêt à 0 % gagne un nouveau public et le centre-ville" *SESP en bref*, n° 21, Ministère de l'Écologie, de l'Énergie, du Développement durable et de l'Aménagement du Territoire, octobre 2007

Gilli (Frédéric), "Vingt ans de dépenses publiques de logement" in *Données sociales : La société française* - Édition 2006, Insee Références, Insee, mai 2006

Nombre de logements locatifs sociaux financés en 2006

Unité : logement

	Calvados	Manche	Orne	Basse-Normandie	France (métropole)
Logements locatifs sociaux					
PLUS	683	237	156	1 076	50 355
PLUS - Construction - Démolition	39	0	0	39	747
PLAI	71	33	68	172	7 672
PLS	338	176	442	956	33 098
Logements réhabilités					
PALULOS - Réhabilitation	872	527	339	1 738	47 880
PALULOS - Communale	14	0	3	17	nc
ANAH - Propriétaires occupants	603	631	426	1 660	53 448
ANAH - Propriétaires bailleurs	863	465	189	1 517	60 156
Accession à la propriété					
Prêt à taux zéro	2 439	2 120	1 085	5 644	237 926
Prêt social location accession	89	85	0	174	1 476

Source : Direction régionale de l'Équipement

Financement des logements aidés par l'État en 2006

Unité : millier d'euros

	Calvados	Manche	Orne	Basse-Normandie	France (métropole)
Logements locatifs sociaux					
PLUS	1 570	555	299	2 424	133 926
PLUS - Construction - Démolition	90	0	0	90	2 369
PLAI	687	351	499	1 537	81 578
Logements réhabilités					
PALULOS	532	266	482	1 280	45 790
ANAH - Propriétaires occupants	1 436	1 955	1 237	4 628	134 241
ANAH - Propriétaires bailleurs	2 802	3 287	1 327	7 416	299 825
Accession à la propriété					
Prêt à taux zéro	37 200	33 900	16 500	87 600	3 656 200

Source : Direction régionale de l'Équipement

Commercialisation des logements neufs en 2007

Unité : logement

	Calvados	Manche	Orne	Basse-Normandie	France (métropole)
Logements mis en vente					
Logements individuels	467	105	50	622	19 575
Logements collectifs	1 889	476	286	2 651	128 677
Logements vendus					
Logements individuels	218	67	69	354	16 636
Prix moyen (en euro)	224 800	160 000	138 700	195 900	244 800
Logements collectifs	1 235	459	227	1 921	110 784
Prix moyen (en euro/m ²)	3 086	2 604	2 497	2 901	3 279

Source : Direction régionale de l'Équipement, enquête sur la Commercialisation des Logements neufs

Adresses utiles

- ✓ **Rectorat de l'académie de Caen, service statistique,**
168, rue Caponière, BP 6184, 14061 Caen Cedex.
Tél : 02.31.30.15.00
www.ac-caen.fr
- ✓ **Université de Caen Basse-Normandie,**
Esplanade de la paix, BP 5186, 14032 Caen Cedex.
Tél : 02.31.56.55.00
www.unicaen.fr
- ✓ **ERREFOM (Espace Régional de Ressources sur l'Emploi Formation et les Métiers)** Unicité Bât A10, rue Alfred Kastler 14052 Caen Cedex 4.
Tél : 02.31.46.91.10
www.espace-regional.info
- ✓ **PRISME (Plate forme régionale d'information et d'orientation sur les métiers et les formations)** Unicité Bât A10, rue Alfred Kastler 14052 Caen Cedex 4. Tél : 02.31.95.52.00
www.espace-regional.info
- ✓ **Ministère de l'éducation nationale,**
110, rue de Grenelle
75357 Paris 07 SP. Tél : 01.55.55.10.10
www.education.gouv.fr

À la rentrée 2006, l'enseignement du premier degré scolarise 149 740 élèves. Cette baisse de 670 élèves par rapport à 2005 replace l'académie bas-normande à son niveau le plus bas de 2003. L'érosion semble désormais inexorable, corrélée avec la baisse démographique. D'ailleurs il n'est prévu que 148 000 élèves à la rentrée 2009.

Les effectifs du préélémentaire ont baissé de 970 élèves en 2006. La moindre scolarisation des enfants de deux ans explique seulement un tiers de cette réduction. Les enfants de 3 à 6 ans sont moins nombreux en raison de la faible démographie des années 70 et 80 qui a conduit à la baisse du nombre de couples bas-normands en âge d'avoir des enfants. La part du privé reste stable dans le préélémentaire (16 %), l'élémentaire (19 %) et le second degré (23 %).

► La baisse des effectifs dans les collèges se ralentit

Avec 122 550 élèves scolarisés, les effectifs des collèges et lycées se sont réduits de 1 400 unités par rapport à 2005. En 2007, la baisse devrait être du même ordre avant de se réduire progressivement à 1 100 en 2008, 500 en 2009 et moins de 400 en 2010. En 2006, à peine un tiers de la baisse affecte les collèges soit un poids beaucoup plus faible que les quatre-cinquièmes qu'elle représentait au début des années 2000. Ces réductions d'effectifs devraient se concentrer dorénavant sur les lycées.

Avec moins de 37 500 étudiants en 2006, le nombre d'inscrits dans l'enseignement supérieur recule légèrement en Basse-Normandie. La hausse du taux de réussite au baccalauréat compense pourtant la légère baisse du nombre d'élèves en terminale alors que le taux de poursuite d'étude reste constant : 98 % pour les bacheliers généraux, 84 % pour les bacheliers technologiques et 26 % pour les bacheliers professionnels.

À la rentrée 2006, l'Université a perdu 190 étudiants mais les filières connaissent des sorts différents : la filière lettres perd 340 étudiants tandis que médecine et pharmacie en gagnent plus de 110. Les Instituts Universitaires de Technologie (IUT) accroissent leurs effectifs de près de 3 %, les Sections de Techniciens Supérieurs (STS) et les classes préparatoires aux grandes écoles (CPGE) se contentent d'une augmentation plus modeste. Dans les Instituts Universitaires de Formation des Maîtres (IUFM) les effectifs baissent de nouveau.

► Une meilleure réussite au BAC et au BTS

Plus de 14 000 candidats se sont présentés à la session 2006 du baccalauréat dans l'Académie et près de 12 000 ont été admis. Ce taux de réussite (83,6 %) a fortement progressé et reste supérieur de plus d'un point à celui de la France. La réussite bas-normande au bac général reste toutefois inférieure de plus d'un point au taux national. Les bons résultats du bac S (88,2 % d'admis) sont inférieurs d'un point au taux national et ceux du bac ES de plus de deux points.

Les taux de réussite dans les séries technologiques et professionnelles sont en revanche et comme habituellement supérieurs à la moyenne nationale, notamment pour la série STT dont le taux de réussite est supérieur de quatre points à celui obtenu en moyenne en France.

Les candidats au brevet de technicien supérieur (BTS) de la région ont également été très performants. Le taux de réussite se maintient à 70 % soit quatre points de mieux que le taux national.

À la rentrée 2005, le nombre d'apprentis a augmenté de 7 % dans la région contre seulement 2,5 % en France. La région se caractérise par une forte proportion d'apprentis formés dans les domaines agricoles.

Quelques définitions

Adaptation Insertion Scolaire (AIS) : cet enseignement regroupe les effectifs scolarisés dans les classes d'initiation (élèves de nationalité étrangère non francophones), d'adaptation (enfants qui, pour des raisons diverses, rencontrent des difficultés au niveau de l'enseignement élémentaire) et d'intégration scolaires (CLIS) (élèves présentant un handicap physique, sensoriel ou mental, mais pouvant tirer profit d'une scolarité adaptée).







EREA : établissement régional d'enseignement adapté ; conçu pour accueillir des élèves handicapés.

Premier degré : Enseignement scolaire regroupant l'enseignement préélémentaire, avant le cours préparatoire (CP), et l'enseignement élémentaire, et dispensé dans les écoles maternelles et élémentaires.

Second degré : Enseignement secondaire, faisant suite à l'enseignement préélémentaire et élémentaire (premier degré), et dispensé dans les collèges (premier cycle) et les lycées (second cycle).



Pour en savoir plus

-  Aubey (Sylvie), "La baisse des effectifs continue mais les résultats s'améliorent" in *Bilan 2007 - L'année économique et sociale*, Insee Basse-Normandie, juin 2008
-  *Atlas de la formation initiale 2007 - 2008*, Rectorat de l'académie de Caen, mars 2008
-  De Monredon (Séverine), "Les élèves du premier degré à la rentrée 2007 dans les écoles publiques et privées" *Note d'information D.E.P.P. n°08.01*, Ministère de l'éducation nationale, janvier 2008
-  Jaspas (Marie-Laurence), "Les élèves du second degré à la rentrée 2007 dans les établissements publics ou privés" *Note d'information D.E.P.P. n°08.02*, Ministère de l'éducation nationale, janvier 2008
-  "Population scolaire et universitaire par âge" in *Le système éducatif - Repères et référence statistiques* Ministère de l'éducation nationale, août 2007
-  Espagnol (Philippe) et Prouchandy (Patricia), "La scolarisation des enfants et adolescents handicapés" *Note d'information D.E.P.P. n° 07.23*, Ministère de l'éducation nationale, mai 2007

Effectifs de l'enseignement du premier degré année scolaire 2006-2007

Unité : élève

	Calvados	Manche	Orne	Basse-Normandie	France (métropole)
Ensemble	70 499	50 146	29 095	149 740	6 373 137
Enseignement public	60 535	40 631	23 218	124 384	5 494 341
Préélémentaire	23 753	16 000	9 141	48 894	2 165 459
Elémentaire	36 261	24 153	13 793	74 207	3 286 798
Adaptation Insertion Scolaire (AIS)	521	478	284	1 283	42 084
Enseignement privé	9 964	9 515	5 877	25 356	878 796
Préélémentaire	3 440	3 297	2 044	8 781	313 649
Elémentaire	6 498	6 218	3 825	16 541	561 911
Adaptation Insertion Scolaire (AIS)	26	0	8	34	3 236

Source : Ministère de l'Éducation nationale

Effectifs de l'enseignement du second degré année scolaire 2006-2007

Unité : élève

	Calvados	Manche	Orne	Basse-Normandie	France (métropole)
Ensemble	58 280	41 135	23 135	122 550	5 188 121
Enseignement public	45 251	31 671	17 721	94 643	4 082 567
<i>dont EREA</i>	125	124	154	403	10 676
Premier cycle	25 900	17 954	10 128	53 982	2 321 957
Second cycle général et technologique	12 658	8 488	4 312	25 458	1 133 854
Second cycle professionnel	5 689	4 254	2 595	12 538	530 341
Enseignement adapté	1 004	975	686	2 665	96 415
Enseignement privé	13 029	9 464	5 414	27 907	1 105 554
Premier cycle	7 115	6 136	3 439	16 690	646 106
Second cycle général et technologique	3 472	2 202	1 234	6 908	304 243
Second cycle professionnel	2 396	1 126	741	4 263	151 235
Enseignement adapté	46	0	0	46	3 970

Source : Ministère de l'Éducation nationale

6 ENSEIGNEMENT

Quelques définitions

Enseignants des établissements de formation : ensemble des enseignants formateurs et élèves enseignants.

Enseignants du premier degré : ces données résultent de l'exploitation du fichier de paye des trésoriers-payeurs généraux. Elles concernent les enseignants du public. Il s'agit du personnel enseignant en activité, rémunéré par le Ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche, au 1^{er} janvier de chaque année. Ne sont pas compris les personnels hors poste (détachement, disponibilité, congé de longue durée, congé parental, congé mobilité).

Enseignants du second degré : sont recensés tous les enseignants à temps complet ou à temps partiel en activité au cours de l'année scolaire pour l'année entière dans un établissement public du se-

cond degré pour exercer une activité de formation initiale. Ils sont dénombrés au 31 janvier de chaque année. Les auxiliaires ou titulaires assurant des remplacements de courte durée ne sont pas pris en compte. Sont également exclus les enseignants en détachement, disponibilité, mis à disposition du supérieur, etc.

Enseignants du supérieur : enseignant qui exerce sa fonction dans un établissement du supérieur (professeur, maître de conférence, assistant titulaire, attaché temporaire d'enseignement et de recherche).

Lycées professionnels (LP) : il s'agit des lycées professionnels pour le public et des lycées professionnels et écoles techniques professionnelles (ETP) pour le privé.

PEGC : professeur d'enseignement général de collège.



Pour en savoir plus

- 📖 Rousseau (Bernadette), "Les instituts universitaires de formation des maîtres quinze ans après leur généralisation" Note d'information D.E.P.P. n° 07.38, Ministère de l'éducation nationale, novembre 2007
- 📖 "Éducation nationale : les personnels des secteurs public et privé sous contrat" in *Le système éducatif - Repères et référence statistiques*, Ministère de l'éducation nationale, août 2007
- 📖 Bideault (Marc) et Rossi (Pasquin), "Les personnels de l'enseignement supérieur - 2005-2006" Note d'information D.E.P.P. n° 07.03, Ministère de l'éducation nationale, janvier 2007
- 📖 Malègue (Claude), "Les personnels de l'Éducation nationale au 31 janvier 2006" Note d'information D.E.P.P. n° 07.04, Ministère de l'éducation nationale, février 2007
- 📖 Prouteau (Danielle) et Rousseau (Bernadette), "Les IUFM 2005-2006" Note d'information D.E.P.P. n° 07.07, Ministère de l'éducation nationale, février 2007
- 📖 Thauvel-Richard (Michèle) et Thomas (Fanny), "Typologie des collèges publics" in *Données sociales : La société française - Édition 2006*, Insee Références, Insee, mai 2006

Établissements scolaires du premier degré - Année scolaire 2006-2007

	Calvados	Manche	Orne	Basse-Normandie	France (métropole)
Ensemble	632	463	260	1 355	54 375
Enseignement public	587	405	223	1 215	49 077
Préélémentaire	208	101	42	351	16 833
Elémentaire et spécialisé	379	304	181	864	32 244
Enseignement privé	45	58	37	140	5 298
Préélémentaire	0	3	1	4	151
Elémentaire et spécialisé	45	55	36	136	5 147

Source : Ministère de l'Éducation nationale

Établissements scolaires du second degré - Année scolaire 2006-2007

	Calvados	Manche	Orne	Basse-Normandie	France (métropole)
Ensemble	139	113	73	325	11 082
Enseignement public	93	79	48	220	7 642
Collèges	64	56	31	151	5 053
Lycées professionnels	8	9	7	24	1 010
Lycées	20	13	9	42	1 499
EREA	1	1	1	3	80
Enseignement privé	46	34	25	105	3 440
Collèges	20	20	15	55	1 750
Lycées professionnels	13	7	3	23	637
Lycées	13	7	7	27	1 053

Source : Ministère de l'Éducation nationale

Personnel de l'enseignement public au 31 décembre 2006

Unité : enseignant

	Calvados	Manche	Orne	Basse-Normandie	France (métropole)
Ensemble	11 016	6 908	4 199	22 123	943 641
Enseignants du public (hors CNED et stagiaires ENS)	9 256	5 588	3 290	18 134	801 561
Enseignants du premier degré	3 382	2 302	1 346	7 030	307 137
Professeurs des écoles	3 108	2 112	1 251	6 471	278 545
Instituteurs	272	190	93	555	28 377
Autres titulaires et non titulaires	2	0	2	4	215
Enseignants du second degré	4 411	3 065	1 829	9 305	393 759
Agrégés et chaires supérieures	537	251	136	924	49 834
Certifiés et assimilés	2 792	1 967	1 113	5 872	247 383
Professeurs de Lycée Professionnel	686	528	350	1 564	61 040
PEGC et autres titulaires	0	0	0	0	0
Non titulaires	116	91	87	294	13 084
Enseignants du supérieur	1 261	111	61	1 433	76 788
Stagiaires IUFM	202	110	54	366	23 877
Enseignants du privé	1 760	1 320	909	3 989	142 080
Enseignants du premier degré	520	491	339	1 350	45 146
Enseignants du second degré	1 240	829	570	2 639	96 934

Source : Ministère de l'Éducation nationale

6 ENSEIGNEMENT

Quelques définitions

Autres établissements de l'enseignement supérieur : universités privées, écoles d'architecture, écoles littéraires et de journalisme, écoles vétérinaires, écoles artistiques et culturelles, écoles juridiques et administratives et autres de spécialités diverses.

Classes préparatoires aux grandes écoles (CPGE) : les classes préparatoires aux grandes écoles comprennent essentiellement les préparations scientifiques : mathématiques, physique, chimie, biologie, hautes études commerciales non compris ESCAE, préparations littéraires (préparations à l'entrée dans les écoles normales supérieures section Lettres).

Écoles paramédicales et sociales : uniquement celles qui recrutent au niveau du bac et au-delà. Les effectifs pour l'année 2004-2005 ont été estimés.

Enseignement supérieur : il s'agit des effectifs en université et hors université de l'enseignement public et privé.

Étudiants des universités : un étudiant prenant plusieurs inscriptions dans la même université n'est compté qu'une seule fois dans la discipline et le cycle correspondant à son activité dominante. Sous la rubrique "sciences et sciences techniques", il faut inclure les mathématiques et les sciences sociales.

Institut universitaire de formation des maîtres (IUFM) : rassemble les futurs enseignants du premier degré et du second degré général, technologique et professionnel en formation de longue durée.

IUT : instituts universitaires de technologie, rattachés aux universités, créés en 1965.

Pluri lettres - langues - Sciences humaines - Sciences : les disciplines pluridisciplinaires ont été créées à cause des nouvelles formations licence - master - doctorat (LMD).



Pour en savoir plus

- 📖 Lacuve Jean-Luc, "Un millier d'étudiants en moins en 2007" in *Bilan 2007 - L'année économique et sociale*, Insee Basse-Normandie, juin 2008
- 📖 Fabre (Jérôme), "Les effectifs d'étudiants dans le supérieur en 2006" *Note d'information D.E.P.P. n° 07.48*, Ministère de l'éducation nationale, décembre 2007
- 📖 Pons (Adrien), "Les étudiants en classe préparatoire aux grandes écoles – 2006-2007" *Note d'information D.E.P.P. n° 07.37*, Ministère de l'éducation nationale, octobre 2007
- 📖 Lemaire (Sylvie), Guyon (Véronique) et Murat (Fabrice), "Un élève sur deux entré en 6^e en 1995 fait des études 10 ans plus tard" *Insee Première, n° 1158*, Insee, septembre 2007
- 📖 "Population scolaire et universitaire par âge" in *Le système éducatif - Repères et référence statistiques*, Ministère de l'éducation nationale, août 2007
- 📖 *Atlas régional : les effectifs d'étudiants 2005 - 2006*, Ministère de l'éducation nationale, édition 2006

Effectifs de l'enseignement supérieur Année universitaire 2006-2007

Unité : étudiant

	Basse-Normandie	France (métropole)
Ensemble	37 442	2 217 819
Universités (yc Instituts Nationaux Polytechniques et Universités de technologie)	25 102	1 376 694
<i>dont Institut universitaire de Technologie (IUT)</i>	2 777	113 092
<i>Ecoles d'ingénieurs dépendant de l'Université</i>	797	40 552
Sections de technicien supérieur	4 684	221 695
Ecoles paramédicales et sociales	2 984	129 006
Institut Universitaire de Formation aux Maîtres (IUFM)	1 464	71 489
Classes préparatoires aux grandes écoles	1 155	74 977
Ecoles de commerce, de gestion, de vente et de comptabilité	698	87 096
Formations d'ingénieurs hors université	398	68 262
Formation comptable	106	7 109
Autres établissements d'enseignement supérieur	851	181 491

Source : Ministère de l'Éducation nationale

Effectifs des universités par discipline Année universitaire 2006-2007

Unité : étudiant

	Basse-Normandie	France (métropole)
Ensemble des universités	25 102	1 376 694
Administration économique et sociale (AES)	717	41 248
Droit et Sciences Politiques	1 856	174 606
Langues	2 051	105 784
Lettres - Sciences du langage - Arts	1 888	102 447
Médecine	2 410	143 946
Odontologie	0	8 581
Pharmacie	874	31 296
Pluri-lettres - Langues - Sciences humaines	0	5 576
Pluri-sciences	259	19 603
Sciences de la vie, de la terre et de l'univers	1 371	70 703
Sciences économiques - Gestion hors A.E.S	3 025	130 960
Sciences fondamentales et applications	2 779	163 837
Sciences humaine et sociales	4 355	229 118
Sciences et techniques des activités physiques et sportives (S.T.A.P.S)	740	35 897
Institut universitaire de Technologie (IUT)	2 777	113 092

Source : Ministère de l'Éducation nationale

6 ENSEIGNEMENT

Quelques définitions

Baccalauréat général : diplôme obtenu à l'issue d'une formation générale à dominante scientifique, économique et sociale ou littéraire.

Baccalauréat professionnel : a été délivré pour la première fois en 1987. Ce diplôme, préparé en deux ans dans les lycées professionnels est essentiellement destiné aux élèves du "technique court" titulaires du BEP.

Baccalauréat technologique : associe une formation générale à une formation couvrant un champ technologique d'ensemble.

Brevet d'études professionnelles (BEP) : se prépare en deux ans d'études au-delà de la troisième.

Certificat d'aptitude professionnelle (CAP) : se prépare en deux ans, après la troisième.

Brevet professionnel (BP) : se prépare surtout dans le cadre de la formation continue.

Brevet de technicien (BT) : diplôme obtenu à l'issue de la fin des études du second cycle "professionnel long".

Brevet de technicien supérieur (BTS) : examen qui se prépare en deux ans après un baccalauréat dans les sections de technicien supérieur des lycées.

Brevet des collèges : diplôme national sanctionnant la formation dispensée au collège. Il est attribué sur la base des notes obtenues à l'examen et des résultats des classes de quatrième et de troisième. Le *brevet général* s'obtient à l'issue de la troisième générale, le *brevet technologique* à l'issue de la troisième technologique et le *brevet professionnel* à l'issue d'une troisième préparatoire au CAP.

Taux de réussite : calculé en rapportant le nombre d'admis (diplômes délivrés) à l'effectif de présentés.



Pour en savoir plus

- 📖 "Le devenir des titulaires d'un BTS obtenu en 2004 en Basse-Normandie" *L'Info n°25*, Observatoire Régional des Formations Supérieures, novembre 2007
- 📖 "Le devenir des titulaires d'un DUT obtenu en 2004 à l'université de Caen Basse-Normandie" *L'Info n° 24*, Observatoire Régional des Formations Supérieures, juillet 2007
- 📖 "Le devenir des titulaires d'une licence professionnelle obtenue en 2004 à l'université de Caen Basse-Normandie" *L'Info n° 26*, Observatoire Régional des Formations Supérieures, juillet 2007
- 📖 *Que font les bacheliers bas-normands après un baccalauréat ?* Observatoire Régional des Formations Supérieures, juillet 2006
- 📖 "Les migrations inter-régionales - Partir étudier dans une autre région après un baccalauréat obtenu en Basse-Normandie" *L'Info n°15*, Observatoire Régional des Formations Supérieures, mai 2005
- 📖 Grenat (Pascale), "Les étudiants et les diplômés des formations aux professions sociales de 1985 à 2004" *Etudes et Résultats*, n° 513, DREES, août 2006

Diplômes délivrés

Unité : élève

	Basse-Normandie				France (métropole)			
	Présentés	Admis	% des admis		Présentés	Admis	% des admis	
			2006	2005			2006	2005
Ensemble des baccalauréats	14 162	11 838	83,6	82,0	616 329	507 346	82,3	80,2
Baccalauréat général	7 037	6 012	85,4	83,8	316 487	274 717	86,8	84,3
L - Littéraire	1 463	1 226	83,8	82,6	58 503	48 918	83,6	82,1
ES - Economique et social	2 196	1 807	82,3	82,9	98 577	83 462	84,7	84,5
S - Scientifique	3 378	2 979	88,2	84,9	159 407	142 337	89,3	84,9
Baccalauréat technologique	3 528	2 826	80,1	81,6	168 966	131 075	77,6	76,4
Hôtellerie	55	51	92,7	89,6	2 453	2 024	82,5	86,7
SMS - Sciences médico-sociales	503	441	87,7	85,6	24 380	19 366	79,4	77,0
STI - Sciences et technologies industrielles	900	642	71,3	77,5	42 538	32 401	76,2	77,0
STT - Sciences et technologies tertiaires	1 902	1 542	81,1	81,8	91 501	70 619	77,2	75,1
STL - Sciences et technologies de laboratoire	157	139	88,5	87,7	7 789	6 393	82,1	83,2
F11 : Musique danse	11	11	100,0	100,0	305	272	89,2	89,8
Baccalauréat technologique agricole	173	141	81,5	81,7	6 019	4 633	77,0	78,2
STAE - Sciences et technologies de l'agronomie et de l'environnement	173	141	81,5	81,7	6 019	4 633	77,0	78,1
STP - Sciences et technologies du produit agroalimentaire	-	-	-	-	-	-	-	79,6
Bac professionnels	3 424	2 859	83,5	78,8	124 857	96 921	77,6	80,1
Diplômes de l'enseignement technique hors bac	14 469	11 182	77,3	76,5	604 597	439 038	72,6	72,8
Certificat d'Aptitude Professionnelle	4 185	3 356	80,2	78,8	164 892	128 070	77,7	77,3
Brevet d'Etudes Professionnelles	6 119	4 845	79,2	78,3	234 794	174 929	74,5	75,9
Mentions complémentaires	475	386	81,3	84,3	11 442	9 347	81,7	82,3
Brevets professionnels	490	393	80,2	74,7	26 921	19 552	72,6	69,7
Brevets de technicien	40	37	92,5	80,3	1 985	1 423	71,7	77,4
Brevet de technicien supérieur	2 966	2 075	70,0	69,2	150 561	99 888	66,3	65,5
Autres diplômes	194	90	46,4	42,1	14 002	5 829	41,6	38,0
Brevet	17 423	14 067	80,7	80,2	758 828	599 931	79,1	79,5
Collège	15 220	12 382	81,4	81,5	673 125	535 044	79,5	80,1
Technologique	1 709	1 270	74,3	72,2	43 658	33 774	77,4	77,6
Professionnel	494	415	84,0	72,1	42 045	31 113	74,0	72,1

Source : Ministère de l'Éducation nationale

6 ENSEIGNEMENT

Quelques définitions

Apprentis : Jeunes âgés de 16 à 25 ans préparant un diplôme de l'enseignement technologique ou professionnel dans le cadre d'un contrat de travail de type particulier associant une formation en entreprise et des enseignements dispensés dans un centre de formation d'apprentis.

Centres de formation d'apprentis (CFA) : établissements d'enseignement dispensant une formation générale, technologique et pratique qui doit compléter la formation reçue en entreprise et s'articuler avec elle. Ils ont été créés pour la plupart à la suite de la conclusion de conventions entre les régions et des organismes pour une durée de cinq ans renouvelables. Ainsi les CFA peuvent être distingués selon les types d'organismes qui les gèrent : municipalités, chambres de commerce et d'industrie, chambre de métiers, organismes privés, établissements publics d'enseignement. Un petit nombre de CFA, dits "à convention nationale", sont créés à la suite d'une convention passée avec l'État.

Spécialités de formation : la nomenclature utilisée est celle, établie par le Conseil national de l'infor-

mation statistique en décembre 1993. Le niveau de classement retenu est le niveau 100, dit des "groupes de spécialités".

Niveaux de formation

Niveaux VI et Vbis : sorties de l'enseignement secondaire, avant l'année terminale de préparation d'un CAP ou BEP ou d'une classe de seconde.

Niveau V : CAP ou BEP.

Niveau IV : baccalauréat ou abandons des scolarisations post-baccalauréat avant d'atteindre le niveau III.

Niveau III : sorties avec un diplôme de niveau Bac + 2 ans (DUT, BTS, DEUG, écoles des formations sanitaires ou sociales, etc.).

Niveaux II et I : sorties avec un diplôme de second (licence ou maîtrise) ou troisième (DEA ou DESS) cycle universitaire, ou un diplôme de grande école.



Pour en savoir plus

- ❏ Lacuve (Jean-Luc), "L'insertion des jeunes apprentis et lycéens professionnels progresse" in *Bilan 2007 - L'année économique et sociale*, Insee Basse-Normandie, juin 2008
- ❏ Grille (Joëlle), "L'activité de la formation continue universitaire fléchit en 2005 - 1 - Publics et formations" *Note d'information D.E.P.P. n°08.06*, Ministère de l'éducation nationale, janvier 2008
- ❏ Bonaiti (Camille), "La VAE en 2006 au ministère chargé de l'emploi : des délais plus courts pour obtenir le titre professionnel" *Premières Informations et Premières Statistiques n° 2007-50.1*, Ministère du travail, des relations sociales, de la famille et de la solidarité - DARES, décembre 2007
- ❏ "Points de vue sur l'apprentissage : Actes du colloque 28 nov. 2006" in *Les dossiers évaluations et statistiques n° 191*, Ministère de l'éducation nationale, novembre 2007
- ❏ Durier (Sébastien), Saing (Phanit), "Le développement de l'apprentissage depuis les années quatre-vingt-dix" in *La revue Education et Formations*, n° 75, Ministère de l'éducation nationale, octobre 2007
- ❏ "Principales filières de formations" in *Le système éducatif - Repères et référence statistiques*, Ministère de l'éducation nationale, août 2007

Formations des apprentis - Année 2005-2006

Unité : nombre

	Calvados	Manche	Orne	Basse-Normandie	France (métropole)
Etablissements	12	14	10	36	1 010
Apprentis	4 264	3 676	2 254	10 194	377 668

Source : Ministère de l'Éducation nationale

Domaine de spécialité - Année 2005-2006

Unité : apprenti

	Calvados	Manche	Orne	Basse-Normandie	France (métropole)
Domaine de la production	2 478	2 383	1 696	6 557	231 756
Spécialité pluri-technologique	68	71	2	141	8 649
Agriculture, pêche, forêt	382	482	216	1 080	27 235
Transformations	701	736	548	1 985	58 998
Génie civil, construction, bois	518	586	618	1 722	64 797
Matériaux souples	0	17	0	17	1 222
Mécanique, électricité, électronique	809	491	312	1 612	70 855
Domaine des services	1 786	1 257	558	3 601	145 070
Spécialité plurivalente	0	0	0	0	28
Echanges et gestion	883	767	255	1 905	68 350
Communication et information	28	0	0	28	11 600
Services aux personnes	875	490	303	1 668	63 001
Services à la collectivité	0	0	0	0	2 091
Autres domaines	0	36	0	36	842

Source : Ministère de l'Éducation nationale

Diplôme préparé - année 2005-2006

Unité : apprenti

	Basse-Normandie	France (métropole)
Niveaux I et II	301	26 344
Ingénieur	94	7 153
Titres + autres diplômes	207	19 191
Niveau III	701	43 547
BTS / BTSA	654	34 759
DUT	0	4 717
Titres + autres diplômes	47	4 071
Niveau IV	2 163	84 821
BAC PRO yc Agri	990	39 219
BP / BPA	988	39 399
BT/BTA+MC	0	1 008
Titres + autres diplômes	185	5 195
Niveau V	7 029	222 956
CAP / CAPA	4 520	170 452
MC / MCA	213	4 872
BEP / BEPA	2 204	45 494
Titres + autres diplômes	92	2 138
Niveau VI	103	9 501
Classe d'initialisation préprofessionnelle par alternance	0	1 049
Classe préparatoire à l'apprentissage	103	8 452

Source : Ministère de l'Éducation nationale

Adresses utiles

- ✓ **Direction régionale des affaires sanitaires et sociales de Basse-Normandie (DRASS)**, Espace Claude Monet - 2 place Jean Nouzille
BP 55035 14050 Caen Cedex 4. Tél : 02.31.70.96.96
www.basse-normandie.sante.gouv.fr
- ✓ **Institut national de la santé et de la recherche médicale (INSERM)**,
101 rue Tolbiac 75654 Paris Cedex 13. Tél : 01.44.23.60.00
www.inserm.fr
- ✓ **Ministère de la santé, de la jeunesse, des sports et de la vie associative**,
14 avenue Duquesne 75007 Paris
Tél : 01.40.56.60.00
www.sante.jeunesse-sports.gouv.fr
- ✓ **Observatoire régional de la santé de Basse-Normandie (ORS)**,
Espace R. Schuman, 3 place de l'Europe, 14200 Hérouville-St-Clair.
Tél : 02.31.43.63.36/650
www.orsbn.org
- ✓ **Ministère de l'Écologie, de l'Énergie, du développement durable et de l'aménagement du territoire**, Sécurité routière, Observatoire national :
statistique des accidents
www.securiteroutiere.developpement-durable.gouv.fr
- ✓ **Caisse nationale d'assurance maladie des travailleurs salariés (CNAMTS)**, 50, avenue du professeur André Lemierre,
75986 Paris cedex 20. Tél : 01.72.60.10.00

Moins de lits en chirurgie et en psychiatrie générale

Au 1^{er} janvier 2006, les établissements de santé bas-normands disposaient de 9 240 lits d'hospitalisation complète, soit 40 de plus que deux ans plus tôt. Cette évolution résulte d'une hausse du nombre de lits dans les structures de soins de suite et de réadaptation doublée d'une baisse de capacité dans les services de court-séjour, notamment en chirurgie, et surtout dans les hôpitaux spécialisés en psychiatrie adulte. La Basse-Normandie apparaît mieux dotée que la moyenne nationale en lits de médecine (24 lits pour 10 000 habitants contre 21) et en lits de réadaptation fonctionnelle (6,2 contre 5,4).

Les alternatives à l'hospitalisation complète se développent

Entre 2003 et 2005, comme depuis plusieurs années, l'activité en hospitalisation complète tend à diminuer et les alternatives à l'hospitalisation se développent. En effet, même si le nombre d'hospitalisations complètes en médecine augmente un peu (+ 2,2 % en deux ans), les venues en anesthésie et chirurgie ambulatoires se sont accrues de 37 %. Quant aux passages aux urgences, ils ont crû de + 5,8 % dans la région entre 2003 et 2005 contre seulement + 4,4 % au niveau national.

Un manque de professionnels de la santé

Avec seulement 155 médecins libéraux pour 100 000 habitants contre 200 au niveau national, la Basse-Normandie souffre d'une pénurie de généralistes, mais encore plus de spécialistes. Cette carence est particulièrement sensible dans la Manche et surtout dans l'Orne, où le nombre de médecins ne progresse pas. Parmi les autres professionnels de proximité, dentistes et masseurs-kinésithérapeutes manquent également dans la région, alors que la densité d'infirmiers est plus proche de la moyenne nationale.

Fortes capacités d'accueil des handicapés et des personnes âgées

La Basse-Normandie est mieux dotée pour l'accueil des personnes handicapées que la moyenne française, que ce soit pour les structures adultes (8,0 lits ou places pour 1 000 adultes de 20 à 59 ans contre seulement 5,6 en France) ou celles pour enfants (11,7 lits ou places pour 1 000 jeunes de moins de 20 ans contre 8,6).

L'accueil des personnes âgées est également particulièrement développé. La région dispose d'une capacité de 146 lits ou logements pour 1 000 personnes de 75 ans et plus, contre seulement 127 en moyenne en France. L'offre augmente cependant moins vite que la population potentiellement visée et le ratio est en constante diminution. Plus de trois quart des places sont proposées en maison de retraite et pour faire face au vieillissement, ces dernières se médicalisent (57 % des lits sont médicalisés au 1^{er} janvier 2006).

Les trois principales causes de décès sont en surmortalité dans la région

En 2003, la Basse-Normandie a enregistré 13 870 décès. Dans la région comme en France, les trois premières causes de décès sont les maladies cardio-vasculaires, les tumeurs et les morts violentes, responsables de sept décès sur dix. Selon l'ORS, ces trois causes de décès sont en surmortalité significative dans la région par rapport à la moyenne française. Le suicide représente 2,7 % des décès en Basse-Normandie contre 2 % en France.

Quelques définitions

Capacité d'accueil : la capacité d'accueil pour les soins ne nécessitant pas d'hospitalisation supérieure à la journée, soins pour lesquels on parle de venues ou de séances, se mesure en nombre de places alors que la capacité d'accueil pour l'hospitalisation ou l'hébergement est mesurée en nombre de lits.

Court séjour : médecine générale et spécialités médicales (cardiologie.....), chirurgie générale et spécialités chirurgicales (ORL, stomatologie,.....), gynécologie-obstétrique.

Hospitalisation complète : qualifie l'activité des unités et services, accueillant et hébergeant des malades, qui se caractérisent par un équipement en lits d'hospitalisation, et par des équipes médicales et paramédicales qui assurent le diagnostic, les soins et la surveillance.

Hospitalisation de jour : qualifie l'activité des unités hospitalières qui effectuent pendant la seule journée des investissements spécialisés, des traitements médicaux séquentiels délicats, des interventions chi-

urgicales courtes, ou une surveillance post-thérapeutique particulière.

Hospitalisation de nuit : concerne les unités et services qui accueillent et traitent les malades dont l'état n'exige qu'une hospitalisation limitée à la période nocturne (essentiellement des services psychiatriques).

Psychiatrie : outre les établissements psychiatriques, ce secteur comprend les établissements de lutte contre les maladies mentales, l'alcoolisme et les toxicomanies.


Secteur privé : établissement dépendant d'une entité de statut juridique à caractère commercial à but non lucratif (organisme mutualiste, association,...).


Secteur public : établissement dépendant d'une entité de statut juridique public (État, collectivité territoriale, organisme public à caractère administratif).

Soins de suite et de réadaptation : assurent le prolongement des soins après leur phase aiguë (repos, convalescence, cure médicale) ainsi que des traitements de réadaptation.



Pour en savoir plus

 *STATistiques et Indicateurs de la Santé et du Social, édition 2007 - Basse-Normandie, Direction régionale des affaires sanitaires et sociales, septembre 2007*

 *Cordier (Marie), "Hôpitaux et cliniques en mouvement : changements d'organisation de l'offre de soins et évolution de l'attente des patients" Etudes et Résultats, n° 633, DREES, avril 2008*

 *Vanovermeir (Solveig), "Les jeunes accueillis en instituts de rééducation" Etudes et Résultats, n° 466, DREES, février 2006*

Capacité des hôpitaux au 1^{er} janvier 2006

Unité : lit installé

		Calvados	Manche	Orne	Basse-Normandie	France (métropole)
Court séjour		2 854	1 868	1 284	6 006	226 383
Médecine	public	1 264	1 018	758	3 040	92 400
	privé	211	19	0	230	20 972
Chirurgie	public	628	341	262	1 231	43 137
	privé	475	302	152	929	47 771
Gynécologie - obstétrique	public	215	167	112	494	14 273
	privé	61	21	0	82	7 830
Moyen séjour		650	881	632	2 163	96 402
Hospitalisation complète						
Réadaptation fonctionnelle	public	142	0	0	142	8 440
	privé	60	359	150	569	19 750
Autres soins de suite	public	131	256	286	673	29 276
	privé	262	158	171	591	33 460
Hôpital jour ou nuit						
Réadaptation fonctionnelle	public	8	0	0	8	1 099
	privé	47	108	25	180	3 682
Autres soins de suite	public	0	0	0	0	328
	privé	0	0	0	0	367
Psychiatrie		889	786	402	2 077	85 867
Hospitalisation complète						
Infanto-juvénile	public	19	0	0	19	1 682
	privé	0	0	0	0	409
Adulte	public	532	134	218	884	38 187
	privé	0	347	10	357	19 350
Hôpital jour ou nuit						
Infanto-juvénile	public	90	36	62	188	7 092
	privé	0	40	0	40	1 600
Adulte	public	248	89	112	449	14 199
	privé	0	140	0	140	3 348

Source : DRASS - Enquête SAE

Officines au 1^{er} janvier 2006

Unité : officine

	Calvados	Manche	Orne	Basse-Normandie	France (métropole)
Pharmacies(*)	236	172	107	515	22 814
Laboratoires d'analyses médicales	24	18	12	54	3 994

(*) y compris pharmacies mutualistes

Source : DRASS - ADELI

Quelques définitions

Alternatives à l'hospitalisation : hospitalisation de jour ou de nuit, chirurgie ambulatoire, séances de traitements itératifs et hospitalisation à domicile ; elles ont pour but d'éviter une hospitalisation complète en concentrant la durée des soins en moins de 24 heures.

Court séjour : médecine générale et spécialités médicales (cardiologie...), chirurgie générale et spécialités chirurgicales (ORL, stomatologie...), gynécologie-obstétrique.

Hospitalisation à domicile : est une alternative à l'hospitalisation classique. Il s'agit d'assurer des soins chez le patient. Les actes médicaux sont équivalents à ceux réalisés à l'hôpital, à l'exception de la psychiatrie. Toutes les spécialités peuvent être

concernées, même les plus lourdes comme la cancérologie ou les soins palliatifs.

Interruptions volontaires de grossesse : la série présentée correspond au nombre d'IVG déclarées par les établissements de soins dans l'enquête SAE sur l'activité hospitalière publique et privée. Elle est supérieure à celle publiée les années précédentes qui ne tenait compte que des IVG pour lesquelles un bulletin était transmis au ministère de la Santé. Elles font l'objet d'une déclaration établie par le médecin ayant pratiqué l'intervention.

Préparations de chimiothérapies délivrées : nombre de passages non individualisés en hospitalisation partielle. Un malade est compté autant de fois qu'il vient dans l'année mais, dans une même discipline, on ne compte qu'une venue par jour au maximum même s'il vient plusieurs fois le même jour.



Pour en savoir plus

📖 STATistiques et Indicateurs de la Santé et du Social, édition 2007 - Basse-Normandie, Direction régionale des affaires sanitaires et sociales, septembre 2007

📖 Vilain (Annick), "Les interruptions volontaires de grossesse en 2005" *Etudes et Résultats*, n° 624, DREES, février 2008

📖 Mainguené (Alice), "L'hébergement d'urgence dans les CHR - résultats de l'enquête ES 2004" *Etudes et Résultats*, n° 620, DREES, janvier 2008

📖 Arnault (Séverine), Fizzala (Arnaud), Leroux (Isabelle) et Lombardo (Philippe), "L'activité des établissements de santé en 2006 en hospitalisation complète et partielle" *Etudes et Résultats*, n° 618, DREES, décembre 2007

📖 Carrasco (Valérie), "L'activité des services d'urgences en 2004 - une stabilisation du nombre de passages" *Etudes et Résultats*, n° 524, DREES, septembre 2006

Hospitalisation complète en court séjour en 2005

Unité : entrée

	Calvados	Manche	Orne	Basse-Normandie	France (métropole)
Médecine	71 620	44 504	30 362	146 486	5 246 262
Public	61 096	44 146	30 362	135 604	4 264 789
Privé	10 524	358	0	10 882	981 473
Chirurgie	68 556	34 452	19 894	122 902	4 815 451
Public	34 183	15 693	11 814	61 690	2 108 969
Privé	34 373	18 759	8 080	61 212	2 706 482
Gynécologie-obstétrique	14 631	8 673	6 969	30 273	1 294 580
Public	11 695	7 668	6 969	26 332	855 234
Privé	2 936	1 005	0	3 941	439 346
Nombre total d'accouchements	9 054	4 490	3 346	16 890	763 348
<i>dont césariennes</i>	1 700	724	656	3 080	149 574
Nombre total d'IVG	1 927	906	607	3 440	199 448
Accueil et traitement des urgences					
Nombre de passages	203 201	117 065	100 449	420 715	14 885 369

Source : DRASS - Enquête SAE

Alternatives à l'hospitalisation en 2005

Unité : entrée

	Calvados	Manche	Orne	Basse-Normandie	France (métropole)
Médecine	23 989	6 965	6 101	37 055	3 078 496
Public	16 352	4 489	5 725	26 566	2 083 280
Privé	7 637	2 476	376	10 489	995 216
Chirurgie	32 914	14 892	8 688	56 494	3 120 708
Public	8 561	1 363	2 906	12 830	364 078
Privé	24 353	13 529	5 782	43 664	2 756 630
Gynécologie-obstétrique	4 911	1 153	1 264	7 328	312 343
Public	4 594	1 053	1 264	6 911	234 650
Privé	317	100	0	417	77 693
Traitement du cancer					
Préparations chimiothérapie délivrées	36 906	7 921	5 058	49 885	3 247 725
Hospitalisation à domicile (médecine)					
Journées de prise en charge	21 249	2 963	212	24 424	1 445 105

Source : DRASS - Enquête SAE

Quelques définitions

Infirmier en secteur psychiatrique : depuis 1992, la formation des infirmiers diplômés d'Etat intègre un volet psychiatrie et il n'y a plus de formation d'infirmier psychiatrique, donc leur nombre diminue régulièrement.

Professionnels de santé : les remplaçants sont compris. Les praticiens sont classés en libéraux ou salariés en fonction de leur activité déclarée à titre principal.

Médecins : sont pris en compte les médecins privés et hospitaliers inscrits à l'Ordre des Médecins et en activité.

Médecin libéral : exerce au moins une activité en clientèle privée, à l'exception des médecins hospitaliers assurant des consultations à l'hôpital.

Médecin salarié : exerce exclusivement en établissement en établissement d'hospitalisation, en établissement médico-social ou en centre de recherche ou d'enseignement.

Médecin spécialiste : médecin qualifié par l'Ordre national des médecins dans les différentes disciplines reconnues par l'Ordre.

Pharmaciens : sont pris en compte les pharmaciens inscrits à l'Ordre national des Pharmaciens exerçant en officine dans les établissements ou ailleurs.



Pour en savoir plus

- 📖 Vanderschelden (Mélanie), "Les affectations des étudiants en médecine à l'issue des épreuves classantes nationales en 2007" *Etudes et Résultats*, n° 616, DREES, décembre 2007
- 📖 Aulagnier (Marielle), Obadia (Yolande), Paraponaris (Alain), Saliba-Serre (Bérengère), Ventelou (Bruno), Verger (Pierre) et les membres du comité de pilotage, "L'exercice de la médecine générale libérale : premiers résultats d'un panel dans cinq régions françaises" *Etudes et Résultats*, n° 610, DREES, novembre 2007
- 📖 Collet (Marc) et Sicart (Daniel), "La démographie des chirurgiens-dentistes à l'horizon 2030" *Etudes et Résultats*, n° 595, DREES, septembre 2007
- 📖 Collet (Marc) et Sicart (Daniel), "Les chirurgiens-dentistes en France : situation démographique et analyse des comportements en 2006" *Etudes et Résultats*, n° 594, DREES, septembre 2007
- 📖 *Les chiffres clefs des activités libérales*, Ministère de l'Économie, de l'Industrie et de l'Emploi, mars 2007

Libéraux ou salariés au 1^{er} janvier 2006

Unité : nombre

	Calvados	Manche	Orne	Basse-Normandie	France (métropole)
Médecins	2 176	1 205	664	4 045	207 277
Médecins généralistes	1 032	652	375	2 059	101 266
<i>dont libéraux</i>	721	446	237	1 404	68 411
Médecins spécialistes	1 144	553	289	1 986	106 011
<i>dont libéraux</i>	473	240	122	835	53 223
Médecins spécialistes médicaux libéraux	276	126	63	465	29 726
<i>dont cardiologie</i>	39	18	8	65	3 862
<i>pédiatrie</i>	25	4	6	35	2 885
<i>radiologie</i>	56	24	18	98	5 216
<i>anesthésie-réanimation</i>	31	19	5	55	3 398
Médecins spécialistes médicaux salariés	355	145	80	580	28 768
<i>dont cardiologie</i>	26	9	6	41	2 198
<i>pédiatrie</i>	41	24	13	78	3 858
<i>radiologie</i>	28	9	9	46	2 532
<i>anesthésie-réanimation</i>	104	30	16	150	7 005
Médecins spécialistes chirurgicaux libéraux	143	97	45	285	15 964
<i>dont gynécologie-obstétrique</i>	25	18	10	53	3 082
<i>ophtalmologie</i>	42	30	15	87	4 692
Médecins spécialistes chirurgicaux salariés	112	59	36	207	8 466
<i>dont gynécologie-obstétrique</i>	22	22	9	53	1 993
<i>ophtalmologie</i>	12	2	0	14	792
Médecins spécialistes en biologie médicale libéraux	12	6	4	22	991
Médecins spécialistes en biologie médicale salariés	19	8	5	32	2 085
Médecins spécialistes en psychiatrie libéraux	41	10	10	61	6 460
Spécialistes en psychiatrie salariés	86	52	23	161	7 141
Médecins du travail	99	49	23	171	6 328
Pharmaciens	701	409	235	1 345	69 431
<i>dont titulaires d'officine</i>	308	218	134	660	29 396
Chirurgiens dentistes	312	195	110	617	41 374
Masseurs-kinésithérapeutes	484	372	171	1 027	61 999
Infirmiers	4 875	4 025	2 163	11 063	469 011
Sages-femmes	230	135	67	432	16 995
Orthophonistes	141	80	38	259	16 551
Orthoptistes	15	10	5	30	2 679
Psychomotriciens	63	42	23	128	6 208
Pédicures-podologues	102	80	42	224	10 890
Ergothérapeutes	65	44	17	126	5 693

Source : DRASS, ADELI

Densité de professionnels libéraux au 1^{er} janvier 2006

Unité : nombre pour 100 000 habitants

	Calvados	Manche	Orne	Basse-Normandie	France (métropole)
Médecins généralistes	109	91	81	97	112
Médecins spécialistes	71	49	42	58	88
Chirurgiens dentistes	42	38	32	39	62
Infirmiers diplômés d'Etat	89	125	88	101	107
Masseurs-kinésithérapeutes	55	54	44	53	80

Source : DRASS, ADELI

Quelques définitions

Entreprise adaptée : est un lieu d'insertion qui permet à des personnes handicapées d'accéder à une pleine citoyenneté par la pratique d'un travail salarié adapté.

Établissement de réinsertion professionnelle : dispense aux adultes handicapés une formation en vue de leur insertion ou de leur réinsertion professionnelle.

Établissement et service d'aide par le travail : propose aux personnes en situation de handicap d'exercer une activité professionnelle.

Foyer de vie : accueille les personnes qui présentent un handicap important les rendant inaptes à l'exercice d'une activité professionnelle, y compris en milieu de travail protégé, mais qui disposent d'un minimum d'autonomie pour accomplir les actes simples de la vie quotidienne. Ils assurent la prise en charge au cours de la journée et un hébergement la nuit.

Foyer d'hébergement : assure un accueil de nuit pour les adultes handicapés qui soit travaillent sans être suffisamment autonomes pour vivre seuls, soit sont en centre d'accueil de jour la journée.

Hébergement temporaire : unités destinées à des personnes âgées ayant besoin momentanément d'être aidées, en raison de l'inconfort de leur habi-

tat, de leur isolement l'hiver, de l'absence de leur famille, de la maladie du conjoint, d'une sortie d'hôpital...

Logement-foyer : il offre à des personnes âgées, en contrepartie d'un loyer, un logement leur assurant une indépendance de vie équivalente à celle d'un domicile personnel. Elles ont la possibilité de bénéficier de services collectifs facturés en sus et dont l'usage demeure facultatif.

Maison d'accueil spécialisée : reçoit des personnes adultes avec un handicap intellectuel, un moteur grave ou une association de tels handicaps les empêchant de réaliser elles-mêmes les actes essentiels de l'existence.

Maison de retraite : reçoit des personnes âgées valides ou semi-valides. Celles-ci bénéficient de l'hébergement en chambre meublée avec système d'appel d'urgence, de la restauration, d'une prise en charge médicale et surveillance par du personnel qualifié, de l'entretien du linge et d'activités d'animation.

Service de soins à domicile pour personnes âgées : service au domicile de la personne âgée pour éviter une hospitalisation ou l'entrée dans un long séjour ou une maison de retraite.



Pour en savoir plus

📖 Boniou (Claude), Ménard (Alain), Neelz (Stéphanie), "Une conséquence du vieillissement de la population en Basse-Normandie - Les personnes âgées dépendantes plus nombreuses en 2015" *Cent pour Cent*, n° 167, Insee Basse-Normandie, juin 2007

📖 Mainguené (Alice), "Les établissements pour adultes handicapés : des capacités d'accueil en hausse" *Etudes et Résultats*, n° 641, DREES, juin 2008

📖 Le Duff (Rachelle) et Raynaud (Philippe), "Les services d'éducation spéciale et de soins à domicile (SESSAD) : publics et modalités d'intervention" *Etudes et Résultats*, n° 574, DREES, mai 2007

📖 Duée (Michel), Rebillard (Cyril), "La dépendance des personnes âgées : une projection en 2040" in *Données sociales : La société française* - Édition 2006 Insee Références, Insee, mai 2006

📖 "Les personnes âgées" - Édition 2005 Insee Références, Insee, septembre 2005

Accueil des personnes âgées au 1^{er} janvier 2006

Unité : nombre

	Calvados	Manche	Orne	Basse-Normandie	France (métropole)
Hébergement permanent					
Maison de retraite					
Établissements	98	89	52	239	6 339
Lits	5 995	4 582	4 014	14 591	432 804
Logement foyer					
Établissements	43	30	19	92	2 965
Logements	1 957	1 245	820	4 022	153 006
Hébergement temporaire (lits)	19	58	30	107	7 782
Accueil de jour (places)	12	54	14	80	3 476
Services de soins à domicile					
Services	20	25	13	58	1 954
Places	802	811	520	2 133	81 404
Soins de longue durée (lits)	703	548	323	1 574	71 724

Source : DRASS - Enquête SAE

Accueil des adultes handicapés au 1^{er} janvier 2006

Unité : nombre

		Calvados	Manche	Orne	Basse-Normandie	France (métropole)
Établissements d'hébergement						
Foyer d'hébergement	établissements	12	9	9	30	1 207
	lits	550	401	504	1 455	38 956
Maison d'accueil spécialisée	établissements	9	7	5	21	456
	lits	276	327	163	766	17 621
Foyer de vie	établissements	13	10	8	31	1 394
	lits	423	458	233	1 114	40 700
Foyer d'accueil médicalisé	établissements	5	1	1	7	438
	lits	80	20	48	148	12 284
Établissements de travail protégé						
Établissement ou service d'aide par le travail	établissements	18	13	11	42	1 412
	places	1 426	1 131	783	3 340	103 050
Atelier protégé	établissements	6	6	10	22	537
	places	199	215	315	729	18 199
Établissements et services de réinsertion professionnelle						
	établissements	1	0	0	1	111
	places	153	0	0	153	10 777

Source : DRASS - Enquête ES - FINESS

Quelques définitions

Crèche collective : elle comprend les crèches traditionnelles, les mini-crèches, les crèches parentales ainsi que les places de crèches dites de multi-accueil (qui offrent des places de crèche et de halte-garderie). Elle accueille pendant la journée des enfants bien portants de moins de trois ans.

Crèche familiale : elle permet la garde des enfants de moins de trois ans au domicile d'assistantes maternelles agréées, encadrées et contrôlées par une puéricultrice.

Crèche parentale : est une crèche collective gérée par une association de parents participant eux-mêmes à la garde des enfants avec le soutien d'un personnel qualifié

Établissement d'accueil mère-enfant : il permet l'hébergement des femmes enceintes, des mères isolées en difficulté ainsi que de leurs enfants.

Foyer de l'enfance : il a aujourd'hui essentiellement une fonction d'accueil d'urgence. En 1986, les pouponnières et foyers de l'enfance étaient regroupés.

Halte-garderie : elle reçoit de façon discontinue, pendant la journée, des enfants de moins de six ans.

Jardin d'enfants : on y assure la garde des enfants bien portants âgés de trois à moins de six ans.

Maison d'enfants à caractère social : elle accueille, pour des durées de séjour variables, les enfants et adolescents dont les familles se trouvent en difficulté momentanée.

Pouponnière à caractère social : a pour objet de garder jour et nuit les enfants de moins de 3 ans accomplis qui ne peuvent ni rester au sein de leur famille, ni bénéficier d'un placement familial surveillé. Les pouponnières à caractère social reçoivent les enfants dont l'état de santé ne nécessite pas de soins médicaux particuliers.

SESSAD : service d'éducation spéciale et de soins à domicile.



Pour en savoir plus...

Bailleau (Guillaume), "L'accueil collectif et en crèches familiales des enfants de moins de 6 ans en 2006" *Etudes et Résultats*, n° 608, DREES, novembre 2007

Vanovermeir (Solweig), "Les établissements accueillant des enfants et des adolescents en difficulté sociale - résultats de l'enquête ES 2004" *Etudes et Résultats*, n° 525, DREES, septembre 2006

Vanovermeir (Solweig), "Les établissements accueillant des adultes et des familles en difficulté sociale : premiers résultats de l'enquête ES 2004" *Etudes et Résultats*, n° 507, DREES, juillet 2006

Accueil enfance et jeunesse handicapées au 1^{er} janvier 2006

		Calvados	Manche	Orne	Basse-Normandie	France (métropole)
Déficients mentaux	établissements	12	8	11	31	1 127
	lits	962	712	742	2 416	68 315
Polyhandicapés	établissements	1	0	0	1	157
	lits	54	0	0	54	4 547
Troubles du comportement	établissements	5	3	3	11	343
	lits	291	73	185	549	14 932
Handicapés moteurs	établissements	2	1	1	4	123
	lits	134	14	24	172	7 316
Déficients sensoriels	établissements	1	0	1	2	121
	lits	130	0	80	210	8 623
Service d'Éducation Spéciale et de Soins à Domicile (SESSAD)	places	295	314	209	818	29 235

Source : DRASS - Enquête ES - FINESS

Protection de l'enfance au 1^{er} janvier 2006

Unité : place

	Calvados	Manche	Orne	Basse-Normandie	France (métropole)
Établissements d'accueil mère-enfant	62	20	41	123	4 177
Pouponnière à caractère social	47	0	0	47	815
Foyers de l'enfance	166	90	28	284	9 844
Maisons d'enfants à caractère social	527	129	194	850	39 814
Centres de placement familial social	0	98	102	200	11 669

Source : DRASS - enquête ES - FINESS - Ministère de la Justice

Accueil des enfants d'âge pré-scolaire au 1^{er} janvier 2006

Unité : place

	Calvados	Manche	Orne	Basse-Normandie	France (métropole)
Crèches collectives	971	465	219	1 655	138 579
Crèches parentales	138	12	0	150	5 691
Haltes-garderies	430	135	250	815	54 171
Haltes-garderies parentales	105	3	0	108	2 703
Accueil polyvalent	0	35	50	85	46 891
Garderies et jardins d'enfants	0	13	0	13	8 566
Crèches familiales (enfants inscrits)	482	508	163	1 153	59 659

Source : FINESS - Statistiques départementales - Conseils généraux

Quelques définitions

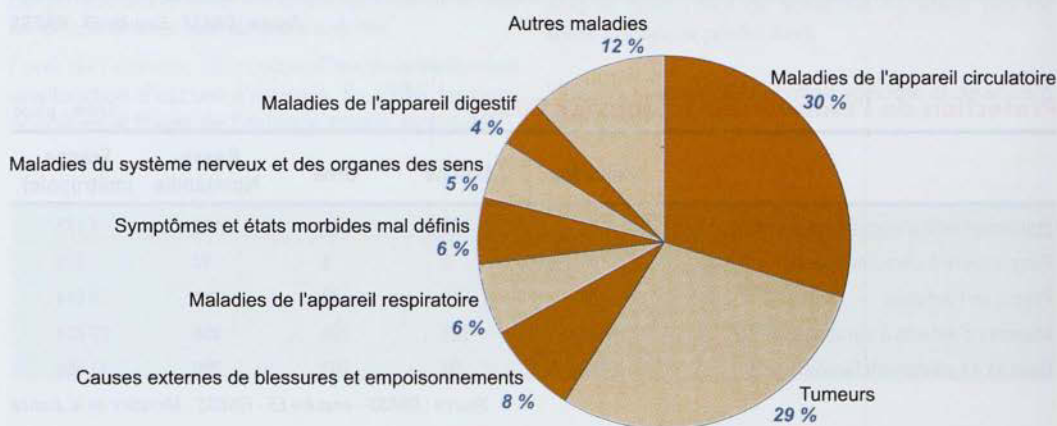
Buveur régulier : est une personne déclarant consommer au moins un verre d'une boisson alcoolisée par jour, tous les verres étant équivalents (quantité d'alcool constante : 1 cl d'alcool pur par verre). La consommation d'alcool est potentiellement dangereuse au-delà de quatre verres par jour pour les hommes et de deux pour les femmes.

Causes de décès : elles sont répertoriées selon la Classification internationale des maladies (CIM) et

regroupent la totalité des décès classés selon le département de domicile du décédé.

Symptômes et états morbides mal définis : ces causes de décès regroupent la sénilité sans mention de psychose, la mort subite de cause inconnue, les causes inconnues ou non déclarées ou mal définies.

Principales causes de décès en Basse-Normandie en 2003



Source : INSERM



Pour en savoir plus ...

- 📖 La mortalité en Basse-Normandie, Observatoire Régional de la Santé de Basse-Normandie, 2007
- 📖 L'Atlas de la mortalité en Basse-Normandie, Observatoire Régional de la Santé de Basse-Normandie, 2007
- 📖 Pavillon (Gérard), Laurent (Françoise), Certification et codification des causes médicales de décès CépiDc-Inserm Centre d'épidémiologie sur les causes médicales de décès, Le Vésinet

Causes principales de décès chez les hommes en 2003

Unité : nombre

	Calvados	Manche	Orne	Basse-Normandie	France (métropole)
Ensemble	2 961	2 628	1 609	7 198	279 020
Maladies infectieuses et parasitaires	53	33	32	118	5 422
<i>dont SIDA et infections par le V.I.H.</i>	2	2	0	4	728
Tumeurs	1 038	897	551	2 486	91 311
<i>dont tumeurs mal. Larynx, trachée, bronches et poumons</i>	268	219	114	601	22 475
Maladies endocriniennes, nutritionnelles et métaboliques	87	63	41	191	9 120
Troubles mentaux et du comportement	70	107	50	227	7 642
<i>dont alcoolisme et psychose alcoolique</i>	25	30	24	79	2 408
Maladies du système nerveux et des organes des sens	103	109	72	284	10 635
Maladies de l'appareil circulatoire	780	688	393	1 861	73 567
Maladies de l'appareil respiratoire	188	153	98	439	18 636
Maladies de l'appareil digestif	124	128	79	331	13 172
<i>dont maladie chronique du foie</i>	62	60	34	156	5 995
Maladies de l'appareil génito-urinaire	53	28	28	109	4 034
Symptômes et états morbides mal définis	155	97	85	337	16 652
Causes externes de blessures et d'empoisonnement	266	284	153	703	24 369
<i>dont accidents de transport</i>	49	45	34	128	4 568
<i>dont chutes accidentelles</i>	27	30	17	74	2 735
<i>dont suicides</i>	107	122	53	282	8 030
Autres maladies	44	41	27	112	4 460

Source : INSERM

Causes principales de décès chez les femmes en 2003

Unité : nombre

	Calvados	Manche	Orne	Basse-Normandie	France (métropole)
Ensemble	2 743	2 404	1 525	6 672	273 315
Maladies infectieuses et parasitaires	52	43	26	121	5 626
<i>dont SIDA et infections par le V.I.H.</i>	0	0	0	0	222
Tumeurs	648	592	322	1 562	62 213
<i>dont tumeurs malignes du sein</i>	112	90	55	257	11 127
Maladies endocriniennes, nutritionnelles et métaboliques	108	93	64	265	13 672
Troubles mentaux et du comportement	110	96	56	262	11 397
<i>dont alcoolisme et psychose alcoolique</i>	9	9	0	18	636
Maladies du système nerveux et des organes des sens	170	143	76	389	14 912
Maladies de l'appareil circulatoire	894	821	547	2 262	86 237
Maladies de l'appareil respiratoire	161	139	103	403	17 337
Maladies de l'appareil digestif	111	88	57	256	11 376
<i>dont maladie chronique du foie</i>	36	12	14	62	2 432
Maladies de l'appareil génito-urinaire	28	31	32	91	4 359
Symptômes et états morbides mal définis	232	143	105	480	21 927
Causes externes de blessures et d'empoisonnement	161	161	90	412	17 305
<i>dont accidents de transport</i>	17	10	13	40	1 505
<i>dont chutes accidentelles</i>	35	28	16	79	3 117
<i>dont suicides</i>	30	42	20	92	2 826
Autres maladies	68	54	47	169	6 954

Source : INSERM

Quelques définitions

Accident de la circulation : ces statistiques sont établies à partir des informations transmises par les services de police et de gendarmerie chaque fois qu'un accident sur la voie publique fait des victimes.

Accident de trajet : est considéré comme accident de trajet tout accident qui survient entre la résidence principale et le lieu de travail ou entre le lieu de travail et le lieu où le salarié prend habituellement ses repas.

Accident du travail : accident ou maladie professionnelle ayant provoqué une interruption de travail d'au moins une journée et ayant donné lieu au paiement d'une indemnité journalière.

Accident du travail avec arrêt : accident ayant entraîné un arrêt de travail d'au moins 24 heures.

Accident du travail avec incapacité permanente : accident ayant entraîné soit la reconnaissance d'une incapacité permanente, soit le décès.

Blessé hospitalisé : blessé dont l'état nécessite plus de 24 heures d'hospitalisation (définition applicable au 1^{er} janvier 2005).

Blessé non hospitalisé : blessé dont l'état nécessite des soins médicaux sans hospitalisation ou avec hospitalisation de moins de 24 heures (définition applicable au 1^{er} janvier 2005).

Maladie professionnelle : maladie professionnelle reconnue, et pour laquelle une indemnité ou une rente a été versée pour la première fois l'année en cours.

Tué : victime décédée sur le coup ou dans les 30 jours qui suivent l'accident (définition applicable au 1^{er} janvier 2005).



Pour en savoir plus

- 📖 Corbin (Christian), "Contraintes et nuisances aux travail" in *Les plus de 50 ans et l'emploi en Basse-Normandie*, DRTEFP Basse-Normandie - Insee Basse-Normandie, avril 2008
- 📖 Rosental(Paul-André), "Avant l'amiante, la silicose - Mourir de maladie professionnelle dans la France du XXe siècle" *Population et Sociétés*, n° 437, Ined, septembre 2007
- 📖 Hamon-Cholet (Sylvie) et Sandret (Nicolas), "Accidents et conditions de travail" *Premières Informations et Premières Statistiques* n° 2007-31.2, Ministère du travail, des relations sociales, de la famille et de la solidarité - DARES, juillet 2007
- 📖 Got (Claude), Delhomme (Patricia), Lassarre (Sylvain), Bernardin (Stève) et Falb (Scott), "La mortalité routière en France peut encore reculer" *Population et Sociétés*, n° 434, Ined, mai 2007
- 📖 Molinié (Anne-Françoise), "La santé au travail des salariés de plus de 50 ans" in *Données sociales : La société française* - Édition 2006, Insee Références, Insee, mai 2006

Accidents de la circulation en 2006

Unité : nombre

	Calvados	Manche	Orne	Basse-Normandie	France (métropole)
Accidents	486	571	234	1 291	80 309
Blessés	674	758	320	1 752	102 125
<i>dont blessés graves</i>	403	399	213	1 015	40 662
<i>dont blessés légers</i>	271	359	107	737	61 463
Tués	36	49	29	114	4 709

Source : ONISR

Unités : nombre

Accidents du travail et maladies professionnelles en 2005

	Calvados	Manche	Orne	Basse-Normandie	France (métropole)
Avec arrêt	9 796	5 923	4 055	19 774	815 349
Avec incapacité permanente	1 044	658	530	2 232	82 437
Avec décès					
par maladie professionnelle	6	11	1	18	493
par accident du travail	8	5	1	14	466
par accident de trajet	6	4	5	15	434

Source : CNAMTS

Unité : nombre

Accidents du travail par secteur d'activité en 2005

	Calvados	Manche	Orne	Basse-Normandie	France (métropole)
Accidents avec arrêt	8 037	4 925	3 303	16 265	692 034
Métallurgie	901	702	560	2 163	81 753
Bâtiment et travaux publics	1 401	1 183	607	3 191	121 220
Transports, eau, gaz, électricité, livre et communication	900	413	251	1 564	93 588
Services, commerces et alimentation	1 771	873	571	3 215	119 732
Chimie, caoutchouc, plasturgie	116	110	132	358	16 351
Bois, ameublement, papier-carton, textile, vêtement, cuirs et peaux, pierres et terres à feu	409	219	172	800	34 379
Commerce non alimentaire	637	309	186	1 132	57 160
Activités de service I	391	249	132	772	36 991
Activités de service II et travail temporaire	1 511	867	692	3 070	130 860
Accidents avec incapacité permanente	410	284	233	927	51 479
Métallurgie	53	40	47	140	6 443
Bâtiment et travaux publics	74	78	40	192	10 446
Transports, eau, gaz, électricité, livre et communication	58	32	35	125	7 128
Services, commerces et alimentation	66	39	34	139	6 991
Chimie, caoutchouc, plasturgie	6	8	6	20	1 308
Bois, ameublement, papier-carton, textile, vêtement, cuirs et peaux, pierres et terres à feu	30	22	14	66	2 843
Commerce non alimentaire	47	16	12	75	4 495
Activités de service I	17	13	7	37	2 963
Activités de service II et travail temporaire	59	36	38	133	8 862

Source : CNAMTS

Accidents de la circulation en 2008

Commune	Accidents	Personnes blessées	Personnes tuées
Alençon	12	15	1
Argentan	10	12	0
Caen	15	18	2
Condom	8	10	0
Flers	11	14	1
Le Mans	14	17	2
Lisieux	9	11	0
Mayenne	13	16	1
Orléans	10	12	0
Val-de-la-Luzette	7	9	0
Total	109	132	6

Accidents de travail des entreprises en 2007

Commune	Accidents	Personnes blessées	Personnes tuées
Alençon	12	15	1
Argentan	10	12	0
Caen	15	18	2
Condom	8	10	0
Flers	11	14	1
Le Mans	14	17	2
Lisieux	9	11	0
Mayenne	13	16	1
Orléans	10	12	0
Val-de-la-Luzette	7	9	0
Total	109	132	6

Adresses utiles

- ✓ **Ministère de la Justice, sous-direction de la statistique, des études et de la documentation**, 13 place Vendôme 75042 Paris Cedex 01.
Tél : 01.44.77.60.60 - www.justice.gouv.fr
- ✓ **Chambre nationale des huissiers de justice**
www.huissier-justice.fr

Avec 41 crimes et délits pour 1 000 habitants en 2006, la Basse-Normandie reste toujours une des régions les plus sûres de France puisqu'elle se situe au 18^e rang des 22 régions métropolitaines les plus touchées par la criminalité. Le nombre d'infractions baisse de 9,8 % par rapport à 2004, atteignant près de 60 000 crimes et délits en 2006. Cette baisse est plus importante qu'en France où les chiffres de la criminalité ont reculé de 2,6 %. En Basse-Normandie, le recul de la criminalité a été particulièrement marqué dans le domaine des infractions économiques et financières (- 20 %) et des vols (- 12,8 %). En revanche, les crimes et délits contre les personnes ont augmenté de 4,1 %, notamment les coups et blessures volontaires (+ 16 %).

▲ Baisse importante de la criminalité dans le Calvados

La criminalité a reculé dans tous les départements bas-normands, surtout dans le Calvados (- 12,8 %). Le département gagne ainsi 10 places dans le classement des départements les plus sûrs, passant de la 36^e à la 46^e place. Mais il demeure cependant le département bas-normand le moins sûr. L'Orne, avec 33,8 crimes et délits pour 1 000 habitants reste le plus épargné de la région avec une 85^e place.

Malgré tout, l'Orne et la Manche ont vu augmenter les crimes et délits contre les personnes (+ 26,7 % et + 15 %), contrairement au Calvados (- 6,1 %).

▲ Pratiquement un délit sur deux est un vol

Comme au niveau national, les vols représentent la majeure partie des crimes et délits constatés dans la région, même si leur part est moins importante qu'au niveau national (49,6 % contre 55,8 %). Comme en 2004, la Manche est le département qui affiche le pourcentage le plus bas dans ce domaine (43,8 %), suivi de l'Orne (48,9 %) et du Calvados (53 %). Les infractions économiques et financières sont légèrement plus faibles en Basse-Normandie qu'en France où elles représentent 9 % des crimes et délits (contre 7,9 % pour la Basse-Normandie ; on note toutefois que ce taux atteint 10 % dans l'Orne).

Le nombre de magistrats a augmenté en Basse-Normandie entre 2005 et 2006 (+ 14,2 %) soit un peu moins qu'au niveau national (+ 17,6 %). Le Calvados en est le principal bénéficiaire (+ 17 %).

Quelques définitions

Autres atteintes volontaires contre les personnes : concernent les atteintes à la vie privée, les violations de domicile, les menaces, la diffamation, la discrimination, la non-assistance à personne en danger, la détention et la séquestration.

Crimes : ce sont les infractions jugées par les cours d'assises. Les auteurs encourent des peines de détention ou de réclusion de plus de dix ans, ainsi que des amendes et des peines complémentaires.

Crimes et délits constatés : il s'agit des faits bruts portés pour la première fois à la connaissance des services de police et de gendarmerie et retenus en raison des crimes et délits qu'ils sont présumés constituer. Leur qualification peut être modifiée par l'autorité judiciaire qui prononce les condamnations.

Délits : ce sont les infractions dont l'auteur est punissable de peines correctionnelles : emprisonnement à temps, amende, jours-amende, travail d'intérêt général...

Escoqueries, faux et contrefaçons : infractions effectuées par des manoeuvres frauduleuses et/ou par l'usage de faux noms ou de fausses qualités. On y trouve, entre autres, les fausses déclarations pour l'obtention des prestations chômage.

Rang : place d'une région (d'un département) dans le classement correspondant par ordre décroissant de criminalité.



Pour en savoir plus

- 📖 Tournyol du Clos (Lorraine), Le Jeannic (Thomas), "Les violences faites aux femmes" Insee Première n° 1180, Insee, février 2008
- 📖 *Annuaire statistique de la Justice - Édition 2007*, Ministère de la Justice, novembre 2007
- 📖 *Les chiffres clés de la Justice - Édition 2007*, Ministère de la Justice, octobre 2007
- 📖 Razafindranovona (Tiaray), Lumbruso (Sonia), "Une analyse statistique du traitement judiciaire de la délinquance des mineurs" Infostat Justice n° 96, Ministère de la Justice, octobre 2007
- 📖 Le Jeannic (Thomas), "On pardonne tout à son quartier sauf... l'insécurité, les dégradations, le bruit" Insee Première n° 1133, Insee, mai 2007
- 📖 Djider (Zohor) et Vanovermeir (Solveig), "Des insultes aux coups : hommes et femmes inégaux face à la violence" Insee Première n° 1124, Insee, mars 2007

Principaux crimes et délits constatés en 2006

	Calvados	Manche	Orne	Basse-Normandie	France (métropole)
Ensemble des crimes et délits	32 145	17 235	9 908	59 288	3 725 588
Vols (y compris recels)	17 029	7 546	4 842	29 417	2 080 182
vols avec violences (y compris vols à main armée)	604	102	135	841	127 190
cambriolages	2 254	1 220	980	4 454	335 052
vols d'automobiles	947	303	257	1 507	157 437
vols à la roulotte	2 351	1 060	645	4 056	346 484
vols d'accessoires sur véhicules immatriculés	1 499	534	333	2 366	154 608
vols de véhicules motorisés à deux roues	640	343	226	1 209	85 167
vols à l'étalage	1 275	326	258	1 859	60 348
recels	343	121	69	533	39 847
Infractions économiques et financières	2 205	1 450	1 027	4 682	334 064
Escroqueries faux et contrefaçons	1 913	1 245	958	4 116	306 392
<i>Escroqueries et abus de confiance</i>	1 058	732	379	2 169	163 111
<i>Falsifications, usages de chèques volés</i>	565	359	430	1 354	77 462
<i>Falsifications, usages de cartes de crédit</i>	205	100	124	429	53 755
<i>Faux en écriture publique et authentique</i>	8	6	2	16	2 151
Délinquance économique et financière	200	151	51	402	20 673
Infractions à la législation sur les chèques	92	54	18	164	6 999
Crimes et délits contre les personnes	3 729	1 863	1 268	6 860	375 414
Homicides (y compris tentatives)	21	8	5	34	1 937
Coups et blessures volontaires	1 588	791	556	2 935	164 541
Autres atteintes volontaires contre les personnes	1 021	517	369	1 907	114 665
<i>Menaces ou chantages</i>	592	297	233	1 122	77 016
Atteintes aux mœurs	410	253	138	801	39 191
<i>Viols</i>	96	82	35	213	9 784
<i>Autres agressions sexuelles</i>	140	84	49	273	13 080
Infractions contre la famille et l'enfant	689	294	200	1 183	55 080
<i>Violences, mauvais traitements et abandons d'enfants</i>	227	73	39	339	13 496
Autres infractions	9 182	6 376	2 771	18 329	935 928
Infractions à la législation sur les stupéfiants	1 713	1 082	769	3 564	151 487
Destructions et dégradations de biens privés (*)	1 995	921	394	3 310	161 374
Atteintes à chose publique et ordre public	82	205	25	312	5 343
Outrages, violences à dépositaire de l'autorité	509	264	249	1 022	56 678
Ports ou détentions d'armes prohibés	309	66	94	469	26 507
Faux documents d'identité ou administratifs	46	110	10	166	10 565
Taux des crimes et délits pour mille habitants	48,4	35,2	33,8	41,0	61,03
Rang	46	81	85	18	

* sauf véhicules

Source : Ministère de l'Intérieur, direction générale de la Police judiciaire

Quelques définitions

Affaires nouvelles : affaires arrivées dans l'année.

Contraventions de 5^e classe : elles regroupent notamment les infractions à la circulation routière, les atteintes à la personne, à l'environnement, à la législation économique. Les contraventions sont divisées en cinq classes selon la gravité de la peine encourue. Les contraventions de 5^e classe encourrent les peines les plus graves.

Justice civile : les juridictions civiles ont à juger les litiges nés entre les personnes dans le but de sauvegarder les intérêts respectifs de celles-ci. En fonction de leur compétence, différents tribunaux statuent et jugent les affaires : tribunaux d'instance, de grande instance, de commerce, conseils de prud'hommes.

Justice pénale : les auteurs présumés d'une infraction sont jugés par les juridictions pénales qui sont, selon la gravité de l'infraction : le tribunal de police (contraventions), le tribunal correctionnel qui est une chambre du tribunal de grande instance (délits) ou la cour d'assises (crimes). Les victimes de l'infraction peuvent demander réparation de leur dommage à la juridiction pénale saisie de la poursuite.

Ordonnance de référé : c'est une décision provisoire rendue à la demande d'une partie, l'autre présente ou appelée, dans les cas où la loi confère à un juge, qui n'est peut-être pas saisi du principal, le pouvoir d'ordonner immédiatement les mesures nécessaires. Elle ne peut être modifiée qu'en cas de circonstances nouvelles.

Ordonnance pénale : procédure simplifiée écrite et sans audience de jugement, qui s'applique aux contraventions les moins importantes.

Parquet : est, dans la langue du Palais, la dénomination par laquelle il est d'usage de désigner les services que dirige le Procureur de la République. Celui-ci conduit l'action publique au pénal et, au civil, il dispose d'un droit d'action et d'intervention pour la défense de l'ordre public.

Tribunal correctionnel : tribunal qui juge uniquement les délits et non les crimes.

Tribunal d'instance : a succédé à la juridiction du Juge de Paix. Il a une compétence géographique ramenée au niveau du canton. Le Tribunal d'instance dispose d'une compétence générale et dans certaines matières, d'une compétence exclusive. Il connaît de toute demande en paiement n'excédant pas 10 000 € depuis le 1^{er} janvier 2002. Lorsque l'intérêt du litige est égal ou inférieur à 4 000 €, il statue sans appel.

Tribunal de grande instance : appelé autrefois Tribunal d'arrondissement, et ensuite, Tribunal de Première Instance, est la juridiction de droit commun en matière civile. Il dispose d'une compétence générale pour statuer dans toutes les affaires que la loi ne confie pas spécialement à la connaissance d'une autre juridiction. Il statue en particulier sur toutes les affaires en relation avec la nationalité, le statut des personnes, et sur les litiges se rapportant au droit de la propriété immobilière. Il a une compétence pour connaître des demandes en paiement de sommes d'argent lorsque le montant excède la compétence du Tribunal d'instance.



Pour en savoir plus

- 📖 Timbart (Odile), *Les condamnations de l'année 2006 (provisoire)*, Ministère de la Justice, décembre 2007
- 📖 *Annuaire statistique de la Justice - Édition 2007*, Ministère de la Justice, novembre 2007
- 📖 *Les chiffres clés de la Justice - Édition 2007*, Ministère de la Justice, octobre 2007
- 📖 Timbart (Odile), Razafindranovona (Tiaray), "Les condamnations pour infractions à la sécurité routière en 2005" *Infostat Justice*, n° 95, Ministère de la Justice, octobre 2007
- 📖 Razafindranovona (Tiaray), "Les condamnés de 2004 en état de récidive" *Infostat Justice*, n° 88, Ministère de la Justice, juin 2006

Activité des tribunaux de grande instance en 2005

Unité : affaire

	Affaires civiles			Affaires pénales			
	Nouvelles	Terminées	durée moyenne (en mois)	Parquet		Tribunaux correctionnels	
				Plaintes, procès verbaux parvenus	Poursuites devant le juge d'instruction	Affaires nouvelles	Jugements rendus
Tribunal de grande instance							
Alençon	1 749	1 742	4,5	7 914	3 370	nd	945
Argentan	1 537	1 539	6,0	6 087	2 711	1 181	998
Avranches	1 375	1 364	5,9	5 416	1 795	680	676
Caen	7 179	5 958	5,9	33 603	12 304	3 596	2 914
Cherbourg	2 821	2 695	4,0	10 826	3 875	1 457	1 325
Coutances	1 832	1 708	6,1	8 130	3 556	1 220	1 204
Lisieux	2 361	2 369	6,0	10 251	2 792	1 103	1 356

Source : Ministère de la Justice - Répertoire général civil

Activité des tribunaux d'instance en 2005

Unité : affaire

	Affaires civiles				Affaires pénales			
	Nouvelles	Terminées	dont jugements de fond	Ordonnances de référé	Amendes forfaitaires majorées	Ordonnances pénales	Jugements	dont 5 ^e classe
Tribunal d'instance								
Alençon	748	730	588	5	nd	409	174	64
Argentan	780	734	593	7	0	342	111	22
Avranches	791	753	611	6	4 299	450	191	52
Bayeux	563	465	380	10	1 892	237	107	22
Caen	3 254	2 945	2 460	108	44 914	1 168	388	157
Cherbourg	917	911	750	14	3 600	409	428	141
Coutances	710	690	575	6	1 431	138	230	63
Domfront	714	731	560	7	1 700	131	175	32
Falaise	407	432	377	3	547	126	73	14
Lisieux	942	806	596	7	2 841	244	138	45
Mortagne-au-Perche	575	560	462	6	0	222	147	65
Mortain	210	235	194	3	290	114	49	10
Pont-L'Évêque	963	982	736	25	17 815	581	372	80
Saint-Lô	586	599	530	3	2 024	224	198	54
Valognes	414	402	348	2	665	87	117	41
Vire	421	431	374	5	932	173	74	7

Source : Ministère de la Justice - Répertoire général civil

Quelques définitions

Conseil de prud'hommes : c'est une juridiction du premier degré qui règle par voie de conciliation les différends qui peuvent s'élever à l'occasion de tout contrat de travail entre les employeurs, ou leurs représentants et les salariés qu'ils emploient. Ils jugent les différends à l'égard desquels la conciliation n'a pas abouti. C'est une juridiction paritaire composée pour moitié de représentants des employeurs et pour moitié des représentants des salariés.

Cour d'appel : elle réexamine une affaire déjà jugée par un tribunal de grande instance, un tribunal de commerce, un conseil de prud'hommes, un tribunal paritaire des baux ruraux, un tribunal de police ou un tribunal correctionnel. L'assistance d'un avoué est obligatoire dans la plupart des affaires (en plus d'un avocat).

Cour d'assises : la juridiction compétente pour juger les crimes. A la différence des autres juridictions qui ne sont composées que de magistrats professionnels, la cour d'assises comprend deux éléments. Le premier, professionnel, la cour au sens strict du mot, est composé de trois magistrats (un président et deux assesseurs), assistés d'un membre du Ministère public membre du Parquet général de la cour d'appel ou du Parquet d'un tribunal de grande instance. Le second est composé de simples citoyens qui forment le jury (neuf jurés tirés au sort parmi la population). Ce sont ces trois magistrats professionnels (la Cour) et ces neuf jurés populaires (le jury) qui délibèrent ensemble sur la culpabilité de l'accusé et sur la peine éventuelle.



Pour en savoir plus

- 📖 Chaussebourg (Laure), Lumbroso (Sonia), "L'appel des décisions des cours d'assises : conséquences sur la peine" *Infostat Justice*, n° 102, Ministère de la Justice, mai 2008
- 📖 Chaussebourg (Laure), Lumbroso (Sonia), "L'appel des décisions des cours d'assises : conséquences sur la déclaration de culpabilité" *Infostat Justice*, n° 100, Ministère de la Justice, mars 2008
- 📖 *Annuaire statistique de la Justice - Édition 2007*, Ministère de la Justice, novembre 2007
- 📖 *Les chiffres clés de la Justice - Édition 2007*, Ministère de la Justice, octobre 2007
- 📖 Milan (Brigitte), Poutet (Christiane), "L'activité des juridictions commerciales en 2005" *Infostat Justice*, n° 91, Ministère de la Justice, novembre 2006
- 📖 Munoz-Perez (Brigitte), Serverin (Évelyne), "Le sort des demandes prud'homales en 2004" *Infostat Justice*, n° 87, Ministère de la Justice, avril 2006

Activité des conseils de prud'hommes en 2005

Unité : nombre

	Procédures ordinaires		Ordonnances de référé
	Affaires nouvelles	Affaires terminées	
Conseil des prud'hommes			
Alençon	1 228	913	281
Argentan	140	292	33
Avranches	310	357	59
Caen	52	59	12
Cherbourg-Octeville	198	153	44
Coutances	237	198	47
Lisieux	191	208	17
Vire	294	317	35
Flers	389	153	14
Trouville-sur-Mer	122	110	10

Source : Ministère de la Justice, Répertoire général civil

Activité des tribunaux de commerce en 2005

Unité : nombre

	Toutes affaires terminées	Dont décisions de fond	Jugements d'ouverture et autres décisions	dont jugements d'ouverture de redressement judiciaire	dont liquidations judiciaires immédiates	Issues des redressements	dont liquidations après période d'observation	Clotûres des opérations	Référés
Tribunal de commerce									
Alençon	301	261	120	50	55	51	37	113	20
Argentan	79	61	36	11	24	13	8	47	10
Bayeux	80	61	41	25	7	29	22	39	16
Caen	810	560	244	112	98	100	67	254	192
Cherbourg	266	232	117	62	41	51	34	109	25
Condé-sur-Noireau	390	371	125	84	39	17	13	5	15
Coutances	430	392	154	63	71	65	42	106	69
Honfleur	262	243	130	43	68	38	28	86	36
Lisieux	162	147	91	45	32	30	28	58	9

Source : Ministère de la Justice, Répertoire général civil

Activité des cours d'appel et des cours d'assises en 2005

Unité : nombre

	Caen	France entière
Affaires civiles		
Nouvelles	4 237	219 494
Terminées	4 096	221 399
<i>dont arrêts</i>	2 639	140 376
Affaires pénales - Arrêts		
Chambre des appels correctionnels	910	51 557
Chambre d'instruction	449	39 513
<i>dont arrêts sur mesures de sûreté</i>	249	20 225
Arrêts des cours d'assises en matière pénale	84	2 990

Source : Ministère de la Justice

Quelques définitions

Centre de détention : prison, établissement pénitentiaire accueillant les personnes majeures condamnées qui présentent les perspectives de réinsertion les meilleures. Leur régime de détention est orienté principalement vers la resocialisation des détenus.

Centre pénitentiaire : est un établissement mixte qui comprend au moins deux quartiers à régimes de détention différents (maison d'arrêt, centre de détention ou maison centrale).

Condamné : personne détenue dans un établissement pénitentiaire en vertu d'une condamnation à une peine privative de liberté devenue définitive.

Magistrats professionnels : appartiennent à un corps unique régi par une ordonnance de 1958 et font l'objet d'un recrutement et d'une formation spécifiques et n'exercent pas d'autres activités.

Maison d'arrêt : établissement pénitentiaire qui reçoit les prévenus et les condamnés dont la durée de

peine restant à purger est inférieure à un an, ou les condamnés en attente d'affectation dans un établissement pour peine (centre de détention ou maison centrale). Certaines maisons d'arrêt disposent d'un quartier spécifique pour recevoir des mineurs, séparé des adultes.

Maison centrale : reçoit les condamnés les plus difficiles. Le régime de détention est essentiellement axé sur la sécurité.

Population pénale : elle comprend l'ensemble des individus et prévenus détenus dans un établissement de détention.

Prévenu : personne détenue dans un établissement pénitentiaire qui n'a pas encore été jugée ou dont la condamnation n'est pas définitive.



Pour en savoir plus

- 📖 Poutet (Christiane), Timbart (Odile), "Les admissions à l'aide juridictionnelle en 2006" *Infostat Justice*, n° 99, Ministère de la Justice, janvier 2008
- 📖 Pouliquen (Erwan), "Une France des barreaux fortement hétérogène" *PME/TPE en bref*, n° 27, Ministère de l'économie, des finances et de l'emploi - DCASPL, novembre 2007
- 📖 *Annuaire statistique de la Justice - Édition 2007*, Ministère de la Justice, novembre 2007
- 📖 *Les chiffres clés de la Justice - Édition 2007*, Ministère de la Justice, octobre 2007
- 📖 Belmokhtar (Zakia), "Le recours des victimes aux avocats et aux associations d'aide aux victimes" *Infostat Justice*, n° 92, Ministère de la Justice octobre 2007
- 📖 Désesquelles (Aline), Kensey (Annie), "Les détenus et leur famille : des liens presque toujours maintenus mais parfois très distendus Désesquelles" in *Données sociales : La société française - Édition 2006 Insee Références*, Insee, mai 2006

Magistrats, avocats et huissiers de justice au 1^{er} janvier 2006

	Calvados	Manche	Orne	Basse-Normandie	France (métropole)
Magistrats professionnels	96	33	24	153	7 495
Avocats inscrits au barreau	308	88	61	457	45 150
Huissiers de justice	44	22	17	83	3 191

Source : Ministère de la Justice - Direction des affaires civiles, Chambre nationale des huissiers de justice

Établissements de détention au 1^{er} janvier 2007

Unité : nombre

	Calvados	Manche	Orne	Basse-Normandie	France (métropole)
Maison d'arrêt	1	2	1	4	107
Centre pénitentiaire	1	0	0	1	24
Centre de détention	0	0	1	1	24

Source : Ministère de la Justice - Fichier national des détenus

Population pénale dans les établissements de détention bas-normands au 1^{er} janvier 2007

Unité : nombre

	Calvados	Manche	Orne	Basse-Normandie	France (métropole)
Hommes	754	136	635	1 525	54 182
Femmes	21	0	0	21	2 112
Total	775	136	635	1 546	56 294

Source : Ministère de la Justice, Fichier national des détenus

Emploi, revenus

Emploi	▲	9
Revenus	▲	10



Adresses utiles

- ✓ **Agence nationale pour l'emploi (A.N.P.E), Direction régionale de Basse-Normandie**, 10 rue de la cotonnière, BP 95057, 14061 Caen Cedex 4.
Tél : 02.31.43.25.00
www.anpe.fr
- ✓ **Centre d'études et de recherches sur l'emploi et les qualifications (CEREQ)**, 10 place de la joliette, BP 21321, 13567 Marseille 02.
Tél : 04.91.13.28.28
www.cereq.fr
- ✓ **Direction de l'animation de la recherche, des études et des statistiques (DARES)**, 39-43 quai André Citroën, 75902 Paris Cedex 15.
Tél : 01.44.38.38.38
www.travail-solidarite.gouv.fr
- ✓ **Direction régionale du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle de Basse-Normandie (DRTEFP)**, 3 place Saint Clair, BP 70034, 14202 Hérouville-Saint-Clair. Tél : 02.31.47.73.00
www.emploi-solidarite.gouv.fr
- ✓ **Ministère de l'économie, de l'industrie et de l'emploi**
139 rue de Bercy, 75572 Paris. Tél : 01.40.04.04.04
www.minefe.gouv.fr
- ✓ **Secrétaire d'Etat chargé de la fonction publique**,
139 rue de Bercy, 75572 Paris cedex 12.
www.fonction-publique.gouv.fr
- ✓ **Espace Régional de Ressources sur l'Emploi, la Formation et les Métiers (ERREFOM)**, Unicité, Bât. A 10, rue Alfred Kastler, 14052 Caen Cedex 4.
Tél : 02.31.95.52.00
www.errefom.info

Au 31 décembre 2005, la Basse-Normandie offre 566 000 emplois. A lui seul, le Calvados regroupe près de la moitié des effectifs. La Manche et l'Orne offrent, quant à elles, respectivement 33,4 % et 19,5 % des emplois de la région. A cette même date, 11,4 % des emplois sont non salariés contre 11,5 % en 2003.

Le chômeur bas-normand : plutôt jeune et peu qualifié

Avec un taux de chômage voisin de 8,7 % fin 2006, la région reste en deçà du niveau national (9,1 %) même si le chômage reste élevé dans le Calvados (9,3 %). L'explication tient au fait que ce département dynamique et urbain attire davantage les personnes à la recherche d'emploi. Dans la région, le chômage concerne plus de jeunes qu'en moyenne métropolitaine (21,6 % des chômeurs contre 18,1 % au niveau national). Il touche les catégories sociales de façon bien différentes. Ainsi, les employés, qu'ils soient qualifiés ou non qualifiés, sont les plus exposés au chômage : 61,1 % des chômeurs cherchent un poste d'employé alors que les employés ne représentent qu'à peine un quart de la population active occupée. A l'inverse, les cadres et les ingénieurs sont peu représentés (4,2 % des demandeurs d'emploi). Cette proportion est inférieure au niveau national (5,9 %). Le faible taux d'encadrement, spécifique à la région, incite en effet les cadres à quitter la Basse-Normandie pour trouver un emploi. Le nombre de demandeurs d'emploi de catégorie 1, 2 et 3 enregistrés en fin d'année 2006 est en nette diminution par rapport à 2003 (-16,0 %). Parmi ces 50 400 demandeurs d'emploi, les femmes sont aussi nombreuses que les hommes.

Le bâtiment et le commerce gagnent des emplois, l'industrie en perd

Sur l'année 2005, la Basse-Normandie a stabilisé le nombre de ses emplois (+ 0,1 %), alors que sur cette même période la France métropolitaine en gagnait un peu plus de 0,5 %. Cette stabilité est d'abord imputable à la bonne tenue du bâtiment (+ 4,1 %) qui concentre fin 2005 près de 35 000 emplois (7 % des emplois bas-normands). Le dynamisme du commerce (+1,7 % contre +0,3 % au niveau national) a permis de créer près de 1 100 emplois notamment grâce à la bonne tenue du commerce de gros (+ 4,1 %). Avec près de 288 000 emplois salariés fin 2005, le secteur des services reste le plus gros pourvoyeur d'emplois dans région. Néanmoins, sur 2005 ses effectifs n'ont quasiment pas progressé (+ 0,1 %) alors qu'ils augmentaient nettement au niveau national (+ 1,2 %). Cette stabilité résulte à la fois d'une forte activité de certains secteurs mais aussi de difficultés observées dans d'autres. Ainsi, si les activités immobilières sont en plein essor (+ 6,1 % contre + 2,6 % au niveau national), particulièrement dans la Manche (+ 11,1 %), les activités récréatives, culturelles et sportives ont quant à elles perdu plus de 270 emplois. L'industrie reste le seul grand secteur ayant perdu des effectifs : près de 2 300 emplois ont disparu sur l'année 2005. Cette baisse est imputable avant tout aux industries des équipements électriques et électroniques (- 7,4 %), aux industries de métallurgie et transformation des métaux (- 7,1%), à l'industrie textile (- 5,6 %) ou encore aux industries des équipements du foyer (- 5,1%). Seul le secteur de la pharmacie, parfumerie et entretien (+ 1,6 %) parvient à tirer son épingle du jeu. Enfin, la sphère de l'agriculture, sylviculture et pêche emploie encore fin 2005 plus de 15 000 personnes, soit 3 % de la population active occupée bas-normande. Cette proportion est plus du double de celle constatée au niveau national.

9 EMPLOI

Quelques définitions

Chômeurs (au sens du recensement) : sont classés comme chômeurs les personnes qui se sont déclarées "chômeurs (inscrits ou non à l'ANPE)" sauf si elles ont déclaré explicitement par ailleurs ne pas rechercher du travail. Cette notion est plus large que celle retenue par le bureau international du travail (BIT) - Voir définition page 120.

Population active occupée (au sens du recensement) : elle comprend toutes les personnes qui ont une profession et l'exercent au moment du recensement. Sont classées dans cette rubrique les personnes qui aident un membre de leur famille dans son travail (par exemple : exploitation agricole ou arti-

sanale, commerce, profession libérale, etc.) à condition que la personne aidée ne soit pas salariée. Les apprentis sous contrat, les stagiaires rémunérés et les personnes qui, tout en poursuivant leurs études, exercent une activité professionnelle font également partie de la population active ayant un emploi.

Population active totale : elle comprend les actifs ayant un emploi, les chômeurs et les militaires du contingent.

Taux d'activité : est le rapport entre la population active totale et la population totale correspondante.



Pour en savoir plus

- 📖 "Les plus de 50 ans et l'emploi en Basse-Normandie, Insee Basse-Normandie, avril 2008
- 📖 Ulrich (Valérie) et Zilberman (Serge), "De plus en plus d'emplois à temps partiel au cours des vingt-cinq dernières années" *Premières Informations et Premières Statistiques*, n° 2007-39.3, Ministère du travail, des relations sociales, de la famille et de la solidarité - DARES, septembre 2007
- 📖 Ulrich (Valérie) et Zilberman (Serge), "Six figures de l'emploi à temps partiel" *Premières Informations et Premières Statistiques*, n° 2007-39.4, Ministère du travail, des relations sociales, de la famille et de la solidarité - DARES, septembre 2007
- 📖 Coudin (Elise), "Projections de population active pour la France métropolitaine 2006-2050" *Insee Résultats*, n° 63, société, Insee, avril 2007
- 📖 Marchand (Olivier), "Enquêtes annuelles de recensement de 2004 à 2006 - Les taux d'emploi vont de 56,9 % en Languedoc-Roussillon à 66,8 % dans les Pays de la Loire" *Insee Première*, n° 1117, Insee, janvier 2007
- 📖 Coudin (Elise), Projections 2005-2050 - Des actifs en nombre stable pour une population âgée toujours plus nombreuse *Insee Première* n° 1092, Insee, juillet 2006

Type d'activité de la population des ménages au 1^{er} janvier

Unité : %

	Basse-Normandie		Province		France (métropole)	
	2005	1999	2005	1999	2005	1999
Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Actif	46,0	44,8	46,5	44,9	47,5	45,9
Actif ayant un emploi	40,9	39,2	41,1	39,0	41,9	40,1
Chômeur	5,1	5,6	5,4	5,9	5,5	5,8
Inactif	54,0	55,2	53,5	55,1	52,5	54,1
Retraité ou préretraité	22,9	20,1	21,1	18,8	19,9	17,9
Élève, étudiant, stagiaire non rémunéré	7,6	8,9	8,1	9,0	8,3	9,1
Autre inactif	23,5	26,2	24,3	27,3	24,4	27,0

Sources : Insee - Enquêtes Annuelles de Recensement 2004 à 2006, recensement de la population 1999

Taux d'activité de la population des ménages de 14 à 63 ans au 1^{er} janvier

Unité : %

	Basse-Normandie		Province		France (métropole)	
	2005	1999	2005	1999	2005	1999
Ensemble	72,3	69,4	71,6	68,7	72,3	69,5
Hommes	77,0	75,3	76,7	75,1	77,2	75,7
Femmes	67,6	63,4	66,5	62,3	67,5	63,5

Source : Insee, recensement de la population 1999 (exploitation principale)

Population active en 1999

Unité : nombre

	Calvados	Manche	Orne	Basse-Normandie	France (métropole)
Population active occupée	250 757	183 464	112 296	546 517	23 055 202
Hommes	136 832	103 507	62 405	302 744	12 708 223
Femmes	113 925	79 957	49 891	243 773	10 346 979
Chômeurs	39 391	23 979	14 879	78 249	3 401 611
Hommes	18 261	10 928	6 660	35 849	1 577 224
Femmes	21 130	13 051	8 219	42 400	1 824 387

Source : Insee - Recensement de la population 1999

Taux d'activité de la population des 15 ans et plus en 1999

Unité : nombre

	Calvados	Manche	Orne	Basse-Normandie	France (métropole)
Ensemble	54,9	52,8	53,0	53,8	55,2
Hommes	61,8	60,3	59,5	60,8	62,3
Femmes	48,7	45,8	46,8	47,3	48,7
Dont 15 - 64 ans	67,9	69,1	69,4	68,6	69,0
Hommes	73,5	75,3	74,6	74,3	74,9
Femmes	62,4	62,8	64,0	62,8	63,1

Source : Insee - Recensement de la population 1999

9 EMPLOI

Quelques définitions

Estimations d'emploi : établies chaque année, elles permettent de quantifier l'emploi total. Elles sont calculées sur la base du dernier recensement de la population au lieu de travail et actualisées à partir de sources administratives diverses (Unedic, Urssaf, Mutualité sociale agricole, fichier des agents de

l'État, collectivités territoriales) et d'enquêtes complémentaires, afin de couvrir l'ensemble des activités.

Secteur d'activité : ensemble d'entreprises exerçant la même activité principale, même si elles ont des activités secondaires différentes.



Pour en savoir plus

- Moisan (Michel), "L'emploi redécouvre" in *Bilan 2007 - L'année économique et sociale*, Insee Basse-Normandie, juin 2008
- Lebas (Fabrice), "L'emploi salarié bas-normand en 2005. Commerce et construction compensent les pertes dans l'industrie" *Cent pour Cent*, n° 170, Insee Basse-Normandie, juillet 2007
- Boivin (Matthieu), "Emplois et salaires dans les zones d'emploi La sphère "productive" très présente dans le Bocage" *Cent pour Cent*, n° 165, Insee Basse-Normandie, mars 2007
- Massif (Jean-Benoît), "Diagnostic économique des Pays de la Manche : coup d'envoi d'une nouvelle Manche" *Cent pour Cent*, n° 162, Insee Basse-Normandie, novembre 2006
- Minni (Claude) avec la collaboration de Okba (Mahrez), Pommier (Patrick) et Néros (Bernard), "Emploi et chômage des jeunes de 15 ans à 29 ans en 2005" *Premières Informations et Premières Statistiques*, n° 2007-07.3, Ministère du travail, des relations sociales, de la famille et de la solidarité - DARES, février 2007
- Minni (Claude) avec la collaboration de Okba (Mahrez), Merlier (Roselyne) et Néros (Bernard), "Emploi et chômage des 50-64 ans en 2005" *Premières Informations et Premières Statistiques*, n° 2007-07.4, Ministère du travail, des relations sociales, de la famille et de la solidarité - DARES, février 2007

Estimations d'emploi par secteur d'activité au 31 décembre 2005

Unité : nombre

	Calvados	Manche	Orne	Basse-Normandie	France (métropole)
Emploi total	266 285	189 554	110 496	566 335	24 581 994
Agriculture	12 456	17 433	10 173	40 062	838 762
Industrie	42 363	34 040	24 457	100 860	3 853 913
Construction	17 336	15 299	8 259	40 894	1 558 830
Commerce	38 001	26 244	13 043	77 288	3 348 984
Services	156 129	96 538	54 564	307 231	14 981 505
Emploi salarié	241 461	164 152	95 897	501 510	22 382 351
Agriculture	5 313	6 303	3 706	15 322	336 469
Industrie	40 519	32 247	23 461	96 227	3 685 858
Construction	14 776	13 082	6 861	34 719	1 324 945
Commerce	33 579	22 730	11 049	67 358	2 985 493
Services	147 274	89 790	50 820	287 884	14 049 586
Emploi non salarié	24 824	25 402	14 599	64 825	2 199 643
Agriculture	7 143	11 130	6 467	24 740	502 293
Industrie	1 844	1 793	996	4 633	168 055
Construction	2 560	2 217	1 398	6 175	233 885
Commerce	4 422	3 514	1 994	9 930	363 491
Services	8 855	6 748	3 744	19 347	931 919

* données provisoires

Source : Insee - Estimations d'emploi provisoires

Estimations d'emploi par secteur d'activité au 31 décembre 2004

Unité : nombre

	Calvados	Manche	Orne	Basse-Normandie	France (métropole)
Emploi total	265 583	188 881	111 536	566 000	24 431 277
Agriculture	12 567	17 689	10 295	40 551	862 984
Industrie	43 922	34 447	24 766	103 135	3 940 370
Construction	16 552	14 688	8 036	39 276	1 499 020
Commerce	37 242	26 265	12 903	76 410	3 337 942
Services	155 300	95 792	55 536	306 628	14 790 961
Emploi salarié	240 780	163 263	96 924	500 967	22 257 843
Agriculture	5 238	6 270	3 758	15 266	344 866
Industrie	42 073	32 676	23 765	98 514	3 775 105
Construction	14 128	12 529	6 692	33 349	1 278 820
Commerce	32 740	22 648	10 874	66 262	2 975 108
Services	146 601	89 140	51 835	287 576	13 883 944
Emploi non salarié	24 803	25 618	14 612	65 033	2 173 434
Agriculture	7 329	11 419	6 537	25 285	518 118
Industrie	1 849	1 771	1 001	4 621	165 265
Construction	2 424	2 159	1 344	5 927	220 200
Commerce	4 502	3 617	2 029	10 148	362 834
Services	8 699	6 652	3 701	19 052	907 017

Source : Insee - Estimations d'emploi définitives

9 EMPLOI

Quelques définitions

Estimations d'emploi: établies chaque année, elles permettent de quantifier l'emploi total. Elles sont calculées sur la base du dernier recensement de la population au lieu de travail et actualisées à partir de sources administratives diverses (Unedic, Urssaf, Mutualité sociale agricole, fichier des agents de l'État,

collectivités territoriales) et d'enquêtes complémentaires, afin de couvrir l'ensemble des activités.

Secteur d'activité : ensemble d'entreprises exerçant la même activité principale, même si elles ont des activités secondaires différentes.



Pour en savoir plus

- Lebas (Fabrice), "L'emploi salarié bas-normand en 2005 - Commerce et construction compensent les pertes dans l'industrie" *Cent pour Cent*, n° 170, Insee Basse-Normandie, juillet 2007
- Hachid (Ali) et Lauraire (Philippe), "L'emploi départemental et sectoriel (1989 - 2006) - Le chômage départemental (1982 - 2007)" *Insee Résultats - Société*, n° 83, Insee, juillet 2008
- Hachid (Ali), "L'emploi départemental et sectoriel (1989 - 2005) - Le chômage départemental (1981 - 2006)" *Insee Résultats*, n° 67 - *Société*, Insee, juin 2007
- Baccaïni (Brigitte), Thomas (Gwenaëlle), Khiati (Abdel), "L'emploi salarié dans le tourisme : une nouvelle estimation" *Insee Première*, n° 1099, Insee, août 2006

Emploi salarié par secteur détaillé au 31 décembre 2005

	Calvados	Manche	Orne	Basse-Normandie	France (métropole)
Ensemble	241 461	164 152	95 897	501 510	22 382 351
Agriculture, sylviculture, pêche	5 313	6 303	3 706	15 322	336 469
Industrie	40 519	32 247	23 461	96 227	3 685 858
Industries agricoles et alimentaires	8 757	7 755	4 539	21 051	556 557
Industrie des biens de consommation	4 796	3 316	5 044	13 156	583 133
<i>Habillement, cuir</i>	470	1 157	500	2 127	85 935
<i>Édition, imprimerie, reproduction</i>	1 784	965	1 496	4 245	187 240
<i>Pharmacie, parfumerie et entretien</i>	1 663	206	729	2 598	142 391
<i>Industrie des équipements du foyer</i>	879	988	2 319	4 186	167 567
Industrie automobile	6 550	1 280	2 226	10 056	278 674
Industrie des biens d'équipement	5 941	6 082	2 433	14 456	749 040
<i>Construction navale, aéronautique et ferroviaire</i>	309	2 711	1	3 021	137 901
<i>Industrie des équipements mécaniques</i>	4 002	2 423	2 059	8 484	398 725
<i>Industrie des équipements électriques et électroniques</i>	1 630	948	373	2 951	212 414
Industrie des biens intermédiaires	12 884	8 076	8 706	29 666	1 284 644
<i>Industrie des produits minéraux</i>	1 333	999	736	3 068	153 136
<i>Industrie textile</i>	368	440	329	1 137	79 033
<i>Industrie du bois et du papier</i>	2 023	1 591	1 356	4 970	161 883
<i>Chimie, caoutchouc, plastiques</i>	1 450	1 277	1 976	4 703	317 761
<i>Métallurgie et transformation des métaux</i>	3 685	2 168	3 728	9 581	398 051
<i>Industrie des composants électriques et électroniques</i>	4 025	1 601	581	6 207	174 780
Energie	1 591	5 738	513	7 842	233 810
<i>Production de combustible et de Carburant</i>	28	4 050	7	4 085	28 088
<i>Eau, gaz, électricité</i>	1 563	1 688	506	3 757	205 722
Construction	14 776	13 082	6 861	34 719	1 324 945
Commerce	33 579	22 730	11 049	67 358	2 985 493
<i>Commerce et réparations automobiles</i>	4 995	3 568	2 249	10 812	419 555
<i>Commerce de gros</i>	10 318	6 403	2 597	19 318	973 388
<i>Commerce de détail, réparation</i>	18 266	12 759	6 203	37 228	1 592 550
Services	147 274	89 790	50 820	287 884	14 049 586
Transports	9 184	4 442	3 078	16 704	1 052 117
Activités financières	5 407	2 826	2 024	10 257	712 935
Activités immobilières	2 646	1 057	730	4 433	279 655
Services aux entreprises	27 154	17 333	8 740	53 227	3 243 962
<i>Postes et télécommunications</i>	3 169	2 322	1 476	6 967	508 449
<i>Conseils et assistance</i>	8 260	6 244	2 512	17 016	1 257 677
<i>Services opérationnels</i>	13 413	8 718	4 621	26 752	1 325 971
<i>Recherche et développement</i>	2 312	49	131	2 492	151 865
Services aux particuliers	23 417	13 980	7 232	44 629	1 939 683
<i>Hôtels et restaurants</i>	8 848	4 326	2 383	15 557	781 012
<i>Activités récréatives, culturelles et sportives</i>	3 943	1 350	704	5 997	346 497
<i>Services personnels et domestiques</i>	10 626	8 304	4 145	23 075	812 174
Education, santé, action sociale	51 113	31 855	19 060	102 028	4 009 082
<i>Education</i>	18 750	12 390	7 634	38 774	1 609 599
<i>Santé, action sociale</i>	32 363	19 465	11 426	63 254	2 399 483
Administration	28 353	18 297	9 956	56 606	2 812 152
<i>Administration publique</i>	24 815	15 930	8 338	49 083	2 481 171
<i>Activités associatives et extra-territoriales</i>	3 538	2 367	1 618	7 523	330 981

Source : Insee - Estimations d'emploi provisoires

Quelques définitions

Agents de l'État : agents employés dans les différents ministères, agents des établissements publics, de la Poste et enseignants des établissements privés sous contrat.

Établissements publics de santé : établissements d'hospitalisation publics, maisons de retraite publiques, établissements publics ou à caractère public relevant des services départementaux de l'aide sociale à l'enfance, établissements publics pour mineurs ou adultes handicapés ou inadaptés, centre d'hébergement et de réadaptation sociale publics ou à caractère public.

Fonction publique : comprend la fonction publique d'État, la fonction publique territoriale, la fonction publique hospitalière.

Fonction publique d'État : ensemble des agents employés dans les différents ministères, auxquels on

ajoute les agents des établissements publics, de la Poste, ainsi que les enseignants des établissements privés sous contrat. Les entreprises publiques (SNCF, EDF, France-Télécom,...) sont exclues. Le personnel de la Défense figure dans le total régional, mais n'est pas ventilé par département.

Fonction publique hospitalière : personnels travaillant dans les établissements publics de santé. Une partie seulement du personnel non médical appartient à la fonction publique hospitalière.

Fonction publique territoriale : personnels (y c. les contrats emploi solidarité et les contrats emploi jeunes) employés par les collectivités locales (régions, départements, communes) et établissements publics locaux en dépendant, ainsi que par certains organismes locaux, soit publics à caractère marchand, soit privés à caractère non marchand.



Pour en savoir plus

- Amiaud (Deborah) - CNFPT et Boivin (Matthieu), "Communes, intercommunalité, conseils généraux et général, un vivier de 38000 emplois" *Cent pour Cent*, n° 155, Insee Basse-Normandie, mars 2006
- Lemerle-Guillaumat (Stéphanie), Maillard-Barbé (Claudine), le Mat (Anthony), "L'emploi dans les collectivités territoriales au 31 décembre 2006" *Insee Première*, n° 1205, Insee - Division Exploitation des fichiers administratifs - Direction régionale de Bretagne, juillet 2008
- Fizzala (Arnaud), "Un million d'emplois non médicaux dans les établissements de santé en 2005", *Études et Résultats*, n° 605, DREES, octobre 2007
- Lemerle-Guillaumat (Stéphanie), Verdes (Odile), "Les agents de l'État au 31 décembre 2004" *Insee Résultats*, n° 61 société, Insee, mars 2007
- Chiffres-clés 2005 pour les trois fonctions publiques*, Direction générale de l'administration et de la fonction publique
- Brenot-Ouldali (Annie), "L'emploi public en région in *Données sociales : La société française* - Édition 2006 *Insee Références*, Insee, mai 2006

Effectifs de la fonction publique au 31 décembre 2005

Unité : nombre

	Calvados	Manche	Orne	Basse-Normandie	France (métropole)
Emploi salarié	52 193	34 411	19 644	111 284	4 971 915
Fonction publique d'État (*)	22 072	15 102	7 456	44 630	2 080 037
Fonction publique territoriale	16 426	11 079	5 859	33 364	1 558 495
Fonction publique hospitalière	13 695	8 230	6 329	28 254	1 000 232
Militaires de la Défense				5 036	333 151

* y compris les militaires de la Défense

Sources : Insee, Fonction publique d'Etat

Agents de l'État au 31 décembre 2005

Unité : nombre

	Calvados	Manche	Orne	Basse-Normandie	France (métropole)
Ensemble des ministères	19 590	11 768	7 055	46 210	2 201 205
Éducation nationale, jeunesse et sports	13 622	7 836	4 668	26 126	1 145 584
Economie, Finances et Industrie	1 990	1 105	668	3 763	185 983
Intérieur (y c. Outre-mer)	1 054	650	385	2 089	173 595
Équipement, Transports, Logement, Tourisme et Mer	1 162	1 224	552	2 938	110 518
Justice	795	268	359	1 422	72 021
Agriculture, Alimentation, Pêche et Affaires Rurales	450	442	274	1 166	35 867
Santé, Affaires Sociales, Protection sociale, Travail et Solidarité	308	146	102	556	26 883
Culture et Communication	89	28	20	137	13 740
Défense, anciens combattants	nd	nd	nd	7 797	419 372
Autres	120	69	27	216	17 642

Sources : Insee, Fonction publique d'Etat

Effectifs des collectivités territoriales au 31 décembre 2005

Unité : nombre

	Calvados	Manche	Orne	Basse-Normandie	France (métropole)
Ensemble	18 950	12 761	7 140	38 851	1 734 831
Organismes régionaux et départementaux	3 120	2 245	1 565	6 930	297 131
Organismes communaux et intercommunaux	15 162	10 215	5 351	30 728	1 366 328
Autres organismes	668	301	224	1 193	71 372

Source : Insee, Enquête annuelle COLTER

Effectifs des collectivités territoriales au 31 décembre 2005

Unité : nombre

	Calvados	Manche	Orne	Basse-Normandie	France (métropole)
Ensemble	12 533	6 784	5 607	24 924	896 517
Personnel médical (hors internes)	1 043	441	425	1 909	84 712
Personnel médical Internes (FFI et DIS)	327	68	48	443	19 088
Personnel non médical (hors emplois aidés)	10 990	6 160	5 018	22 168	774 421
Emplois aidés	173	115	116	404	18 296

Sources : Ministère de l'emploi, de la cohésion sociale et du logement - DREES - SAE

9 EMPLOI

Quelques définitions :

Chômeurs au sens du BIT (Bureau international du travail) : en application de la définition internationale adoptée en 1992 par le Bureau international du travail, un chômeur est une personne en âge de travailler (15 ans ou plus), qui répond simultanément à trois conditions :

- être sans emploi, c'est-à-dire ne pas avoir travaillé, ne serait-ce qu'une heure, durant une semaine de référence ;
- être disponible pour prendre un emploi dans les 15 jours ;
- chercher activement un emploi ou en avoir trouvé un qui commence ultérieurement.

Demandeur d'emploi au 31 décembre 2004 : il s'agit ici des demandeurs d'emploi inscrits à l'ANPE de catégories 1,2 et 3 hors activité réduite, c'est-à-dire les demandeurs d'emploi en fin de mois (DEFM) de ces trois catégories n'ayant travaillé aucune heure le mois précédent. Ces demandeurs sont des person-

nes sans emploi, immédiatement disponibles, tenues d'accomplir des démarches pour rechercher :

- soit un emploi, à durée indéterminée, à temps plein (DEFM de cat. 1) ;
- soit un emploi à temps partiel (DEFM de cat. 2) ;
- soit un emploi saisonnier ou temporaire (DEFM de cat. 3).

Les DEFM de catégories 1,2 et 3, hors activité réduite, ont une définition conceptuellement proche de celle du chômage au sens du BIT (Bureau international du Travail).

Demandeur d'emploi de longue durée : inscrit depuis un an ou plus à l'ANPE

Taux de chômage : proportion du nombre de chômeurs par rapport au nombre d'actifs : actifs occupés (y compris militaires du contingent et les apprentis) et chômeurs.



Pour en savoir plus

- 📖 Lemarinel (Philippe), "Accélération de la baisse du chômage" in *Bilan 2007 - L'année économique et sociale*, Insee Basse-Normandie, juin 2008
- 📖 *Les plus de 50 ans et l'emploi en Basse-Normandie*, Insee Basse-Normandie -avril 2008
- 📖 Hachid (Ali) et Lauraire (Philippe), "L'emploi départemental et sectoriel (1989 - 2006) - Le chômage départemental (1982 - 2007)" *Insee Résultats*, n° 83, Société, Insee, juillet 2008
- 📖 Hachid (Ali), "L'emploi départemental et sectoriel (1989 - 2005) - Le chômage départemental (1981-2006)" *Insee Résultats*, n° 67, société, Insee, juin 2007
- 📖 Minni (Claude) avec la collaboration de Okba (Mahrez), Pommier (Patrick) et Néros (Bernard), "Emploi et chômage des jeunes de 15 ans à 29 ans en 2005" *Premières Informations et Premières Statistiques*, n° 2007-07.3, Ministère du travail, des relations sociales, de la famille et de la solidarité - DARES, février 2007
- 📖 Minni (Claude) avec la collaboration de Okba (Mahrez), Merlier (Roselyne) et Néros (Bernard), "Emploi et chômage des 50-64 ans en 2005" *Premières Informations et Premières Statistiques*, n° 2007-07.4, Ministère du travail, des relations sociales, de la famille et de la solidarité - DARES, février 2007

Taux de chômage en moyenne annuelle

Unité : %

	Calvados	Manche	Orne	Basse-Normandie	France (métropole)
2006	9,3	7,9	8,4	8,7	9,1
2005	10,1	8,6	9,2	9,4	9,9
2004	10,2	8,6	9,1	9,4	10,0
2003	10,2	8,5	8,8	9,4	9,8
2002	9,3	8,2	7,8	8,6	9,0
2001	9,1	8,0	7,3	8,4	8,7

Source : Insee, Département emploi et revenus d'activité

Demandeurs d'emploi par sexe et âge au 31 décembre 2006

Unité : nombre

	Calvados	Manche	Orne	Basse-Normandie	France (métropole)
Ensemble	25 575	15 411	9 411	50 397	2 305 221
moins de 25 ans	5 432	3 484	2 002	10 918	418 054
25 à 49 ans	16 221	9 486	5 853	31 560	1 526 243
50 ans et plus	3 922	2 441	1 556	7 919	360 924
Hommes	12 908	7 442	4 835	25 185	1 137 172
moins de 25 ans	2 834	1 747	1 037	5 618	210 538
25 à 49 ans	8 100	4 454	2 993	15 547	743 282
50 ans et plus	1 974	1 241	805	4 020	183 352
Femmes	12 667	7 969	4 576	25 212	1 168 049
moins de 25 ans	2 598	1 737	965	5 300	207 516
25 à 49 ans	8 121	5 032	2 860	16 013	782 961
50 ans et plus	1 948	1 200	751	3 899	177 572

Sources : ANPE, catégorie 1, 2 ou 3

Demandeurs d'emploi de longue durée par sexe et âge au 31 décembre 2006

Unité : nombre

	Calvados	Manche	Orne	Basse-Normandie	France (métropole)
Ensemble	7 858	4 660	2 729	15 247	695 523
moins de 25 ans	669	355	241	1 265	49 972
25 à 49 ans	5 259	3 021	1 776	10 056	474 813
50 ans et plus	1 930	1 284	712	3 926	170 738
Hommes	3 923	2 220	1 401	7 544	340 860
moins de 25 ans	346	148	115	609	24 254
25 à 49 ans	2 602	1 382	913	4 897	230 401
50 ans et plus	975	690	373	2 038	86 205
Femmes	3 935	2 440	1 328	7 703	354 663
moins de 25 ans	323	207	126	656	25 718
25 à 49 ans	2 657	1 639	863	5 159	244 412
50 ans et plus	955	594	339	1 888	84 533

Sources : ANPE, catégorie 1, 2 ou 3

9 EMPLOI

Quelques définitions

Demandeur d'emploi au 31 décembre 2004 : il s'agit ici des demandeurs d'emploi inscrits à l'ANPE de catégories 1,2 et 3 hors activité réduite, c'est-à-dire les demandeurs d'emploi en fin de mois (DEFM) de ces trois catégories n'ayant travaillé aucune heure le mois précédent. Ces demandeurs sont des personnes sans emploi, immédiatement disponibles, tenues d'accomplir des démarches pour rechercher :

- soit un emploi, à durée indéterminée, à temps plein (DEFM de cat. 1) ;

- soit un emploi à temps partiel (DEFM de cat. 2) ;
- soit un emploi saisonnier ou temporaire (DEFM de cat. 3).

Les DEFM de catégories 1,2 et 3, hors activité réduite, ont une définition conceptuellement proche de celle du chômage au sens du BIT (Bureau international du Travail).

Qualification : la qualification professionnelle considérée est celle de l'emploi recherché.



Pour en savoir plus

- Moison (Michel), Ioan (Dragos), "Le premier emploi des jeunes bas-normands - Un tremplin pour voir plus loin" *Cent pour Cent*, n° 168, Insee Basse-Normandie, juillet 2007
- Bonnevialle (Lionel), "Le contrat d'insertion dans la vie sociale (CIVIS) : la moitié des jeunes occupe un emploi à la sortie du dispositif" *Premières Informations et Premières Statistiques*, n° 2008-02.2, Ministère du travail, des relations sociales, de la famille et de la solidarité - DARES, janvier 2008
- Tugores (François), "Formation professionnelle des demandeurs d'emploi en 2005 : la Région, principal financeur" *Premières Informations et Premières Statistiques*, n° 2007-26.3, Ministère du travail, des relations sociales, de la famille et de la solidarité - DARES, juin 2007
- Jugnot (Stéphane), Renard (Éric) et Traversier (Thara), "L'accompagnement personnalisé des demandeurs d'emploi : de l'accès aux prestations aux sorties du chômage vers l'emploi" in *Données sociales : La société française* - Édition 2006 Insee Références, Insee, mai 2006
- Giret (Jean-François), Nauze-Fichet (Emmanuelle) et Tomasini (Magda), Le déclassement des jeunes sur le marché du travail in "Données sociales : La société française - Édition 2006" Insee Références, Insee, mai 2006

Demandes d'emploi selon leur qualification au 31 décembre 2006

Unité : nombre

	Calvados	Manche	Orne	Basse-Normandie	France (métropole)
Ensemble	25 575	15 411	9 411	50 397	2 305 221
Mancœuvres	998	678	496	2 172	70 207
Ouvriers spécialisés	2 281	1 082	1 323	4 686	182 604
Ouvriers qualifiés	2 928	2 265	1 253	6 446	264 479
Employés non qualifiés	6 499	3 910	2 167	12 576	499 386
Employés qualifiés	9 366	5 647	3 221	18 234	899 457
Techniciens	1 424	945	486	2 855	128 756
Agents de maîtrise	599	258	125	982	63 664
Ingénieurs et cadres	1 313	544	275	2 132	176 890
Non précisé	167	82	65	314	19 778

Source : ANPE, catégories 1, 2 et 3

Demandes d'emploi selon le motif d'inscription en 2006

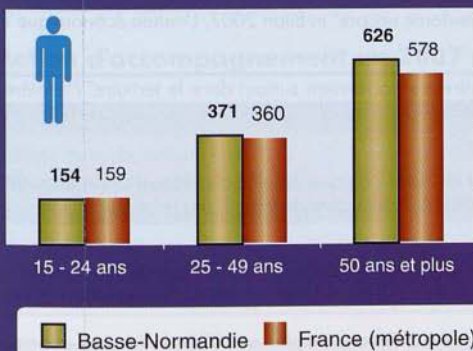
Unité : nombre

	Calvados	Manche	Orne	Basse-Normandie	France (métropole)
Ensemble	25 575	15 411	9 411	50 397	2 305 221
Licenciement économique	998	441	456	1 895	131 124
Autre licenciement	3 671	2 030	1 203	6 904	439 701
Démission	1 148	660	383	2 191	95 897
Fin de contrat	7 041	4 408	2 345	13 794	579 717
Fin de mission d'intérim	2 066	1 187	1 102	4 355	147 278
Première entrée	1 326	779	408	2 513	119 762
Reprise activité	1 259	959	558	2 776	112 757
Fin de convention de conversion	422	234	165	821	32 134
Autres cas	7 644	4 713	2 791	15 148	646 851

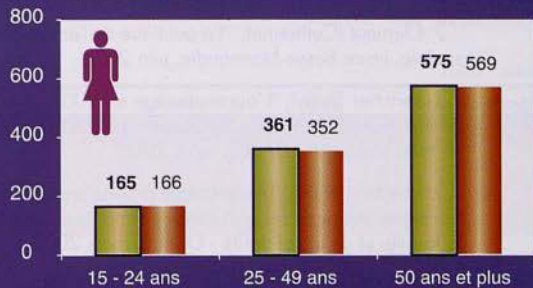
Source : ANPE, catégories 1, 2 et 3

Ancienneté moyenne d'inscription au 31 décembre 2006 (en jours)

Hommes



Femmes



Sources : ANPE, catégorie 1, 2 ou 3

9 EMPLOI

Quelques définitions

CIVIS : s'adresse à des jeunes de 16 à 25 ans révolus rencontrant des difficultés particulières d'insertion professionnelle. Il a pour objectif d'organiser les actions nécessaires à la réalisation de leur projet d'insertion dans un emploi durable.

Contrat d'accompagnement à l'embauche (CAE) : est un contrat de travail à durée déterminée, destiné à faciliter l'insertion professionnelle des personnes sans emploi rencontrant des difficultés sociales et professionnelles particulières d'accès à l'emploi.

Contrat d'avenir : est destiné à favoriser le retour à l'emploi des personnes bénéficiant du revenu minimum d'insertion (RMI), de l'allocation de solidarité spécifique (ASS), de l'allocation de parent isolé (API) ou de l'allocation aux adultes handicapés (AAH).

Contrat initiative emploi (CIE) : vise à favoriser l'insertion professionnelle des demandeurs d'emploi les plus en difficulté.

Contrat d'insertion - Revenu minimum d'activité : est destiné à faciliter l'insertion sociale et professionnelle des personnes bénéficiaires du revenu minimum d'insertion (RMI), de l'allocation de parent isolé (API), de l'allocation de solidarité spécifique (ASS) ou de l'allocation aux adultes handicapés (AAH) qui rencontrent des difficultés particulières d'accès à l'emploi. Pour les bénéficiaires du RMI, ce contrat peut tenir lieu de contrat d'insertion.

Contrat de professionnalisation : il remplace les contrats de qualification, d'adaptation et d'orientation.


Contrat PACTE : parcours d'accès aux carrières de la fonction publique territoriale, de la fonction publique hospitalière et de la fonction publique de l'État a pour objectif de permettre aux populations les moins favorisées (notamment les jeunes sans diplôme ni qualification) de devenir fonctionnaire titulaire après un engagement de professionnalisation alternant formation et stage.


Exonération à l'embauche : mesure créée en 1997, accordant une exonération de cotisations patronales pour l'embauche du 1^{er} au 50^e salarié dans les zones prioritaires (ZRU : zone de redynamisme urbaine ; ZRR : zone de revitalisation rurale ; ZF : zone franche).


Validation des acquis de l'expérience : s'applique à l'ensemble des diplômes et des titres à finalité professionnelle, ainsi qu'aux certificats de qualification professionnelle (CQP) des branches professionnelles, dès lors que ces certifications sont inscrites au répertoire national de certification professionnelle (RNCP). Elle prend en compte les compétences professionnelles acquises au travers d'activités salariées, non salariées et bénévoles, en rapport direct avec le contenu du titre ou du diplôme. La durée de l'expérience considérée est au moins de trois ans.





Pour en savoir plus

 Clément (Catherine), "La politique de l'emploi se renforce encore" in *Bilan 2007, L'année économique et sociale*, Insee Basse-Normandie, juin 2008

 Sanchez (Ruby), "L'apprentissage en 2006 : les entrées s'accroissent surtout dans le tertiaire" *Premières Informations et Premières Statistiques*, n° 2008-15.1, Ministère du travail, des relations sociales, de la famille et de la solidarité - DARES, mars 2008

 Sanchez (Ruby), "Le contrat de professionnalisation en 2006 : de plus en plus d'entrées dans le dispositif" *Premières Informations et Premières Statistiques*, n° 2008-15.2, Ministère du travail, des relations sociales, de la famille et de la solidarité - DARES, mars 2008

 Ancel (François), "Du CAP au BTS : la validation des acquis de l'expérience poursuit son développement en 2006" *Note d'information D.E.P.P.*, n° 07.43, Ministère de l'éducation nationale, décembre 2007

 Tugores (François), "Formation professionnelle des demandeurs d'emploi en 2005 : la Région, principal financeur" *Premières Informations et Premières Statistiques*, n° 2007-26.3, Ministère du travail, des relations sociales, de la famille et de la solidarité - DARES, juin 2007

Emploi aidé dans le secteur marchand en 2007 (*)

Unité : entrée

	Calvados	Manche	Orne	Basse-Normandie
Ensemble des entrées en mesure	8 701	6 214	3 606	18 521
Abaissements des coûts salariaux				
Embauche du 1er au 50e salarié en ZRU, ZRR, ZF	148	23	285	456
Embauche par une association en ZRU ou ZFU	0	1	1	2
Contrat d'Insertion - Revenu Minimum d'Activité	619	266	214	1 099
Contrat d'Initiative pour l'Emploi	374	226	102	702
Contrats Jeunes en entreprise	1 358	941	535	2 834
Chômeurs créateurs d'entreprise	1 277	763	432	2 472
Formation en alternance				
Jeunes en apprentissage	3 235	3 063	1 536	7 834
Contrats de professionnalisation	1 616	898	473	2 987
Allocations temporaires dégressives	21	3	24	48
Embauches en entreprise d'insertion	53	30	4	87

(*) : résultats provisoires

Sources : Anpe - Cnasea - Dares - Drees - Unedic

Emploi aidé dans le secteur non marchand en 2007 (*)

Unité : entrée

	Calvados	Manche	Orne	Basse-Normandie
Ensemble des entrées en mesure	4 380	3 247	2 229	9 856
Contrats PACTE	2	1	5	8
Contrats d'avenir	946	981	675	2 602
Contrats d'accompagnement à l'emploi	3 377	2 201	1 510	7 088
Contrats Emploi-Consolidé	19	26	8	53
Contrats Emploi Jeune	18	22	13	53
Apprentis du secteur public	18	16	18	52

(*) : résultats provisoires

Sources : Cnasea - Dares

Prévention du chômage de longue durée en 2007 (*)

Unité : entrée

	Calvados	Manche	Orne	Basse-Normandie
Ensemble des entrées en mesure	586	435	431	1 452
Actions préparatoires au recrutement	158	149	89	396
Contrats de volontariat pour l'insertion	0	0	152	152
Actions de formation préalable à l'embauche	218	138	105	461
Formations conventionnées	210	147	85	442
Conventions d'adaptation et de formation du FNE	0	1	0	1

(*) : résultats provisoires

Sources : Anpe - Dares - Unedic

Action d'accompagnement en 2007 (*)

Unité : entrée

	Calvados	Manche	Orne	Basse-Normandie
Accompagnement des licenciements économiques				
Cellule de reclassement	235	203	76	514
Conventions de reclassement personnalisé	721	552	281	1 554
Accompagnement des Jeunes : CIVIS	1 918	1 313	916	4 147

(*) : résultats provisoires

Sources : Anpe - Dares - Unedic

Validations des acquis de l'expérience en 2007 (*)

Unité : entrée

	Calvados	Manche	Orne	Basse-Normandie
Validation des acquis de l'expérience	52	64	47	163

(*) : résultats provisoires

Sources : Anpe - Dares - Unedic



Adresses utiles

- ✓ **Caisse nationale d'assurance vieillesse (CNAV)**
110 avenue de Flandre, 75951 Paris cedex 19.
Tél : 01.40.37.37.37
www.cnav.fr
- ✓ **Direction générale des finances publiques**, Ministère du budget, des comptes publics et de la fonction publique, 139 rue de Bercy,
75572 Paris cedex 12.
www.budget.gouv.fr
- ✓ **Mutualité sociale agricole du Calvados et de la Manche (MSA)**,
37 rue Maltot, 14026 Caen.
Tél : 02.31.25.39.45
www.msa14-50.fr
- ✓ **Mutualité sociale agricole Orne-Sarthe (MSA)**,
52 bd 1^{er} Chasseurs 61011 Alençon cedex.
Tél : 02.33.31.40.00
www.msa-mayenne-orne-sarthe.fr

Revenus fiscaux médians : la Basse-Normandie 16^e

A la fin de l'année 2005, la moitié des ménages bas normands ont déclaré un revenu fiscal de plus de 23 200 €, soit 15 200 € environ pour une personne seule. Ce revenu fiscal médian des ménages est inférieur de près de 1 000 € à celui de la province. Il classe la Basse-Normandie au 16^e rang national, juste entre les régions Midi-Pyrénées (15^e) et Poitou-Charentes (17^e). Le revenu fiscal moyen des ménages a augmenté de 6,6 % entre 2003 et 2005, soit légèrement plus que la moyenne des autres régions de province (+ 5,9 %). Dans le même temps l'inflation ne progresse que de 1,8 % par an.

Salaires moyens : 16 000 € nets par an

En 2005, un salarié bas normand gagne en moyenne 16 000 € nets en un an, soit 500 € de moins que la moyenne de province. Ceci classe ainsi la Basse-Normandie en 17^e position des régions françaises, juste devant le Limousin et la Bretagne.

Les habitants du Calvados tirent la moyenne vers le haut : leurs salaires sont supérieurs de près de 1 000 € à ceux des deux départements voisins. Cet écart résulte de deux facteurs : une présence accrue de cadres conjuguée à une rémunération un peu plus élevée dans ce département. En région comme en France, l'écart de salaire entre catégories professionnelles reste proportionnellement le même, puisqu'en 2005, il faut multiplier par 2,1 le salaire d'un ouvrier qualifié pour obtenir celui d'un cadre, et par 3,2 celui d'un ouvrier non qualifié. En terme absolu, en revanche, l'écart tend donc à se creuser et dépasse en moyenne les 20 000 € annuels entre un ouvrier non qualifié et un cadre.

De plus en plus de retraités

Au 31 décembre 2006, les retraités bas normands sont 256 000, soit 10 000 de plus qu'en décembre 2005. La progression du nombre de retraités s'est accélérée depuis 2004 : inférieure à 2 % par an avant 2003, elle s'élève à 4,1 % pour 2006 par rapport à 2005. La Basse-Normandie, comme le reste de la France, est ainsi confrontée à l'arrivée à l'âge de la retraite de la génération du baby boom, qui vient alimenter le contingent des anciens actifs. Le phénomène est continu et significatif puisque, fin 2006, les retraités représentent 17,7 % de la population régionale (contre 16,1% au niveau national).

Dépenses brutes d'aide sociale des conseils généraux

En 2006, les dépenses d'aide sociale réalisées par les conseils généraux dépassent les 500 millions d'euros. Elles ont donc augmenté de 7,0 %, illustrant ainsi la montée en puissance des départements dans le financement de l'aide sociale. Entre 2005 et 2006, le poste des dépenses relatives aux rémunérations des personnels de l'aide sociale est celui qui a le plus progressé (+ 25,1 %). Il garde cependant un poids relatif comparable dans le temps au sein des dépenses diverses puisque les frais de personnel se montent toujours à environ 30 % du budget des dépenses diverses.

Les dépenses consacrées aux personnes âgées continuent de progresser (+ 5,1%). La tendance au remplacement de l'allocation compensatrice (- 9,9 %) auprès des personnes âgées se poursuit dans le même temps au profit de l'allocation personnalisée (+ 8,0 %).

Un niveau d'effort comparable est maintenu pour l'aide à l'enfance puisque les dépenses qui lui sont consacrées augmentent d'environ 3,7 % en un an.

10 REVENUS

Quelques définitions

Décile : Les déciles partagent la population en dix groupes d'effectifs égaux selon le niveau de revenu par UC. Le seuil des "bas revenus" correspond à la limite du 1^{er} décile. Le seuil des "hauts revenus" correspond à la limite du 9^e décile. Utilisé pour étudier la dispersion du revenu, le rapport inter-déciles du revenu fiscal par unité de consommation (uc) établit le rapport entre les "hauts revenus" et les "bas revenus".

Ménage fiscal : un ménage est défini, au sens du recensement, comme l'ensemble des occupants d'un même logement. Les "ménages fiscaux" sont constitués par le regroupement des "foyers fiscaux" répertoriés dans un même logement. Par exemple, dans un couple de concubins où chacun remplit sa propre déclaration de revenus, on compte deux "foyers fiscaux", qui constituent un seul "ménage fiscal".

Revenu disponible brut des ménages : part du revenu primaire qui reste à la disposition des ménages pour la consommation et l'épargne. Il est égal au revenu primaire augmenté des transferts de redistribution et diminué des impôts et cotisations sociales versées. Les transferts de redistribution correspondent essentiellement aux prestations

sociales reçues (retraites, préretraites, allocations familiales, remboursements "maladie", allocations chômage).

Revenu fiscal déclaré : c'est la somme des ressources déclarées par les contribuables sur la "déclaration des revenus 2005", avant abattement.

Revenu fiscal médian par unité de consommation (UC) : il partage les personnes en deux groupes : la moitié des personnes appartient à un ménage qui déclare un revenu par uc inférieur à cette valeur et l'autre moitié un revenu par UC supérieur.

Unité de consommation : le revenu fiscal par unité de consommation (UC) présente l'avantage de relativiser le niveau de revenu par rapport à la composition du ménage fiscal. Il prend en compte les économies d'échelle résultant de la vie en commun. Le revenu exprimé par UC devient un revenu par équivalent adulte, comparable d'un lieu à un autre et entre ménages de composition différente.

Le premier adulte du ménage compte pour 1 UC ; les autres personnes de 14 ans ou plus comptent chacune pour 0,5 UC, les enfants de moins de 14 ans comptent chacun pour 0,3 UC.



Pour en savoir plus

📖 Evain (Franck), "De l'influence du territoire sur les revenus des non-salariés" *Insee Première*, n° 1185, Insee, avril 2008

📖 Auzet (Laurent), Février (Magali) et Lapinte (Aude), "Les revenus disponibles localisés en 2004" *Insee Résultats*, n° 80, société, Insee, avril 2008

📖 "Enquête Revenus Fiscaux 2004" *Insee Résultats Société*, n° 69, Pôle enquête revenus fiscaux - Division revenus et patrimoine des ménages, Insee, juillet 2007

📖 "Les revenus et le patrimoine des ménages - Édition 2006" *Insee Références*, Insee, novembre 2006

Revenus fiscal déclaré pour l'année 2005

Unités : nombre, euro, %

	Calvados	Manche	Orne	Basse-Normandie	France de Province	France (métropole)
Ensemble des ménages fiscaux						
Nombre total de ménages fiscaux	265 062	200 286	119 471	584 819	19 916 022	24 439 610
Part des ménages fiscaux imposés (%)	62,2	56,4	56,6	59,1	61,0	63,4
Nombre moyen d'unités de consommation par ménage fiscal	1,61	1,60	1,59	1,60	1,61	1,61
Revenu fiscal déclaré par unité de consommation (uc)						
Revenu médian (euro/uc)	15 840	14 813	14 749	15 243	15 864	16 357
1er décile D1 (euro/uc)	6 509	6 577	6 074	6 453	6 161	6 121
9e décile D9 (euro/uc)	30 407	27 615	27 002	28 810	30 803	33 204
Rapport inter-déciles (D9 / D1)	4,7	4,2	4,4	4,5	5,0	5,4
Structure du revenu fiscal déclaré (%)						
Traitements et salaires	63,4	58,1	58,6	60,7	62,8	64,9
Bénéfices	7,7	9,6	8,6	8,5	7,2	6,7
Retraites, pensions et rentes	24,1	28,1	28,1	26,2	25,4	23,6
Autres revenus	4,9	4,3	4,8	4,7	4,7	4,8

Source : Insee, DADS

Revenu disponible brut des ménages

Unités : nombre, euro, %

	Basse-Normandie		France de Province		France (métropole)	
	2005 (provisoire)	2004	2005 (provisoire)	2004	2005 (provisoire)	2004
Revenu disponible brut (en millions d'euros)	24 409	23 564	851 825	822 887	1 106 515	1 069 599
Revenu disponible brut par habitant (en euros)	16 865	16 315	17 191	16 697	18 141	17 638
Formation du revenu disponible brut des ménages (en %)	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Excédent brut et revenu mixte (+)	23,4	23,4	22,8	22,7	22,5	22,3
Salaires et traitements bruts (+)	52,1	52,2	55,4	55,5	58,9	59,0
Prestations en espèces (+)	33,6	33,4	32,0	31,8	30,2	30,0
Revenus de la propriété et transferts courants (+)	11,9	11,6	12,0	11,7	12,1	11,9
Cotisations sociales (-)	9,6	9,4	9,8	9,6	10,0	9,8
Impôts (-)	11,4	11,2	12,4	12,1	13,7	13,4

Source : Insee, DADS

10 REVENUS

Quelques définitions

Déclaration annuelle de données sociales (DADS) : formulaire, commun aux services fiscaux et à certains organismes sociaux, rempli par tout employeur et qui contient, pour chaque salarié de l'entreprise, des caractéristiques d'état civil, la profession et la catégorie socioprofessionnelle (PCS), les périodes d'emploi et les rémunérations perçues. Le champ des DADS couvre environ 80 % de l'emploi salarié. Il ne comprend pas l'agriculture, les services domestiques (assistantes maternelles par exemple) et la fonction publique d'État. La fonction publique hospitalière et la fonction publique territoriale sont en revanche bien prises en compte, de même que les établissements publics comme EDF, La Poste, France Télécom ou la SNCF.

Salaire net moyen : il correspond à l'ensemble des salaires effectivement perçus et mesurés au lieu de résidence, c'est-à-dire sans aucune conversion en équivalent temps complet ou équivalent année de travail, rapportés au nombre total de salariés. Le revenu salarial moyen est calculé sur les emplois très stables, stables et assez stables. (Sont exclus certains VRP, les personnes dont l'emploi est très saisonnier, très intermittent ou correspond à une rémunération secondaire.).

Avertissement : une rupture de série est intervenue en 2002, et empêche la comparaison avec les années antérieures



Pour en savoir plus

- 📖 Boivin (Matthieu), "Emplois et salaires dans les zones d'emploi en 2004 - La sphère productive très présente dans le bocage" *Cent pour Cent*, n° 165, Insee Basse-Normandie, mars 2007
- 📖 Bessière (Sabine) et Depil (Stéphanie), "Les salaires dans les entreprises en 2006 : une hausse modérée" *Insee Première*, n° 1174, Insee, janvier 2008
- 📖 "Les salaires en France - Édition 2007" *Insee Références*, Insee, novembre 2007
- 📖 Bignon (Nicolas), "La hiérarchie des salaires entre 1996 et 2004 : l'éventail se resserre légèrement pour les salariés à temps complet du secteur privé" *Premières Informations et Premières Statistiques*, n° 2007-39.2, Ministère du travail, des relations sociales, de la famille et de la solidarité - DARES, septembre 2007
- 📖 Gombault (Vincent) et Quarré (Dominique), "Les salaires des agents de l'État en 2005" *Insee Première* n° 1151, Insee, juillet 2007
- 📖 Bessière (Sabine) et Depil (Stéphanie), "Les salaires dans les entreprises en 2005 : légère reprise" *Insee Première*, n° 1147, Insee, juillet 2007

Salaires nets annuels moyens par catégorie socioprofessionnelle en 2005

Unité : euro

	Calvados	Manche	Orne	Basse-Normandie	France de Province	France (métropole)
Ensemble	16 454	15 683	15 370	16 002	16 571	17 840
Cadres	33 579	32 435	33 013	33 182	34 385	37 504
Professions intermédiaires	19 822	19 743	19 590	19 757	19 833	20 186
Employés	12 271	11 802	12 060	12 085	12 029	12 292
Ouvriers qualifiés	15 216	15 136	14 896	15 121	15 096	15 260
Ouvriers non qualifiés	10 726	10 288	10 476	10 540	10 518	10 538
Hommes	18 482	17 689	17 164	17 978	18 759	20 192
Cadres	36 650	34 824	35 793	36 012	37 389	40 972
Professions intermédiaires	21 504	21 921	21 141	21 575	21 756	21 977
Employés	13 924	13 374	13 497	13 691	13 276	13 325
Ouvriers qualifiés	15 491	15 454	15 213	15 421	15 433	15 578
Ouvriers non qualifiés	11 350	11 218	11 198	11 276	11 362	11 419
Femmes	14 036	13 177	13 271	13 621	13 939	15 042
Cadres	26 784	26 552	26 321	26 655	27 372	30 402
Professions intermédiaires	18 071	17 316	17 900	17 808	17 776	18 353
Employés	11 670	11 308	11 673	11 556	11 595	11 902
Ouvriers qualifiés	13 073	12 348	12 921	12 816	12 385	12 650
Ouvriers non qualifiés	9 696	8 761	9 522	9 391	9 116	9 060

Source : Insee, DADS

Évolution des revenus salariaux annuels moyens

Unité : euro

	Calvados	Manche	Orne	Basse-Normandie	France de Province	France (métropole)
Ensemble						
2005	16 454	15 683	15 370	16 002	16 571	17 840
2004	15 302	14 272	14 129	14 744	15 358	16 570
Hommes						
2005	18 482	17 689	17 164	17 978	18 759	20 192
2004	17 154	16 060	15 713	16 519	17 419	18 790
Femmes						
2005	14 036	13 177	13 271	13 621	13 939	15 042
2004	13 118	12 078	12 204	12 619	12 848	13 910

Source : Insee, Division Statistiques Régionales, Locales et Urbaines - Comptes régionaux des ménages

10 REVENUS

Quelques définitions

Aide au logement : elle est versée sous condition de ressources à certains allocataires ou accédants à la propriété (aide personnalisée), à certaines familles même sans enfant (allocation familiale) et aux personnes disposant de faibles revenus (allocation sociale).

Aide sociale : elle est destinée aux personnes dont les ressources sont trop faibles pour faire face aux besoins engendrés par le handicap, l'âge, la maladie, les difficultés sociales ou économiques. Elle est attribuée lorsque les autres formes de solidarité (protection sociale ou solidarité familiale) sont insuffisantes ou inexistantes. Depuis l'entrée en vigueur des lois de décentralisation au 1^{er} janvier 1984, le département est la collectivité publique de droit commun en matière d'aide sociale. L'État garde une compétence d'exception pour certaines prestations bien définies.

Allocation aux adultes handicapés (AAH) : versée sous conditions de ressources à toute personne qui présente un taux d'incapacité supérieur à 80 %.

Allocation d'éducation d'enfant handicapé : prestation familiale destinée à compenser les frais d'éducation et de soins apportés à un enfant handicapé. Elle remplace l'allocation d'éducation spéciale (AES) depuis le 1^{er} janvier 2006.

Allocations familiales : elles sont versées aux familles d'au moins deux enfants et peuvent être majorées sous certaines conditions selon le nombre d'enfants, leur âge et les ressources de la famille.

Allocation de parent isolé ou de soutien familial : elle est versée sous certaines conditions à toute personne placée en situation d'assurer seule la charge d'au moins un enfant.

Allocation du minimum vieillesse : le minimum vieillesse regroupe un ensemble de prestations, afin de garantir, sous certaines conditions, un revenu minimum à toute personne âgée de 65 ans ou plus (ou 60 ans en cas d'inaptitude au travail), française ou étrangère, résidant en France.







Dépenses nettes d'aide sociale : ce sont des dépenses nettes (dépenses brutes diminuées des récupérations). Les dépenses brutes représentent ce que le Conseil général a versé au moment de la prise en charge. Il récupère ensuite tout ou partie de ces dépenses sur les bénéficiaires, tiers payant et successions, sur les organismes de Sécurité sociale ou mutualistes et éventuellement sur d'autres collectivités locales.

Prestation d'accueil du Jeune Enfant (PAJE) : instituée par la loi de financement de la Sécurité Sociale de 2004, cette prestation se substitue progressivement aux prestations de l'ancien système en faveur des familles avec des enfants âgés de moins de 3 ou 6 ans. Elle est versée aux familles pour les enfants nés ou adoptés à compter du 1^{er} janvier 2004.

Revenu minimum d'insertion (RMI) : il garantit un revenu minimum à toute personne âgée de plus de vingt-cinq ans (ou moins si elle a un enfant à charge). Il lui permet en outre d'accéder aux droits sociaux.



Pour en savoir plus

-  Différentes facettes de la précarité en Basse-Normandie, CRCOS - Insee Basse-Normandie, janvier 2006
-  Clément (Élise), "Les dépenses d'aide sociale départementale en 2006" *Etudes et Résultats*, n° 622, DREES, janvier 2008
-  Berger (Emmanuel), avec la collaboration de Laib (Nadine), "Les prestations familiales et de logement en 2006" *Etudes et Résultats* n° 621, DREES, janvier 2008
-  Sautory (Olivia) avec la collaboration de Adjé (Brou), "Les allocataires de minima sociaux en 2006" *Etudes et Résultats* n° 617, DREES, décembre 2007
-  Boisguérin (Bénédicte), "Les allocataires des minima sociaux : CMU, état de santé et recours aux soins" *Etudes et Résultats*, n° 603, DREES, octobre 2007
-  Bailleau (Guillaume) et Trespeux (Françoise), "Les bénéficiaires de l'aide sociale départementale en 2006" *Etudes et Résultats*, n° 597, DREES, septembre 2007

Bénéficiaires des prestations sociales en 2006

Unité : bénéficiaire (famille ou personne)

	Calvados	Manche	Orne	Basse-Normandie	Basse-Normandie (2005)	France (métropole)
Prestations familiales						
Allocations familiales (AF)	51 614	37 379	21 567	110 560	111 042	4 530 695
Allocation de rentrée scolaire (ARS)	32 981	24 910	14 740	72 631	73 890	2 798 404
Prestation d'accueil du Jeune Enfant (PAJE)	22 621	15 224	9 032	46 877	46 939	2 012 386
Complément familial (CF)	10 185	7 818	4 666	22 669	23 340	837 260
Allocation de présence parentale (APP et AJPP)	74	42	27	143	107	4 519
Complément d'APP	20	10	3	33	-	960
Monoparentalité						
Allocation soutien familial (ASF)	7 008	4 222	2 811	14 041	14 191	602 483
Allocation parent isolé (API)	2 276	1 090	794	4 160	4 060	191 050
Pauvreté-précarité						
Revenu minimum d'insertion (RMI)	10 495	5 585	4 838	20 918	21 090	1 124 611
Allocation du minimum vieillesse (FSV)	nd	nd	nd	nd	11 012	nd
Couverture Maladie Universelle (CMU)						
CMU de base	nd	nd	nd	nd	15 408	nd
CMU complémentaire	44 498	24 537	19 050	88 085	87 184	4 781 235
Invalidité-handicap						
Allocation adulte handicapé (AAH)	8 747	8 970	4 282	21 999	22 451	775 939
Complément d'AAH	77	163	46	286	4 804	8 413
Majoration Vie Autonome pour adulte handicapé (MVA)	944	2 253	605	3 802	-	113 558
Complément de ressources pour adulte handicapé (CRAH)	341	487	44	872	-	48 846
Majoration pour parent isolé d'enfant handicapé (MPI)	128	44	30	202	-	10 015
Allocation d'Education d'enfant handicapé (AEEH)	1 719	829	632	3 180	2 828	147 180
Aide au logement						
Aide personnalisée au logement (APL)	33 152	23 003	13 947	70 102	73 191	2 482 079
Allocation logement social (ALS)	27 447	14 632	9 193	51 272	52 755	2 134 263
Allocation logement familial (ALF)	10 814	8 466	4 911	24 191	24 915	1 132 573

Sources : CAF, MSA, DREES, CAM (CNAMTS, CANAM, CCMSA)

Dépenses nettes d'aide sociale versées par les conseils généraux en 2005

Unité : millier d'euros

	Calvados	Manche	Orne	Basse-Normandie	Basse-Normandie (2005)	France (métropole)
Aide à l'enfance	76 164	28 332	23 916	128 412	123 816	5 156 673
Aide aux personnes handicapées	31 768	25 986	18 214	75 967	74 788	3 500 389
dont : allocation compensatrice*	8 684	6 030	3 359	18 073	16 670	613 756
Aide aux personnes âgées	64 870	51 761	30 864	147 496	140 301	4 940 280
Divers**	75 935	45 133	37 706	158 775	138 415	8 272 482

* dépenses brutes

** charges d'insertion des bénéficiaires du RMI, service départemental d'action sociale, frais communs

Sources : Aide sociale des Conseils Généraux- DREES, INSEE

10 REVENUS

Quelques définitions

Retraités du régime général : il assure la protection des salariés de l'industrie, du commerce, de certaines catégories assimilées (gens de maison, etc.) et de catégories ayant changé de mode d'affiliation (Crédit foncier, Compagnie Générale des Eaux). Les fonctionnaires et les retraités des régimes spécifiques (SNCF, EDF, etc.) sont donc exclus.

Retraite : la retraite correspond au fait d'avoir atteint l'âge minimum à partir duquel on peut cesser l'activité professionnelle principale. Au 1^{er} janvier 2000, une retraite à taux plein nécessite une durée de cotisation de 157 trimestres. Les années suivantes, l'allongement de la période de cotisation sera poursuivi pour atteindre 160 trimestres. Au 1^{er} janvier 2003, la durée d'activité nécessaire pour obtenir une retraite à taux plein sera donc de quarante années et la période de référence prise en compte pour le calcul de la pension portera sur les 25 meilleures années de salaires.

Allocation Supplémentaire : dans le droit de la Sécurité sociale, l'Allocation supplémentaire dite plus précisément "Allocation supplémentaire du Fonds de Solidarité Vieillesse : (FSV)" est une prestation non contributive (ne correspondant pas à un versement de cotisation) que peuvent obtenir







sous certaines conditions d'âge et de ressources, les assurés sociaux résidant en France déjà titulaires d'un avantage de base (pension de retraite, pension d'invalidité, allocation spéciale). Elle est destinée en principe aux personnes âgées de 65 ans au moins, ou 60 ans en cas d'inaptitude au travail.

Allocation de solidarité aux personnes âgées : l'allocation de solidarité aux personnes âgées (ASPA) remplace depuis le premier janvier 2007, pour les nouveaux bénéficiaires, les prestations servies au titre du minimum vieillesse. Outre certaines conditions d'âge (65 ans ou 60 ans en cas d'inaptitude) et de ressources (7 635,56 euros pour une personne seule et 13 374,16 euros pour un couple), les bénéficiaires de l'Aspa doivent justifier d'une résidence de façon stable et régulière sur le territoire français.

Allocation supplémentaire d'invalidité : l'allocation supplémentaire d'invalidité (ASI) est une prestation versée sous conditions, en complément d'un avantage viager attribué au titre de l'assurance vieillesse ou invalidité, jusqu'à ce que le titulaire atteigne l'âge requis pour bénéficier de l'allocation de solidarité aux personnes âgées (ASPA).



Pour en savoir plus

-  "La relève des plus de 50 ans" in *Les plus de 50 ans et l'emploi en Basse-Normandie*, Insee Basse-Normandie - avril 2008
-  Deloffre (Alexandre) avec la collaboration de Dindar (Cécile), "Les retraites en 2005" *Etudes et Résultats*, n° 587, DREES, juillet 2007
-  Burrigand (Carine) et Deloffre (Alexandre), "L'évolution des retraites versées entre 2000 et 2004" *Etudes et Résultats*, n° 556, DREES, février 2007
-  Le Bourhis (Patrick), Perraud (Céline), "Les retraités non salariés agricoles" in *L'agriculture, nouveaux défis - Édition 2007*, Insee Références, Insee, janvier 2007
-  Burrigand (Carine) et Deloffre (Alexandre), "Les pensions perçues par les retraités fin 2004" *Etudes et Résultats*, n° 538, DREES, novembre 2006
-  Buffeteau (Sophie), Godefroy (Pascal), "Prospective des départs en retraite pour les générations 1945 à 1975" in *Données sociales : La société française - Édition 2006*, Insee Références, Insee, mai 2006

Retraités du régime général au lieu de résidence au 31 décembre

Unité : nombre

	Calvados	Manche	Orne	Basse-Normandie	France (métropole)
2007	118 508	89 854	58 642	267 004	10 596 870
2006	113 435	86 064	56 344	255 843	10 156 032
2005	108 791	82 540	54 370	245 701	9 814 727
2004	105 053	79 977	52 879	237 909	9 540 691
2003	101 435	76 844	51 209	229 488	9 244 012
2002	99 577	75 287	50 552	225 416	9 124 604
2001	97 858	73 868	49 959	221 685	8 998 649
2000	96 375	72 539	49 215	218 129	8 873 895

Source : CNAV

Répartition des retraités du régime général par département de résidence au 31 décembre 2007

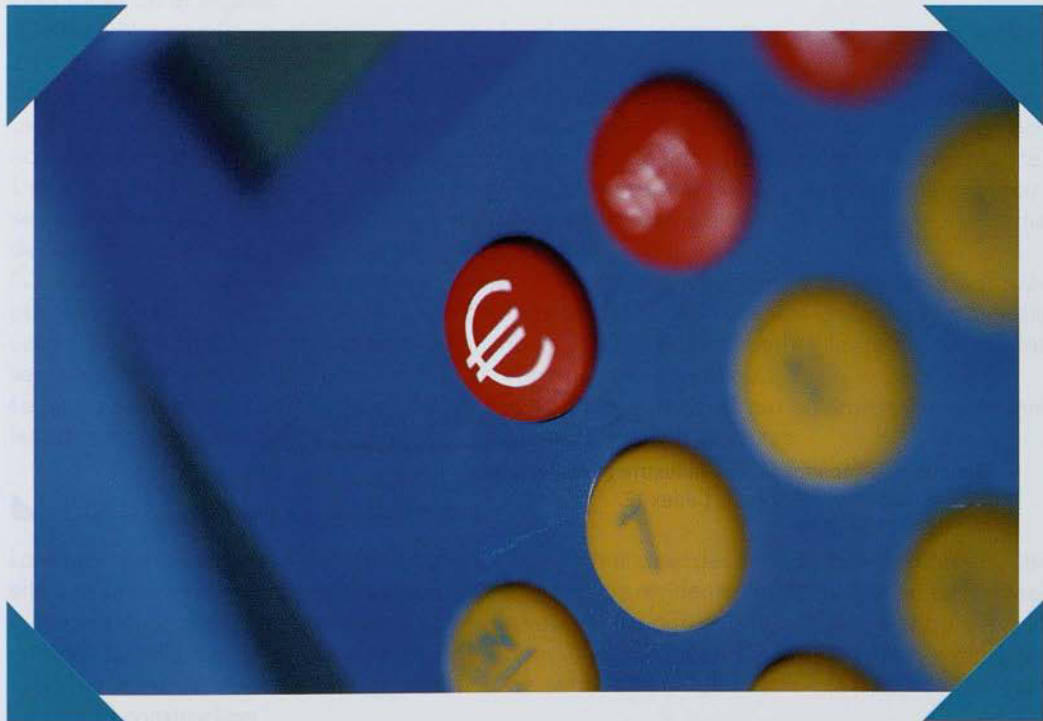
Unité : nombre

	Calvados	Manche	Orne	Basse-Normandie	France (métropole)
Ensemble des retraités	118 508	89 854	58 642	267 004	10 596 870
Total des retraités	118 185	89 664	58 551	266 400	10 525 196
Total des conjoints	323	190	91	604	71 674
Non bénéficiaires du FSV, de l'ASPA ou de l'ASI	115 634	87 674	57 054	260 362	10 257 770
Retraités	115 326	87 493	56 970	259 789	10 189 512
Conjoints à charge	308	181	84	573	68 258
Bénéficiaires du FSV, de l'ASPA ou de l'ASI	2 874	2 180	1 588	6 642	339 100
Retraités seuls	2 847	2 166	1 575	6 588	332 665
Conjoints à charge seuls	3	4	1	8	397
Retraités et conjoints	24	10	12	46	6 038

Source : CNAV

Économie, finances

Économie	▲	11
Commerce extérieur	▲	12
Finances publiques	▲	13



11	▶	Économie
12	▶	Commerce extérieur
13	▶	Finances publiques



Adresses utiles

- ✓ **Ministère de l'économie, de l'industrie et de l'emploi,**
139 rue de Bercy, 75572 Paris Cedex 12.
Tél : 01.40.04.04.04
www.minefe.gouv.fr

Un PIB par habitant toujours inférieur à la moyenne métropolitaine

En 2006, la croissance du PIB bas-normand est la plus faible des régions françaises, avec une progression en valeur de 2,9 %, contre 4,3 % pour la France métropolitaine.

Du coup, la Basse-Normandie aggrave son retard sur la plupart des autres régions françaises. Le PIB bas-normand par habitant, qui s'élève à 23 500 euros, est inférieur de 7 % à la moyenne nationale hors Île-de-France. La Basse-Normandie se classe ainsi au dix-septième rang des régions de province, un classement à peine meilleur que celui des années quatre-vingt où elle partageait les toutes dernières places avec le Limousin, la Corse et le Languedoc-Roussillon. La place notable de l'agriculture et de l'industrie d'une part, le décollage plus tardif des services, d'autre part, expliquent en grande partie ce décalage entre la Basse-Normandie et la moyenne des régions françaises.

Une région encore agricole ...

La contribution de l'agriculture, de la sylviculture et de la pêche à la création de richesses reste plus importante en Basse-Normandie qu'au niveau national (3,7 % de la valeur ajoutée brute contre 2,0 % en France métropolitaine), même si elle diminue assez fortement d'année en année. La part des industries agricoles et alimentaires est elle aussi supérieure en Basse-Normandie (3,1 % contre 1,8 % en métropole). La filière agricole et la pêche restent ainsi des spécificités fortes de la région.

La Basse-Normandie se distingue aussi par la résistance relative de son industrie. Ce secteur crée 17,3 % des richesses dans la région, contre 14,6 % en France métropolitaine, les branches de l'énergie et de l'automobile apparaissant particulièrement bien implantées, par comparaison avec la moyenne nationale. Cette part de l'industrie diminue cependant, comme au niveau national et, surtout, comme dans les autres régions industrialisées du Nord et de l'Est de la France. L'emploi industriel diminue plus encore, les gains de productivité se traduisant par de nombreuses suppressions d'emplois, tandis que les pratiques d'externalisation transforment une partie des emplois industriels en emplois de service.

C'est dans le tertiaire marchand que la Basse-Normandie affiche son principal retard par rapport aux autres régions françaises. Ce secteur crée 46,0 % des richesses en Basse Normandie contre 50,2 % dans les autres régions de province, et 55,5 % en ajoutant l'Île-de-France, où les services contribuent particulièrement à la création de valeur ajoutée.

Le retard de la Basse-Normandie s'observe surtout dans les services aux entreprises, notamment les services de pointe, dans l'immobilier et dans les activités financières.

...Où le bâtiment joue un rôle déterminant

La région est en meilleure position s'agissant du commerce et des services aux particuliers, car elle profite largement du développement d'une économie résidentielle liée au tourisme et à l'installation de retraités. Le secteur de la construction en tire partie lui-aussi, sa contribution à la création de valeur ajoutée atteignant à 8,0 % dans la région, contre 6,3 % en France métropolitaine. La Basse-Normandie est cinquième au classement des régions selon le poids de leur secteur de la construction.

Quelques définitions

Branche d'activité : pour une entreprise, les effectifs et les ventes sont réparties entre les différentes activités exercées. Les fractions d'entreprises correspondant à une même activité constituent une branche. Une entreprise relève d'autant de branches qu'elle exerce d'activités.

Produit intérieur brut (PIB) : le produit intérieur brut est la somme des valeurs ajoutées brutes, augmentée de la TVA grevant les produits et des droits de douanes et diminuée des subventions à l'exportation.

Calculé :

- **par habitant**, il rapporte le PIB de la région à la population totale résidente. Il permet une compa-

raison des régions entre elles qui s'affranchit de l'effet de taille.

- **par emploi**, il rapporte le PIB de la région à l'emploi régional défini par l'ensemble des actifs travaillant dans la région, qu'ils y résident ou non. C'est un indicateur approximatif de la productivité globale de l'appareil de production régional.

Valeur ajoutée brute (VAB) : la valeur ajoutée brute est la différence entre la valeur de la production (d'une entreprise, d'une branche) et celle des consommations intermédiaires. Si l'on déduit les amortissements pratiqués au cours de l'exercice, on obtient la valeur ajoutée nette.



Pour en savoir plus

- 📖 Fenina (Annie) et Geffroy (Yves), "Les comptes nationaux de la santé en 2006" *Etudes et Résultats*, n° 593, DREES, septembre 2007
- 📖 Marionnet (Denis), "Les comptes financiers de la Nation en 2006 - Nouvelle poussée de l'endettement du secteur privé, désendettement de l'État" *Insee Première*, n° 1137, Insee, mai 2007
- 📖 Duong Hoang (Oanh), Roque (Éric), Vial (Philippe), Couture (Agathe) et Brière (Luc), "Les comptes des administrations publiques en 2006 - Le déficit et la dette se réduisent" *Insee Première*, n° 1135, Insee, mai 2007
- 📖 Arnaud (Franck), Aviat (Antonin), Friez (Adrien), "Les comptes de la Nation en 2006 - Accélération de l'activité" *Insee Première*, n° 1134, Insee, mai 2007
- 📖 Vazeille (Olivier) et Sonnette (Catherine), "Dépenses sociales, premières dépenses publiques" *Insee Première*, n° 1102, Insee, septembre 2006

Valeur ajoutée brute par branche d'activité (VAB)*

Unité : millions d'euros, %

NES 14	Basse-Normandie		France de province		France (métropole)	
	2006	2005	2006	2005	2006	2005
Total (en millions d'euros courants)	30 386	29 646	1 125 355	1 080 432	1 572 128	1 512 754
Ensemble des branches	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Agriculture, sylviculture, pêche	3,7	4,6	2,8	3,1	2,0	2,3
Industries agricoles et alimentaires	3,1	3,2	2,2	2,3	1,8	1,9
Industries des biens de consommation	2,0	2,0	2,0	2,1	2,3	2,4
Industrie automobile	1,2	1,4	0,8	1,0	0,8	1,0
Industries des biens d'équipement	2,2	2,3	2,8	3,0	2,5	2,7
Industries des biens intermédiaires	5,1	4,9	6,3	6,1	5,0	4,9
Energie	3,8	4,0	2,0	2,1	2,1	2,1
Construction	8,0	7,3	7,2	6,6	6,3	5,7
Commerce	10,8	11,0	10,4	10,8	10,0	10,5
Transports	2,7	2,7	4,1	4,1	4,2	4,2
Activités financières et immobilières	14,8	14,8	17,5	16,9	18,8	18,5
Services aux entreprises	12,2	12,1	13,8	13,6	16,8	16,5
Services aux particuliers	5,5	5,5	4,5	4,5	5,6	5,6
Education, santé, action sociale, administration	24,9	24,3	23,6	23,6	21,6	21,6

* résultats quasi-définitifs pour 2005, provisoires pour 2006

Source : Insee, comptes régionaux

Produit intérieur brut (PIB)*

Unité : millions d'euros, euro

	Basse-Normandie		France de province		France (métropole)	
	2006	2005	2006	2005	2006	2005
Produit intérieur brut (millions d'euros)	34 064	33 111	1 261 540	1 206 709	1 762 379	1 689 559
PIB par habitant	23 491	22 877	25 325	24 353	28 721	27 700
PIB par emploi	59 952	58 483	65 544	63 119	71 433	68 943

* résultats quasi-définitifs pour 2005, provisoires pour 2006

Source : Insee, comptes régionaux

Valeurs ajoutées par branche d'activité (VAB)*

Activité	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Agriculture, sylviculture, pêche	1 200	1 150	1 100	1 050	1 000	950
Industrie et construction	12 500	12 000	11 500	11 000	10 500	10 000
Commerce de gros et détail	10 000	9 800	9 600	9 400	9 200	9 000
Services	15 000	15 500	16 000	16 500	17 000	17 500
Administration	1 500	1 500	1 500	1 500	1 500	1 500
Éducation	1 000	1 000	1 000	1 000	1 000	1 000
Santé	1 000	1 000	1 000	1 000	1 000	1 000
Logement	1 000	1 000	1 000	1 000	1 000	1 000
Énergie	1 000	1 000	1 000	1 000	1 000	1 000
Transport	1 000	1 000	1 000	1 000	1 000	1 000
Information et communication	1 000	1 000	1 000	1 000	1 000	1 000
Recherche et développement	1 000	1 000	1 000	1 000	1 000	1 000
Autres services	1 000	1 000	1 000	1 000	1 000	1 000
Total	45 200	45 000	45 000	45 000	45 000	45 000

Produit intérieur brut (PIB)

Année	PIB (Mds €)	PIB par habitant (€)
2007	45 200	14 500
2008	45 000	14 400
2009	45 000	14 400
2010	45 000	14 400
2011	45 000	14 400
2012	45 000	14 400

Adresses utiles 

- ✓ **Direction régionale des douanes et droits indirects,**
44 quai Venduvre, BP 3131, 14019 Caen Cedex 2.
Tél : 02.31.39.46.46
www.douane.gouv.fr

Le commerce extérieur bas-normand ne représente que 1% des échanges de la France. Depuis plusieurs années, la Basse-Normandie importe davantage qu'elle n'exporte, en raison d'une faible implantation des sièges sociaux de sociétés fortement exportatrices. La valeur totale de ses exportations représente seulement 76 % de ses importations, alors que son commerce extérieur était équilibré à la fin des années quatre-vingt-dix. Toutefois, l'écart entre les exportations et les importations d'une région n'a pas la même signification que le solde commercial calculé au niveau national. Ainsi, les données d'exportation sont comptabilisées dans le département d'où s'effectue réellement l'export, qui peut se situer dans une autre région. De même, la présence de centrales d'achat qui approvisionnent des sites extrarégionaux, comme cela semble être le cas dans le Calvados, grossit le compte d'importation bas-normand.

Les biens intermédiaires en tête parmi les exportations ...

Les biens intermédiaires (métaux non ferreux, matériel électrique, produits en matières plastiques etc.) représentent plus du quart des exportations bas-normandes en 2006. Les exportations du secteur automobile, en baisse depuis plusieurs années, celles des biens d'équipement (matériel de mesure et de contrôle, moteurs, équipements mécaniques) et celles de produits agro-alimentaires suivent, dans un mouchoir de poche, avec environ 20 % de la valeur des exportations régionales. Les biens de consommation (10 % du total des exportations) se concentrent sur les produits pharmaceutiques, la parfumerie, l'entretien, et les meubles.

...mais aussi à l'importation

La part des biens intermédiaires est plus importante encore dans les importations bas-normandes (36 %)

Les importations de biens d'équipements représentent quant à elles 22 % du total des importations régionales, soit moins qu'il y a quelques années. La région importe de plus en plus de biens de consommation, avec près de 20 % du total en 2006, contre moins de 16 % au début des années 2000. Cette croissance est tout de même le fait presque exclusif des importations de produits pharmaceutiques, une spécificité de la région (2,3 % du total des importations françaises). La substitution des produits de consommation français par des produits importés influe également. Les produits alimentaires conservent un poids stable dans les importations depuis plusieurs années, contrairement aux produits automobiles que les équipementiers importent de plus en plus.

Des échanges majoritairement européens, hausse des importations en provenance d'Asie

Près des trois quarts des échanges bas-normands se font au sein de l'Union européenne et plus particulièrement avec l'Allemagne (16 % du total du commerce extérieur de la région).

Le commerce de la Basse-Normandie avec l'Europe, tout juste équilibré au début des années 2000, dérape depuis quelques années, en raison d'une faiblesse des exportations bas-normandes envers ses partenaires traditionnels. Mais le commerce international bas-normand est encore plus déséquilibré avec l'Asie : la région importe quatre fois plus que ce qu'elle parvient à y exporter. Du fait des faibles exportations bas-normandes vers le continent asiatique (5 % du total), ce déficit se creuse plus vite pour la région que pour la France entière.

12 COMMERCE EXTÉRIEUR

Définitions

Commerce extérieur : depuis le 1^{er} janvier 1993 et en raison de la suppression des formalités douanières dans les échanges au sein de l'Union européenne, les statistiques du commerce extérieur de la France sont établies à partir des déclarations "d'échanges de biens" fournies mensuellement par les opérateurs. Les chiffres des échanges avec les pays tiers n'ont eux subi aucun changement d'enregistrement.

D'autre part, dans le cadre de ces nouvelles dispositions, les entreprises qui réalisent un chiffre d'affaires annuel à l'introduction inférieur à 100 000 € ne sont plus tenues d'établir des déclarations d'échanges de biens, ce qui entraîne une rupture de série.

Les importations sont recensées d'après leur valeur en douane, sur la base des factures CAF (coût, assurance, fret) c'est-à-dire qu'au prix du produit sont ajoutés les frais de transport et d'assurance nécessaires pour l'amener à la frontière française.

Les exportations sont recensées d'après leurs valeurs en douane sur la base des factures FAB (Franco à bord) c'est-à-dire y compris les frais de transport jusqu'à la frontière française, à l'exclusion de ceux qui sont encourus hors du territoire national pour acheminer les marchandises jusqu'au destinataire.

Taux de couverture : rapport de la valeur des exportations FAB sur la valeur des importations CAF, multiplié par cent.



Pour en savoir plus

- Ioan (Dragos), "Les échanges s'intensifient" in *Bilan 2007 - L'année économique et sociale*, Insee Basse-Normandie, juin 2008
- Bisault (Laurent), "Le commerce extérieur agroalimentaire en 2007 - 9 milliards d'excédents malgré des déficits sectoriels" *Agreste Primeur n° 211*, Ministère de l'agriculture et de la pêche, juin 2008
- Pentinat (Benoît), "Exportations du BTP français, des majors et des entreprises spécialisées", *SESP, en bref*, n° 25, Ministère de l'Écologie, de l'Énergie, du Développement durable et de l'Aménagement du Territoire, avril 2008
- "Le commerce extérieur en 2007" *Le chiffre du Commerce Extérieur*, Direction Générale des Douanes et des Droits Indirects, février 2008
- Annuaire statistique du commerce extérieur de la France, résultats 2006*, Direction générale des douanes et des droits indirects, 2008
- Pietri (Pascale), "L'ouverture à l'international des entreprises de services" *Insee Première*, n° 1090, Insee, juillet 2006

Échanges extérieurs

Unité : million d'euros

		Calvados	Manche	Orne	Basse-Normandie	France (métropole)
Importations CAF						
Valeurs	2006	3 062	583	859	4 504	420 929
	2005	2 817	466	855	4 137	384 695
Exportations FAB						
Valeurs	2006	1 907	708	850	3 464	383 091
	2005	1 826	616	738	3 180	352 110

Source : Direction générale des douanes et droits indirects

Structure par produit des échanges extérieurs de Basse-Normandie en 2006

Unités : million d'euros, %

Nomenclature économique de synthèse (NES36)	Importations		Exportations		Taux de couverture (%)
	Valeur (Million d'euros)	Part de la région en France (%)	Valeur (Million d'euros)	Part de la région en France (%)	
Ensemble	4 503,6	1,06	3 464,1	0,90	76,9
Produits agricoles, sylvicoles et piscicoles	124,7	1,38	114,8	1,07	92,1
Produits des industries agricoles et alimentaires	432,1	1,70	659,0	2,04	152,5
Habillement, cuir	60,6	0,33	27,2	0,25	44,8
Produits de l'édition, imprimés ou reproduits	5,3	0,24	12,3	0,65	231,9
Produits pharmaceutiques, de parfumerie et d'entretien	444,5	2,27	173,1	0,55	38,9
Equipements du foyer	347,2	1,33	139,1	0,96	40,1
Produits de l'industrie automobile	361,9	0,80	726,4	1,43	200,7
Bateaux, avions, trains, motos	9,3	0,05	16,6	0,05	178,5
Equipements mécaniques	430,3	1,36	231,6	0,69	53,8
Equipements électriques et électroniques	587,1	1,56	422,5	1,47	72,0
Produits minéraux	72,5	0,91	31,4	0,54	43,3
Produits de l'industrie textile	48,6	0,60	47,3	0,78	97,3
Produits en bois, papier ou carton	224,2	1,86	74,1	0,83	33,1
Produits chimiques, en caoutchouc ou en plastiques	467,6	1,03	222,7	0,49	47,6
Métaux et produits métalliques	457,5	1,30	350,2	1,06	76,5
Composants électriques et électroniques	397,1	2,28	198,4	0,99	50,0
Combustibles et carburants	27,2	0,04	3,4	0,02	12,5
Eau, gaz, électricité		0,00	8,1	0,26	0,0
Produits divers	5,7	0,37	5,9	0,36	103,8
Ensemble France métropolitaine	424 294,4		383 822,6		90,5

Source : Direction générale des douanes et droits indirects

12 COMMERCE EXTÉRIEUR

Définitions

Union européenne à 15 : Allemagne, Autriche, Belgique, Danemark, Espagne, Finlande, France, Grèce, Irlande, Italie, Luxembourg, Pays-Bas, Portugal, Royaume-Uni, Suède.

Nouveaux pays entrants (10) : Chypre, Estonie, Hongrie, Lettonie, Lituanie, Malte, Pologne, République Tchèque, Slovaquie, Slovénie.

Union monétaire : Autriche, Belgique, Allemagne, Espagne, Finlande, Grèce, Irlande, Italie, Luxembourg, Pays-Bas, Portugal.

Autres pays de l'OCDE : Australie, Canada, Corée Du Sud, Islande, Mexique, Norvège, Nouvelle-Zélande, Turquie.

Economies en développement rapide d'Asie : Chine, Hong-Kong, Indonésie, Malaisie, Philippines, Singapour, Thaïlande, Taïwan.



Pour en savoir plus

- Ioan (Dragos), "Les échanges s'intensifient" in *Bilan 2007 - L'année économique et sociale*, Insee Basse-Normandie, juin 2008
- "Le commerce extérieur en 2007" *Le chiffre du Commerce Extérieur*, Direction Générale des Douanes et des Drois Indirects, février 2008
- Annuaire statistique du commerce extérieur de la France, résultats 2006*, Direction générale des douanes et des droits indirects, 2008
- "Structure du commerce extérieur de la France : données historiques par produits, par pays (1999 - 2007)" *Le chiffre du Commerce Extérieur*, Direction Générale des Douanes et des Drois Indirects
- "Les opérateurs du commerce extérieur en 2006" *Le chiffre du Commerce Extérieur*, Direction Générale des Douanes et des Drois Indirects, août 2007
- Le Bris (Boris) et Louvot (Claudie), "Les comptes extérieurs de la France en 2005 - Pénétration accrue des produits étrangers" *Insee Première*, n° 1086, Insee, juin 2006

Principaux fournisseurs et clients de Basse-Normandie en 2006 Unité : million d'euros

Importations CAF		Exportations FAB	
Fournisseurs	Valeur	Clients	Valeur
Ensemble	4 505	Ensemble	3 462
<i>dont Union monétaire</i>	<i>2 418</i>	<i>dont Union monétaire</i>	<i>2 074</i>
Union européenne à 15	2 758	Union européenne à 15	2 578
Nouveaux pays entrants (10)	291	Nouveaux pays entrants (10)	159
États-Unis	155	États-Unis	100
Japon	248	Japon	18
Suisse	37	Suisse	35
Autres pays de l'OCDE	138	Autres pays de l'OCDE	126
Afrique	161	Afrique	113
Pays de l'Est	45	Pays de l'Est	57
Économies en développement rapide d'Asie	466	Économies en développement rapide d'Asie	127
Moyen-Orient	14	Moyen-Orient	84
Reste du Monde	192	Reste du Monde	65

Source : Direction générale des douanes et droits indirects

Évolution des échanges de Basse-Normandie avec les pays de l'Union européenne (à 15)

Unité : million d'euros

	Importations CAF			Exportations FAB		
	2006	2005	2004	2006	2005	2004
Ensemble de l'Union Européenne à 15	2 758	2 699	2 516	2 578	2 351	2 485
Allemagne	732	715	762	581	558	643
Autriche	35	38	38	41	24	16
Belgique	334	291	254	306	260	269
Danemark	25	37	30	24	26	32
Espagne	299	295	235	490	454	476
Finlande	93	64	58	20	18	19
Grèce	2	6	14	31	30	28
Irlande	100	96	77	25	25	26
Italie	429	461	475	349	289	309
Luxembourg	24	32	16	5	6	15
Pays-Bas	253	235	206	153	138	137
Portugal	117	115	72	75	65	66
Royaume-Uni	259	268	237	413	398	390
Suède	55	44	41	68	61	59

Source : Direction générale des douanes et droits indirects

Adresses utiles

- ✓ **Direction générale des collectivités locales (DGCL),**
2 place des Saussaies, 75800 Paris.
Tél : 01.49.27.49.27
www.dgcl.interieur.gouv.fr
- ✓ **Ministère de l'économie, de l'industrie et de l'emploi,**
139 rue de Bercy, 75572 Paris cedex 12.
Tél : 01.40.04.04.04
www.minefe.gouv.fr
- ✓ **Trésorerie Générale,** 7 boulevard Bertrand, 14034 Caen Cedex
Tél : 02.31.38.34.00

Les nouvelles compétences pour la Région accroissent les dépenses de fonctionnement

Les dépenses prises en charge par le Conseil régional de Basse-Normandie s'élèvent à 538 millions d'euros en 2007 (environ 371 euros par habitant), soit une hausse de 3,5 % sur un an. Cette croissance est liée à la forte hausse des dépenses de fonctionnement (+ 16,2 %), celles d'investissement baissant dans le même temps de 11,4 %. En effet la région a hérité de nouvelles compétences liées à la décentralisation, prenant notamment en charge l'Association pour la formation Professionnelle des Adultes (AFPA), les formations sanitaires et sociales et la rémunération des Techniciens Ouvriers et de Service (TOS), personnel non enseignant des lycées. En plus de l'enseignement et de la formation professionnelle, les transports, notamment ferroviaires, font toujours partie des principaux domaines d'intervention des régions.

Compétences élargies pour les départements dans le domaine de l'aide sociale

Les budgets cumulés des trois conseils généraux bas-normands s'élèvent à plus de 1,4 milliard d'euros en 2007, répartis en 323 millions pour l'Orne, 482 pour la Manche, et 647 pour le Calvados. Ces budgets ont été, eux aussi, progressivement modifiés par les vagues de décentralisation. Ainsi la part consacrée au fonctionnement ne cesse d'augmenter, atteignant 72 % des dépenses pour les trois départements en 2007. Ces dépenses sont allouées en grande partie au domaine de l'aide sociale (667 millions d'euros). Les Conseils généraux gèrent en effet l'Allocation Personnalisée d'Autonomie depuis 2002, et le Revenu Minimum d'Insertion en intégralité depuis 2004. Ils poursuivent par ailleurs d'autres actions destinées à la voirie (près de 167 millions d'euros dépensés en 2007) et aux collèges (92 millions d'euros), assurant aussi depuis 2006 la gestion des personnels techniques, ouvriers et de service (TOS).

Une pression fiscale des communes moins importante qu'en métropole

En 2006, les collectivités locales et leurs groupements ont prélevé 1,3 milliard d'euros au titre des quatre taxes directes. La taxe professionnelle acquittée par les entreprises est à l'origine de 43 % des recettes fiscales et la taxe sur le foncier bâti de plus du tiers. La pression fiscale exercée par les communes reste moins forte en Basse-Normandie que dans l'ensemble de la métropole. Les recettes de fonctionnement apportées par les impôts et taxes s'élèvent en effet en 2005 à 343 euros par habitant dans les communes bas-normandes de moins de 10 000 habitants, et à 554 euros dans celles de plus de 10 000 habitants (resp. 429 et 762 euros/hab. en métropole).

Quelques définitions

Budget : c'est l'acte par lequel sont prévues et autorisées les recettes et les dépenses annuelles des collectivités locales. Le budget est divisé en deux sections : la section de fonctionnement et la section d'investissement.

Budget primitif : le budget primitif constitue le premier acte obligatoire du cycle budgétaire annuel de la collectivité. Il doit être voté par l'assemblée délibérante avant le 31 mars de l'année à laquelle il se rapporte et transmis au représentant de l'État dans les 15 jours qui suivent son approbation. Par cet acte, l'ordonnateur est autorisé à effectuer les opérations de recettes et de dépenses inscrites au budget, pour la période qui s'étend du 1^{er} janvier au 31 décembre de l'année civile.

Le compte administratif : il constitue l'arrêté des comptes annuels des collectivités locales. Sa structure est identique à celle du budget, dont il présente les résultats d'exécution : il est établi à l'aide de la comptabilité administrative tenue par l'ordonnateur.

Les dépenses des régions se décomposent en :

- dépenses de fonctionnement : elles consistent en achats de fournitures et services, en frais de personnel, en allocations et subventions diverses,
- dépenses d'investissement : elles consistent en opérations de construction, d'équipement, d'acquisition et de travaux d'infrastructure ainsi que le remboursement en capital des emprunts

Les recettes des régions sont composées principalement :

- des recettes fiscales directes (taxe sur le foncier bâti, taxe sur le foncier non bâti et taxe professionnelle ; la composante régionale de la taxe d'habitation a été supprimée en 2000),
- des recettes fiscales indirectes (carte grise, permis de conduire, droits de mutation),
- des transferts de l'État : la dotation venant en compensation du transfert de la formation professionnelle continue et de l'apprentissage, la dotation générale de décentralisation (DGD) versée principalement au titre de transfert du fonctionnement du second degré, second cycle, la dotation versée aux régions qui expérimentent le transfert de compétence ferroviaire, la dotation régionale d'équipement scolaire (DRES) et le fonds de compensation de la TVA (FCTVA),
- des emprunts.



Pour en savoir plus

- 📖 Les collectivités locales en chiffres 2008, Ministère de l'intérieur, de l'outre-mer et des collectivités territoriales, mai 2008
- 📖 La fiscalité régionale 2008, Direction générale des collectivités locales, juillet 2008
- 📖 Les budgets primitifs des régions en 2007, Direction générale des collectivités locales, juillet 2008
- 📖 Ratios financiers moyens des régions - budgets primitifs 2007, Direction générale des collectivités locales, février 2008
- 📖 Les finances des régions en 2006, Direction générale des collectivités locales, juillet 2008

Budgets primitifs* du Conseil régional : montant total

Unité : million d'euros

	Basse-Normandie			France (Province)	
	2007	2006	Évolution (en %)	Structure en 2007 (en %)	Structure en 2007 (en %)
Recettes totales	538,3	520,1	3,5	100,0	100,0
Fonctionnement	436,2	390,5	11,7	81,0	77,1
Investissement	102,1	129,6	-21,2	19,0	22,9
Dépenses totales	538,3	520,1	3,5	100,0	100,0
Fonctionnement	326,6	281,0	16,2	60,7	60,2
Investissement	211,7	239,1	-11,4	39,3	39,8

* hors réaménagement de dette

Source : Ministère de l'Intérieur - Direction Générale des Collectivités Locales

Budgets primitifs* du Conseil régional : montant par habitant

Unité : million d'euros

	Basse-Normandie		France (Province)	
	2007	2006	2007	2006
Recettes totales	371,5	359,9	394,8	346,6
Fonctionnement	301,0	270,2	304,6	266,9
Investissement	70,5	89,7	90,2	79,7
Dépenses totales	371,5	359,9	394,8	346,5
dont fonctionnement	225,4	194,5	237,5	199,5
dont investissement	146,1	165,4	157,3	147,0
dont formation professionnelle	97,3	40,5	81,2	30,4
dont lycées publics et privés	55,9	48,7	71,5	56,7
dont transport ferroviaire de voyageurs, gares et infrastructures	30,5	48,3	62,6	64,7

* hors réaménagement de dette

Source : Ministère de l'Intérieur - Direction Générale des Collectivités Locales

Comptes administratifs* du Conseil régional : montant total

Unité : million d'euros

	Basse-Normandie			France (Province)	
	2005	2004	Évolution (en %)	Structure en 2005 (en %)	Structure en 2005 (en %)
Recettes totales	452,2	405,6	11,5	100,0	100,0
Fonctionnement	365,7	322,8	13,3	80,9	83,9
Investissement	86,5	82,8	4,4	19,1	16,1
Dépenses totales	444,6	399,9	11,2	100,0	100,0
Fonctionnement	237,3	187,2	26,8	53,4	57,7
Investissement	207,3	212,7	-2,5	46,6	42,3

* hors réaménagement de dette

Source : Ministère de l'Intérieur - Direction Générale des Collectivités Locales

Comptes administratifs* du Conseil régional : montant par habitant

Unité : million d'euros

	Basse-Normandie		France (Province)	
	2005	2004	2005	2004
Recettes totales	312,8	280,6	302,1	275,0
Fonctionnement	253,0	223,3	253,4	222,3
Investissement	59,8	57,3	48,7	52,8
Dépenses totales	307,5	276,6	300,1	273,4
dont fonctionnement	164,1	129,5	173,2	152,2
dont investissement	143,4	147,1	126,9	121,2
dont formation professionnelle	33,9	58,9	28,6	47,5
dont lycées publics et privés	37,1	41,0	52,1	57,9
dont transport ferroviaire de voyageurs, gares et infrastructures	34,8	48,5	53,4	49,3

* hors réaménagement de dette

Source : Ministère de l'Intérieur - Direction Générale des Collectivités Locales

Quelques définitions

Budget : c'est l'acte par lequel sont prévues et autorisées les recettes et les dépenses annuelles des collectivités locales. Le budget est divisé en deux sections : la section de fonctionnement et la section d'investissement.

Budget primitif : le budget primitif constitue le premier acte obligatoire du cycle budgétaire annuel de la collectivité. Il doit être voté par l'assemblée délibérante avant le 31 mars de l'année à laquelle il se rapporte et transmis au représentant de l'État dans les 15 jours qui suivent son approbation. Par cet acte, l'ordonnateur est autorisé à effectuer les opérations de recettes et de dépenses inscrites au budget, pour la période qui s'étend du 1^{er} janvier au 31 décembre de l'année civile.

Le compte administratif : il constitue l'arrêté des comptes annuels des collectivités locales. Sa structure est identique à celle du budget, dont il

présente les résultats d'exécution : il est établi à l'aide de la comptabilité administrative tenue par l'ordonnateur.

Les dépenses des départements se décomposent en :

- dépenses de fonctionnement : elles consistent en achats de fournitures et services, en frais de personnel, en allocations et subventions diverses,
- dépenses d'investissement : elles consistent en opérations de construction, d'équipement, d'acquisition et de travaux d'infrastructure ainsi que le remboursement en capital des emprunts.

Les recettes des départements sont composées principalement :

- des recettes fiscales directes (les quatre taxes directes locales),
- des recettes fiscales indirectes (vignette automobile, droits de mutation),
- des transferts de l'État (la dotation globale de fonctionnement (DGF), la dotation générale de décentralisation (DGD) et les dotations d'équipement),
- des emprunts.

*Pour en savoir plus*

- Les collectivités locales en chiffres 2008*, Ministère de l'intérieur, de l'outre-mer et des collectivités territoriales, mai 2008
- Les budgets primitifs des départements en 2007*, Direction générale des collectivités locales, juillet 2008
- Les finances des départements en 2006*, Direction générale des collectivités locales, juillet 2008
- Ratios financiers des départements - budgets primitifs 2006*, Direction générale des collectivités locales, mars 2008
- Ratios financiers des départements - comptes administratifs 2005*, Direction générale des collectivités locales, février 2008

Budgets primitifs* des Conseils généraux en 2007

Unité : million d'euros

	Calvados	Manche	Orne	France (province)
Recettes totales	647,4	455,8	323,2	58 970,8
Fonctionnement	534,2	380,6	254,7	48 233,9
Investissement	113,2	75,2	68,5	10 736,9
Dépenses totales	647,4	481,9	323,2	58 981,8
Fonctionnement	476,5	340,3	228,3	42 310,4
Investissement	170,9	141,6	94,8	16 671,4
Montants par habitant				
Recettes totales	975,0	932,1	1103,0	1005,1
Fonctionnement	804,6	778,3	869,4	822,1
Investissement	170,5	153,8	233,6	183,0
Dépenses totales	975,0	985,4	1103,0	1005,3
<i>dont fonctionnement</i>	<i>717,7</i>	<i>695,9</i>	<i>779,4</i>	<i>721,2</i>
<i>dont investissement</i>	<i>257,3</i>	<i>289,5</i>	<i>323,7</i>	<i>284,2</i>
<i>dont action sociale</i>	<i>477,6</i>	<i>426,5</i>	<i>481,8</i>	<i>451,3</i>
<i>dont collèges</i>	<i>63,4</i>	<i>55,9</i>	<i>79,8</i>	<i>68,0</i>

* hors réaménagement de dette

Source : Ministère de l'Intérieur - Direction Générale des Collectivités Locales

Comptes administratifs* des Conseils généraux en 2006

Unité : million d'euros

	Calvados	Manche	Orne	France (province)
Recettes totales	591,0	448,8	297,2	54 473,6
Fonctionnement	528,7	374,6	252,8	47 910,4
Investissement	62,4	74,2	44,4	6 563,2
Dépenses totales	584,5	449,7	297,0	53 593,2
Fonctionnement	430,7	304,2	200,7	38 716,3
Investissement	153,8	145,5	96,4	14 876,9
Montants par habitant				
Recettes totales	890,0	918,5	1014,4	928,5
Fonctionnement	796,1	766,6	962,9	816,6
Investissement	93,9	151,9	151,5	111,9
Dépenses totales	880,2	920,1	1013,9	913,4
<i>dont fonctionnement</i>	<i>648,6</i>	<i>622,4</i>	<i>685,0</i>	<i>659,9</i>
<i>dont investissement</i>	<i>231,6</i>	<i>297,7</i>	<i>328,9</i>	<i>253,6</i>
<i>dont action sociale</i>	<i>442,8</i>	<i>392,3</i>	<i>435,1</i>	<i>426,5</i>
<i>dont collèges</i>	<i>36,8</i>	<i>34,5</i>	<i>49,6</i>	<i>55,2</i>
<i>dont voirie</i>	<i>81,9</i>	<i>170,5</i>	<i>156,8</i>	<i>87,7</i>

* hors réaménagement de dette

Source : Ministère de l'Intérieur - Direction Générale des Collectivités Locales

Quelques définitions

Le compte administratif : il constitue l'arrêté des comptes annuels des collectivités locales. Sa structure est identique à celle du budget, dont il présente les résultats d'exécution ; il est établi à l'aide de la comptabilité administrative tenue par l'ordonnateur.

Les dépenses des communes se décomposent en :

- dépenses de fonctionnement : elles consistent en achats de fournitures et services, en frais de personnel, en allocations et subventions diverses,
- dépenses d'investissement : elles consistent en opérations de construction, d'équipement, d'acquisition et de travaux d'infrastructure ainsi que le remboursement en capital des emprunts.

Dotation globale de fonctionnement (DGF) : la dotation globale de fonctionnement, instituée par la loi du 3 janvier 1979, est un prélèvement opéré sur le budget de l'Etat et distribué aux organismes territoriaux pour la première fois en 1979.

Les recettes des communes sont composées principalement :

- des recettes fiscales directes (les quatre taxes directes locales),
- des recettes fiscales indirectes (droits de mutation, impôt sur les spectacles, taxe sur les remontées mécaniques...),
- des transferts de l'Etat (la dotation générale de fonctionnement (DGF), la dotation générale de décentralisation (DGD) , et les dotations d'équipement),
- des emprunts.

Elles sont réparties en deux postes :

- recettes de fonctionnement : elles comprennent les impôts directs et indirects, les dotations de l'Etat, les ressources d'exploitation des domaines et les produits financiers,
- recettes d'investissement : elles comprennent les dotations et subventions reçues de l'Etat, des concours d'autres collectivités, des ressources affectées ainsi que les emprunts.

*Pour en savoir plus*

- 📖 *Les collectivités locales en chiffres 2008*, Ministère de l'intérieur, de l'outre-mer et des collectivités territoriales, mai 2008
- 📖 *Les budgets primitifs des communes en 2007*, Direction générale des collectivités locales, juillet 2008
- 📖 *Les finances des communes de plus de 10000 habitants en 2005*, Direction générale des collectivités locales, février 2008
- 📖 *Les finances des communes de moins de 10000 habitants en 2005*, Direction générale des collectivités locales, février 2008
- 📖 *Ratios financiers des communes de plus de 10000 habitants - comptes administratifs 2002*, Direction générale des collectivités locales, mars 2008
- 📖 *Bellaredj (Fatima) , Douard (Olivier) , Pouchadon (Marie-Laure) , Vérétoit (Antoine) et Zaffran (Joël), "L'action sociale des communes de taille moyenne - Une analyse monographique dans quatre communes de 50 000 à moins de 100 000 habitants" Etudes et Résultats, n° 530, DREES, octobre 2006*

Comptes administratifs des communes de moins de 10 000 habitants en 2005

Unité : euro par habitant

	Basse-Normandie					Ensemble	France (Métropole) Ensemble
	Moins de 500 h.	de 500 à 1999 h.	de 2 000 à 3 499 h.	de 3 500 à 4 999 h.	de 5 000 à 9 999 h.		
Recettes réelles de fonctionnement	520,5	617,9	872,4	1 166,2	1 181,8	736,9	836,1
<i>dont DGF</i>	139,4	148,9	180,4	202,9	248,9	202,8	197,4
<i>dont impôts et taxes</i>	222,5	266,0	404,6	616,5	618,9	343,1	429,0
Recettes réelles d'investissement	153,4	198,6	240,8	211,2	201,4	193,8	254,9
Dépenses réelles de fonctionnement	391,0	459,5	659,4	907,1	972,7	564,0	643,2
<i>dont personnel</i>	119,2	200,2	314,1	447,0	543,5	253,5	296,4
Dépenses réelles d'investissement	252,2	341,3	430,5	516,8	435,6	356,5	429,0
dont équipement brut	200,0	245,9	309,7	362,8	324,0	261,6	324,6

Source : Ministère de l'Intérieur, direction générale des Collectivités locales

Comptes administratifs* des communes de plus de 10 000 habitants en 2005

Unité : euro par habitant

	Basse-Normandie					Ensemble	France (Métropole) Hors Paris
	de 10 000 à 19 999 h.	de 20 000 à 49 999 h.	de 50 000 à 99 999 h.	de 100 000 à 299 999 h.	Plus de 300 000 h.		
Recettes réelles de fonctionnement	1 029,4	1 162,3		1 185,4		1 121,0	1 309,4
<i>dont DGF</i>	266,7	338,0		305,2		302,9	269,0
<i>dont impôts et taxes</i>	487,4	518,4		681,2		553,9	761,8
Recettes réelles d'investissement	196,8	163,3		110,1		160,1	223,4
Dépenses réelles de fonctionnement	849,9	946,7		1 020,5		933,0	1 105,5
<i>dont personnel</i>	481,2	535,6		518,1		511,0	615,3
Dépenses réelles d'investissement	354,4	323,1		289,6		324,7	428,4
dont équipement brut	280,1	218,1		174,6		228,0	287,2

* hors réaménagement de dette

Source : Ministère de l'Intérieur, direction générale des Collectivités locales

Quelques définitions







Taxe foncière sur les propriétés bâties : elle s'applique à toutes les propriétés bâties qui présentent le caractère de véritable construction et sont fixées au sol à demeure

Taxe foncière sur les propriétés non bâties : taxe due sur les terres, prés, vergers, carrières, étangs

Taxe d'habitation : taxe levée sur les locaux à usage d'habitation

Taxe professionnelle : elle est due par toute personne physique ou morale qui exerce à titre habituel une activité professionnelle non salariée.

*Pour en savoir plus*

-  *La fiscalité régionale 2008*, Direction générale des collectivités locales, juillet 2008
-  *La fiscalité départementale 2008*, Direction générale des collectivités locales, juillet 2008
-  *La fiscalité directe locale en 2007*, Direction générale des collectivités locales, mars 2008
-  *Taux de fiscalité directe votés en 2007 par les communes de 10 000 habitants ou plus*, Direction générale des collectivités locales, mars 2008
-  *Taux de fiscalité directe votés en 2007 par les communautés d'agglomérations*, Direction générale des collectivités locales, mars 2008
-  *Taux de fiscalité directe votés en 2007 par les communautés urbaines*, Direction générale des collectivités locales, mars 2008

Impôts directs locaux émis au profit des collectivités locales en 2006

Unité : million d'euros

	Calvados	Manche	Orne	Basse-Normandie
Total des émissions	570,5	498,6	215,8	1284,9
Taxe d'habitation	119,1	77,1	46,9	243,1
dont au profit des communes	71,0	35,3	15,9	122,2
Taxe foncière sur les propriétés bâties et taxes annexes	220,0	146,8	83,8	450,5
dont au profit des communes	114,7	64,8	26,7	206,3
Taxe foncière sur les propriétés non bâties et taxes annexes	12,8	15,5	10,1	38,4
dont au profit des communes	9,0	10,3	5,7	25,0
Taxe professionnelle et taxes annexes	218,6	259,3	75,0	552,9
dont au profit des communes	21,8	38,7	12,5	73,0

Source : Ministère de l'économie, de l'industrie et des Finances - Direction générale des impôts

Montants moyens d'imposition des quatre taxes directes locales par habitant en 2006

Montant en euros par habitant



Source : Ministère de l'économie, de l'industrie et des Finances - Direction générale des impôts

Quelques définitions

Communauté d'agglomération : la loi du 12 juillet 1999 relative au renforcement et à la simplification de la coopération intercommunale a créé cette nouvelle forme de groupement de communes et prévoit la disparition au 1^{er} janvier 2002 des districts et des communautés de villes.







Communauté de communes : instaurée en 1992, elle est dotée de compétences obligatoires et de compétences optionnelles ; elle dispose d'une fiscalité propre et d'une dotation globale de fonctionnement.

Communauté urbaine (CU) : créée par la loi du 31 décembre 1966, la communauté urbaine exerce de plein droit, aux lieu et place des communes, des compétences étendues dans les domaines de l'aménagement de l'espace et du développement économique, de la réalisation des principaux équipements urbains et de la gestion des services publics.

Groupement à fiscalité propre : la loi du 12 juillet 1999 réforme l'intercommunalité et définit trois catégories d'établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) à fiscalité propre : les communautés de communes, les communautés d'agglomérations et les communautés urbaines. Les communes peuvent se regrouper ou transférer une partie de leurs compétences et activités à un EPCI. Cela leur permet de gérer en commun des équipements ou des services publics, d'élaborer des projets de développement économique, d'aménagement ou d'urbanisme à l'échelle d'un territoire plus vaste que la commune. Le financement des EPCI provient de la fiscalité directe locale, le nouveau régime fiscal vise à renforcer la taxe professionnelle unique.

Syndicat d'agglomération nouvelle (SAN) : ils sont issus de la réforme du 13 juillet 1983 qui modifiait le statut de 1965 des villes nouvelles.

*Pour en savoir plus ...*

-  *Evolution du nombre de groupements depuis 1972,*
Direction générale des collectivités locales, mars 2008
-  *Evolution des EPCI à fiscalité propre du 01/01/1999 au 01/01/2008,*
Direction générale des collectivités locales, mars 2008
-  *Répartition des groupements par nombre de communes regroupées au 01/01/2008,*
Direction générale des collectivités locales, mars 2008
-  *Répartition des groupements par taille démographique au 01/01/2008,*
Direction générale des collectivités locales, mars 2008
-  *Ratios financiers moyens des groupements à fiscalité propre - budgets primitifs 2007,*
Direction générale des collectivités locales, juillet 2008
-  *Ratios financiers moyens des groupements à fiscalité propre - comptes administratifs 2005,*
Direction générale des collectivités locales, mars 2008

Groupements à fiscalité propre au 1^{er} janvier 2007

Unité : nombre

	Calvados	Manche	Orne	Basse-Normandie
Total des groupements	38	48	41	127
Nombre de communes concernées	694	596	492	1782
Communautés de communes				
Nombre	37	47	39	123
Nombre de communes concernées	665	591	460	1716
Communautés urbaines				
Nombre	0	1	1	2
Nombre de communes concernées	0	5	19	24
Communautés d'agglomération				
Nombre	1	0	1	2
Nombre de communes concernées	29	0	13	42

Source : Ministère de l'Intérieur - Direction Générale des Collectivités Locales

Répartition des groupements de collectivités territoriales par région au 1^{er} janvier 2007

Unité : groupement

	Communautés urbaines	Communautés de communes	Communautés d'agglomérations	Syndicat d'agglomération nouvelle
France-Métropole	2 391	14	163	5
Alsace	74	1	2	0
Aquitaine	174	1	7	0
Auvergne	97	0	6	0
Bourgogne	124	1	5	0
Bretagne	108	1	9	0
Centre	128	0	8	0
Champagne-Ardenne	113	0	4	0
Corse	17	0	2	0
Franche-Comté	94	0	3	0
Ile-de-France	72	0	29	4
Languedoc-Roussillon	122	0	9	0
Limousin	63	0	2	0
Lorraine	141	1	5	0
Midi-Pyrénées	202	0	8	0
Nord - Pas-de-Calais	81	3	11	0
Basse-Normandie	123	2	2	0
Haute-Normandie	69	0	7	0
Pays de la Loire	125	2	6	0
Picardie	77	0	5	0
Poitou-Charentes	92	0	7	0
Provence-Alpes-Côte d'Azur	77	1	14	1
Rhône-Alpes	218	1	12	0
Outre-Mer	9	0	6	0
France	2 400	14	169	5

Source : Ministère de l'Intérieur - Direction Générale des Collectivités Locales

Système productif

Entreprises - Établissements	▲	14
Agriculture - Pêche	▲	15
Énergie	▲	16
Industrie - Construction	▲	17
Tertiaire	▲	18
Transports	▲	19
Tourisme	▲	20



14	▶	Entreprises - Établissements
15	▶	Agriculture - Pêche
16	▶	Énergie
17	▶	Industrie - Construction
18	▶	Tertiaire
19	▶	Transports
20	▶	Tourisme

Adresses utiles



- ✓ **Chambre régionale de commerce et d'industrie (CRCI), Espace d'entreprises**, 1 rue René Cassin, 14911 Caen Cedex 9.
Tél : 01.31.54.40.40
www.basse-normandie.cci.fr
- ✓ **Chambre régionale de Métiers de Basse-Normandie**, 10-14 rue Claude Bloch, BP 5205, 14074 Caen Cedex 5.
Tél : 02.31.95.42.00
www.crm-basse-normandie.fr et www.artisans-vikings.org/
- ✓ **Secrétaire d'Etat chargé du commerce, de l'artisanat, des petites et moyennes entreprises du tourisme et des services**, 139 rue de Bercy, 75572 Paris cedex 12.
Tél : 01.40.04.04.04
www.minefe.gouv.fr

ENTREPRISES - ÉTABLISSEMENTS

Au 1^{er} janvier 2006, la Basse-Normandie compte près de 80 000 établissements (champ élargi à tous les secteurs hors agriculture), soit 2 % de plus qu'en 2005.

Essentiellement des petites structures

Le Calvados accueille près de la moitié des établissements non agricoles bas-normands, 32 % étant situés dans la Manche et 20 % dans l'Orne. On compte à peine une trentaine d'établissements de plus de 500 personnes, essentiellement dans l'administration, la santé et l'industrie des biens intermédiaires. A l'opposé, la moitié des établissements n'emploient aucun salarié et 40 % entre un et neuf salariés. Ces 71 900 établissements de moins de dix salariés exercent surtout leur activité dans le commerce (23 %), les services aux particuliers (17 %) et l'éducation, la santé et l'action sociale (13 %).

Le commerce est bien représenté dans le tissu économique régional : un établissement bas-normand sur cinq a une activité commerciale. Avec 9 % des établissements, le secteur industriel reste présent en Basse-Normandie, surtout dans les grosses structures. Dans les établissements de vingt salariés ou plus, la part de l'industrie atteint 19 % alors qu'elle n'est que de 8 % dans les petites unités. Les services aux entreprises sont moins représentés qu'en France métropolitaine (12 % contre 16 %).

Beaucoup de créations d'entreprises

En 2005, près de 5 900 entreprises ont été créées dans la région, soit 24 % de plus qu'en 2002. Parmi elles, 62 % sont des créations pures. Près d'une nouvelle entreprise bas-normande sur deux voit le jour dans les services et plus d'une sur quatre dans le commerce.

L'année 2006 est marquée par un nouveau recul des défaillances d'entreprises (- 4 %), notamment dans le Calvados et la Manche.

La région se distingue à la moyenne nationale par un taux de survie à 4 ans des entreprises supérieur de 3,5 points. Dans la construction en particulier, le taux de survie régional est de 12,6 points supérieur au national. C'est dans la Manche que les entreprises sont les plus pérennes.

Artisanat : le bâtiment toujours présent

Au 1^{er} janvier 2006, la Basse-Normandie compte 20 300 entreprises artisanales. Avec 7 600 entreprises artisanales, le bâtiment reste dominant en particulier dans le Calvados. Comparativement à la France métropolitaine, le commerce et les industries agroalimentaires sont surreprésentés. A l'inverse, les transports et les services aux entreprises sont sous-représentés.

En 2006, 2200 entreprises artisanales ont été créées en Basse-Normandie : 40 % relèvent de la construction.

Quelques définitions

CLAP (Connaissance Locale de l'Appareil Productif) : ce dispositif fait la synthèse des données de plusieurs sources, notamment Sirène, Epure (URSSAF), déclarations annuelles de données sociales. Clap rassemble des données sur la localisation des établissements employeurs, les effectifs employés, les rémunérations versées sur le champ de l'économie marchande et non marchande, hormis le Ministère de la défense et les emplois domestiques. L'emploi est mesuré au sens des postes de travail pourvus au 31 décembre par établissement employeur.

Entreprise : unité économique, juridiquement autonome, organisée pour produire des biens ou des services pour le marché.

On distingue :

- l'entreprise individuelle (personne physique) qui ne possède pas de personnalité distincte de celle de la personne physique de son exploitant
- l'entreprise sociétaire, par exemple société anonyme (SA), société à responsabilité limitée (SARL)

Établissement : unité de production géographiquement individualisée, mais juridiquement dépendante de l'entreprise. L'établissement, unité de production, constitue le niveau le mieux adapté à une approche géographique de l'économie.



Pour en savoir plus

- 📖 Moisan (Michel), "Le programme Objectif 2 de la Basse-Normandie. Des interventions très ciblées sur le territoire" *Cent pour Cent* n° 175, Insee Basse-Normandie, décembre 2007
- 📖 *Tout ce qu'il faut savoir sur les besoins en main-d'œuvre des entreprises bas-normandes*, Assedic Basse-Normandie, 2008
- 📖 Domens (Jérôme) et Sebban (Jean), "La localisation des très petites entreprises en France : une imbrication de facteurs économiques et historiques" *PME/TPE, en bref*, n° 28, Ministère de l'économie, des finances et de l'emploi - DCASPL, décembre 2007

Établissements : répartition par taille et activité au 31 décembre 2005

Unité : nombre

	0 salarié*	1 à 9 salariés	10 à 19 salariés	20 à 99 salariés	100 salariés et plus	Total
Ensemble	40 127	31 808	3 712	3 434	596	79 677
Industries agricoles et alimentaires	789	1 302	84	75	47	2 297
Industries des biens de consommation	832	403	55	110	22	1 422
Industrie automobile	21	23	9	20	15	88
Industries des biens d'équipement	407	387	114	131	26	1 065
Industries des biens intermédiaires	625	508	194	227	50	1 604
Energie	249	186	21	35	10	501
Construction	4 052	3 968	509	320	21	8 870
Commerce	8 910	7 502	728	482	54	17 676
Transports	910	591	128	175	29	1 833
Activités financières	1 202	881	104	46	12	2 245
Activités immobilières	2 580	1 732	38	24	6	4 380
Services aux entreprises	5 597	3 187	408	365	43	9 600
Services aux particuliers	6 792	5 250	323	167	4	12 536
Education, santé, action sociale	6 242	3 036	565	844	165	10 852
Administration	919	2 852	432	413	92	4 708

* Y compris les établissements ayant des effectifs inconnus. Source : Insee - CLAP (champ : tous secteurs hors agriculture, sylviculture, pêche)

Établissements : répartition par taille et activité au 31 décembre 2004

Unité : nombre

	0 salarié*	1 à 9 salariés	10 à 19 salariés	20 à 99 salariés	100 salariés et plus	Total
Ensemble	38 776	31 664	3 679	3 435	619	78 173
Industries agricoles et alimentaires	787	1 319	78	78	48	2 310
Industries des biens de consommation	797	409	43	118	23	1 390
Industrie automobile	16	27	9	20	15	87
Industries des biens d'équipement	348	396	116	135	30	1 025
Industries des biens intermédiaires	613	525	195	234	56	1 623
Energie	199	216	22	32	11	480
Construction	3 890	3 866	473	310	24	8 563
Commerce	8 897	7 458	733	477	52	17 617
Transports	890	596	129	171	31	1 817
Activités financières	1 055	910	109	50	16	2 140
Activités immobilières	2 242	1 602	41	30	6	3 921
Services aux entreprises	4 955	3 142	426	405	40	8 968
Services aux particuliers	6 737	5 298	318	153	6	12 512
Education, santé, action sociale	6 324	3 052	543	804	170	10 893
Administration	1 026	2 848	444	418	91	4 827

Source : Insee - CLAP (champ : tous secteurs hors agriculture, sylviculture, pêche)

Quelques définitions

CLAP (Connaissance Locale de l'Appareil Productif) : ce dispositif fait la synthèse des données de plusieurs sources, notamment Sirène, Epure (URSSAF), déclarations annuelles de données sociales. Clap rassemble des données sur la localisation des établissements employeurs, les effectifs employés, les rémunérations versées sur le champ de l'économie marchande et non marchande, hormis le Ministère de la défense et les emplois domestiques. L'emploi est mesuré au sens des postes de travail pourvus au 31 décembre par établissement employeur.

Entreprise : unité économique, juridiquement autonome, organisée pour produire des biens ou des services pour le marché.

On distingue :

- l'entreprise individuelle (personne physique) qui ne possède pas de personnalité distincte de celle de la personne physique de son exploitant
- l'entreprise sociétaire, par exemple société anonyme (SA), société à responsabilité limitée (SARL).

Établissement : unité de production géographiquement individualisée, mais juridiquement dépendante de l'entreprise. L'établissement, unité de production, constitue le niveau le mieux adapté à une approche géographique de l'économie.

*Pour en savoir plus*

Moisan (Michel), "Le programme Objectif 2 de la Basse-Normandie, Des interventions très ciblées sur le territoire" *Cent pour Cent*, n° 175, Insee Basse-Normandie, décembre 2007

Tout ce qu'il faut savoir sur les besoins en main-d'œuvre des entreprises bas-normandes, Assedic Basse-Normandie, 2008

Couret (Michel), "La récolte forestière et l'activité des scieries en 2005" *Agreste Données*, DRDAF de Basse-Normandie, février 2008

Domens (Jérôme) et Sebban (Jean), "La localisation des très petites entreprises en France : une imbrication de facteurs économiques et historiques", *PME/TPE, en bref*, n° 28, Ministère de l'économie, des finances et de l'emploi - DCASPL, décembre 2007

Pouliquen (Erwan), "Services à la personne : l'arrivée des entreprises modifie-t-elle la donne ?" *PME/TPE, en bref*, n° 26, Ministère de l'économie, des finances et de l'emploi - DCASPL, octobre 2007

Établissements par département et activité au 31 décembre 2005

Unité : nombre

	Calvados	Manche	Orne	Basse-Normandie	France (métropole)
Ensemble	38 518	25 308	15 851	79 677	3 763 461
Industries agricoles et alimentaires	944	855	498	2 297	76 187
Industries des biens de consommation	652	444	326	1 422	82 410
Industrie automobile	37	29	22	88	2 743
Industries des biens d'équipement	490	350	225	1 065	49 251
Industries des biens intermédiaires	636	501	467	1 604	75 703
Energie	212	161	128	501	17 338
Construction	3 975	2 912	1 983	8 870	386 271
Commerce	8 459	5 873	3 344	17 676	805 095
Transports	875	577	381	1 833	112 212
Activités financières	1 016	725	504	2 245	107 341
Activités immobilières	2 790	1 066	524	4 380	248 707
Services aux entreprises	5 124	2 767	1 709	9 600	614 150
Services aux particuliers	6 109	4 023	2 404	12 536	536 097
Education, santé, action sociale	5 193	3 490	2 169	10 852	507 805
Administration	2 006	1 535	1 167	4 708	142 151

Source : Insee - CLAP (champ : tous secteurs hors agriculture, sylviculture, pêche)

Postes de travail par département et activité au 31 décembre 2005

Unité : nombre

	Calvados	Manche	Orne	Basse-Normandie	Total
Ensemble	224 541	140 507	87 665	452 713	21 187 784
Industries agricoles et alimentaires	8 229	7 343	4 662	20 234	554 974
Industries des biens de consommation	4 259	3 093	4 731	12 083	576 043
Industrie automobile	6 607	1 580	2 221	10 408	269 956
Industries des biens d'équipement	6 335	6 691	2 524	15 550	742 645
Industries des biens intermédiaires	12 593	7 382	8 456	28 431	1 272 179
Energie	1 547	5 301	556	7 404	232 076
Construction	14 348	12 572	6 773	33 693	1 325 514
Commerce	32 626	19 942	10 812	63 380	2 987 984
Transports	9 517	3 923	2 988	16 428	1 071 145
Activités financières	7 577	1 992	1 333	10 902	711 673
Activités immobilières	3 580	1 287	781	5 648	358 943
Services aux entreprises	22 716	11 018	5 617	39 351	2 802 895
Services aux particuliers	14 668	6 759	3 300	24 727	1 309 324
Education, santé, action sociale	51 718	31 748	22 153	105 619	4 289 921
Administration	28 221	19 876	10 758	58 855	2 682 512

Source : Insee - CLAP (champ : tous secteurs hors agriculture, sylviculture, pêche)

Quelques définitions

CLAP (Connaissance Locale de l'Appareil Productif) : ce dispositif fait la synthèse des données de plusieurs sources, notamment Sirène, Epure (URSSAF), déclarations annuelles de données sociales. Clap rassemble des données sur la localisation des établissements employeurs, les effectifs employés, les rémunérations versées sur le champ de l'économie marchande et non marchande, hormis le Ministère de la défense et les emplois domestiques. L'emploi est mesuré au sens des postes de travail pourvus au 31 décembre par établissement employeur.

Entreprise : unité économique, juridiquement autonome, organisée pour produire des biens ou des services pour le marché.

On distingue :

- l'entreprise individuelle (personne physique) qui ne possède pas de personnalité distincte de celle de la personne physique de son exploitant
- l'entreprise sociétaire, par exemple société anonyme (SA), société à responsabilité limitée (SARL).

Établissement : unité de production géographique individualisée, mais juridiquement dépendante de l'entreprise. L'établissement, unité de production, constitue le niveau le mieux adapté à une approche géographique de l'économie.

Année	Entreprises	Établissements	Postes de travail	Salaires
2000	102 000	150 000	1 200 000	10 000 000 000
2001	103 000	151 000	1 210 000	10 100 000 000
2002	104 000	152 000	1 220 000	10 200 000 000
2003	105 000	153 000	1 230 000	10 300 000 000
2004	106 000	154 000	1 240 000	10 400 000 000
2005	107 000	155 000	1 250 000	10 500 000 000
2006	108 000	156 000	1 260 000	10 600 000 000
2007	109 000	157 000	1 270 000	10 700 000 000
2008	110 000	158 000	1 280 000	10 800 000 000
2009	111 000	159 000	1 290 000	10 900 000 000
2010	112 000	160 000	1 300 000	11 000 000 000
2011	113 000	161 000	1 310 000	11 100 000 000
2012	114 000	162 000	1 320 000	11 200 000 000
2013	115 000	163 000	1 330 000	11 300 000 000
2014	116 000	164 000	1 340 000	11 400 000 000
2015	117 000	165 000	1 350 000	11 500 000 000
2016	118 000	166 000	1 360 000	11 600 000 000
2017	119 000	167 000	1 370 000	11 700 000 000
2018	120 000	168 000	1 380 000	11 800 000 000
2019	121 000	169 000	1 390 000	11 900 000 000
2020	122 000	170 000	1 400 000	12 000 000 000

Les plus grands établissements de Basse-Normandie au 31 décembre 2005

	Localisation	Activités	Tranches d'effectifs
Industrie			
Compagnie Générale des Matières Nucléaires (AREVA)	Herqueville (50)	Industrie nucléaire	2000 à 4999 salariés
Peugeot Citroen Automobiles SA	Cormelles-le-Royal (14)	Fabrication d'équipements automobiles	2000 à 4999 salariés
Renault Trucks	Blainville-sur-Orne (14)	Construction automobile	2000 à 4999 salariés
Direction des Constructions Navales	Cherbourg-Octeville (50)	Construction navale	1000 à 1999 salariés
Philips France	Caen (14)	Fabrication de composants électroniques	1000 à 1999 salariés
Robert Bosch Electronique SA	Mondeville (14)	Fabrication de matériel électrique	1000 à 1999 salariés
Thyssenkrupp Sofedit	Le Theil (61)	Fabrication d'équipements automobiles	500 à 999 salariés
ACOME SCP	Romagny (50)	Fabrication de matériel électrique	500 à 999 salariés
Faurecia Sièges d'Automobiles	Saint-Georges-des-Groseillers (61)	Fabrication de sièges	500 à 999 salariés
Société Normande de Volaille (SNV)	La Chapelle-d'Andaine (61)	Industrie des viandes	500 à 999 salariés
Construction			
Maisons France Confort	Alençon (61)	Constructions de maisons individuelles	200 à 499 salariés
Société des Travaux Electriques de Normandie (STEN)	Giberville (14)	Travaux d'installation électrique	200 à 499 salariés
Masselin Energie	Cormelles-le-Royal (14)	Travaux d'installation électrique	100 à 199 salariés
SA Toffolutti	Moult (14)	Travaux de maçonnerie générale	100 à 199 salariés
SMSL Briens-Lamoureux	Agneaux (50)	Construction métalliques	100 à 199 salariés
Commerce			
Logidis	Carpiquet (14)	Commerce de gros alimentaire	200 à 499 salariés
Carrefour	Mondeville (14)	Hypermarchés	200 à 499 salariés
Cora	Rots (14)	Hypermarchés	200 à 499 salariés
Auchan	La Glacerie (50)	Hypermarchés	200 à 499 salariés
Centre Leclerc	Iffs (14)	Hypermarchés	200 à 499 salariés
Services			
Caisse Régionale de Crédit Agricole	Caen (14)	Banque	2000 à 4999 salariés
SNCF	Caen (14)	Transports ferroviaires	1000 à 1999 salariés
Hôtels et Casinos de Deauville	Deauville (14)	Jeux de hasard et d'argent	500 à 999 salariés
Carrefour Administratif France	Mondeville (14)	Administration d'entreprises	500 à 999 salariés
CTAC	Hérouville-Saint-Clair (14)	Transport routier de voyageurs	500 à 999 salariés
Santé			
Centre Hospitalier Universitaire	Caen (14)	Activités relatives à la santé	5000 salariés et plus
Centre Hospitalier de Lisieux	Lisieux (14)	Activités relatives à la santé	1000 à 1999 salariés
Centre Hospitalier Louis Pasteur	Cherbourg-Octeville (50)	Activités relatives à la santé	1000 à 1999 salariés
Centre Hospitalier Intercommunal	Alençon (61)	Activités relatives à la santé	1000 à 1999 salariés
Centre Hospitalier Spécialisé du Bon Sauveur	Caen (14)	Activités relatives à la santé	1000 à 1999 salariés
Administration			
Mairie de Caen	Caen (14)	Administration publique	2000 à 4999 salariés
Conseil Général du Calvados	Caen (14)	Administration publique	2000 à 4999 salariés
Conseil Général de la Manche	Saint-Lô (50)	Administration publique	1000 à 1999 salariés
Mairie de Cherbourg-Octeville	Cherbourg-Octeville	Administration publique	1000 à 1999 salariés
Conseil Général de l'Orne	Alençon (61)	Administration publique	500 à 999 salariés

Source : Insee, CLAP

Quelques définitions

Champ ICS : les statistiques ont été réalisées sur le champ de l'industrie, du commerce et des services. Ce champ ne comprend que des unités juridiques ayant une réalité économique. Il exclut les secteurs de l'agriculture et des activités financières.

Création d'entreprises : elle se matérialise par l'immatriculation de l'unité au répertoire Sirène et ne concerne donc que l'ensemble des secteurs marchands de l'industrie, de la construction et des services (services financiers exclus). Elle correspond à la création du premier établissement économiquement actif. Le concept de création d'entreprises est pris au sens large ; il inclut tous les mouvements donnant lieu à une prise d'activité : création pure, réactivation et reprise.

Création pure : création d'un établissement économiquement actif jusqu'alors inexistant, ayant pour conséquence l'exploitation de nouveaux moyens de production.

Réactivation : c'est le fait pour une entreprise qui avait cessé son activité de la reprendre. Ce mouvement concerne surtout les personnes physiques et en particulier les commerçants.

Répertoire des Entreprises et des Etablissements : le répertoire national d'identification des entreprises et de leurs établissements a été créé par un décret du 14 mars 1973. Il a pour mission d'enregistrer l'état-civil des entreprises : nom, prénom, date et le lieu de naissance (pour une personne physique) ou raison sociale (pour une personne morale). Y sont également indiqués le sigle, la forme juridique, le siège social, et les dates de création ou de cessation d'activité et pour un établissement, l'adresse, la date et l'origine de la création. Le répertoire contient également des données économiques telles que l'activité et les effectifs.

Reprise : unité légale qui reprend totalement ou partiellement l'activité d'un ou plusieurs établissements économiques d'une autre activité.

Taux de création : rapport du nombre d'entreprises créées dans une année au stock d'entreprises au 31 décembre de l'année précédente. C'est un indicateur du renouvellement du système productif.

*Pour en savoir plus*

- 📖 Aubert (Adeline), "Les créations d'entreprises continuent de progresser" in *Bilan 2007 - L'année économique et sociale*, Insee Basse-Normandie, juin 2008
- 📖 Kerjosse (Roselyne), Neiss (Martine), Wach (Nathalie), "Créations et créateurs d'entreprises - Première interrogation 2006, profil du créateur" *Insee Résultats*, n° 34 économie, Insee, février 2008
- 📖 Tellier (Sergine), "Un rythme des créations d'entreprises très élevé en 2007" *Insee Première*, n° 1172, Insee, janvier 2008
- 📖 Kerjosse (Roselyne), "Créer son entreprise : assurer d'abord son propre emploi" *Insee Première*, n° 1167, Insee, décembre 2007
- 📖 Fabre (Virginie) et Kerjosse (Roselyne), "Création d'entreprises et emploi : la dynamique sur trois ans" *Insee Première*, n° 1148, Insee, juillet 2007
- 📖 Fabre (Virginie), "Les créations d'entreprises poursuivent leur hausse en 2006" *Insee Première*, n° 1120, Insee, janvier 2007

Créations d'entreprises selon l'origine en 2006

Unité : nombre

	Calvados	Manche	Orne	Basse-Normandie	France (métropole)
Ensemble	3 036	1 737	1 109	5 882	307 317
Créations pures	1 961	1 034	675	3 670	221 100
Reprises	542	386	231	1 159	38 383
Réactivations	533	317	203	1 053	47 834

Source : Insee - Répertoire Entreprises et Etablissements, champ ICS

Créations d'entreprises selon le secteur d'activité en 2006

Unité : nombre

	Calvados	Manche	Orne	Basse-Normandie	France (métropole)
Ensemble	3 036	1 737	1 109	5 882	307 317
Industrie	226	146	98	470	19 427
dont créations pures	113	71	50	234	12 083
Construction	480	239	175	894	50 852
dont créations pures	369	183	137	689	40 308
Commerce et réparations	835	529	334	1 698	77 304
dont créations pures	493	282	172	947	51 900
Services	1 495	823	502	2 820	159 734
dont créations pures	986	498	316	1 800	116 809

Source : Insee - Répertoire Entreprises et Etablissements, champ ICS

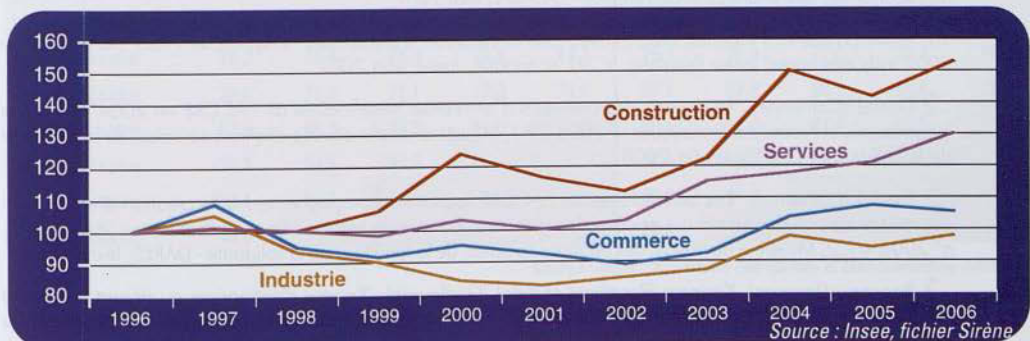
Taux de création d'entreprises selon le secteur d'activité en 2006

Unité : %

	Calvados	Manche	Orne	Basse-Normandie	France (métropole)
Ensemble	12,5	10,8	11,3	11,7	12,1
Industrie	10,2	8,3	7,9	9,0	8,2
Construction	13,4	9,1	9,7	11,1	14,6
Commerce et réparations	13,4	11,9	13,3	12,8	12,6
Services	12,3	11,4	11,8	11,9	11,8

Source : Insee - Répertoire Entreprises et Etablissements, champ ICS

Évolution des créations d'entreprises (base 100 en 1996)



Quelques définitions

BODACC : publie toutes les annonces rythmant la vie d'une entreprise : création, modifications, mutations et cessation d'activité, les avis relatifs aux procédures de redressement et liquidation judiciaires et les avis de dépôt de comptes, en application des textes sur le Registre du commerce et des sociétés.







Défaillance d'entreprise : une entreprise est en situation de défaillance dès l'instant où une procédure de redressement judiciaire est ouverte à son encontre. Une telle procédure est déclenchée dès que l'entreprise se trouve en état de cessation de paiement. Elle n'est plus en mesure de faire face à son passif exigible avec son actif disponible. L'entreprise est alors tenue de déposer son bilan au greffe du tribunal compétent. Il ne faut pas confondre la notion de jugement d'ouverture de procédure de défaillance, qui ne se résout pas forcément par une liquidation, et la notion plus large de cessation qui est

l'arrêt total de l'activité économique d'une entreprise.

Survie des entreprises : est calculée uniquement pour les créations et reprises d'entreprises, à l'exclusion des créations par réactivation. La méthode consiste à rechercher si ces entreprises ont connu un mouvement de cessation dans les années qui suivent leur naissance pour calculer leur durée de vie. Pour tenir compte des délais d'enregistrement des cessations d'entreprises dans Sirène, on prend en compte un délai de deux ans pour le calcul des taux.

Taux de survie : la durée de vie des entreprises est obtenue par la différence entre la date de cessation économique et celle de création. Le taux de survie à 1, 3, 5 ou 7 ans est donc égal au nombre des entreprises de la génération N encore actives lors de leur 12^e, 36^e, 60^e, ou 84^e mois, divisé par le nombre d'entreprises créées l'année N.

*Pour en savoir plus*

-  Ioan (Dragos), "Les nouvelles entreprises bas-normandes sont plus solides qu'en France", *E pour Cent*, n° 11 Insee Basse-Normandie, juin 2008
-  Domens (Jérôme), "Les défaillances d'entreprises entre 1993 et 2004", *PME/TPE, en bref*, n° 23, Ministère de l'économie, des finances et de l'emploi - DCASPL, mai 2007
-  Mulic (Sylvie) et (Nathalie) Wach, "Créations et créateurs d'entreprises - Enquête de 2005 : la génération 2002 trois ans après" *Insee Résultats*, n° 30, *économie*, Insee, juin 2007
-  Daniel (Catherine), "Le devenir des créateurs d'entreprise bénéficiaires de l'ACCRE en 2004" *Premières Informations et Premières Statistiques* n° 2008-09.1, Ministère du travail, des relations sociales, de la famille et de la solidarité - DARES, février 2008
-  Daniel (Catherine), "Les bénéficiaires de l'ACCRE jugent l'accompagnement à la création d'entreprise : des motifs de satisfaction mais encore des attentes" *Premières Informations et Premières Statistiques*, n° 2008-09.2, Ministère du travail, des relations sociales, de la famille et de la solidarité - DARES, février 2008
-  Bonneau (Jacques), Kerjosse (Roselyne) et Vidal (Guillaume), "Reprise d'entreprises au départ en retraite du dirigeant", *PME/TPE, en bref*, n° 22, Ministère de l'économie, des finances et de l'emploi - DCASPL, février 2007

Défaillances d'entreprises par secteur d'activité

Unité : nombre

	Calvados	Manche	Orne	Basse-Normandie	France (métropole)
Année 2006					
Ensemble	299	188	142	629	37 745
Industrie	30	31	18	79	4 165
Construction	79	33	33	145	9 197
Commerce et réparations	89	49	37	175	10 039
Services	101	75	54	230	14 344
Année 2005					
Ensemble	331	194	128	653	40 747
Industrie	47	29	15	91	4 588
Construction	76	41	27	144	9 722
Commerce et réparations	97	57	40	194	11 025
Services	111	67	46	224	15 412

Source : Insee, Bodacc

Taux de survie à quatre ans des entreprises créées en 2000

Unité : %

	Calvados	Manche	Orne	Basse-Normandie	France
Ensemble	65,3	68,0	64,4	66,0	62,5
Industrie	69,2	72,7	60,9	68,6	65,8
Construction	69,5	77,7	74,2	72,9	60,3
Commerce et réparations	56,3	61,8	58,2	58,3	57,4
Services	68,6	67,8	64,9	67,7	65,1

Source : Insee - Répertoire Entreprises et Etablissements, champ ICS

Taux de survie des entreprises créées en 1997 et 2001

Unité : %

	Basse-Normandie					France				
	1997	1998	1999	2000	2001	1997	1998	1999	2000	2001
Entreprises créées	3 676	3 503	3 456	3 598	3 558	203 536	201 161	203 274	209 125	209 469
Taux de survie au :										
1er anniversaire	86,1	87,8	89,2	89,4	89,9	86,3	86,7	87,6	88,1	88,7
2e anniversaire	78,2	78,8	79,9	79,8	81,1	75,7	76,3	77,0	77,7	78,2
3e anniversaire	70,6	71,3	72,1	72,3	74,8	67,1	67,8	68,3	69,0	70,1
4e anniversaire	63,9	64,3	65,2	66,0		60,4	61,0	61,4	62,5	
5e anniversaire	58,3	59,5	60,3			55,1	55,7	56,3		
6e anniversaire	53,1	54,7				50,5	51,3			
7e anniversaire	48,6					47,0				

Source : Insee - Répertoire Entreprises et Etablissements, champ ICS

Quelques définitions

Définition économique de l'artisanat : l'étude économique des entreprises artisanales s'appuie sur les différentes enquêtes d'entreprises, les données fiscales, les statistiques sur l'emploi, etc. Elle se base ainsi sur les entreprises ayant une activité principale relevant des secteurs de l'artisanat (en NAF 700) et dont l'effectif salarié ne dépasse pas un certain seuil. Compte tenu des évolutions récentes, ce seuil a été porté à 19 salariés, ce qui correspond à celui des "très petites entreprises". Le deuxième tableau correspond à cette définition.

Définition juridique de l'artisanat : selon la loi du 5 juillet 1996, "doivent être immatriculées au Répertoire des métiers les personnes physiques et les personnes morales qui n'emploient pas plus de dix salariés et qui exercent à titre principal ou secondaire une activité professionnelle indépendante relevant de l'artisanat et figurant sur une liste établie par décret en Conseil d'État". Le décret n° 98-247 du 2 avril 1998 fixe dans son annexe la liste des activités relevant de l'artisanat. Le décret n° 98-246 du 2 avril 1998 a, par ailleurs, maintenu en vigueur les

dispositions du décret du 14 décembre 1995 qui prévoient que, sous certaines conditions, les personnes qui le souhaitent peuvent rester immatriculées au répertoire des métiers au-delà du seuil de 10 salariés. On parle de «droit de suite».

Nomenclature NAR 8 et NAR 20 : les activités artisanales sont répertoriées selon la nomenclature d'activités française de l'artisanat (NAFA), elle-même dérivée de la nomenclature d'activités française (NAF). Les codes APRM (activité principale au répertoire des métiers) font l'objet d'un regroupement en 8 et 20 postes (NAR 8 et NAR 20), qui est transversal aux secteurs économiques.

Répertoire Sirene des entreprises Artisanales (RSA) : répertoire Sirene des entreprises Artisanales ; ce fichier, issu du répertoire Sirene, dénombre l'ensemble des entreprises actives inscrites au répertoire des métiers, que ce soit au titre d'une activité principale ou au titre d'une activité secondaire, que ce soit au titre du champ ICS ou non. Le RSA a remplacé le RIM (Répertoire Informatique des Métiers).

*Pour en savoir plus*

📖 Ploux (Catherine), "Une année d'observation et d'attente in *Bilan 2007 - L'année économique et sociale*, Insee Basse-Normandie, juin 2008

📖 L'Artisanat en Basse-Normandie - Edition 2007, Chambre Régionale de Métiers et de l'Artisanat, janvier 2008

📖 Pouliquen (Erwan), *Panorama des entreprises des métiers d'art en France*, Direction du Commerce, de l'Artisanat, des Services et des Professions libérales, septembre 2007

Entreprises artisanales en Basse-Normandie au 1^{er} janvier 2006

Unité : nombre

	Calvados	Manche	Orne	Basse-Normandie	France (métropole)
Ensemble	8 601	7 064	4 611	20 276	839 610
Industries agricoles et alimentaires	680	659	376	1 715	52 272
Habillement, cuir	52	32	31	115	8 414
Édition, imprimerie, reproduction	92	56	43	191	11 024
Industries des équipements du foyer	234	202	128	564	24 502
Industries des équipements mécaniques	168	148	103	419	19 394
Ind. équipement électrique électronique	80	45	30	155	10 418
Industries des produits minéraux	54	66	19	139	7 580
Industries du bois et du papier	54	61	57	172	8 317
Métallurgie et transformation des métaux	120	101	105	326	15 323
Construction	3 373	2 499	1 716	7 588	323 876
Commerce et réparation automobile	566	550	339	1 455	52 793
Commerce de gros, intermédiaires	100	134	90	324	13 068
Commerce de détail, réparations	1 029	1 104	546	2 679	83 095
Transports	171	98	83	352	31 950
Conseils et assistance	151	97	66	314	15 361
Services opérationnels	229	133	80	442	28 102
Hôtels et restaurants	263	242	213	718	23 853
Services personnels et domestiques	973	634	427	2 034	86 208
Autres activités	212	203	159	574	24 060

Source : Insee - Répertoire Sirene des entreprises Artisanales

Créations d'entreprises artisanales en Basse-Normandie en 2006

Unité : nombre

	Calvados	Manche	Orne	Basse-Normandie	France (métropole)
Ensemble	1 050	691	434	2 175	94 005
Industries agricoles et alimentaires	103	73	48	224	5 591
Industrie des biens de consommation	40	22	24	86	3 809
Industries des biens d'équipement	23	14	11	48	2 211
Industries des biens intermédiaires	26	20	5	51	2 869
Construction	459	235	165	859	45 408
Commerce	154	133	83	370	10 882
Transports	10	21	9	40	2 279
Services aux entreprises	62	37	11	110	6 759
Services aux particuliers	170	133	76	379	13 549
Éducation, santé, action sociale	1	2	1	4	407
Autres activités	2	1	1	4	241

Source : Insee - Répertoire Sirene des entreprises Artisanales



Adresses utiles

- ✓ **Comité régional des pêches maritimes de Basse-Normandie,**
9 quai du Général Lawton Collins, BP 445, 50104 Cherbourg-Octeville Cedex.
Tél : 02.33.44.35.82
www.crpbn.fr
- ✓ **Direction régionale de l'agriculture et de la forêt (DRAF),**
6 boulevard du Général Vanier, BP 5090, 14078 Caen Cedex 05.
Tél : 02.31.24.99.99
www.draf.basse-normandie.agriculture.gouv.fr
- ✓ **Direction régionale et départementale des affaires maritimes,**
12 avenue de Tsukuba, 14209 Hérouville-Saint-Clair.
Tél : 02.31.53.66.50
- ✓ **Ministère de l'agriculture et de la pêche,**
78 rue de Varenne, 75700 Paris
Tél : 01.49.55.48.80
www.agriculture.gouv.fr
- ✓ **Ministère de l'agriculture et de la pêche, Service central des enquêtes et études statistiques (SCEES),**
221 rue de Vaugirard, 75732 Paris Cedex 15.
Tél : 01.49.55.85.76
www.agreste.agriculture.gouv.fr

En 2006, la Basse-Normandie consacre 77 % de son territoire à l'agriculture, contre 81 % en 1990. Cette forte proportion, qui demeure inégalée en France, est sensiblement égale pour les trois départements composant la région. La surface agricole utilisée, 1 370 milliers d'hectares, a perdu près de 10 hectares par jour depuis 1990. Les terres arables gagnent chaque année du terrain. Dédiées essentiellement aux céréales et aux cultures fourragères, elles occupent 53 % du territoire agricole. Seul le département de la Manche compte plus de prairies que de terres cultivées.

▲ Exploitations : moins nombreuses mais plus vastes

Fin 2005, la Basse-Normandie comptait 27 000 exploitations agricoles. Depuis 2000, année du dernier recensement agricole, la région a perdu près de 1 800 fermes chaque année. Les petites et moyennes structures s'effacent au profit des plus grandes. Exploitations professionnelles et exploitations dites « de complément » coexistent toujours dans le paysage agricole, et cette dualité caractérise la Basse-Normandie. Cependant, le poids économique de l'agriculture régionale repose essentiellement sur les premières, qui valorisent 92 % des terres. La surface moyenne des exploitations professionnelles augmente au fil des ans. De ce fait, les exploitations individuelles laissent peu à peu la place aux formes sociétaires (GAEC et EARL) même si elles dominent toujours.

▲ L'élevage avant tout

Bien que sa suprématie s'estompe, la production laitière demeure la toile de fond de l'agriculture bas-normande. Une exploitation professionnelle sur deux est un éleveur laitier. La primauté de l'activité laitière ne se discute pas à l'ouest de la région mais sa prédominance s'affaiblit graduellement à l'est, du Pays d'Auge vers les plaines. Si les exploitants professionnels essaient de développer une activité céréalière ou oléoprotéagineuse, les non professionnels optent essentiellement pour l'élevage de bovins et d'ovins à destination bouchère. Au total cependant, l'élevage domine dans huit exploitations sur dix.

▲ 2006 : un revenu en croissance

En 2006, et pour la seconde année consécutive, le revenu des agriculteurs bas-normands s'est fortement redressé. Il reste inférieur de 46% au niveau national, et ne place la Basse-Normandie qu'au 20^e rang des régions françaises. En 2006, les prix bien orientés ont compensé très largement le recul de la plupart des productions; d'où des recettes en progression significative (à l'exception notable cependant de la production laitière). La hausse des aides est venue amplifier cette embellie conjoncturelle. Mais la flambée des prix du pétrole, elle, a grevé les coûts de production. Au final, le revenu par actif est le meilleur depuis huit ans.

▲ Pêches maritimes : des coquillages avant le poisson

Les ventes des pêches maritimes ont atteint près de 96 millions d'euros en 2006, soit 12 % de la valeur des transactions métropolitaines. La Basse-Normandie se distingue surtout par sa production de coquillages, qui devance légèrement celle de poissons. Plus de la moitié des tonnages de coquilles St-Jacques, moules et coques vendus en France provient de la région.

Quelques définitions

Étangs en rapport : enclos à poissons utilisés pour la pisciculture, la pêche

Jachères : terres non mises en culture ou portant des cultures non destinées à être récoltées. Les jachères portant des cultures industrielles sont exclues car figurant dans les cultures correspondantes.

Peupleraies en plein : plantations régulières de plus de 10 m de largeur et de superficie égale ou supérieure à 0,05 ha. Elles peuvent être associées à des productions agricoles. Sont englobés les boqueteaux et cordons ; les peupliers d'alignement sont exclus.

Superficie Agricole Utilisée (SAU) : notion normalisée dans la statistique agricole européenne qui comprend, non seulement les terres arables et les cultures permanentes, mais aussi les prairies, les pâturages permanents et les jachères.

Surfaces toujours en herbe : surfaces enherbées, non labourées depuis au moins six ans.

Terres arables : terres labourées sur lesquelles se succèdent les cultures.

Territoire agricole non cultivé : comprend les landes non productives, friches, terres incultes, landes non pacagées, exploitations abandonnées, cultures permanentes abandonnées, chemins d'exploitation non stabilisés.

Territoire non agricole : comprend toutes les eaux intérieures (étangs en rapport exclus), les terres stériles, carrières, rochers, parcs, jardins d'agrément, sols des propriétés bâties (y c. fermes), routes, etc.

Utilisation du sol : représente l'occupation principale des surfaces totales. Ces valeurs sont cadrées sur les données de l'Institut géographique national ; les cultures secondaires n'apparaissent pas.

*Pour en savoir plus*

- 📖 *Utilisation du sol*, DRDAF de Basse-Normandie - Agreste, 2008
- 📖 *Superficies cultivées*, DRDAF de Basse-Normandie - Agreste, 2008
- 📖 *Graphagri France - Edition 2008*, Ministère de l'agriculture et de la pêche - Agreste, 2008
- 📖 Lee (Alexandre) et Slak (Marie-Françoise), "Les paysages français changent entre 1992 et 2002 : artificialisation et fermeture des paysages aux dépens du mitage ou de la déprise des zones agricoles" in *Agreste cahiers n° 3*, Ministère de l'agriculture et de la pêche, novembre 2007
- 📖 *Fiches thématiques "L'agriculture, nouveaux défis - Édition 2007"* Insee Références, Insee, janvier 2007

Utilisation du sol en 2006

Unité : hectare

	Calvados	Manche	Orne	Basse-Normandie	France (métropole)
Surface totale (IGN)	560 454	599 156	614 361	1 773 971	54 908 687
Surface agricole utilisée	444 300	467 960	457 650	1 369 910	29 501 852
<i>Exploitations agricoles</i>	<i>390 900</i>	<i>445 800</i>	<i>407 400</i>	1 244 100	27 599 387
<i>Autres</i>	<i>53 400</i>	<i>22 160</i>	<i>50 250</i>	125 810	1 902 465
Territoire agricole non cultivé	3 000	9 100	17 400	29 500	2 544 341
Surface boisée	48 650	39 150	103 500	191 300	15 322 517
Peupleraies en plein	1 800	1 430	2 300	5 530	234 573
Territoire non agricole (sauf étangs en rapport)	200	200	500	900	153 497
Étangs en rapport	62 504	81 316	33 011	176 831	7 151 907

Source : Agreste - statistique agricole annuelle

Superficies cultivées des exploitations agricoles en 2006

Unité : hectare

	Calvados	Manche	Orne	Basse-Normandie	France (métropole)
Surface agricole utilisée	390 900	445 800	407 400	1 244 100	27 599 387
Terres arables(y compris prairies)	214 315	213 305	227 960	655 580	18 338 644
<i>Céréales (y compris semences)</i>	<i>103 250</i>	<i>54 000</i>	<i>112 350</i>	269 600	9 048 072
<i>Oléagineux (y compris semences)</i>	<i>18 150</i>	<i>3 750</i>	<i>20 400</i>	42 300	2 117 542
<i>Légumes secs et protéagineux (y compris semences)</i>	<i>9 700</i>	<i>655</i>	<i>5 550</i>	15 905	339 377
<i>Cultures florales</i>	<i>42</i>	<i>53</i>	<i>15</i>	110	7 916
<i>Autres terres arables</i>	<i>12 843</i>	<i>6 452</i>	<i>13 285</i>	32 580	1 268 343
<i>Jachères</i>	<i>70 330</i>	<i>148 395</i>	<i>76 360</i>	295 085	5 557 394
Cultures permanentes	1 985	1 095	1 140	4 220	1 114 967
<i>Cultures fruitières</i>	<i>1 705</i>	<i>975</i>	<i>1 070</i>	3 750	201 021
<i>Vignes</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	0	888 482
<i>Autres cultures permanentes</i>	<i>280</i>	<i>120</i>	<i>70</i>	470	25 464
Surface toujours en herbe	174 600	231 400	178 300	584 300	8 145 776

Source : Agreste - statistique agricole annuelle

Quelques définitions

Actifs agricoles permanents : ce sont les actifs familiaux et les salariés permanents. Les actifs familiaux comprennent les chefs d'exploitation et les membres de leur famille ayant une activité agricole, quelle que soit sa durée : conjoints actifs, co-exploitants dans les exploitations en société et aides familiaux (enfants, collatéraux, parents, etc.). La famille active agricole des co-exploitants est comptée parmi les aides familiaux, la quasi-totalité de ses membres étant apparentée au chef d'exploitation.

Chef d'exploitation : personne qui assure la gestion courante et quotidienne de l'exploitation. Elle peut être différente de la personne considérée comme "exploitant agricole" du point de vue juridique et réglementaire. À une exploitation correspond un chef et un seul.

Exploitation agricole : est définie, au sens de la statistique agricole, comme une unité économique répondant simultanément aux quatre conditions suivantes :

- elle produit des produits agricoles ;
- elle atteint ou dépasse une certaine dimension (superficie, nombre d'animaux, production, etc.) ;
- elle est soumise à une gestion courante personnalisée et indépendante ;
- elle est localisée en un lieu géographique précis.

Unité de travail annuel (UTA) : quantité de travail d'un équivalent temps complet : 2 200 heures par an. Une UTA peut être constituée par la quantité de travail d'une personne à temps complet ou par celle de deux personnes à mi-temps, etc.

*Pour en savoir plus*

- 📖 Graphagri France - Edition 2008, Ministère de l'agriculture et de la pêche - Agreste, 2008
- 📖 Fiches thématiques "L'agriculture, nouveaux défis - Édition 2007" Insee Références, Insee, janvier 2007
- 📖 Rattin (Solange), "Enquête Structure 2005 - Actifs familiaux professionnels : les deux tiers sont des exploitants" in *Agreste cahiers Spécial Structure - n° 4*, Ministère de l'agriculture et de la pêche, décembre 2006
- 📖 Rattin (Solange), "Enquête Structure 2005 - Le travail s'intensifie dans des exploitations professionnelles toujours agrandies" in *Agreste cahiers Spécial Structure - n° 4*, Ministère de l'agriculture et de la pêche, décembre 2006
- 📖 Rattin (Solange), "Les femmes accèdent lentement à des statuts plus avantageux - En agriculture, la parité n'est pas de mise" *Agreste primeur*, n° 175, Ministère de l'agriculture et de la pêche, mars 2006

Main d'œuvre des exploitations agricoles

Unité : nombre

	Enquête structure 2005		Recensement agricole 2000	
	Basse-Normandie	France (métropole)	Basse-Normandie	France (métropole)
Chefs d' exploitation et coexploitants	31 976	657 446	40 207	764 457
Conjoints non coexploitants	9 075	193 228	13 781	250 400
Autres actifs familiaux	2 329	102 298	4 294	142 506
Salariés permanents non familiaux	6 231	147 496	6 490	155 647

Source : Agreste - Enquête structure 2005 et recensement agricole 2000 (même échantillon).

Structure par âge des chefs d'exploitation et coexploitants

Unité : %

	Enquête structure 2005		Recensement agricole 2000	
	Basse-Normandie	France (métropole)	Basse-Normandie	France (métropole)
Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0
Moins de 40 ans	18,5	21,3	22,3	26,2
De 40 à 49 ans	26,3	29,1	24,5	27,0
De 50 à 59 ans	32,9	31,5	27,6	26,4
60 ans et plus	22,3	18,1	25,6	20,4

Source : Agreste - Enquête structure 2005 et recensement agricole 2000 (même échantillon).

Nombre d'unités de travail annuel (UTA)

Unité : UTA

	Enquête structure 2005		Recensement agricole 2000	
	Basse-Normandie	France (métropole)	Basse-Normandie	France (métropole)
Chefs d' exploitation et coexploitants	22 467	480 503	26 231	538 266
Conjoints non coexploitants	4 710	92 890	7 185	126 973
Autres actifs familiaux	875	40 221	1 638	54 724
Salariés permanents non familiaux	5 008	123 185	5 051	129 965

Source : Agreste - Enquête structure 2005 et recensement agricole 2000 (même échantillon).

Quelques définitions

Exploitation agricole : est définie, au sens de la statistique agricole, comme une unité économique répondant simultanément aux quatre conditions suivantes :

- elle produit des produits agricoles ;
- elle atteint ou dépasse une certaine dimension (superficie, nombre d'animaux, production, etc.) ;
- elle est soumise à une gestion courante personnalisée et indépendante ;
- elle est localisée en un lieu géographique précis.

Faire-valoir direct : superficie qui est la propriété de la personne, physique ou morale, pour le compte de laquelle elle est exploitée. Cette personne dispose librement de ses terres qui ne donnent pas lieu à paiement effectif d'une redevance.

Fermage : superficie exploitée par une personne autre que par son propriétaire. Elle donne lieu au paiement d'une redevance et fait l'objet d'un contrat écrit (bail) ou verbal.

*Pour en savoir plus*

- 📖 Couret (Michel) - DRAF - SRISE, "Les prix du blé et du lait flambent, le prix de la viande en berne" in *Bilan 2007 - L'année économique et sociale*, Insee Basse-Normandie, juin 2008
- 📖 Annequin (Jean-Michel), "L'agriculture en 2007 en Europe et en France" *Insee Première*, n° 1199, Insee, juillet 2008
- 📖 *Graphagri France - Edition 2008*, Ministère de l'agriculture et de la pêche - Agreste, 2008
- 📖 *Fiches thématiques in L'agriculture, nouveaux défis - Édition 2007, Insee Références*, Insee, janvier 2007
- 📖 Lesdos-Cauhapé (Claire), "Les comptes prévisionnels de l'agriculture pour 2007 - Envolée des prix des céréales et hausse du revenu agricole" *Insee Première*, n° 1168, Insee, décembre 2007
- 📖 Le Rey (Éliane) et Saadi (Tayeb), "Les comptes prévisionnels par catégorie d'exploitations en 2007 - Fortes disparités entre grandes cultures et élevage" *Agreste Primeur*, n° 204, Ministère de l'agriculture et de la pêche, décembre 2007
- 📖 Chassard (Mélanie) et Chevalier (Bernard), "Un large éventail de revenus agricoles" in *L'agriculture, nouveaux défis - Édition 2007, Insee Références*, Insee, janvier 2007

Nombre d'exploitations agricoles selon la taille

Unité : nombre

	Enquête structure 2005		Recensement agricole 2000	
	Basse-Normandie	France (métropole)	Basse-Normandie	France (métropole)
Ensemble	26 942	545 347	35 759	663 742
Moins de 20 hectares	12 020	236 661	18 552	325 095
De 20 à 50 hectares	4 763	109 096	7 118	138 478
De 50 à 100 hectares	6 772	112 796	7 321	121 993
De 100 à 200 hectares	2 957	69 786	2 443	63 895
200 hectares et plus	430	17 008	325	14 281

Source : Agreste - Enquête structure 2005 et recensement agricole 2000 (même échantillon)

Nombre d'exploitations agricoles selon le mode de faire valoir

Unité : nombre

	Enquête structure 2005		Recensement agricole 2000	
	Basse-Normandie	France (métropole)	Basse-Normandie	France (métropole)
Faire-valoir direct	19 737	409 249	29 127	561 234
Fermage	18 219	359 662	22 481	405 987
Autres modes de faire-valoir	n.s.	25 076	n.s.	36 016

Source : Agreste - Enquête structure 2005 et recensement agricole 2000 (même échantillon)

Nombre d'exploitations agricoles selon le statut juridique

Unité : nombre

	Enquête structure 2005		Recensement agricole 2000	
	Basse-Normandie	France (métropole)	Basse-Normandie	France (métropole)
Ensemble	26 942	545 347	35 759	663 742
Exploitant individuel	21 475	407 226	30 818	537 751
Société	5 448	137 449	4 883	125 154
GAEC	2 129	43 037	2 108	41 683
EARL	2 570	67 318	2 026	56 830
Autres	749	27 093	749	26 610
Autre statut	19	672	58	837

Source : Agreste - Enquête structure 2005 et recensement agricole 2000 (même échantillon), n.

Quelques définitions

Comptes de l'agriculture : les nouveaux concepts de la base 2000 retracent l'ensemble de la production agricole, y compris l'intraconsommation. Celle-ci étant reprise dans les consommations intermédiaires n'influe pas sur la valeur ajoutée ni sur le revenu. Les consommations intermédiaires sont évaluées au prix d'acquisition hors subventions et TVA déductible. La production est évaluée au prix de base, c'est-à-dire avec les subventions sur les produits. Le principal indicateur de revenu est le résultat agricole moyen par unité de travail annuel (UTA).

Revenu net d'entreprise agricole : c'est un nouveau concept retenu par le SCEES (Service central des enquêtes et études statistiques) et l'Insee division agriculture. Le revenu d'entreprise agricole est un concept proche du résultat comptable de la comptabilité privée. Il est obtenu en retranchant au résultat agricole net la rémunération des salariés, les charges locatives (fermage) et les intérêts sur emprunts.

Subventions d'exploitation : sommes accordées à l'entreprise à titre gratuit par l'État, certaines collectivités publiques, ou éventuellement d'autres tiers,

pour lui permettre de compenser l'insuffisance de certains produits normaux ou de faire face à certaines charges normales de l'exercice.

Superficie Agricole Utilisée (SAU) : notion normalisée dans la statistique agricole européenne qui comprend, non seulement les terres arables et les cultures permanentes, mais aussi les prairies, les pâturages permanents et les jachères.

Valeur ajoutée : en comptabilité nationale, elle désigne la valeur créée par chaque unité de production. Au prix de base, elle est mesurée par la différence entre la valeur de la production de biens et services y compris subventions sur les produits, nette des impôts sur les produits, et celle des consommations intermédiaires. Au coût des facteurs, elle est égale à la valeur ajoutée au prix de base déduction faite des autres impôts à la production et augmentée des subventions d'exploitation. La valeur ajoutée peut être brute (avant déduction des amortissements) ou nette. La valeur ajoutée nette au coût des facteurs s'appelle aussi le résultat agricole.

*Pour en savoir plus*

- 📖 Graphagri France - Edition 2008, Ministère de l'agriculture et de la pêche - Agreste, 2008
- 📖 Fiches thématiques in *L'agriculture, nouveaux défis - Édition 2007*, Insee Références, Insee, janvier 2007
- 📖 De Lapasse (Benoit) et Desriers (Maurice), "Les petites exploitations agricoles en France - Une importance humaine plus qu'économique" *Agreste Primeur*, n° 191, Ministère de l'agriculture et de la pêche, février 2007
- 📖 Desriers (Maurice), "L'agriculture française depuis cinquante ans : des petites exploitations familiales aux droits à paiement unique" in *L'agriculture, nouveaux défis - Édition 2007*, Insee Références, Insee, janvier 2007
- 📖 Grivaux (Joël) et Rattin (Solange), "Enquête sur la structure des exploitations agricoles en 2005 - L'agrandissement va de pair avec l'essor des formes sociétaires", *Agreste Primeur*, n° 181, Ministère de l'agriculture et de la pêche, juillet 2006
- 📖 Nunes-Vois (Patricia), "La valeur vénale des terres agricoles en 2006 - Conjoncture favorable aux achats des agriculteurs" *Agreste Primeur*, n° 199, Ministère de l'agriculture et de la pêche, octobre 2007

Revenus nets d'entreprise agricole

Unité : euro

	Basse-Normandie		France (métropole)		France	
	2006	2005	2006	2005	2006	2005
Revenu net d'entreprise agricole par hectare de SAU en valeur courante (euros)	256	227	454	390	466	403
Revenu net d'entreprise agricole par actif non salarié en valeur courante (milliers d'euros)	11,4	9,7	20,9	17,5	20,8	17,5
Revenu net d'entreprise agricole global (millions d'euros)	318,2	282,5	12 524,0	10 771,2	12 891,8	11 174,3

Source : Agreste - comptes départementaux provisoires de l'agriculture

Les comptes départementaux de l'agriculture en 2005

Unité : million d'euros

	Calvados	Manche	Orne	Basse-Normandie
Production hors subventions	691,59	1 094,33	665,95	2 451,87
Subventions sur les produits	107,24	117,28	116,22	340,74
Production au prix de base	798,83	1 211,61	782,17	2 792,61
dont produits végétaux	321,62	269,20	274,00	864,82
<i>dont : céréales</i>	113,14	46,34	116,47	275,95
<i>plantes industrielles</i>	62,54	1,83	37,77	102,14
<i>cultures fourragères</i>	97,18	151,54	108,66	357,38
dont produits animaux	419,93	856,52	450,46	1 726,91
<i>dont : gros bovins</i>	141,99	203,65	163,77	509,41
<i>veaux</i>	18,16	57,32	10,96	86,44
<i>ovins</i>	4,55	9,83	3,90	18,28
<i>porcins</i>	17,59	79,44	20,67	117,70
<i>lait de vache</i>	205,69	448,72	209,69	864,10
dont produits de service	57,28	85,89	57,71	200,88
Consommations intermédiaires (-)	481,09	714,78	486,47	1 682,34
dont engrais	48,83	50,34	47,80	146,97
dont produits phytos	28,39	25,20	33,62	87,21
dont aliments bétail achetés	67,43	179,81	80,84	328,08
Valeur ajoutée brute	317,74	496,83	295,70	1 110,27
Consommation capital fixe (-)	122,27	185,36	114,82	422,45
Valeur ajoutée nette	195,47	311,47	180,88	687,82
Subventions d'exploitation (-)	14,29	17,73	13,85	45,87
Impôts (-)	22,05	28,66	19,49	70,20
Résultat agricole global	187,71	300,54	175,24	663,49
Charges salariales (-)	56,68	55,76	41,86	154,30
Intérêts (-)	22,52	44,40	25,65	92,57
Charges locatives (-)	38,10	41,43	33,98	113,51
Revenu net d'entreprise	70,41	158,95	73,75	303,11

Source : Agreste - comptes départementaux provisoires de l'agriculture

Quelques définitions

Caprins : chèvres, chevreaux, boucs, autres caprins.

Cheptel : ensemble des animaux fermiers. De façon générale, ne sont recensés ici que les effectifs des exploitations agricoles.

Gallus : l'espèce "Gallus" comprend les reproducteurs mâles et femelles (y compris les poulettes pour ponte d'œufs à couver), les poules pondeuses d'œufs de consommation, les poulettes destinées à







la ponte, les poulets de chair (animaux en cours d'engraissement, y compris les coquelets).

Ovins : agneaux, brebis, béliers, autres ovins.

Vache laitière : vache, quelle que soit sa race, dont le lait est principalement destiné à la commercialisation.

Vache nourrice : vache destinée à produire et à nourrir essentiellement les veaux.

*Pour en savoir plus*

-  Graphagri France - Edition 2008, Ministère de l'agriculture et de la pêche - Agreste, 2008
-  Fiches thématiques in *L'agriculture, nouveaux défis* - Édition 2007, Insee Références, Insee, janvier 2007
-  Effectifs animaux (PDF : 77.8 ko), DRDAF de Basse-Normandie - Agreste, 2008
-  Gabrysiak (Jeanne), "1 % de la collecte laitière pour le bio en 2006 - Le marché du lait bio peine à se développer" Agreste Primeur n° 205, Ministère de l'agriculture et de la pêche, janvier 2008
-  Erhel (Antoine), "Les exploitations de bovins-viande : une tendance à l'extensification in *Notes et études économiques* n° 29, Ministère de l'agriculture et de la pêche, février 2008
-  Erhel (Antoine), "Les exploitations laitières : des situations régionales contrastées in *Notes et études économiques* n° 29, Ministère de l'agriculture et de la pêche, février 2008

Cheptel en 2006

Unité : tête

	Calvados	Manche	Orne	Basse-Normandie	France (métropole)
Espèce bovine	415 400	754 200	475 400	1 645 000	19 417 861
dont vaches laitières	112 100	241 500	110 500	464 100	3 877 817
dont vaches nourrices	55 300	48 900	57 800	162 000	4 143 061
Espèce porcine	87 000	395 300	101 800	584 100	14 840 323
dont truies-mères de 50 kg et plus	6 800	33 200	9 100	49 100	993 254
Espèce ovine	29 200	48 000	36 700	113 900	8 905 186
dont brebis-mères	22 000	37 500	25 000	84 500	5 924 861
Espèce caprine	2 500	2 800	1 700	7 000	1 232 639
dont chèvres	1 900	2 100	900	4 900	846 289
Equidés	17 200	23 400	17 390	57 990	455 216
Gallus (1000 têtes)	716	2 565	1 145	4 426	176 228
Lapins (1000 têtes)	81	194	143	418	9 947

Source : Agreste - statistique agricole annuelle

Cheptel équin en 2006

Unité : tête

	Calvados	Manche	Orne	Basse-Normandie	France (métropole)
Ensemble	17 200	23 400	17 390	57 990	455 216
Juments et chevaux de selle et de course	16 000	19 900	15 900	51 800	346 337
dont : juments poulinières	6 000	7 500	6 100	19 600	123 785
Chevaux lourds	600	1 900	940	3 440	76 535
dont : juments poulinières	300	800	400	1 500	45 391
Anes, mulets, bardots	600	1 600	550	2 750	32 344

Source : Agreste - statistique agricole annuelle

Productions diverses en 2006

Unités : hl, nombre

	Calvados	Manche	Orne	Basse-Normandie	France (métropole)
Lait de vache (hectolitres)	6 196 600	13 662 100	6 342 000	26 200 700	236 309 607
Lait de brebis (hectolitres)	0	0	0	0	2 682 188
Lait de chèvre (hectolitres)	4 200	11 700	4 500	20 400	5 854 948
Œufs de poule (milliers)	65 520	163 240	16 800	245 560	11 436 859

Source : Agreste - statistique agricole annuelle

Quelques définitions

Betteraves industrielles : elles sont destinées à la sucrerie ou à la distillerie.

Oléagineux : plante cultivée pour ses graisses riches en lipides, dont on tire les matières grasses alimentaires ou industrielles.

Plante à fibres : cultures industrielles de chanvre papier (paille et graine), de lin textile et de chanvre textile (exprimé en filasse rouie).

Production fruitière : on appelle verger toute plantation régulière d'arbres fruitiers d'une densité au moins égale à 100 pieds à l'hectare. Quand la densité est inférieure, il s'agit d'arbres isolés

Production végétale : récolte établie dans l'optique "livraison". Elle s'entend "stade arrivé ferme". Les semences, conservées par l'agriculteur pour ses besoins personnels et celles agréées ou non, sont comprises dans la production, de même que la partie destinée à l'alimentation animale.

Protéagineux : on entend par là des légumes secs destinés à l'alimentation animale. De façon en partie arbitraire, les légumes secs sont classés soit en protéagineux, soit en légumes.

Rendement : produit de la terre, évalué par rapport à la surface cultivée :

- quintal par hectare : q/ha

- hectolitre par hectare : hl/ha

*Pour en savoir plus*

- 📖 Graphagri France - Edition 2008, Ministère de l'agriculture et de la pêche - Agreste, 2008
- 📖 Fiches thématiques in *L'agriculture, nouveaux défis - Édition 2007*, Insee Références, Insee, janvier 2007
- 📖 Superficies cultivées, DRDAF de Basse-Normandie - Agreste, 2008
- 📖 "Une période favorable de 50 années s'est achevée - Les rendements du blé et du maïs ne progressent plus" *Agreste Primeur*, n° 210, Ministère de l'agriculture et de la pêche, mai 2008
- 📖 Chappelle-Barry (Catherine), "Un tiers des grandes cultures semées en 2006 sans retournement des sols - Dans le sillon du non-labour", *Agreste Primeur*, n° 207, Ministère de l'agriculture et de la pêche, février 2008
- 📖 "Développement des cultures énergétiques à l'horizon 2015 - Quelles marges de manœuvre pour la production ?" *Agreste Primeur*, n° 206, Scees - Bureau de l'analyse de la conjoncture, Ministère de l'agriculture et de la pêche, janvier 2008

Principales productions végétales et fruitières (superficie) en 2006

Unité : hectare

	Calvados	Manche	Orne	Basse-Normandie	France (métropole)
Céréales	103 250	54 000	112 350	269 600	9 048 072
<i>dont Blé tendre</i>	78 500	36 200	80 500	195 200	4 784 240
<i>Orge et escourgeon</i>	16 400	6 350	16 400	39 150	1 667 310
<i>Maïs</i>	3 900	7 700	5 200	16 800	1 503 619
Oléagineux	18 150	3 750	20 400	42 300	2 117 542
<i>dont colza et navette</i>	17 900	3 750	19 600	41 250	1 405 603
Protéagineux	9 700	650	5 550	15 900	323 972
<i>dont Pois protéagineux</i>	8 100	470	4 500	13 070	239 731
Fourrages annuels	37 000	84 700	50 300	172 000	1 644 226
Betteraves industrielles	6 150	0	1 100	7 250	379 343
Plantes à fibres (industrielles)	6 600	0	800	7 400	84 733
Pommes de terre	1 200	350	35	1 585	158 315
Productions fruitières : Pommes à cidre	1 500	900	1 020	3 420	10 267

Source : Agreste - statistique agricole annuelle

Rendement des principales productions végétales en 2006

Unités : quintal, quintal/hectare

		Calvados	Manche	Orne	Basse-Normandie	France (métropole)
Céréales	Production	7 699 900	3 786 950	7 652 050	19 138 900	617 079 443
	rendement	75	70	68	71	68
<i>dont blé tendre</i>	Production	5 966 000	2 529 000	5 630 000	14 125 000	332 638 095
	rendement	76	70	70	72	69
<i>dont orge et escourgeon</i>	Production	1 079 600	379 350	1 043 000	2 501 950	104 005 758
	rendement	66	60	64	64	62
<i>dont maïs</i>	Production	374 400	677 600	400 400	1 452 400	129 037 185
	rendement	96	88	77	86	86
Oléagineux	Production	524 750	112 500	570 200	1 207 450	57 526 292
	rendement	29	30	28	29	27
<i>dont colza et navette</i>	Production	519 100	112 500	548 800	1 180 400	41 444 851
	rendement	29	30	28	29	29
Protéagineux	Production	472 100	25 640	210 150	707 890	13 205 149
	rendement	49	39	38	45	41
<i>dont pois protéagineux</i>	Production	396 900	18 800	175 500	591 200	10 134 735
	rendement	49	40	39	45	42
Fourrages annuels	Production	5 476 000	11 180 400	6 838 700	23 495 100	170 204 925
	rendement	148	132	136	137	104
Pommes de terre	Production	448 000	92 940	14 000	554 940	63 628 230
	rendement	373	266	400	350	402
Pommes à cidre	Production	443 200	358 000	409 100	1 210 300	2 135 881
	rendement	220	220	205	216	208

Source : Agreste - statistique agricole annuelle

Quelques définitions

Marins pêcheurs : il s'agit du nombre de marins selon leur quartier d'inscription embarqués au 31 décembre de l'année N, toutes catégories confondues, c'est-à-dire quel que soit le mode de rémunération : salaire mensuel, au voyage, minimum garanti, à la part.

Quantité vendue : Il s'agit de pêche fraîche, congelée ou transformée.

Quartier des Affaires Maritimes : c'est le découpage officiel de la façade maritime utilisé par l'administration des Affaires Maritimes.

Type de navigation :

- **Grande pêche** : navires susceptibles de s'absenter plus de 20 jours du port d'attache ;
- **Pêche au large** : navires s'absentant plus de 96 heures et n'appartenant pas à la grande pêche ;

- **Pêche côtière** : navires s'absentant du port plus de 24 heures et 96 heures au maximum ;

- **Petite pêche** : navires s'absentant du port pour 24 heures ou moins ;

- **Cultures marines-petite pêche** : seuls quelques navires sont utilisés accessoirement pour la pêche une partie de l'année, les autres étant uniquement utilisés pour se rendre sur les parcs d'aquaculture.

Vente des pêches : Les quantités vendues sont exprimées en équivalent poids vif (poids à la sortie de l'eau des poissons, des crustacés ... entiers), quelles que soient les préparations faites à bord des navires ; en effet, de nombreuses captures peuvent être vidées, éviscérées, filetées, réduites en pulpe... à bord des bateaux de pêche.

*Pour en savoir plus*

📖 Chiffres clés de la filière pêche et aquaculture - édition 2008, Office National Interprofessionnel des Produits de la Mer et de l'Aquaculture

📖 Prud'hon (Xavier), "Moins de navires et de pêcheurs" in *Bilan 2007 - L'année économique et sociale*, Insee Basse-Normandie, juin 2008

📖 *La flotte côtière Les nouvelles de l'Ifremer*, n° 101, IFREMER, mai 2008

📖 "Faits marquants 2007 et projection sur 2008" *Les nouvelles de l'Ifremer*, n° 97, IFREMER, janvier 2008

📖 "L'ostréiculture" *Les nouvelles de l'Ifremer*, n°87, IFREMER, février 2007

Navires de pêche selon la taille au 31 décembre 2006

Unité : navire

Tranche de longueur	Caen	Cherbourg	Basse-Normandie	France (métropole)
Ensemble	207	359	566	5 232
Inférieure à 10 mètres	92	228	320	3 081
de 10 à 12 mètres	36	52	88	886
de 12 à 24 mètres	78	73	151	1 006
de 24 à 40 mètres	1	6	7	207
40 mètres et plus	0	0	0	52

Source : Ministère de l'Agriculture et de la Pêche, direction des Pêches Maritimes et de l'Aquaculture

Navires de pêche selon le type de pêche au 31 décembre 2006

Unité : navire

	Caen	Cherbourg	Basse-Normandie	France (métropole)
Ensemble	207	359	566	5 232
Grande pêche	0	0	0	30
Pêche au large	7	8	15	360
Pêche côtière	83	44	127	600
Petite Pêche	115	302	417	4 106
Non communiqué	2	5	7	136
Cultures marines, petite pêche	49	139	188	3 398

Source : Ministère de l'Agriculture et de la Pêche, direction des Pêches Maritimes et de l'Aquaculture

Marins pêcheurs selon le type de pêche en 2006

Unité : marin

	Caen	Cherbourg	Basse-Normandie	France (métropole)
Ensemble	874	1 465	2 339	21 961
Grande pêche	0	0	0	947
Pêche au large	91	70	161	3 738
Pêche côtière	432	251	683	3 711
Petite Pêche	238	774	1 012	8 444
Cultures marines, petite pêche	113	370	483	5 121

Source : Ministère de l'Agriculture et de la Pêche, direction des Affaires Maritimes et des Gens de Mer

Marins pêcheurs selon la durée d'embarquement en 2006

Unité : marin

	Caen	Cherbourg	Basse-Normandie	France (métropole)
Ensemble	874	1 465	2 339	21 961
Inférieure à 3 mois	133	170	303	3 397
De 3 à 6 mois	104	112	216	2 264
De 6 à 9 mois	99	161	260	2 814
Supérieure à 9 mois	538	1 022	1 560	13 486

Source : Ministère de l'Agriculture et de la Pêche, direction des Affaires Maritimes et des Gens de Mer

Ventes des pêches maritimes par quartier en 2006

Unités : tonne, millier d'euros

		Caen	Cherbourg	Basse-Normandie	France (métropole)
Ensemble	Quantité	14 518	32 252	46 770	335 591*
	Valeur	35 461	61 008	96 469	826 792*
Poissons	Quantité	6 357	8 338	14 694	246 546
	Valeur	14 392	22 824	37 216	590 995
Crustacés	Quantité	18	597	615	14 636
	Valeur	155	2 341	2 497	79 781
Céphalopodes et assimilés	Quantité	2 136	2 302	4 438	20 680
	Valeur	6 281	6 449	12 730	65 666
Coquillages	Quantité	6 007	21 015	27 023	48 932
	Valeur	14 633	29 394	44 026	90 158

* y compris la vente d'algues.

Source : Ministère de l'Agriculture et de la Pêche, direction des Pêches Maritimes et de l'Aquaculture - Bureau Central des Statistiques

Adresses utiles

- ✓ **Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'énergie (ADEME),**
Délégation régionale Basse-Normandie, Citis, le Pentacle,
avenue de Tsukuba, 14209 Hérouville-Saint-Clair Cedex.
Tél : 02.31.46.81.00
www.recherche.gouv.fr
- ✓ **Centre d'études et de recherches économiques sur l'énergie (CEREN),**
10 rue du faubourg Montmartre, 75440 Paris cedex 09.
Tél : 01.53.81.82.80.
www.ceren.fr
- ✓ **Comité professionnel du pétrole,**
212 avenue Paul Doumer, 92500 Rueil Malmaison.
www.cpdp

En Basse-Normandie, la production d'énergie primaire est presque exclusivement d'origine nucléaire. En 2005, la centrale de Flamanville a produit l'équivalent en énergie de 4 900 millions de tonnes de pétrole. La production nucléaire bas-normande pèse ainsi pour 4,4 % dans l'ensemble de l'électricité d'origine nucléaire produite en France, ce qui fait de la Basse-Normandie une région structurellement exportatrice d'électricité.

► Le pétrole, première source d'énergie consommée dans la région

Les énergies renouvelables pèsent peu face au nucléaire. Le bois constitue l'essentiel de la production d'énergies renouvelables en Basse-Normandie.

La consommation finale d'énergie de la Basse-Normandie s'élève à 3 360 milliers de tonnes-équivalent-pétrole en 2005. Elle reste stable depuis quelques années. Elle compte pour 2,1 % de la consommation française.

Les produits pétroliers sont la première forme d'énergie consommée dans la région (59 %), et leur part s'est accrue de quatre points depuis 2002. L'électricité (24 %), et le gaz (17 %) sont les deux autres formes d'énergie utilisées dans la Région.

Le secteur «résidentiel-tertiaire» est le premier utilisateur d'énergie de la région. Il consomme 44,3 % de l'énergie totale utilisée dans la région en 2005. Les transports (38 %), qui consomment quasi-exclusivement des produits pétroliers, arrivent ensuite. C'est le seul secteur dont la consommation d'énergie a augmenté (+ 9 %) depuis 2002. L'industrie et l'agriculture concourent respectivement pour 15 % et 3 % à la consommation finale d'énergie en Basse-Normandie.

► Des produits pétroliers concentrés dans le Calvados

Le Calvados est le premier consommateur de produits pétroliers de la région. La moitié de la consommation régionale de ces produits est concentrée sur ce département. Seule la consommation de fioul lourd fait exception : en raison des besoins des centrales présentes sur son territoire, la Manche est la plus forte consommatrice de ce produit.

Le Calvados concentre la quasi-totalité des capacités de stockage de produits pétroliers de la région. En 2006, les sept dépôts de ce département pouvaient contenir près de 347 000 m³ de carburants et fiouls, soit 99 % de la capacité régionale et 3 % de la capacité de stockage nationale.

Quelques définitions

Dépôts de produits pétroliers : il s'agit de dépôts civils actifs d'une capacité égale ou supérieure à 400 m³, hormis les stockages de gaz liquéfiés.

Électricité : haute et basse tension

L'électricité est produite sous des tensions de l'ordre de 15 000 volts. Le transport nécessite, pour minimiser les pertes en lignes, de très hautes tensions d'au moins 225 000 volts. Les usages industriels nécessitent des hautes tensions qui s'expriment en milliers de volts (kilovolts), les usages domestiques des basses tensions (110 et surtout 220 volts). Le passage d'une tension à une autre se fait dans des "transformateurs".

Énergies nouvelles ou renouvelables : par convention (et abus de langage), le terme s'applique en France aux énergies issues de la biomasse, aux énergies solaire, éolienne et géothermique.

Énergie primaire : énergie brute, c'est-à-dire non transformée après extraction (houille, lignite, pétrole brut, gaz naturel, électricité d'origine

hydraulique ou nucléaire). L'énergie consommée est souvent transformée ; ainsi le fuel, le charbon ou le gaz se transforment en électricité dans les centrales thermiques. Pour éviter un double compte, il faut distinguer l'énergie primaire utilisée directement (électricité hydraulique ou nucléaire) de l'énergie obtenue après transformation.

Tonnes Equivalent Pétrole (TEP) : l'énergie consommée se présente sous différentes formes : des kilowatt-heures d'électricité, des stères de bois, des litres de fioul, d'essence, des kilos de charbon...

Pour additionner les différentes formes d'énergie, il faut convenir d'une unité commune ; la "tep", "tonnes équivalent pétrole".

La tep mesure la quantité de chaleur qu'il est possible de recueillir par la combustion parfaite d'une tonne de pétrole brut.

Ci-dessous quelques coefficients d'équivalence :

- 1 tonne de pétrole = 1 tep
- 1 Mwh d'électricité = 0,086 tep
- 1 tonne de fioul lourd = 0,952 tep.



Pour en savoir plus

- 📖 L'éolien en Basse-Normandie, ADEME – Délégation régionale de Basse-Normandie, septembre 2007
- 📖 Les sites de production en France, EDF Direction Production Ingénierie, Direction de la communication - Juillet 2007
- 📖 Pétrole 2006 - Eléments statistiques, Comité Professionnel du pétrole, juillet 2007

Production d'énergie primaire

Unité : ktep (milliers de tonnes équivalent pétrole)

	Basse-Normandie			Part de la région dans la France (%)
	1999	2002	2005	
Production d'électricité brute totale	3 331	4 339	4 902	4,0
dont nucléaire EDF	3 303	4 334	4 897	4,4
dont énergie primaire hydraulique	14	4	3	0,1
Energie primaire renouvelable	290	287	nd	nd

Source : Observatoire de l'Energie

Longueur des lignes électriques au 31 décembre 2004

Unité : km

	Basse-Normandie	France (métropole)
Haute tension	27 733	698 554
Basse tension	27 970	730 735

Source : Observatoire de l'Energie

Stockage de produits pétroliers (carburants et fiouls) au 31 décembre 2006

Unités : nombre, m³

	Calvados	Manche	Orne	Basse-Normandie	France (métropole)
Nombre de dépôts	7	3	2	12	227
Capacité correspondante (m ³)	347 189	1 751	890	349 830	12 003 380

Source : Comité Professionnel du Pétrole

16 ÉNERGIE

Quelques définitions

Consommation d'électricité : par convention, seules sont prises en compte les consommations finales des utilisateurs à l'exclusion des consommations des producteurs ou des transformateurs d'énergie (EDF, houillères).

Consommation de pétrole : la consommation de produits pétroliers correspond en fait aux ventes des sociétés de pétrole à leur clientèle. Celle-ci se décompose en deux catégories : les consommateurs directs (industries, revendeurs de transport, immeubles collectifs,...) et les revendeurs (postes de distribution de carburants, négociants détaillants en combustibles,...). En conséquence, dans les statistiques, il n'est pas tenu compte des quantités de produits finis ou intermédiaires consommés dans les raffineries, ni des pertes intervenant aux divers stades de raffinage, du stockage, ni des variations de stocks chez les revendeurs et les consommateurs.

Consommations finales : la consommation finale énergétique est la consommation d'énergie hors utilisation pour production thermique d'électricité et hors usage comme matières premières.

Ventes : les quantités déclarées par les sociétés pétrolières comme vendues dans un département ne sont pas nécessairement consommées dans ce département (cette remarque vaut notamment pour le fioul domestique). Pour les mêmes raisons, les variations constatées d'une année sur l'autre au niveau départemental peuvent parfois s'expliquer davantage par des modifications des circuits de distribution (apparition de nouveaux revendeurs ou disparition d'anciens revendeurs en fioul domestique notamment) que par des variations réelles de la "consommation" du département ou de la région considérée.



Pour en savoir plus

- 📖 "Développement durable et développement régional - du défi du réchauffement climatique à l'action dans le domaine de l'énergie" in *inforegion panorama*, Commission européenne, direction générale de la politique régionale, mars 2008
- 📖 Besson (Danielle), "Consommation d'énergie : autant de dépenses en carburants qu'en énergie domestique", *Insee Première*, n° 1176, Insee, février 2008
- 📖 Beudaert (Marc), "L'énergie en 2006 : nouvelle hausse des prix, recul de la consommation" *Insee Première*, n° 1152, Insee, juillet 2007
- 📖 Rabaud (Véronique), "1,8 million d'hectares nécessaires pour le colza énergétique d'ici 2010 - Quelles surfaces pour les carburants verts ?" *Agreste Primeur*, n° 185, Ministère de l'agriculture et de la pêche, décembre 2006

Consommation finale par type d'énergie et par secteur en 2005

Unités : ktep (milliers de tonnes équivalent pétrole), %

	Basse-Normandie		France (métropole)	
	Ktep	%	Ktep	%
Ensemble des types d'énergie	3 358	100,0	157 864	100,0
Charbon (industrie uniquement)	2	0,1	6 820	4,3
Produits pétroliers (livraisons)	1 980	59,0	74 475	47,2
Gaz (tous usages)	572	17,0	36 014	22,8
Electricité	794	23,6	37 005	23,4
Bois et autres énergies renouvelables thermiques	10	0,3	1 815	1,1
Achats de chaleur	0	0,0	1 735	1,1
Ensemble des secteurs	3 358	100	157 864	100
Agriculture - Consommation totale recensée	96	2,9	2 810	1,8
<i>dont fioul</i>	89		2 220	
Industrie - Consommation totale recensée	504	15,0	41 871	26,5
<i>dont électricité</i>	232		12 823	
<i>dont combustibles fossiles</i>	262		25 498	
Résidentiel et tertiaire - Consommation totale recensée	1 486	44,3	60 607	38,4
<i>dont électricité</i>	550		22 864	
Transports - Consommation totale recensée	1 272	37,9	52 577	33,3
<i>dont produits pétroliers</i>	1 265		51 550	

Source : Observatoire de l'Énergie

Consommation d'électricité basse tension

Unité : million de kwh

	Basse-Normandie		France (métropole)	
	2005	2004	2005	2004
Ensemble	4 838	4 828	185 682	182 808
Usages domestiques et agricoles	3 970	4 005	148 426	147 088
Eclairage public	128	116	5 912	5 446
Usages professionnels et divers	740	707	31 344	30 273

Source : Observatoire de l'Énergie

Ventes de produits pétroliers en 2006

Unités : millier de m³, millier de tonnes

	Calvados	Manche	Orne	Basse-Normandie	France (métropole)
Supercarburants (milliers de m ³)	169,8	111,9	56,6	338,3	13 678,4
<i>dont super plombé ARS (milliers de m³)</i>	1,5	0,9	0,7	3,1	111,9
<i>dont super sans plomb (milliers de m³)</i>	168,3	111,0	55,9	335,2	13 566,5
Gazole (milliers de m ³)	549,3	380,3	203,4	1 133,0	37 740,5
Fioul domestique (milliers de tonnes)	269,3	155,2	97,8	522,3	14 560,2
Fioul lourd * (milliers de tonnes)	12,1	34,5	8,8	55,3	3 468,3

* y compris les centrales thermiques

Source : Comité professionnel du pétrole

Adresses utiles

- ✓ **Cellule économique régionale de la construction en Basse-Normandie (CRIEC)**, 8 rue Saint-Nicolas, 14000 CAEN.
Tél : 02.31.85.44.71
www.criec-bassenormandie.asso.fr
- ✓ **Chambre régionale de Commerce et d'industrie de Basse-Normandie (CRCI)**, 1 rue René Cassin, Saint Contest 14911Caen Cedex 9.
Tél : 02.31.54.54.54
www.basse-normandie.cci.fr
- ✓ **Direction régionale de l'Industrie, de la recherche et de l'environnement de Basse-Normandie (DRIRE)**, Citis, le Pentacle, avenue de Tsukuba, 14209 Hérouville-Saint-Clair Cedex.
Tél : 02.31.46.50.00
www.basse-normandie.drيره.gouv.fr
- ✓ **Services des études et des statistiques industrielles (SESSI)**, 5 rue Claude Bloch, BP 5137, 14024 Caen Cedex.
Tél : 02.31.45.73.33 -
www.industrie.gouv.fr/sessi

INDUSTRIE - CONSTRUCTION

Depuis quelques années, l'emploi salarié industriel occupe une place de moins en moins importante en Basse-Normandie. Avec 95 500 salariés, il ne représente plus que 19 % de l'emploi salarié total.

La région conserve toutefois un fort potentiel dans quelques secteurs particuliers dont le poids reste conséquent dans l'industrie nationale : agroalimentaire, automobile et industries de composants électriques et électroniques. De leur côté, les industries des équipements mécaniques, la métallurgie et la transformation des métaux représentent un grand nombre de postes de travail, même si ces industries pèsent peu au niveau national.

▲ Une industrie moins dépendante de décideurs externes

Beaucoup d'entreprises régionales dépendent de décisions venant de l'extérieur et particulièrement de groupes nationaux implantés dans la région. La grande industrie a été longtemps entre les mains de grands groupes. En 2005, cette dépendance a tendance à s'atténuer. Pour les établissements d'entreprises d'au moins 20 salariés, seulement 40 % des employés relèvent de décideurs extra-régionaux et 25 % dépendent de décideurs étrangers à la France.

L'industrie agroalimentaire reste le premier employeur de l'industrie bas-normande avec plus de 21 000 salariés. Elle a gagné 700 emplois au cours des cinq dernières années, principalement dans le département de la Manche. Orienté sur la transformation du lait, ce secteur a également une importante activité de transformation des viandes.

▲ L'industrie laitière dans la Manche

La répartition sur le territoire régional varie fortement selon les secteurs d'activité. Les industries agroalimentaires sont mieux implantées dans la Manche du fait du poids la production laitière de ce département. Les emplois y progressent régulièrement depuis l'année 2000.

L'industrie automobile est surtout présente dans le Calvados. Les deux principaux employeurs (Peugeot-Citroën Automobiles et Renault Trucks), situés dans la périphérie caennaise, emploient la moitié des 10 000 salariés de ce secteur. Dans l'Orne, cette industrie représente aussi une part importante avec de nombreux équipementiers ou sous-traitants.

Quant à la métallurgie, même si elle perd régulièrement des emplois, elle joue un rôle stratégique dans l'Orne avec de nombreux établissements de taille modeste. Au niveau régional, elle compte toujours pour plus de 9 500 emplois salariés.

L'industrie des équipements mécaniques conserve des effectifs stables au-dessus des 9 000. Elle reste toujours très présente dans la construction navale et le nucléaire.

Le secteur de la construction est en pleine expansion à l'image du mouvement observé au plan national. Le volume de logements autorisés est en progrès constant. La demande est très forte dans le Calvados, mais aussi dans la Manche. Plus modeste en niveau, elle est en progression de 70 % dans l'Orne.

Quelques définitions

CLAP (Connaissance Locale de l'Appareil Productif) : ce dispositif fait la synthèse des données de plusieurs sources, notamment Sirène, Epure (URSSAF), déclarations annuelles de données sociales. Clap rassemble des données sur la localisation des établissements employeurs, les effectifs employés, les rémunérations versées sur le champ de l'économie marchande et non marchande, hormis le Ministère de la défense et les emplois domestiques. L'emploi est mesuré au sens des postes de travail pourvus au 31 décembre par établissement employeur.

Construction : ce secteur regroupe les divers corps d'état qui participent aux opérations de construction, tant pour le bâtiment que pour les travaux publics.

Entreprise : unité économique, juridiquement autonome, organisée pour produire des biens ou des services pour le marché.

On distingue :

- l'entreprise individuelle (personne physique) qui ne possède pas de personnalité distincte de celle de la personne physique de son exploitant

- l'entreprise sociétaire, par exemple société anonyme (SA), société à responsabilité limitée (SARL)

Établissement : unité de production géographiquement individualisée, mais juridiquement dépendante de l'entreprise. L'établissement, unité de production, constitue le niveau le mieux adapté à une approche géographique de l'économie.

Champ retenu dans les tableaux SIRENE : l'appellation "champs ICS" (industrie, commerce, services) désigne le champ économique actuellement retenu pour la démographie d'entreprises et des établissements. Il comprend l'ensemble des secteurs marchands de l'industrie, de la construction, du commerce et des services. L'agriculture est exclue (divisions 01 à 03 de la nomenclature d'activités française). Le secteur des services est amputé des activités financières (divisions 64, 65 et 66 de la NAF).

Industrie : elle regroupe les industries agricoles et alimentaires, les industries de biens de consommation, des biens d'équipement, des biens intermédiaires et l'industrie automobile. L'énergie est exclue.

*Pour en savoir plus*

Lezec (Florian) et Riedinger(Nicolas), "Plus d'un salarié de l'industrie sur dix travaille au sein d'un pôle de compétitivité" Le 4 pages, n° 238, Service des études et des statistiques industrielles, décembre 2007

Enquête annuelle d'entreprise, statistiques régionales - année 2006, Service des études et des statistiques industrielles

RIGNOLS (Élisabeth), "Les caractéristiques des emplois dans l'industrie : les Français s'en font souvent une image dégradée par rapport à la réalité" Le 4-Pages, n° 225, Service des études et des statistiques industrielles, décembre 2006

Nombre d'établissements industriels au 31 décembre 2005

Unités : nombre, %

	Calvados	Manche	Orne	Basse-Normandie	France (métropole)	Part de la région dans la France (%)
Industries et construction	6 734	5 091	3 521	15 346	672 565	2,28
Industries agroalimentaires	944	855	498	2 297	76 187	3,01
Industries des biens de consommation	652	444	326	1 422	82 410	1,72
<i>Habillement, cuir</i>	70	57	47	174	14 967	1,16
<i>Edition, imprimerie, reproduction</i>	268	138	101	507	34 451	1,47
<i>Pharmacie, parfumerie, et entretien</i>	19	5	16	40	2 521	1,58
<i>Industrie des équipements du foyer</i>	295	244	162	701	30 471	2,30
Industrie automobile	37	29	22	88	2 743	3,20
Industrie des biens d'équipement	490	350	225	1 065	49 251	2,16
<i>Construction navale, aéronautique et ferroviaire</i>	57	50	3	110	3 367	3,26
<i>Industrie des équipements mécaniques</i>	285	228	168	681	30 076	2,26
<i>Industrie des équipements électriques et électroniques</i>	148	72	54	274	15 808	1,73
Industrie des biens intermédiaires	636	501	467	1 604	75 703	2,11
<i>Industrie des produits minéraux</i>	133	152	62	347	16 317	2,12
<i>Industrie textile</i>	35	19	25	79	5 760	1,37
<i>Industrie du bois et du papier</i>	105	97	95	297	12 654	2,34
<i>Chimie, caoutchouc, plastiques</i>	73	52	65	190	9 186	2,06
<i>Métallurgie et transformation des métaux</i>	263	157	193	613	26 920	2,27
<i>Industrie des composants électriques et électroniques</i>	27	24	27	78	4 866	1,60
Construction	3 975	2 912	1 983	8 870	386 271	2,29

Source : Insee - CLAP

Nombre de postes de travail au 31 décembre 2005

Unités : nombre, %

	Calvados	Manche	Orne	Basse-Normandie	France (métropole)	Part de la région dans la France (%)
Industries et construction	52 371	38 661	29 367	120 399	4 741 311	2,54
Industries agroalimentaires	8 229	7 343	4 662	20 234	554 974	3,64
Industries des biens de consommation	4 259	3 093	4 731	12 083	576 043	2,10
<i>Habillement, cuir</i>	442	1 123	456	2 021	83 896	2,40
<i>Edition, imprimerie, reproduction</i>	1 610	940	1 330	3 880	191 849	2,02
<i>Pharmacie, parfumerie, et entretien</i>	1 337	138	773	2 248	138 832	1,62
<i>Industrie des équipements du foyer</i>	870	892	2 172	3 934	161 466	2,43
Industrie automobile	6 607	1 580	2 221	10 408	269 956	3,85
Industrie des biens d'équipement	6 335	6 691	2 524	15 550	742 645	2,09
<i>Construction navale, aéronautique et ferroviaire</i>	218	3 214	2	3 434	138 012	2,49
<i>Industrie des équipements mécaniques</i>	4 551	2 458	2 145	9 154	396 179	2,31
<i>Industrie des équipements électriques et électroniques</i>	1 566	1 019	377	2 962	208 454	1,42
Industrie des biens intermédiaires	12 593	7 382	8 456	28 431	1 272 179	2,23
<i>Industrie des produits minéraux</i>	1 344	1 056	727	3 127	153 487	2,04
<i>Industrie textile</i>	371	389	427	1 187	79 579	1,49
<i>Industrie du bois et du papier</i>	1 907	1 181	1 172	4 260	149 742	2,84
<i>Chimie, caoutchouc, plastiques</i>	1 277	1 228	1 950	4 455	325 874	1,37
<i>Métallurgie et transformation des métaux</i>	3 715	1 893	3 596	9 204	394 831	2,33
<i>Industrie des composants électriques et électroniques</i>	3 979	1 635	584	6 198	168 666	3,67
Construction	14 348	12 572	6 773	33 693	1 325 514	2,54

Source : Insee - CLAP

Quelques définitions

Centre de décision : une entreprise exerce ses activités dans un ou plusieurs lieux géographiquement distincts : son ou ses établissements. Celui de ces établissements qui abrite l'essentiel du pouvoir décisionnel de l'entreprise est déclaré siège.

Degré d'autonomie : le degré d'autonomie de la région se mesure en rapportant les effectifs des établissements ayant leur siège social en Basse-Normandie à l'effectif de l'ensemble des établissements de la région.

Degré de dépendance vis-à-vis de l'Île-de-France : la dépendance d'une région vis-à-vis de l'Île-de-France est mesurée comme étant la part des effectifs dans les établissements de la région qui dépendent d'entreprises dont le siège est en Île-de-France.

Enquête Annuelle d'Entreprise (EAE) : enquête réalisée par le SESSI (Service des Etudes et des Statistiques Industrielles) pour l'industrie manufacturière et par le SCEES (Service Central des Enquêtes et Etudes Statistiques) pour les industries agro-alimentaires. Elle est effectuée tous les ans auprès des entreprises de 20 salariés ou plus. Les données comptables concernent l'ensemble de l'entreprise et

sont affectées à la région dans laquelle est situé le siège social. Seuls les effectifs salariés, les rémunérations et les investissements sont recueillis au niveau de chaque établissement de l'entreprise.

Investissement : somme des dépenses consacrées par les établissements à l'acquisition ou à la création de moyens de production (bâtiments, terrains, ouvrages existants, matériel et outillage, matériel de transport, construction et génie civil). Le poste comprend les immobilisations incorporelles, les actifs provenant de modifications de structure, les titres de participation et les équipements financés en crédit-bail.

Participation étrangère : les établissements à participation étrangère appartiennent à des entreprises industrielles dont plus de 33,3 % du capital est détenu par l'étranger. On parle de participation étrangère majoritaire lorsque l'étranger possède plus de 50 % du capital.

Rémunération : ensemble des salaires, charges sociales patronales exclues, des appointements et des congés payés, des indemnités de tous ordres, ainsi que des commissions et rémunérations des administrateurs ayant qualité d'assurés sociaux, versés par l'employeur au cours de l'année civile.

*Pour en savoir plus*

Boivin (Matthieu), "L'industrie bas-normande rebondit" in *Bilan 2007 - L'année économique et sociale*, Insee Basse-Normandie, juin 2008

Moisan (Michel), "Le programme Objectif 2 de la Basse-Normandie de 2000 à 2006 - Des interventions très ciblées sur le territoire" *Cent pour Cent*, n° 175, Insee Basse-Normandie, décembre 2007

Michard (Daniel), "La production industrielle en 2006 : une reprise affectée par les difficultés persistantes de l'automobile" *Le 4 pages*, n° 228, Service des études et des statistiques industrielles, mars 2007

Performances économiques en 2005

Activité industrielle	Calvados	Manche	Orne	Basse-Normandie	France (métropole)
Nombre d'établissements	462	331	279	1 072	42 042
Nombre de salariés	32 113	21 129	20 192	73 434	2 768 871
Rémunérations par salarié (en milliers d'euros)	26,8	25,0	24,9	25,8	29,7
Investissement par salarié (en milliers d'euros)	9,4	6,2	6,2	7,6	7,6

Champ : Etablissements industriels appartenant à des entreprises industrielles de 20 salariés et plus (Y compris IAA et hors énergie)

Source : SESSI - EAE

Investissements des établissements industriels en 2005

Unité : millier d'euros

	Calvados	Manche	Orne	Basse-Normandie	France (métropole)
Industries agroalimentaires	41 596	59 927	24 971	126 494	3 289 622
Industries des biens de consommation	54 497	5 842	23 534	83 873	2 609 965
Industries automobile	96 754	3 592	11 966	112 312	2 577 846
Industries des biens d'équipement	12 886	25 537	5 300	43 723	3 088 138
Industries des biens intermédiaires	94 709	35 773	58 731	189 213	9 495 933

Champ : Etablissements industriels appartenant à des entreprises industrielles de 20 salariés et plus (Y compris IAA et hors énergie)

Source : SESSI - EAE

Centre de décision en 2005

Unités : nombre, %

	Basse-Normandie	France (métropole)
Effectif total des établissements industriels (a) (en milliers)	73 434	2 768 871
Effectifs des établissements avant leur siège social (en milliers) :		
en Basse-Normandie (b)	44 294	1 996 581
hors Basse-Normandie	29 140	772 290
Degré d'autonomie (b/a)	60,3 %	72,1 %
Degré de dépendance vis-à-vis de l'Ile-de-France (pourcentage des effectifs dépendant d'un siège social situé en Ile-de-France)	27,3 %	33,3 %

Champ : Etablissements industriels appartenant à des entreprises industrielles de 20 salariés et plus (Y compris IAA et hors énergie)

Source : SESSI - EAE

Poids de la participation étrangère dans les établissements industriels en 2004

	Basse-Normandie	France (métropole)
Nombre d'établissements industriels	1 116	43 627
dont à participation étrangère (%)	15,1 %	21,0 %
Effectif salarié (en milliers)	75 040	2 848 729
dont à participation étrangère (%)	24,8 %	32,6 %
Investissements (en millions d'euros)	486	21 924
dont à participation étrangère (%)	37,5 %	39,0 %

Champ : Etablissements industriels appartenant à des entreprises industrielles de 20 salariés et plus (Y compris IAA et hors énergie)

Source : SESSI - EAE

Quelques définitions

Entreprise : unité économique, juridiquement autonome, organisée pour produire des biens ou des services pour le marché.

On distingue :

- l'entreprise individuelle (personne physique) qui ne possède pas de personnalité distincte de celle de la personne physique de son exploitant
- l'entreprise sociétaire, par exemple société anonyme (SA), société à responsabilité limitée (SARL)

Établissement : unité de production géographiquement individualisée, mais juridiquement dépendante de l'entreprise. L'établissement, unité de production, constitue le niveau le mieux adapté à une approche géographique de l'économie.

Industrie : elle regroupe les industries agricoles et alimentaires, les industries de biens de consommation, des biens d'équipement, des biens intermédiaires et l'industrie automobile. L'énergie est exclue.

Industries agricoles et alimentaires (IAA) : industries de première transformation des produits agricoles. Les IAA comprennent les abattages et le travail de la viande, le traitement et la transformation du lait, la conserverie, la boulangerie industrielle, le travail du grain, les produits alimentaires divers, les fabrications de boissons et l'industrie du tabac. Ce secteur correspond au poste B0 de la Nomenclature Economique de Synthèse (NES) en 36 postes.

*Pour en savoir plus*

- 📖 Couret (Michel), "L'industrie laitière en 2006 : Une spécialisation très marquée en fromage, beurre et crème" *Agreste Données*, DRDAF de Basse-Normandie, juin 2008
- 📖 Couret (Michel), "Les industries agroalimentaires, clé de voûte de l'activité industrielle bas-normande" *Agreste Données*, DRDAF de Basse-Normandie, avril 2008
- 📖 Hébrard (Lionel), "Comtés, reblochons et camemberts de Normandie trouvent leur clientèle - Priorité aux AOC pour les fromages au lait cru" *Agreste Primeur*, n° 189, Ministère de l'agriculture et de la pêche, janvier 2007
- 📖 "Production des industries agro-alimentaires en 2006" *Chiffres et Données - Série Agroalimentaire*, n° 158 Ministère de l'agriculture et de la pêche, juin 2008
- 📖 Hébrard (Lionel), "7 % de consommation en moins depuis 1997 - Les Français boudent les produits laitiers" *Agreste Primeur*, n° 208, Ministère de l'agriculture et de la pêche, février 2008
- 📖 Doisneau (Lionel), "Enquête annuelle d'entreprise IAA - résultats provisoires 2006 - Dynamisme des investissements et des exportations" *Agreste Primeur*, n° 198, Ministère de l'agriculture et de la pêche, juillet 2007

Poids dans l'industrie au 31 décembre 2005

Unité : %

	Calvados	Manche	Orne	Basse-Normandie	France (métropole)
Part dans l'emploi salarié industriel	21,6	24,0	19,3	21,9	15,1

Source : Insee - Estimations d'emploi provisoires

Emplois salariés au 31 décembre

Unité : nombre

	Calvados	Manche	Orne	Basse-Normandie	France (métropole)
2005	8 760	7 760	4 540	21 060	556 600
2004	8 780	7 790	4 580	21 150	563 500
2003	8 770	7 230	4 590	20 590	573 800
2002	8 750	7 040	4 750	20 540	575 200
2001	8 610	6 970	4 730	20 310	573 400
2000	8 920	6 960	4 530	20 410	567 000

Source : Insee - Estimations d'emploi provisoires

Taille des établissements au 31 décembre 2005

	Calvados	Manche	Orne	Basse-Normandie	France (métropole)
Total	852	796	455	2 103	73 269
Moins de 10 salariés	763	721	425	1 909	65 759
10 à 49 salariés	60	59	15	134	5 818
50 à 199 salariés	22	9	11	42	1 284
200 salariés et plus	7	7	4	18	408

Source : Insee, REE - champ ICS

Principaux établissements au 31 décembre 2005

Raison sociale	Localisation	Activité	Tranche d'effectifs
Société Normande de Volaille	La Chapelle-d'Andaine (61)	Industrie des viandes	500 à 999 sal.
Soviba Villers Bocage	Villers-Bocage (14)	Industrie des viandes	500 à 999 sal.
Coopérative Les Maitres Laitiers du Cotentin	Sothevast (50)	Industrie du lait	500 à 999 sal.
Socopa Guigamp	Coutances (50)	Industrie des viandes	500 à 999 sal.
Elvir	Condé-sur-Vire (50)	Industrie du lait	200 à 499 sal.
Coopérative Isigny-Sainte Mere	Isigny-sur-Mer (14)	Industrie du lait	200 à 499 sal.
Charal	Flers (61)	Industrie des viandes	200 à 499 sal.
Les Abattoirs Industriels de la Manche	Sainte-Cécile (50)	Industrie des viandes	200 à 499 sal.
Degussa Texturant Systems France Sas	Baupté (50)	Industries alimentaires diverses	200 à 499 sal.
Les Salaisons de Brocéliande	Villers-Bocage (14)	Industrie des viandes	200 à 499 sal.

Source : Insee - CLAP

Quelques définitions

Entreprise : unité économique, juridiquement autonome, organisée pour produire des biens ou des services pour le marché.

On distingue :

- l'entreprise individuelle (personne physique) qui ne possède pas de personnalité distincte de celle de la personne physique de son exploitant
- l'entreprise sociétaire, par exemple société anonyme (SA), société à responsabilité limitée (SARL)

Établissement : unité de production géographiquement individualisée, mais juridiquement dépendante de l'entreprise. L'établissement, unité de production, constitue le niveau le mieux adapté à une approche géographique de l'économie.

Industrie : elle regroupe les industries agricoles et alimentaires, les industries de biens de consumma-

tion, des biens d'équipement, des biens intermédiaires et l'industrie automobile. L'énergie est exclue.

Industrie automobile : regroupe aussi bien les équipementiers spécialisés que les constructeurs de voitures particulières, de véhicules de loisir, ou de véhicules utilitaires et les carrossiers. Cette activité intègre donc les moteurs et organes mécaniques en amont, dès lors qu'ils sont principalement destinés à des véhicules automobiles. La construction automobile mêle étroitement des producteurs intégrés, des concepteurs, des assembleurs, des donneurs d'ordre et des sous-traitants, ainsi que des prestataires de services d'aménagement de véhicules automobiles. Ce secteur correspond au poste DO de la Nomenclature économique de synthèse (NES) en 36 postes.

*Pour en savoir plus*

- 📖 Alexandre (Denis), Ioan (Dragos), "L'automobile en Basse-normandie - Une filière face à de nouveaux enjeux" *Cent pour Cent*, n° 169, Dire de Basse-Normandie, Insee Basse-Normandie, juillet 2007
- 📖 "L'industrie automobile : constructeurs et équipementiers - Edition 2007" *Chiffres clés*, Service des études et des statistiques industrielles
- 📖 "La carrosserie industrielle - Edition 2007" *Chiffres clés*, Service des études et des statistiques industrielles -
- 📖 Fresson-Martinez (Catherine), "L'industrie automobile française en perte de vitesse en 2006" *Insee Première*, n° 1149, Insee, juillet 2007
- 📖 *Enquête annuelle d'entreprise, statistiques régionales - année 2006*, Service des études et des statistiques industrielles
- 📖 Méot (Thierry), "Baisse de régime de l'industrie automobile en 2005" *Insee Première*, n° 1103, Insee, septembre 2006

Poids dans l'industrie au 31 décembre 2005

Unité : %

	Calvados	Manche	Orne	Basse-Normandie	France (métropole)
Part dans l'emploi salarié industriel	9,1	6,7	15,9	10,0	10,8

Source : Insee - Estimations d'emploi provisoires

Emplois salariés au 31 décembre

Unité : nombre

	Calvados	Manche	Orne	Basse-Normandie	France (métropole)
2005	6 550	1 280	2 230	10 060	278 700
2004	6 830	1 230	2 220	10 280	285 400
2003	6 910	1 170	2 330	10 410	283 500
2002	6 700	1 220	2 290	10 210	282 700
2001	6 900	1 220	2 280	10 400	286 900
2000	6 730	1 150	2 340	10 210	283 600

Sources : Insee - Estimations d'emploi provisoires

Taille des établissements au 31 décembre 2005

Unité : établissement

	Calvados	Manche	Orne	Basse-Normandie	France (métropole)
Total	38	29	22	89	2 668
Moins de 10 salariés	21	17	7	45	1 664
10 à 49 salariés	11	6	8	25	597
50 à 199 salariés	1	2	4	7	207
200 salariés et plus	5	4	3	12	200

Source : Insee, REE - champ ICS

Principaux établissements au 31 décembre 2005

Unité : établissement

Raison sociale	Localisation	Activité	Tranche d'effectifs
Peugeot Citroen Automobile Sa	Cormelles-le-Royal (14)	Fabrication d'équipements automobiles	2000 à 4999 sal.
Renault Trucks	Blainville-sur-Orne (14)	Construction automobile	2000 à 4999 sal.
Thyssenkrupp Sofedit	Le Theil (61)	Fabrication d'équipements automobiles	500 à 999 sal.
Arvinmeritor Light Vehicle Systems Franc	Esson (14)	Fabrication d'équipements automobiles	200 à 499 sal.
Knorr Bremse Système Vehicules Util. France	Glos (14)	Fabrication d'équipements automobiles	200 à 499 sal.
Lecapitaine	Saint-Lô (50)	Construction automobile	200 à 499 sal.
Aries Meca	Vire (14)	Fabrication d'équipements automobiles	200 à 499 sal.
Magneti Marelli Motopropulsion France	Argentan (61)	Fabrication d'équipements automobiles	200 à 499 sal.
Jean Chéreau Sas	Le Val-Saint-Père (50)	Construction automobile	200 à 499 sal.
Jean Chéreau Sas	Ducey (50)	Construction automobile	200 à 499 sal.

Source : Insee - CLAP

Quelques définitions

Entreprise : unité économique, juridiquement autonome, organisée pour produire des biens ou des services pour le marché.

On distingue :

- l'entreprise individuelle (personne physique) qui ne possède pas de personnalité distincte de celle de la personne physique de son exploitant
- l'entreprise sociétaire, par exemple société anonyme (SA), société à responsabilité limitée (SARL)




Établissement : unité de production géographiquement individualisée, mais juridiquement dépendante de l'entreprise. L'établissement, unité de production, constitue le niveau le mieux adapté à une approche géographique de l'économie.

Industrie : elle regroupe les industries agricoles et alimentaires, les industries de biens de consommation, des biens d'équipement, des biens intermédiaires et l'industrie automobile. L'énergie est exclue.

Métallurgie et transformation des métaux : cette activité regroupe la métallurgie (y compris la fonderie), la transformation des métaux, et la récupération des matières recyclables métalliques ou non. Ce secteur fait partie des industries des biens intermédiaires et correspond au poste F5 de la NES en 36 postes.



Pour en savoir plus

-  *Panorama de l'industrie en France - édition 2008, Service des études et des statistiques industrielles*
-  *Résultats annuels des enquêtes de branche, Service des études et des statistiques industrielles*
-  *Enquête annuelle d'entreprise, statistiques régionales - année 2006, Service des études et des statistiques industrielles*

Poids dans l'industrie au 31 décembre 2005

Unité : %

	Calvados	Manche	Orne	Basse-Normandie	France (métropole)
Part dans l'emploi salarié industriel	21,6	24,0	19,3	21,9	15,1

Source : Insee - Estimations d'emploi provisoires

Emplois salariés au 31 décembre

Unité : nombre

	Calvados	Manche	Orne	Basse-Normandie	France (métropole)
2005	3 690	2 170	3 730	9 590	398 100
2004	4 260	2 310	3 750	10 320	408 600
2003	4 310	2 380	3 900	10 580	422 900
2002	4 430	2 430	4 460	11 320	440 200
2001	4 440	2 380	4 610	11 420	449 800
2000	4 650	2 440	4 560	11 650	447 700

Source : Insee - Estimations d'emploi provisoires

Taille des établissements au 31 décembre 2005

	Calvados	Manche	Orne	Basse-Normandie	France (métropole)
Total	244	153	186	583	26 177
Moins de 10 salariés	160	113	124	397	18 677
10 à 49 salariés	66	31	44	141	6 034
50 à 199 salariés	13	8	14	35	1 211
200 salariés et plus	5	1	4	10	255

Source : Insee, REE - champ ICS

Principaux établissements au 31 décembre 2005

Raison sociale	Localisation	Activité	Tranche d'effectifs
Trefimétaux Brass	Rai (61)	Production de métaux non ferreux	250 à 499 sal.
Howmet Sas	Dives-Sur-Mer (14)	Fonderie	250 à 499 sal.
Oxford Automotive France-Industries	La Vespiere (14)	Serv. industriels du travail des métaux	250 à 499 sal.
Guy Degrenne Industrie	Vire (14)	Fabrication de produits métalliques	250 à 499 sal.
Société Noiséenne Outillage de Presse (SNOP)	Croisilles (61)	Serv. industriels du travail des métaux	250 à 499 sal.
Acument La Ferte-Fresnel Sas	La Ferte-Frenel (61)	Fabrication de produits métalliques	250 à 499 sal.
Compagnie Française Fonte Coquille Pamco Industrie (CFFC)	Pontchardon (61)	Fonderie	200 à 249 sal.
Electropoli Production	Isigny-Le-Buat (50)	Serv. industriels du travail des métaux	200 à 249 sal.
Guy Dauphin Environnement	Rocquancourt (14)	Récupération	200 à 249 sal.
Axe Metal	Saint-Desir (14)	Serv. industriels du travail des métaux	200 à 249 sal.

Source : Insee, REE - champs ICS

Quelques définitions

Entreprise : unité économique, juridiquement autonome, organisée pour produire des biens ou des services pour le marché.

On distingue :

- l'entreprise individuelle (personne physique) qui ne possède pas de personnalité distincte de celle de la personne physique de son exploitant
- l'entreprise sociétaire, par exemple société anonyme (SA), société à responsabilité limitée (SARL)

Établissement : unité de production géographique individualisée, mais juridiquement dépendante de l'entreprise. L'établissement, unité de production, constitue le niveau le mieux adapté à une approche géographique de l'économie.

Industrie : elle regroupe les industries agricoles et alimentaires, les industries de biens de consommation, des biens d'équipement, des biens intermédiaires et l'industrie automobile. L'énergie est exclue.

Métallurgie et transformation des métaux : cette activité regroupe la métallurgie (y compris la fonderie), la transformation des métaux, et la récupération des matières recyclables métalliques ou non. Ce secteur fait partie des industries des biens intermédiaires et correspond au poste F5 de la NES en 36 postes.

*Pour en savoir plus*

- 📖 Panorama de l'industrie en France - édition 2008, Service des études et des statistiques industrielles
- 📖 Résultats annuels des enquêtes de branche, Service des études et des statistiques industrielles
- 📖 Enquête annuelle d'entreprise, statistiques régionales - année 2006, Service des études et des statistiques industrielles

Poids dans l'industrie au 31 décembre 2005

Unité : %

	Calvados	Manche	Orne	Basse-Normandie	France (métropole)
Part dans l'emploi salarié industriel	9,9	7,5	8,8	8,8	10,8

Source : Insee - Estimations d'emploi provisoires

Emplois salariés au 31 décembre

Unité : nombre

	Calvados	Manche	Orne	Basse-Normandie	France (métropole)
2005	4 000	2 420	2 060	8 480	398 700
2004	4 120	2 410	2 300	8 830	403 600
2003	4 290	2 440	2 510	9 240	412 100
2002	4 440	2 520	2 600	9 560	425 200
2001	4 530	2 640	2 640	9 810	433 900
2000	4 490	2 690	2 530	9 710	434 000

Source : Insee - Estimations d'emploi provisoires

Taille des établissements au 31 décembre 2005

	Calvados	Manche	Orne	Basse-Normandie	France (métropole)
Total	266	211	160	637	29 967
Moins de 10 salariés	178	147	113	438	22 365
10 à 49 salariés	65	56	39	160	6 170
50 à 199 salariés	20	8	8	36	1 192
200 salariés et plus	3	0	0	3	240

Source : Insee, REE - champs ICS

Principaux établissements au 31 décembre 2005

Raison sociale	Localisation	Activité	Tranche d'effectifs
Filtrauto	Vire (14)	Fab. de machines d'usage général	250 à 499 sal.
Dresser Produits Industriels	Conde-Sur-Noireau (14)	Fab. d'équipements mécaniques	250 à 499 sal.
Tokheim Sofitam Applications	Grentheville (14)	Fab. d'équipements mécaniques	250 à 499 sal.
Gie Ace	Querqueville (50)	Chaudronnerie, fabr. de réservoirs, chaudières	200 à 249 sal.
Ateliers de Constructions du Petit Parc	Digulleville (50)	Chaudronnerie, fabr. de réservoirs, chaudières	150 à 199 sal.
Hydronic Sa	Mortagne-Au-Perche (61)	Fab. de machines d'usage général	150 à 199 sal.
Goavec Engineering	Alencon (61)	Fab. de machines d'usage spécifique	150 à 199 sal.
Wagon Automotive Sas	Sainte-Gauburge-Sainte-Colombe (61)	Fab. de machines d'usage spécifique	150 à 199 sal.
Mecachimie	Beaumont-Hague (50)	Fab. de machines d'usage spécifique	150 à 199 sal.
Sa Batimetal	Douvres-La-Delivrande (14)	Fab. d'éléments en métal pour la construction	100 à 149 sal.

Source : Insee, REE - champs ICS

Quelques définitions

Collectif : logement appartenant à un immeuble d'au moins deux logements.

Construction : ce secteur regroupe les divers corps d'état qui participent aux opérations de construction, tant pour le bâtiment que pour les travaux publics.

Entreprise : unité économique, juridiquement autonome, organisée pour produire des biens ou des services pour le marché.

On distingue :

- l'entreprise individuelle (personne physique) qui ne possède pas de personnalité distincte de celle de la personne physique de son exploitant
- l'entreprise sociétaire, par exemple société anonyme (SA), société à responsabilité limitée (SARL)

Entreprises de la région : entreprises dont le siège social est en Basse-Normandie.

Établissement : unité de production géographique individualisée, mais juridiquement dépendante de l'entreprise. L'établissement, unité de production, constitue le niveau le mieux adapté à une approche géographique de l'économie.

Individuel pur : maison individuelle résultant d'une opération de construction ne comportant qu'un seul logement, située ou non sur un lotissement.

Industrie : elle regroupe les industries agricoles et alimentaires, les industries de biens de consommation, des biens d'équipement, des biens intermédiaires et l'industrie automobile. L'énergie est exclue.

Individuel groupé : plusieurs logements individuels faisant l'objet d'un même permis de construire.

Logements autorisés : logements avec cuisine pour lesquels une demande de permis de construire a reçu un avis favorable ou qui ont fait l'objet d'une déclaration préalable de travaux.

Logements commencés (mises en chantier) : ensemble de logements devant composer un bâtiment dont les fondations sont commencées ou maisons individuelles dont les "fouilles en rigole" sont entreprises.

Surfaces autorisées : surface de local d'activité ayant reçu un avis favorable à la construction.

Travaux publics : la fédération nationale des travaux publics réalise chaque année deux enquêtes auprès de toutes les entreprises identifiées comme effectuant des travaux publics. L'une concerne les opérations réalisées en métropole, l'autre les travaux hors métropole. Sont également interrogées celles dont l'activité principale est autre (bâtiment, carrières, transport, etc.) et qui n'exercent qu'accessoirement une activité de travaux publics.

*Pour en savoir plus*

Fuentes (Bastien), "Toujours plus de logements mis en chantier in *Bilan 2007 - L'année économique et sociale*, Insee Basse-Normandie, juin 2008

"Les entreprises de la construction en 2006", *SESP, Infos rapides*, n° 435, Ministère de l'Écologie, de l'Énergie, du Développement durable et de l'Aménagement du Territoire, juin 2008

"Construction de logements : résultats à fin décembre 2007 (France entière)", *SESP, Infos rapides*, n° 412, Ministère de l'Écologie, de l'Énergie, du Développement durable et de l'Aménagement du Territoire, janvier 2008

"La durée de construction des logements neufs : un allongement des délais depuis le début des années 2000" *Chiffres & analyses*, Direction Régionale de l'Équipement de Basse-Normandie, janvier 2008

Vittek (Gérard), "La construction progresse encore en 2006" *Insee Première*, n° 1145, Insee, juillet 2007

Construction de logements

Unités : nombre, %

	Calvados	Manche	Orne	Basse-Normandie	Part de la région dans la France métropole (%)
Logements autorisés en 2006	6 932	4 470	2 159	13 561	2,5
<i>Individuel pur</i>	2 634	2 791	1 132	6 557	3,2
<i>Individuel groupé</i>	1 211	621	270	2 102	2,9
<i>Collectif</i>	3 087	1 058	757	4 902	1,9
Logements autorisés en 2005	4 990	4 036	1 255	10 281	2,1
Logements commencés en 2006	4 399	3 796	1 429	9 624	2,4
<i>Individuel pur</i>	2 284	2 672	1 022	5 978	3,3
<i>Individuel groupé</i>	765	423	125	1 313	2,7
<i>Collectif</i>	1 350	701	282	2 333	1,4
Logements commencés en 2005	4 166	3 669	1 077	8 912	2,3

Source : Ministère de l'Ecologie, de l'Energie, du Développement durable et de l'Aménagement du territoire. DAEI - SITADEL

Construction de locaux

Unités : m², %

	Calvados	Manche	Orne	Basse-Normandie	Part de la région dans la France métropole (%)
Surfaces autorisées en 2006	700 230	872 516	433 159	2 005 905	3,9
<i>Bâtiments agricoles</i>	279 499	599 017	245 853	1 124 369	7,9
<i>Bâtiments industriels</i>	116 939	82 872	87 110	286 921	2,8
<i>Stockage et garages</i>	26 590	22 058	7 474	56 122	1,4
<i>Commerces et bureaux</i>	119 206	91 768	43 004	253 978	2,2
<i>Autres constructions</i>	157 996	76 801	49 718	284 515	2,6
Surfaces autorisées en 2005	572 097	707 026	369 537	1 648 660	3,5

Source : Ministère de l'Ecologie, de l'Energie, du Développement durable et de l'Aménagement du territoire. DAEI - SITADEL

Travaux publics réalisés par type d'ouvrage en 2005

Unités : millier d'euros, %

	Basse-Normandie		Part de la région dans la France métropole (%)
	Ensemble des travaux	Travaux réalisés par les entreprises de la région	
ENSEMBLE	866,0	478,9	2,5
Travaux routiers	350,3	242,0	3,0
Terrassements généraux	158,1	78,0	2,7
Adduction d'eau, assainissement, autres canalisations et installations	116,2	71,1	1,9
Reseaux électriques	109,8	53,1	2,3
Ouvrages d'art et d'équipement industriel	49,2	11,6	2,0
Travaux maritimes et fluviaux	48,4	3,4	11,3
Fondations spéciales, sondages, forages	30,2	18,1	2,4
Voies ferrées	1,9	0,5	0,3
Travaux de génie agricole	1,9	1,1	1,1

Source : Fédération nationale des travaux publics

Adresses utiles



- ✓ **Conseil supérieur de la recherche et de la technologie,**
1 rue Descartes, 75005 Paris
Tél : 01.55.55.87.26
www.recherche.gouv.fr/conseil/csrt
- ✓ **Institut Français du Libre-Service,**
46 rue de Clichy, 75009 Paris
Tél : 01.40.16.90.20
www.ifls.net
- ✓ **Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche,**
21, rue Descartes, 75005 Paris
Tél : 01.55.55.10.10
www.recherche.gouv.fr
- ✓ **Observatoire de la propriété intellectuelle,**
26 rue de Saint Petersburg, 75800 Paris cedex 08,
Tél : 08.20.21.32.13
www.inpi.fr

Les magasins de bricolage en plein boom

En 2005, 17 700 établissements commerciaux sont présents sur le sol bas-normand, soit 720 enseignes de plus qu'en 2003. Parmi eux sont implantées 358 grandes surfaces à prédominance alimentaire, soit 35 de plus qu'un an plus tôt (+ 11 %). Dans le commerce et la réparation automobile, cet accroissement est de 6 %. En 2007, dans le commerce en libre service, les hard-discounters continuent leur percée avec 120 magasins, soit 13 % de plus qu'en 2005. Mais les commerces en vogue ces dernières années sont bien les magasins de bricolage. Avec 182 magasins en libre service consacrés au bricolage, soit presque autant que d'hypermarchés - supermarchés, la Basse-Normandie affiche une croissance de 72 % en deux ans pour ce type d'enseigne. Les établissements commerciaux spécialisés dans le jardinage progressent moins spectaculairement (+ 18 %).

Plus de 1 000 emplois créés

L'activité commerciale bas-normande génère plus de 63 000 emplois. L'apport de nouvelles enseignes a fait progresser l'emploi à un an d'intervalle de plus de 1 100 personnes. Le commerce de gros et les intermédiaires du commerce, avec leurs 17 000 emplois, ainsi que les grandes surfaces, sont à l'origine de ces créations de ces postes de travail. Les petits commerces, en revanche, continuent de perdre des emplois.

La vague immobilière

Fin 2005, 44 300 établissements de services étaient installés en Basse-Normandie, soit 1 000 de plus qu'un an plus tôt. Ce secteur a vu naître 460 agences en un an pour porter son total à 4 380 établissements. De même, 520 nouveaux établissements de conseil et d'assistance se sont ouverts en 2005. Fin 2005, leur nombre atteint 5 900 unités. L'hôtellerie et la restauration demeurent les établissements de services les plus présents dans la région. Ils représentent 60 % des activités de services à destination des particuliers.

Les services en berne

Les activités de services offrent 245 000 emplois aux Bas-Normands soit quatre fois plus que le commerce. Mais ce secteur est en perte de vitesse. A un an d'intervalle, les services ont perdu plus de 4 000 emplois. L'Éducation est fortement touchée avec plus de 1 700 suppressions de postes. Les postes et télécommunications ont vu également leurs effectifs diminuer de 1 600 personnes et l'administration de 840 personnes. Enfin, les services aux entreprises ont réduit leurs effectifs de 1 800 individus et cela malgré une augmentation de plus de 600 établissements.

Trois chercheurs sur cinq travaillent pour une entreprise régionale

En Basse-Normandie, 4 150 personnes travaillent dans le domaine de la recherche et du développement. Un peu moins de 60 % des effectifs sont employés dans des entreprises régionales, les autres, dans des organismes publics. Tous personnels confondus (chercheurs, ingénieurs et techniciens), l'activité de recherche et développement régionale représente 2 % des effectifs nationaux. En 2006, au total, la région a ainsi publié 203 brevets (soit 1,6 % du nombre total des brevets déposés en France).

Quelques définitions

Bricolage : la grande surface bricolage a une surface de vente d'au moins 300 m². Son assortiment se compose de la quincaillerie d'ameublement et du bâtiment, de matériel de décoration de maison et de jardin

CLAP (Connaissance Locale de l'Appareil Productif) : ce dispositif fait la synthèse des données de plusieurs sources, notamment Sirène, Epure (URSSAF), déclarations annuelles de données sociales. Clap rassemble des données sur la localisation des établissements employeurs, les effectifs employés, les rémunérations versées sur le champ de l'économie marchande et non marchande, hormis le Ministère de la défense et les emplois domestiques. L'emploi est mesuré au sens des postes de travail pourvus au 31 décembre par établissement employeur.

Commerce : regroupe les entreprises ou établissements dont l'activité principale est l'achat pour la revente en état.

Commerce de détail et réparation : il comprend les grandes surfaces à prédominance alimentaire, le commerce de détail de petite surface ou spécialisé, le commerce de détail non alimentaire spécialisé et non spécialisé, le commerce non alimentaire non spécialisé, le commerce de détail hors magasin et la réparation d'articles personnels et domestiques.

Commerces de gros et intermédiaires : il comprend notamment la vente pour compte propre de biens à des détaillants ou à des entreprises, et se

décompose en cinq postes : produits agricoles bruts ; produits alimentaires ; biens de consommation non alimentaires ; biens intermédiaires non agricoles ; biens d'équipements professionnels.

Commerce et réparation automobile : il comprend les activités de commerce de gros et de détail en produits liés à l'automobile (véhicules, motocycles, équipements, carburants), ainsi que l'entretien et la réparation automobile.

Hard discount : vente en libre service alimentaire proposant des prix bas sur un assortiment de produits de base limités avec peu ou pas de marques nationales, un personnel réduit et une certaine austérité de l'environnement.

Hypermarché : grande unité de vente au détail présentant un très large assortiment en alimentation comme en marchandises générales. Surface de ventes supérieure à 2 500 m². Vente généralisée en libre-service.

Jardinerie : établissement commercial, souvent de dimension importante qui offre, en libre-service assisté, un assortiment étendu d'articles et de matériel pour le jardinier amateur.

Supermarché : magasin de détail ou département distinct à l'intérieur d'un magasin, vendant l'ensemble des produits alimentaires avec un assortiment plus ou moins important de marchandises générales d'achat courant. Surface de vente allant de 400 m² à 2 500 m².

*Pour en savoir plus*

📖 Michel (Christophe), O'Prey (Sophie) et Vicaire (Vincent), "Le commerce en 2007: une année dynamique" *Insee Première*, n° 1198, Insee, juin 2008

📖 "Le commerce en France - Édition 2007" *Insee Références*, Insee, décembre 2007

📖 *Le commerce dans les zones franches urbaines*, Direction du Commerce, de l'Artisanat, des Services et des Professions libérales, 2007

📖 "Enquête sur les réseaux du commerce de détail en 2006" *Insee Résultats*, n° 32 économie, Insee - Division commerce, septembre 2007

📖 Fraichard (Julien) et Troïa (Corine), "Les réseaux d'enseignes, très présents dans le commerce" *Insee Première*, n° 1140, Insee, juin 2007

Nombre d'établissements commerciaux au 31 décembre 2005

Unité : nombre

	Calvados	Manche	Orne	Basse-Normandie	France (métropole)
Ensemble	8 459	5 873	3 344	17 676	805 095
Commerce et réparation automobile	996	803	518	2 317	93 964
Commerce de gros, intermédiaires	1 673	1 082	713	3 468	211 075
Grandes surfaces à prédominance alimentaire	183	112	63	358	11 755
Magasins d'alimentation	949	685	376	2 010	82 999
Autres commerces de détail, réparations	4 658	3 191	1 674	9 523	405 302

Source : Insee - CLAP

Nombre d'établissements commerciaux au 31 décembre 2005

Unité : nombre

	Calvados	Manche	Orne	Basse-Normandie	France (métropole)
Ensemble	32 626	19 942	10 812	63 380	2 987 984
Commerce et réparation automobile	4 630	3 262	2 060	9 952	416 345
Commerce de gros, intermédiaires	10 101	4 625	2 703	17 429	1 004 116
Grandes surfaces à prédominance alimentaire	6 478	4 399	2 402	13 279	526 419
Magasins d'alimentation	1 322	1 045	427	2 794	127 367
Autres commerces de détail, réparations	10 095	6 611	3 220	19 926	913 737

Source : Insee - répertoire Sirène

Nombre de postes de travail au 31 décembre 2005

Commerces en libre-service au 1^{er} septembre 2007

Unité : nombre

	Calvados	Manche	Orne	Basse-Normandie	France (métropole)
Hypermarchés	26	17	12	55	1 525
Surface totale en m ²	113 109	73 868	53 858	240 835	8 572 957
Densité pour 1 000 habitants	170	151	184	167	141
Supermarchés	59	60	25	144	5 499
Surface totale en m ²	80 053	77 192	30 602	187 847	6 911 749
Densité pour 1 000 habitants	121	158	104	130	114
Hard discount	58	37	25	120	4 229
Surface totale en m ²	35 366	23 720	14 288	73 374	2 860 503
Densité pour 1 000 habitants	53	49	49	51	47
Bricolage	74	63	45	182	5 224
Surface totale en m ²	91 947	65 257	49 718	206 922	8 451 080
Densité pour 1 000 habitants	138	134	170	143	139
Jardineries	18	19	9	46	1 452
Surface en m ²	66 887	55 685	35 851	158 423	4 572 490
Densité pour 1 000 habitants	101	114	122	110	75

Source : IFLS - Guide Panorama de la distribution

18 TERTIAIRE

Quelques définitions

CLAP (Connaissance Locale de l'Appareil Productif) : ce dispositif fait la synthèse des données de plusieurs sources, notamment Sirène, Epure (URSSAF), déclarations annuelles de données sociales. Clap rassemble des données sur la localisation des établissements employeurs, les effectifs employés, les rémunérations versées sur le champ de l'économie marchande et non marchande, hormis le Ministère de la défense et les emplois domestiques. L'emploi est mesuré au sens des postes de travail pourvus au 31 décembre par établissement employeur.

Services : ensemble des activités tertiaires, à l'exception des activités de commerce et de transport. Les établissements sont classés selon la

Nomenclature économique de synthèse (NES) en 36 postes.

Les activités suivantes ont été retenues :

- activités financières
- activités immobilières
- services aux entreprises : postes et télécommunications, conseils et assistance, services opérationnels (nettoyage, location, voirie, intérim, etc.), recherche et développement
- services aux particuliers : hôtels et restaurants (hôtels avec ou sans restaurant, autres moyens d'hébergement de courte durée, restaurants, cafés et cantines), activités récréatives, culturelles et sportives, services personnels et domestiques
- éducation-santé, action sociale
- administration : administration publique et activités associatives.



Pour en savoir plus

- 📖 Les entreprises des services en 2006 - Résultats de l'enquête annuelle d'entreprise, n° 37 Economie - août 2008
- 📖 Bouvier (Gérard) et Pilarski (Charles), "Insee Soixante ans d'économie française : des mutations structurelles profondes", *Insee Première*, n° 1201, Insee, juillet 2008
- 📖 Hassan (Marie Élisabeth), Jlassi (Mahmoud) , Minne (Marie-Dominique), "Les services marchands en 2007 : les services aux entreprises ralentissent, les services aux particuliers se redressent", *Insee première*, n° 1197, Insee, juin 2008
- 📖 Niel (Xavier), Okham (Mustapha), "Les ressorts de l'économie des services : dynamique propre et externalisation", *Insee première*, n° 1163, Insee, novembre 2007

Nombre d'établissements de services au 31 décembre 2005

Unité : nombre

	Calvados	Manche	Orne	Basse-Normandie	Part de la région dans la France (%)
Ensemble	22 238	13 606	8 477	44 321	2,06
Activités financières	1 016	725	504	2 245	2,09
Activités immobilières	2 790	1 066	524	4 380	1,76
Services aux entreprises	5 124	2 767	1 709	9 600	1,56
<i>Postes et télécommunications</i>	365	306	182	853	2,47
<i>Conseils et assistances</i>	3 305	1 596	1 018	5 919	1,44
<i>Services opérationnels</i>	1 415	856	501	2 772	1,70
<i>Recherche et développement</i>	39	9	8	56	1,06
Services aux particuliers	6 109	4 023	2 404	12 536	2,34
<i>Hôtels et restaurants</i>	3 014	2 088	1 169	6 271	2,38
<i>Activ. récréatives, culturel. sport.</i>	1 705	1 045	672	3 422	2,27
<i>Services personnels et domestiques</i>	1 390	890	563	2 843	2,33
Education, santé, action sociale	5 193	3 490	2 169	10 852	2,14
<i>Education</i>	1 383	946	629	2 958	2,39
<i>Santé, action sociale</i>	3 810	2 544	1 540	7 894	2,05
Administration	2 006	1 535	1 167	4 708	3,31
<i>Administration publique</i>	1 293	1 039	864	3 196	3,94
<i>Activités associatives et extra-territoriales</i>	713	496	303	1 512	2,48

Source : Insee - CLAP

Nombre de postes de travail au 31 décembre 2005

Unité : nombre

	Calvados	Manche	Orne	Basse-Normandie	Part de la région dans la France (%)
Ensemble	128 480	72 680	43 942	245 102	2,02
Activités financières	7 577	1 992	1 333	10 902	1,53
Activités immobilières	3 580	1 287	781	5 648	1,57
Services aux entreprises	22 716	11 018	5 617	39 351	1,40
<i>Postes et télécommunications</i>	4 601	2 243	1 537	8 381	1,77
<i>Conseils et assistances</i>	8 889	5 722	2 342	16 953	1,27
<i>Services opérationnels</i>	6 910	3 035	1 687	11 632	1,36
<i>Recherche et développement</i>	2 316	18	51	2 385	1,68
Services aux particuliers	14 668	6 759	3 300	24 727	1,89
<i>Hôtels et restaurants</i>	8 935	3 980	2 028	14 943	1,87
<i>Activ. récréatives, culturel. sport.</i>	3 671	1 395	512	5 578	1,68
<i>Services personnels et domestiques</i>	2 062	1 384	760	4 206	2,38
Education, santé, action sociale	51 718	31 748	22 153	105 619	2,46
<i>Education</i>	17 596	10 872	6 859	35 327	2,15
<i>Santé, action sociale</i>	34 122	20 876	15 294	70 292	2,66
Administration	28 221	19 876	10 758	58 855	2,19
<i>Administration publique</i>	24 666	17 795	9 423	51 884	2,17
<i>Activités associatives et extra-territoriales</i>	3 555	2 081	1 335	6 971	2,44

Source : Insee - CLAP

Quelques définitions

Brevets publiés : les brevets comptabilisés sont les brevets publiés par la voie nationale. Il s'agit de brevets qui ont été déposés par la voie nationale environ 18 mois avant leur publication.

Chercheurs : scientifiques ou ingénieurs travaillant à la conception ou à la création de connaissances, de produits, de méthodes ou de systèmes nouveaux ou administratifs de haut niveau ayant des responsabilités d'animation des équipes de chercheurs.

Dépenses intérieures : masse salariale des personnels de recherche et développement rémunérés par l'organisme, dépenses de fonctionnement ou autres dépenses courantes et achats d'équipement nécessaires à la réalisation de travaux.

Équivalent temps plein : un certain nombre de personnes consacre à la recherche une partie seulement de leur activité et exerce d'autres fonctions : encadrement, enseignement. Pour ne pas gonfler artificiellement le nombre de chercheurs on ramène les effectifs à une unité commune :

l'équivalent d'une activité annuelle à plein temps pour une personne.

Recherche privée : la recherche privée se répartit entre les entreprises privées, les entreprises nationalisées et les organismes professionnels. Les chiffres niveau France sont donnés France entière, c'est-à-dire y compris les régions d'outre-mer.

Recherche-développement : elle englobe les travaux entrepris de façon systématique dans le but d'accroître les connaissances scientifiques et techniques ainsi que l'utilisation des résultats de ces travaux pour amener au stade de l'exploitation de nouveaux produits, matériaux, dispositifs systèmes et procédés. On distingue la recherche fondamentale, la recherche appliquée et le développement expérimental.

Recherche publique : la recherche publique se répartit entre les services ministériels, les établissements publics de recherche, les établissements d'enseignement supérieur, le secteur des institutions sans but lucratif.

*Pour en savoir plus*

📖 Pfister (Etienne), "La recherche en biotechnologie des entreprises implantées en France 2000-2004" Note d'information D.E.P.P. n° 08.10, Ministère de l'éducation nationale, février 2008

📖 Fiches thématiques sur l'investissement, la R & D et l'innovation in "L'industrie en France - Édition 2007" Insee Références, Insee, janvier 2008

📖 "Dépenses de recherche et développement en France en 2005 – Premières estimations 2006" Note d'information D.E.P.P. n° 07.40, Bureau des études statistiques sur la recherche et l'innovation, Ministère de l'éducation nationale, novembre 2007

📖 Dhont-Peltraut (Estelle), "L'innovation dans les entreprises ayant une activité interne de recherche et de développement" Note d'information D.E.P.P. n° 07.22, Ministère de l'éducation nationale, mai 2007

📖 Dhont-Peltraut (Estelle), "Les configurations régionales des activités de recherche et développement en 2003" Note Recherche D.E.P. n° 06.01, Ministère de l'éducation nationale, janvier 2006

Organismes publics au 31 décembre

Unité : nombre en équivalent temps-plein

	Basse-Normandie	France (métropole)		Total
		Total régionalisé	Total non régionalisé*	
Effectif total				
2005	1 766	147 178	8 933	156 111
2004	1 738	144 376	8 611	152 987
Chercheurs				
2005	1 052	91 094	3 387	94 481
2004	1 039	89 446	3 038	92 484
Ingénieurs et techniciens administratifs				
2005	715	56 085	5 547	61 632
2004	699	54 929	5 572	60 501
Dépenses intérieures de recherche et développement (en millions d'euros)				
2005	106	11 992	1 460	13 452
2004	102	11 537	1 352	12 889

* le non régionalisé comprend les effectifs du secteur de la Défense, des Institutions sans but lucratif sauf Curie, Pasteur et l'Institut national de transfusion sanguine

Source : Ministère de l'Education nationale, DEPP, Bureau des études statistiques sur la recherche et l'innovation

Entreprises régionales au 31 décembre

Unité : nombre en équivalent temps-plein

	Basse-Normandie	France Entière	Part de la région
			dans la France (%)
Effectif total			
2005	2 400	198 864	1,2
2004	2 338	200 383	1,2
Chercheurs			
2005	1 299	108 814	1,2
2004	1 451	108 646	1,3
Ingénieurs et techniciens administratifs			
2005	1 101	90 050	1,2
2004	887	91 737	1,0
Dépenses intérieures de recherche et développement (en millions d'euros)			
2005	226	22 935	1,0
2004	205	22 497	0,9

Source : Ministère de l'Education nationale, DEPP, Bureau des études statistiques sur la recherche et l'innovation

Brevets publiés par la voie nationale

Unité : demande

	Calvados	Manche	Orne	Basse-Normandie	France (métropole)
2006	110	43	50	203	12 610
2005	128	43	42	213	12 563

Source : INPI - Observatoire de la Propriété Intellectuelle

Adresses utiles

- ✓ **Ministère de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de l'aménagement du territoire,**
246 boulevard Saint-Germain, 75006 Paris.
Tél : 01.40.81.21.22
<http://www.developpement-durable.gouv.fr>
- ✓ **Observatoire régional des transports de Basse-Normandie (ORT),**
10 boulevard du Général Vanier, BP 40, 14006 Caen cedex.
Tél : 02.31.43.50.00
www.basse-normandie.equipement.gouv.fr/transport/transports.htm
- ✓ **SETRA (Services d'études techniques des routes et autoroutes),**
46 avenue Aristide Briand, BP 100, 92225 Bagneux.
www.setra.equipement.gouv.fr

Le trafic régional de marchandises augmente de près de 9 % entre 2003 et 2006. Le transport par route est le principal facteur de cette évolution : alors qu'il avait connu une forte baisse entre 2001 et 2003, ce secteur enregistre une progression de 5,5 millions de tonnes de marchandises véhiculées.

Comme les années précédentes, les principaux flux concernent les matériaux de construction, les denrées alimentaires, les produits agricoles et les animaux vivants. Le transport de produits pétroliers, quant à lui, est en recul de plus de 30 %. Plus de la moitié du trafic de marchandises est concentré dans la région. Le trafic international reste faible avec 3,5 millions de tonnes, dont plus des trois quarts sont des échanges avec des pays de l'Union européenne.

Enfin, le transport ferroviaire est en légère progression grâce aux flux sortants qui dépassent maintenant le million de tonnes.

Moins de deux millions de passagers dans les ports bas-normands

Alors qu'il avait été dépassé par Cherbourg, Caen-Ouistreham est redevenu le principal port régional pour le trafic de passagers. Cependant, alors qu'il avait dépassé la barre du million de passagers en 2004, il a enregistré une baisse de 80 000 personnes transportées en 2005. L'activité du port de Cherbourg a, quant à elle, connu un recul bien plus important avec près de 40 % de passagers en moins. Le départ de P&O est la principale cause de cette baisse, sensible en premier lieu sur le trafic avec l'Angleterre, qui passe de 1 145 000 à 670 000 passagers.

A contrario, le trafic aérien continue sa progression, et ce pour les trois aéroports régionaux. Si l'aéroport de Caen-Carpiquet confirme sa prédominance régionale avec près de 107 000 passagers, plus de 55 000 passagers ont transité par Deauville-Saint-Gatien, soit bien plus du double du chiffre enregistré en 2003.

Stabilité des immatriculations

Avec deux millions de voitures et 465 000 utilitaires, l'année 2006 s'est soldée par un léger tassement des immatriculations des véhicules neufs au niveau national par rapport à 2005. Pour la Basse-Normandie, les tendances sont sensiblement les mêmes : recul du nombre d'immatriculations des voitures particulières et progression de celui des véhiculaires utilitaires. Les voitures étrangères se vendent de mieux en mieux, confirmant le mouvement observé au cours des dernières années : ainsi la part de marché des marques françaises passe de 62 % en 2004 à 57 % en 2006.

Les immatriculations de véhicules d'occasion sont quant à elles en légère progression : elles représentent près de 138 000 voitures particulières, dont un tiers de marque étrangère, et 23 000 véhicules utilitaires.

Quelques définitions

CLAP (Connaissance Locale de l'Appareil Productif) : ce dispositif fait la synthèse des données de plusieurs sources, notamment Sirene, Epure (URSSAF), déclarations annuelles de données sociales. Clap rassemble des données sur la localisation des établissements employeurs, les effectifs employés, les rémunérations versées sur le champ de l'économie marchande et non marchande, hormis le Ministère de la défense et les emplois domestiques. L'emploi est mesuré au sens des postes de travail pourvus au 31 décembre par établissement employeur.

Établissement : une entreprise peut exercer son activité dans un ou plusieurs lieux (usine, bureau, magasin) géographiquement distincts et identifiés. Ces unités sont appelées établissements. Une entreprise peut exploiter plusieurs établissements, mais un établissement ne peut être exploité que par une seule entreprise.

Organisation du transport du fret : ensemble des prestations de service, messageries, fret express, affrètement, organisation de transports internationaux.

Manutention et entreposage, gestion d'infrastructures : ces secteurs comprennent la manutention portuaire ou non, l'entreposage frigorifique ou non, la gestion des infrastructures terrestres, les services portuaires et aéroportuaires.

Champ retenu dans les tableaux SIRENE : l'appellation "champ ICS" (industrie, commerce, services) désigne le champ économique actuellement retenu pour la démographie d'entreprises et des établissements. Il comprend l'ensemble des secteurs marchands de l'industrie, de la construction, du commerce et des services. L'agriculture est exclue (divisions 01 à 03 de la nomenclature d'activités française). Le secteur des services est amputé des activités financières (divisions 64, 65 et 66 de la NAF).

Transport aérien : il s'agit du transport aérien, régulier ou non, de personnes et de marchandises.

Transport ferroviaire : cette activité englobe le transport interurbain de voyageurs et le transport de marchandises par voie ferrée. Les établissements de la SNCF n'y figurent pas.

Transport par eau : transport maritime et fluvial.

Transport spatial : le territoire économique est étendu aux départements d'outre-mer, ce qui se traduit notamment par l'intégration du lancement des satellites dans le champ des transports.

Transports urbain et routier : ils comprennent les transports urbains de voyageurs quel que soit le mode de transport ; les transports de voyageurs par taxi ; les transports scolaires. Ils comprennent également les déménagements et les locations de camions avec chauffeurs.

*Pour en savoir plus*

- 📖 *Mémento des transports bas-normands 2006-2007*, Direction Régionale de l'Équipement de Basse-Normandie - Observatoire Régional des Transports, janvier 2008
- 📖 Roederer (Mathieu), "Entreprises de transport : résultats de l'EAE 2006" SESP, *Infos rapides*, n° 351, Ministère de l'Écologie, de l'Énergie, du Développement durable et de l'Aménagement du Territoire, juin 2008
- 📖 Gormon (Karine), "Transport routier de marchandises : reprise de l'emploi en 2006, temps de services toujours élevés, professionnalisation accrue" SESP, *En Bref*, n° 28, Ministère de l'Écologie, de l'Énergie, du Développement durable et de l'Aménagement du Territoire, juin 2008
- 📖 Mariotte (Henri), "L'emploi dans la fonction logistique en France", SESP, *En Bref*, n° 16, Ministère de l'Écologie, de l'Énergie, du Développement durable et de l'Aménagement du Territoire, mars 2007
- 📖 *Les chiffres du transport - édition 2008*, Ministère de l'Écologie, de l'Énergie, du Développement durable et de l'Aménagement du territoire, janvier 2008

Nombre d'établissements de transports au 31 décembre 2005

Unité : nombre

	Calvados	Manche	Orne	Basse-Normandie	Part de la région dans la France (%)
Ensemble	875	577	381	1 833	1,53
Transports ferroviaires	16	14	14	44	1,50
Transport routier de voyageurs	212	143	99	454	1,17
Transport routier (ou par conduites) de marchandises	405	230	182	817	1,75
Transports par eau	13	28	2	43	2,04
Transports aérien et spatial	2	3	1	6	0,56
Manutention, entreposage, gestion d'infrastructures	93	50	26	169	1,73
Agences de voyage	89	91	43	223	1,96
Organisation du transport de fret	45	18	14	77	1,09

Source : Insee - CLAP

Nombre de postes de travail par activité au 31 décembre 2005

Unité : nombre

	Calvados	Manche	Orne	Basse-Normandie	Part de la région dans la France (%)
Ensemble	9 517	3 923	2 988	16 428	1,51
Transports ferroviaires	1 219	200	233	1 652	1,00
Transport routier de voyageurs	1 283	896	543	2 722	1,40
Transport routier (ou par conduites) de marchandises	5 043	1 973	1 590	8 606	2,57
Transports par eau	83	106	2	191	1,40
Transports aérien et spatial	19	3	6	28	2,04
Manutention, entreposage, gestion d'infrastructures	726	362	301	1 389	0,95
Agences de voyage	287	208	95	590	1,20
Organisation du transport de fret	857	175	218	1 250	1,13

Source : Insee - CLAP

Nombre de postes de travail par tranche d'effectif salarié au 31 décembre 2005

Unité : nombre

	Calvados	Manche	Orne	Basse-Normandie	Part de la région dans la France (%)
Ensemble	875	577	381	1 833	1,53
0 salarié ou non défini	448	272	190	910	1,39
De 1 à 9 salariés	269	202	120	591	1,61
De 10 à 19 salariés	61	44	23	128	1,71
De 20 à 99 salariés	75	56	44	175	2,11
100 salariés et plus	22	3	4	29	1,78

Source : Insee - CLAP

19 TRANSPORTS

Quelques définitions

Autoroutes : routes sans croisement, accessibles seulement en des points aménagés à cet effet et réservées aux véhicules à propulsion mécanique (art L122-1 du code de la voirie routière). Les autoroutes font partie du domaine routier de l'Etat.

Lignes exploitées (Infrastructure ferroviaire) : les lignes exploitées correspondent à la longueur du réseau, qu'il ne faut pas confondre avec la longueur des voies. Si une liaison d'un kilomètre est une voie double, la longueur de la voie sera de deux kilomètres et la longueur de la ligne d'un kilomètre. La longueur totale des lignes exploitées ne correspond pas à la somme des voies électrifiées et des voies uniques. Les voies électrifiées comprennent des voies uniques ou doubles et, d'autre part, les voies uniques comprennent des voies électrifiées.

Routes départementales : ce sont toutes les routes sans distinction d'aucune sorte, qui font partie du domaine routier départemental. Leur entretien incombe aux départements.

Routes nationales : ce sont toutes les routes, sans distinction d'aucune sorte, qui font partie du domaine routier de l'Etat et qui ne sont pas classées "autoroute".

Transport urbain : service de transport de voyageurs sur lignes régulières à l'intérieur du périmètre de transports urbains administratifs et autres personnels de service.



Pour en savoir plus

- 📖 *Mémento des transports bas-normands 2006-2007*, Direction Régionale de l'Équipement de Basse-Normandie - Observatoire Régional des Transports, janvier 2008
- 📖 "Réseaux régionaux de transport ferroviaire et routier" *Statistiques en bref - Transports*, n° 28/2008, Eurostat, mars 2008
- 📖 *Les chiffres du transport - édition 2008*, Ministère de l'Écologie, de l'Énergie, du Développement durable et de l'Aménagement du territoire, janvier 2008
- 📖 Wemelbeke (Guillaume), "Évolution contrastée de la mobilité des Français en 2005" *SESP, En Bref*, n° 10, Ministère de l'Écologie, de l'Énergie, du Développement durable et de l'Aménagement du Territoire, août 2006

Réseau routier et autoroutier régional au 1^{er} janvier 2004

Unité : km

	Calvados	Manche	Orne	Basse-Normandie	France (métropole)
Autoroutes	119	61	60	239	10 800
Routes nationales	267	187	300	754	26 014
Routes départementales	5 338	7 552	5 543	18 433	359 777
Voies communales	6 386	5 874	5 848	18 108	610 330

Source : Service d'études techniques des routes et autoroutes (SETRA)

Infrastructure ferroviaire régionale au 1^{er} janvier 2004

Unité : km

	Calvados	Manche	Orne	Basse-Normandie	France (métropole)
Ensemble des lignes exploitées	262	230	220	711	31 064
<i>dont voies électrifiées</i>	<i>160</i>	<i>65</i>	<i>25</i>	<i>250</i>	<i>14 722</i>
<i>dont voies uniques</i>	<i>89</i>	<i>140</i>	<i>63</i>	<i>292</i>	<i>14 830</i>
<i>dont voies ouvertes au trafic voyageur</i>	<i>250</i>	<i>217</i>	<i>191</i>	<i>658</i>	<i>24 528</i>

Source : SNCF, Direction Contrôle de Gestion Grandes Lignes

Infrastructure des réseaux urbains au 1^{er} janvier 2004

Unités : nombre, km

	Caen	Lisieux	Cherbourg	Saint-Lô Agneaux	Alençon	Argentan	Flers
Nombre de lignes	24	6	8	4	10	4	15
Longueur de lignes	308	30	79	70	53	33	47
<i>dont tramway</i>	<i>15</i>						
Parc total de véhicules	183	nd	53	15	21	5	8
<i>dont tramway</i>	<i>24</i>						
Effectif total	576	nd	132	20	34	9	18
<i>dont personnel roulant</i>	<i>402</i>	<i>nd</i>	<i>108</i>	<i>17</i>	<i>25</i>	<i>7</i>	<i>14</i>

Source : Centre d'études sur les réseaux, les transports, l'urbanisme et les constructions publiques.

19 TRANSPORTS

Quelques définitions

Trafic aérien : il s'agit du transport aérien, régulier ou non, de personnes.

Trafic ferroviaire : nombre de voyageurs entrés ou sortis des départements, ainsi que les voyageurs ayant circulé à l'intérieur de chaque département.

Trafic urbain : seul le nombre de voyages effectués à l'aide de titres oblitérés résulte d'un comptage précis. Le nombre de voyages effectués par carte à nombre illimité résulte d'une estimation. Les voya-

ges à titre gratuit comprennent notamment les voyageurs pris en charge à 100 % par les collectivités, et ne sont pas toujours connus avec précision.

Voyageur-kilomètre : l'unité de mesure correspond au transport d'un voyageur sur une distance d'un kilomètre. Pour un parcours international, le calcul des voyageurs-kilomètres a pour base la distance effectuée en territoire français.

Réseau ferroviaire bas-normand



Pour en savoir plus ...

- 📖 *Mémento des transports bas-normands 2006-2007*, Direction Régionale de l'Équipement de Basse-Normandie - Observatoire Régional des Transports, janvier 2008
- 📖 *Les chiffres du transport - édition 2008*, Ministère de l'Écologie, de l'Énergie, du Développement durable et de l'Aménagement du territoire, janvier 2008
- 📖 *Ports maritimes et fluviaux, flotte de commerce, voies navigables - Résultats 2007 provisoires*, Ministère de l'Écologie, de l'Énergie, du Développement durable et de l'Aménagement du territoire, février 2008
- 📖 Wemelbeke (Guillaume), "Évolution contrastée de la mobilité des Français en 2005", *SESP En Bref*, n° 10 Ministère de l'Écologie, de l'Énergie, du Développement durable et de l'Aménagement du Territoire, août 2006

Trafic de voyageurs des aérodromes et aéroports

Unité : passager

	Caen-Carpiquet		Deauville-Saint-Gatien		Cherbourg	
	2006	2005	2006	2005	2006	2005
Passagers locaux	105 881	99 335	54 524	41 034	13 064	10 774
<i>A l'arrivée</i>	52 863	49 802	27 268	20 521	6 566	5 301
<i>Au départ</i>	53 018	49 533	27 256	20 513	6 498	5 473
<i>Lignes intérieures</i>	94 767	90 170	811	936	6 882	8 212
<i>Lignes internationales</i>	11 114	9 165	53 713	40 098	6 182	2 562
Passagers en transit	1 105	1 002	2 526	1 066	1 586	1 488
Mouvements	3 837	3 399	1 392	1 149	1 529	1 510
<i>dont mouvements réguliers</i>	1 958	1 883	0	0	1 426	1 373

Source : Direction Générale de l'Aviation Civile

Trafic de voyageurs SNCF

Unités : millier de voyageurs-kilomètres

	Calvados	Manche	Orne	Basse-Normandie	France
2006	409 007	190 783	74 815	674 604	60 456 487
2005	392 111	186 558	74 257	652 926	58 925 504
2004	379 736	176 648	72 343	628 728	57 046 893

Source : SNCF

Trafic de voyageurs des principaux ports régionaux

Unité : millier de passagers

	Port de Caen-Ouistreham		Port de Cherbourg		Port de Granville	
	2005	2004	2005	2004	2005	2004
Passagers transportés	977 078	1 057 105	821 067	1 332 135	44 089	28 302
<i>embarqués</i>	520 007	550 420	415 240	674 734	21 986	14 353
<i>débarqués</i>	457 071	506 685	405 827	657 401	22 103	13 949

Source : Direction du transport maritime, des ports et du littoral

Trafic des réseaux urbains

Unités : millier de voyages, millier de km

	Voyages effectués		Distances parcourues	
	2005	2004	2005	2004
Caen	26 317	25 735	8 225	8 342
Lisieux	515	nd	nd	nd
Cherbourg	5 727	5 681	1 984	2 042
Saint-Lô-Agneaux	855	829	354	351
Alençon	1 496	1 463	602	608
Argentan	245	251	150	130
Flers	716	623	428	309

Source : Centre d'Études sur les réseaux, les transports, l'urbanisme et les constructions publiques

Quelques définitions

Banque de données SITRAM : système d'information sur les transports de marchandises de l'Observatoire économique et statistique des transports, qui décrit les transports terrestres nationaux et internationaux et les transports maritimes et aériens internationaux.

Flux entrant : tonnage débarqué dans la région.

Flux interne : tonnage chargé et déchargé dans la région, non compris dans les flux entrant et sortant.

Flux sortant : tonnage embarqué dans la région.

Trafic international : échanges à destination ou en provenance de l'étranger.

Trafic routier de marchandises : trafic de véhicules porteurs (camions, remorques et semi-remorques) immatriculés en France, d'au moins 3 tonnes de charge et de moins de 15 ans d'âge. Les transports de déménagements sont pris en compte. Le tonnage indiqué correspond au poids brut de marchandises transportées.

Transport par eau : transport maritime et fluvial.

Transport ferroviaire : cette activité englobe le transport interurbain de voyageurs et le transport de marchandises par voie ferrée. Les établissements de la SNCF n'y figurent pas.

Transport de marchandises : comprend tout mouvement de marchandises à bord d'un mode de transport quel qu'il soit : ferroviaire, routier, fluvial, maritime, aérien... Il se mesure en tonnes-kilomètres ou, sur un trajet donné en tonnes.

Transport routier pour compte d'autrui : transport rémunéré de marchandises réalisé pour le compte de tiers.

Transport routier pour compte propre : transport qui n'est pas réalisé pour compte d'autrui mais pour l'entreprise elle-même.

*Pour en savoir plus*

- 📖 Enault (Gilles) et Piedagnel (Fabrice), "Bonne année pour le transport de marchandises" in *Bilan 2007 - L'année économique et sociale*, Insee Basse-Normandie, juin 2008
- 📖 *Mémento des transports bas-normands 2006-2007*, Direction Régionale de l'Équipement de Basse-Normandie - Observatoire Régional des Transports, janvier 2008
- 📖 *Les chiffres du transport - édition 2008*, Ministère de l'Écologie, de l'Énergie, du Développement durable et de l'Aménagement du territoire, janvier 2008
- 📖 *Les transports routiers de marchandises en Basse-Normandie en 2006*, Direction Régionale de l'Équipement de Basse-Normandie - Observatoire Régional des Transports, décembre 2007
- 📖 Delort (Annie), "Transports routiers de marchandises - Reprise de l'activité en 2006", *SESP Infos rapides*, n° 327, Ministère de l'Écologie, de l'Énergie, du Développement durable et de l'Aménagement du Territoire, août 2007
- 📖 Piedagnel (Fabrice), *Le transport routier de marchandises en Europe*, Direction Régionale de l'Équipement de Basse-Normandie - Observatoire Régional des Transports, novembre 2006

Trafic de marchandises par mode de transport en 2006

Unité : millier de tonnes

	Flux entrant	Flux sortant	Flux interne	Ensemble
Transports routiers	15 005	15 894	38 656	69 555
<i>pour compte propre</i>	12 541	13 531	19 479	45 551
<i>pour compte d'autrui</i>	2 464	2 363	19 177	24 004
Transports ferroviaires	100	1 051	4	1 155
Transports par eau	1	0	0	1

source : SITRAM

Trafic de marchandises par type en 2006

Unité : millier de tonnes

	Flux entrant	Flux sortant	Flux interne	Ensemble
Ensemble	15 106	16 945	38 660	70 711
Produits agricoles et animaux vivants	2 034	3 107	3 042	8 183
Denrées alimentaires et fourrages	3 797	3 091	5 323	12 211
Combustibles minéraux et solides	55	0	0	55
Produits pétroliers	574	361	1 899	2 834
Minerais et déchets pour la métallurgie	370	268	912	1 550
Produits métallurgiques	396	170	228	794
Matériaux de construction	2 063	4 301	19 755	26 119
Engrais	279	208	1 123	1 610
Produits chimiques	590	540	222	1 352
Divers	4 948	4 899	6 156	16 003

Source : SITRAM

Trafic international de marchandises en 2006

Unité : millier de tonnes, million d'euros

	Entrées		Sorties	
	Volume	Valeur	Volume	Valeur
Union européenne (ensemble)	1 370,5	3 042,1	1 392,5	2 632,4
par mer	245,0	342,6	577,1	623,0
par fer	2,1	3,6	1,3	3,4
par voie navigable	29,1	5,0	4,1	0,6
par route	1 092,0	2 558,5	810,0	1 968,8
par air	0,0	130,0	0,0	36,4
par autres mode	2,3	2,4	0,0	0,2
Autres pays (ensemble)	475,1	1 226,2	271,9	772,1
par mer	330,8	480,6	240,9	443,0
par fer	-	-	1,3	1,1
par voie navigable	-	-	-	-
par route	142,3	595,0	24,5	121,9
par air	2,0	150,5	3,3	190,3
par autres modes	0,1	0,0	2,0	15,8

Source : SITRAM

Quelques définitions

Camion : véhicule routier rigide automobile conçu exclusivement ou principalement pour le transport de marchandises dont le poids total autorisé en charge excède 3 500 kg.

Camionnette : véhicule routier rapide automobile conçu exclusivement ou principalement pour le transport de marchandises et dont le poids total autorisé en charge est inférieur à 3 500 kg.

Monospace : comprend les catégories : minispace, monospace, monospace compact et combispace.

Motocycles : Ils comprennent les véhicules dont la cylindrée est supérieure à 50 cm³. Les tricycles et quadricycles à moteur sont associés aux motocycles. Dans ce tableau, les voiturettes traditionnellement classées dans les motocycles ne sont pas comptabilisées.

Parc des véhicules : évalué à partir de l'exploitation des registres d'immatriculations des préfectures (cartes grises). Le parc des véhicules utilitaires routiers comprend les véhicules d'un âge inférieur à

une certaine limite, variable suivant le genre :

- les autobus, autocars, semi-remorques et remorques de moins de 20 ans
- les camionnettes et camions de moins de 15 ans
- les tracteurs routiers de moins de 10 ans

Remorque : véhicule routier pour le transport de marchandises conçu pour être remorqué par un véhicule routier automobile.

Semi-remorque : véhicule routier pour le transport de marchandises sans essieu avant, conçu de manière à ce qu'une partie du véhicule et une partie importante de son chargement reposent sur le tracteur routier.

Tracteur routier : véhicule routier à moteur conçu exclusivement pour le remorquage d'autres véhicules routiers non automobiles (essentiellement semi-remorques).

Voiture particulière ou de tourisme : véhicule à moteur à 4 roues servant uniquement au transport des personnes ; la voiture commerciale est comptée comme voiture particulière.

*Pour en savoir plus*

- 📖 *Mémento des transports bas-normands 2006-2007*, Direction Régionale de l'Équipement de Basse-Normandie - Observatoire Régional des Transports, janvier 2008
- 📖 Curtet (Roland), "Les véhicules utilitaires légers en 2006", *SESP Infos rapides*, n° 349, Ministère de l'Écologie, de l'Énergie, du Développement durable et de l'Aménagement du Territoire, avril 2008
- 📖 *Les chiffres du transport - édition 2008*, Ministère de l'Écologie, de l'Énergie, du Développement durable et de l'Aménagement du territoire, janvier 2008
- 📖 Delort (Annie), "Immatriculations en 2006 - Deux millions de voitures particulières neuves", *SESP Infos rapides*, n° 322, Ministère de l'Écologie, de l'Énergie, du Développement durable et de l'Aménagement du Territoire, juillet 2007

Véhicules et matériels de transport 19.5

Parc automobile au 31 décembre 2006

Unité : nombre

	Calvados	Manche	Orne	Basse-Normandie	France (métropole)
Voitures particulières de moins de 15 ans	246 366	178 883	104 489	529 738	22 965 422
<i>dont break</i>	20 643	16 093	8 517	45 253	1 766 925
<i>dont monospace</i>	46 400	35 946	19 962	102 308	4 328 121
Véhicules utilitaires	72 704	54 769	33 899	161 372	6 148 684
Autobus et cars	948	802	594	2 344	92 152
Tracteurs routiers	4 649	1 937	1 642	8 228	245 668
Semi-remorques, remorques	6 297	3 386	2 281	11 964	383 930
Camionnettes et camions	60 810	48 644	29 382	138 836	5 426 934

Source : Ministère de l'Ecologie, du Développement et de l'Aménagement durables, SESP - Fichier Central des automobiles (FCA)

Immatriculations de véhicules en 2006

Unité : nombre

	Calvados	Manche	Orne	Basse-Normandie	France (métropole)
Véhicules neufs					
Voitures particulières	18 080	10 391	6 259	34 730	2 000 549
<i>dont marques étrangères</i>	7 697	4 383	2 816	14 896	913 631
Motocycles	2 408	1 916	1 138	5 462	274 502
Camionnettes, camions et véhicules spéciaux	4 713	2 683	1 903	9 299	465 081
Tracteurs routiers	779	229	244	1 252	27 466
Autocars et autobus	54	33	46	133	5 850
Voiturettes	182	213	107	502	13 465
Véhicules d'occasion					
Voitures particulières	63 728	46 599	27 587	137 914	5 465 603
<i>dont marques étrangères</i>	22 201	15 403	9 037	46 641	2 115 861
Motocycles	5 017	4 156	2 411	11 584	475 421
Camionnettes, camions et véhicules spéciaux	9 472	8 458	4 953	22 883	776 952
Tracteurs routiers	237	254	176	667	20 448
Autocars et autobus	32	85	46	163	6 410
Voiturettes	368	443	294	1 105	23 925

Source : Ministère de l'Ecologie, du Développement et de l'Aménagement durables, SESP - Fichier Central des automobiles (FCA)

Nombre de permis de conduire délivrés en 2005

Unité : nombre

	Calvados	Manche	Orne	Basse-Normandie	France (métropole)
Ensemble	9 842	7 747	4 266	21 855	825 815
Véhicules de tourisme	7 557	6 021	3 327	16 905	662 960
Poids lourds	862	692	348	1 902	55 223
Transports en commun	38	10	24	72	6 763
Motos et vélomoteurs	1 385	1 024	567	2 976	100 869

Source : Direction de la Sécurité et de la Circulation routières, Service de la formation du conducteur

Adresses utiles

- ✓ **Comité régional du Tourisme de Normandie,**
14 rue Charles Corbeau, 27000 Evreux.
Tél : 02.32.33.79.00
www.normandie-tourisme.fr
- ✓ **Comité départemental du Tourisme du Calvados,**
8 rue Renoir, 14054 Caen Cedex 4.
Tél : 02.31.27.90.30
www.calvados-tourisme.com
- ✓ **Comité départemental du Tourisme de la Manche,**
Maison du département, route de Villedieu, 50008 Saint-Lô Cedex
Tél : 02.33.05.98.70
www.manchetourisme.com
- ✓ **Comité départemental du Tourisme de l'Orne**
86 rue Saint Blaise, BP 50, 61002 Alençon Cedex.
Tél : 02.33.28.88.71
www.weekend-normandie.com
- ✓ **Ministère de la culture et de la communication**
3 rue de Valois, 75100 Paris.
Tél : 01.40.15.80.00
www.culture.gouv.fr
- ✓ **Direction régionale des affaires maritimes de Basse-Normandie**
12 avenue de Tsukuba, 14209 Hérouville-Saint-Clair

En Basse-Normandie, la capacité d'accueil touristique se concentre essentiellement sur les deux départements côtiers de la région. Ainsi, plus de 95 % des 29 800 emplacements de campings et 87 % des 15 100 chambres d'hôtels se trouvent dans la Manche et le Calvados. La région compte en plus 31 000 lits offerts par les autres hébergements touristiques tels que les gîtes et chambres d'hôtes.

► Un regain de fréquentation en 2006 qui profite aux campings

Après deux années de baisse consécutives, la fréquentation des hôtels et des campings bas-normands a renoué avec la croissance en 2006 (+ 2,4 %). Avec plus de 7,2 millions de nuitées, soit 2,5 % des nuitées passées dans l'Hexagone, la Basse-Normandie se situe au 11^e rang parmi les régions de France métropolitaine.

En 2006, les hôteliers ont enregistré 4 565 000 nuitées, soit 150 000 nuitées de moins qu'en 2005. Ce recul (- 3,2 %) provient surtout d'une apparente désaffection de la clientèle étrangère (- 8 %), qui représente environ un quart de l'activité. Les Britanniques, Belges, Américains, Allemands et Italiens sont, dans l'ordre, les nationalités les plus représentées dans les hôtels bas-normands. Si les Belges sont venus plus nombreux, les autres -notamment les Anglais- ont encore écourté leurs séjours en 2006.

L'activité des campings affiche en revanche une des progressions les plus marquées en France pour l'année 2006 (+ 14 %, contre une moyenne nationale de + 2,5 %), atteignant 2,7 millions de nuitées. Les Français sont venus plus nombreux (+ 9 %), mais ce regain de l'hôtellerie de plein air est surtout à mettre à l'actif de la clientèle étrangère (+ 23 %), Anglais et Néerlandais en particulier.

► Une exigence pour le confort de plus en plus sensible

Dans l'hôtellerie, les hébergements de 0 à 2 étoiles perdent régulièrement de la clientèle au profit d'établissements de standing supérieur. Dans l'hôtellerie de plein air, le mouvement est identique. L'engouement de ces dernières années pour les séjours en mobile home favorise les campings les mieux équipés qui ont développé leur offre, notamment sur le littoral, rattrapant en partie leur retard par rapport aux autres régions de l'Ouest. La clientèle a suivi : la fréquentation de ce type d'hébergement a bondi de 48 % en 2006. La part des nuitées passées en mobile home atteint désormais 22 % de l'activité des campings, contre moins de 15 % en 2005.

► Des sites touristiques très fréquentés

Parmi les principaux sites touristiques bas-normands, le cimetière américain de Colleville-sur-Mer reste le plus fréquenté, suivi de l'Abbaye du Mont Saint-Michel, de la Basilique de Lisieux, du Mémorial de Caen, de la Colline aux oiseaux à Caen et de la Tapisserie de Bayeux. En 2006, les deux premiers ont accueilli encore plus de visiteurs, tandis que la fréquentation reculait dans les autres.

Concernant la navigation de plaisance, 49 200 navires sont immatriculés en Basse-Normandie, soit 5,7 % de la flotte métropolitaine. Les ports de plaisance de la région offrent 9 600 places, avec des anneaux principalement situés à Cherbourg, Deauville et Granville.

Quelques définitions

Auberge de jeunesse : hébergement collectif accueillant des jeunes, français ou étrangers, au cours d'un voyage pour une ou plusieurs nuitées.

Chambre d'hôte : cette prestation comprend le coucher avec ou sans le petit déjeuner.

Hôtellerie de chaîne : ensemble des établissements homologués ayant une enseigne d'un groupe hôtelier (chaînes intégrées et indépendants franchisés) ; les hôtels adhérents à des chaînes volontaires (Logis de France, Relais et châteaux ...) n'en font pas partie car ils demeurent indépendants.

Hôtellerie de plein air : seuls les terrains de camping homologués sont pris en compte et enquêtés de mai à septembre par l'enquête "hôtellerie de plein air".

Hôtellerie homologuée : c'est un établissement commercial d'hébergement classé offrant des chambres ou des appartements meublés en location à une clientèle de passage ou à une clientèle qui effectue un séjour caractérisé par une location à la journée, à la semaine ou au mois, mais qui, sauf exception, n'y élit pas domicile (arrêté du 14 février 1986). Ils sont classés par le Préfet de département après avis de la Commission départementale d'action touristique.

Meublé de tourisme : villas, appartements ou studios meublés, privés ou publics, à l'usage exclusif du locataire, offerts en location à une clientèle de passage, qui, sans y élire domicile, y effectue un séjour caractérisé par une location à la journée, à la semaine ou au mois.

Résidence de tourisme : établissement commercial d'hébergement classé faisant l'objet d'une exploitation permanente ou saisonnière. Elle est constituée d'un ensemble homogène de chambres ou d'appartements meublés, disposés en unités collectives ou pavillonnaires. Elle est offerte en location à une clientèle touristique pour une durée supérieure à un mois. Elle est dotée d'un minimum d'équipements et de services communs.

Village de vacances : ensemble d'hébergement faisant l'objet d'une exploitation globale à caractère commercial ou non, destiné à assurer des séjours de vacances et de loisirs, selon un prix forfaitaire comportant la fourniture de repas ou de moyens individuels pour les préparer et l'usage d'équipements collectifs, permettant des activités de loisirs sportifs et culturels.



Pour en savoir plus

Belvezet (Jean-Pierre), "Bilan de la saison touristique 2007 dans les hôtels et les campings bas-normands - La fréquentation soutenue par les vacanciers étrangers" *Cent pour Cent*, n° 174, Insee Basse-Normandie, décembre 2007

Belvezet (Jean-Pierre), "Bilan de la saison touristique 2006 dans les hôtels et campings bas-normands - Une saison sous le signe du plein air" *Cent pour Cent*, n° 166, Insee Basse-Normandie, mars 2007

Le Garrec (Marie-Anne), "Une année 2007 excellente pour l'hôtellerie, plus mitigée pour les campings" *Insee Première*, n° 1179, Insee, février 2008

Le Garrec (Marie-Anne), "L'hôtellerie et les campings en 2006 : une bonne année pour le haut de gamme" *Insee Première*, n° 1125, Insee, mars 2007

Le Jeannic (Thomas), Ribera (José), "Hausse des départs en vacances, mais 21 millions de Français ne partent pas" *Insee Première*, n° 1093, Insee, juillet 2006

Fiches thématiques in *Le tourisme en France - Édition 2005*, Insee Références, Insee, décembre 2005

Hôtellerie homologuée au 31 décembre 2006

Unité : nombre

	Calvados	Manche	Orne	Basse-Normandie	France (métropole)
Hôtels	278	156	93	527	17 877
0 étoile	28	11	2	41	1 941
1 étoile	17	17	14	48	1 491
2 étoiles	147	93	65	305	9 571
3 étoiles	61	28	9	98	3 777
4 étoiles et luxe	9	1	1	11	808
Hôtels de chaîne non classés	16	6	2	24	289
Chambres	9 106	4 010	1 954	15 070	612 424
0 étoile	616	268	69	953	66 765
1 étoile	268	283	211	762	31 287
2 étoiles	3 714	2 239	1 215	7 168	269 932
3 étoiles	2 697	835	302	3 834	169 791
4 étoiles et luxe	902	39	38	979	60 401
Hôtels de chaîne non classés	909	346	119	1 374	14 248

Source : Insee, Direction du tourisme - Enquête hôtellerie homologuée

Hôtellerie de plein air au 31 décembre 2006

Unité : nombre

	Calvados	Manche	Orne	Basse-Normandie	France (métropole)
Terrains	89	122	36	247	8 052
1 étoile	9	21	6	36	1 260
2 étoiles	35	52	28	115	3 702
3 étoiles	22	39	2	63	2 360
4 étoiles ou plus	23	10		33	730
Emplacements	13 554	14 748	1 453	29 755	927 261
1 étoile	348	1 584	123	2 055	74 523
2 étoiles	4 089	4 676	1 028	9 793	334 353
3 étoiles	3 534	6 730	302	10 566	339 949
4 étoiles ou plus	5 583	1 758	0	7 341	178 436

Source : Insee, Direction du tourisme - Enquête hôtellerie homologuée

Autres modes d'hébergement au 31 décembre 2006

Unité : nombre

	Calvados	Manche	Orne	Basse-Normandie	France (métropole)
Etablissements	2 591	2 429	652	5 672	209 038
Auberges de jeunesse	2	4	0	6	178
Chambres d'hôtes	966	731	331	2 028	36 879
Meublés classés de tourisme	1 600	1 684	320	3 604	169 597
Résidences de tourisme et assimilées	17	4	1	22	1 470
Villages de vacances	6	6	0	12	914
Capacité en lits	16 677	12 325	2 022	31 024	1 591 849
Auberges de jeunesse	152	365	0	517	14 104
Chambres d'hôtes	1 932	1 462	662	4 056	73 758
Meublés classés de tourisme	8 168	8 215	1 280	17 663	750 832
Résidences de tourisme et assimilées	4 990	412	80	5 482	507 986
Villages de vacances	1 435	1 871	0	3 306	245 169

Source : FUAJ, Direction du tourisme, FNGF, Fédération Nationale des Gîtes de France, FSNRT

Quelques définitions

Nuitées : nuits passées par les clients dans les hôtels ou les campings. Les résultats sont issus de l'enquête "fréquentation dans l'hôtellerie homologuée et l'hôtellerie de plein air" effectuée par la direction régionale de l'Insee en partenariat avec la direction régionale du Tourisme. Dans l'hôtellerie homologuée, elle est réalisée mensuellement par sondage auprès d'un échantillon représentatif. Dans l'hôtellerie de plein air, l'enquête est réalisée de mai à septembre auprès de l'ensemble des campings homologués. A cette fréquentation comptabilisée par l'Insee, il faut ajouter les touristes pratiquant le tourisme vert (gîtes ruraux, chambres d'hôtes), ceux fréquentant les centres ou villages de vacances, et ceux possédant une résidence secondaire.

Durée moyenne de séjour : la durée moyenne de séjour est déterminée par le rapport entre le nombre de nuitées (nuits effectivement passées dans l'établissement) et le nombre d'arrivées. Elle s'exprime en jours et dixièmes de jour.

Taux d'occupation des hôtels : rapport du nombre de chambres occupées au nombre de chambres réellement offertes.

Taux d'occupation des campings : rapport du nombre d'emplacements occupés au nombre d'emplacements réellement offerts.

Les taux d'occupation sont traités mensuellement pour l'hôtellerie et par quinzaine pour le camping.

*Pour en savoir plus*

- 📖 Belvezet (Jean-Pierre), "Une année mitigée qui profite aux hôtels mais nuit aux campings" in *Bilan 2007 - L'année économique et sociale*, Insee Basse-Normandie, juin 2008
- 📖 Belvezet (Jean-Pierre), "Bilan de la saison touristique 2007 dans les hôtels et les campings bas-normands - La fréquentation soutenue par les vacanciers étrangers" *Cent pour Cent*, n° 174, Insee Basse-Normandie, décembre 2007
- 📖 Belvezet (Jean-Pierre), "Bilan de la saison touristique 2006 dans les hôtels et campings bas-normands - Une saison sous le signe du plein air" *Cent pour Cent*, n° 166, Insee Basse-Normandie, mars 2007
- 📖 Decure (Jean-Pierre), "Les camping-cars", *SESP Infos rapides*, n° 300, Ministère de l'Écologie, de l'Énergie, du Développement durable et de l'Aménagement du Territoire, décembre 2006
- 📖 Fiches thématiques in *Le tourisme en France - Édition 2005*, Insee Références, Insee, décembre 2005

Fréquentation

Unité : nuitée

	Calvados	Manche	Orne	Basse-Normandie	France (métropole)
Hôtels homologués					
Année 2006	2 967 654	1 173 372	424 003	4 565 029	191 925 193
<i>dont étrangers</i>	<i>803 601</i>	<i>288 933</i>	<i>69 365</i>	<i>1 161 899</i>	<i>68 820 502</i>
Année 2005	3 044 605	1 201 066	471 578	4 717 249	191 848 674
<i>dont étrangers</i>	<i>902 564</i>	<i>289 218</i>	<i>73 099</i>	<i>1 264 881</i>	<i>71 516 608</i>
Campings					
Année 2006	1 251 996	1 377 892	93 673	2 723 561	100 061 895
<i>dont étrangers</i>	<i>546 073</i>	<i>501 389</i>	<i>23 683</i>	<i>1 071 145</i>	<i>36 314 387</i>
Année 2005	1 072 890	1 120 302	87 987	2 281 179	97 602 438
<i>dont étrangers</i>	<i>448 874</i>	<i>359 932</i>	<i>21 742</i>	<i>830 548</i>	<i>35 138 020</i>

Source : Insee, Direction du tourisme - Enquête hôtellerie homologuée

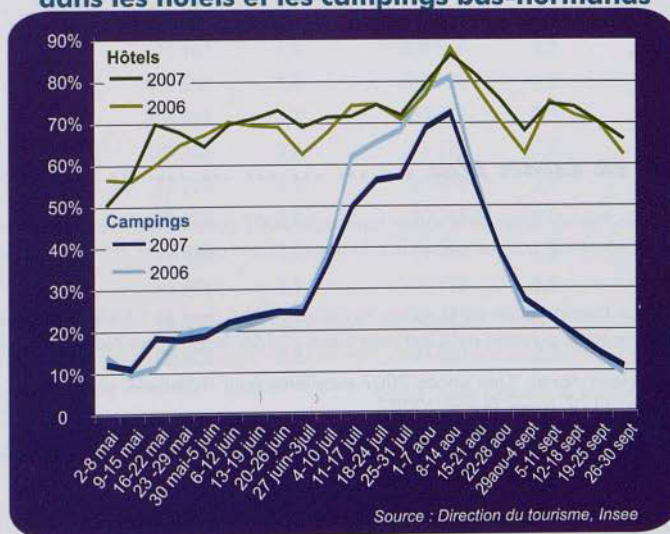
Durée moyenne des séjours

Unité : jour

	Calvados	Manche	Orne	Basse-Normandie	France (métropole)
Hôtels homologués					
Année 2006	1,7	1,5	1,8	1,6	1,8
<i>dont étrangers</i>	<i>1,8</i>	<i>1,6</i>	<i>1,7</i>	<i>1,7</i>	<i>2,1</i>
Année 2005	1,7	1,5	1,7	1,7	1,8
<i>dont étrangers</i>	<i>1,9</i>	<i>1,6</i>	<i>1,7</i>	<i>1,8</i>	<i>2,1</i>
Campings					
Année 2006	4,3	5,0	3,4	4,6	5,7
<i>dont étrangers</i>	<i>3,8</i>	<i>4,5</i>	<i>1,8</i>	<i>4,0</i>	<i>5,2</i>
Année 2005	4,2	5,0	3,3	4,5	5,7
<i>dont étrangers</i>	<i>3,7</i>	<i>4,2</i>	<i>1,7</i>	<i>3,8</i>	<i>5,1</i>

Source : Insee, Direction du tourisme - Enquête hôtellerie homologuée

Taux d'occupation hebdomadaire dans les hôtels et les campings bas-normands



Source : Direction du tourisme, Insee

Quelques définitions

Nuitées : nuits passées par les clients dans les hôtels ou les campings. Les résultats sont issus de l'enquête "fréquentation dans l'hôtellerie homologuée et l'hôtellerie de plein air" effectuée par la direction régionale de l'Insee en partenariat avec la direction régionale du Tourisme. Dans l'hôtellerie homologuée, elle est réalisée mensuellement par sondage auprès d'un échantillon représentatif. Dans l'hôtellerie de plein air, l'enquête est réalisée de mai à septembre

auprès de l'ensemble des campings homologués. A cette fréquentation comptabilisée par l'Insee, il faut ajouter les touristes pratiquant le tourisme vert (gîtes ruraux, chambres d'hôtes), ceux fréquentant les centres ou villages de vacances, et ceux possédant une résidence secondaire.

Touriste : visiteur qui passe au moins une nuit dans un hébergement collectif ou privé pour un motif personnel ou professionnel.



Pour en savoir plus

- 📖 Belvezet (Jean-Pierre), "Bilan de la saison touristique 2007 dans les hôtels et les campings bas-normands - La fréquentation soutenue par les vacanciers étrangers" *Cent pour Cent*, n° 174, Insee Basse-Normandie, décembre 2007
- 📖 Belvezet (Jean-Pierre), "Bilan de la saison touristique 2006 dans les hôtels et campings bas-normands - Une saison sous le signe du plein air" *Cent pour Cent*, n° 166, Insee Basse-Normandie, mars 2007
- 📖 Le Garrec (Marie-Anne), "Une année 2007 excellente pour l'hôtellerie, plus mitigée pour les campings" *Insee Première*, n° 1179, Insee, février 2008
- 📖 Le Garrec (Marie-Anne), "L'hôtellerie et les campings en 2006 : une bonne année pour le haut de gamme" *Insee Première*, n° 1125, Insee, mars 2007
- 📖 Fiches thématiques in *Le tourisme en France - Édition 2005*, Insee Références, Insee, décembre 2005

Pays d'origine des touristes dans l'hôtellerie homologuée

Unité : nombre

	Basse-Normandie				France (métropole)	
	2006		2005		2006	
	Nuitées	Durée moyenne	Nuitées	Durée moyenne	Nuitées	Durée moyenne
France	3 403 131	1,6	3 452 368	1,6	123 104 691	1,7
Étranger	1 161 899	1,7	1 264 880	1,8	68 820 503	2,1
Grande-Bretagne, Irlande	473 113	1,7	542 443	1,8	15 577 663	2,0
Belgique, Luxembourg	179 108	2,0	163 959	2,0	5 321 545	2,1
Etats-Unis	107 256	1,7	140 099	1,8	6 836 556	2,3
Italie, Grèce	86 059	1,6	86 599	1,7	7 036 138	2,2
Allemagne	85 242	1,8	101 926	1,9	6 798 651	2,0
Pays-Bas	57 950	1,8	65 573	1,9	3 299 976	1,9
Espagne, Portugal	41 116	1,7	40 343	1,7	6 101 026	2,2
Japon	24 157	1,4	25 101	1,5	2 912 198	2,2
Suisse	19 773	1,8	22 380	1,9	2 368 474	2,1
Autres pays	88 125	1,9	76 457	1,9	12 568 276	2,2

Source : Insee, Direction du tourisme, enquête hôtellerie homologuée

Pays d'origine des touristes dans les campings

Unité : nombre

	Basse-Normandie				France (métropole)	
	2006		2005		2006	
	Nuitées	Durée moyenne	Nuitées	Durée moyenne	Nuitées	Durée moyenne
France	1 652 417	5,0	1 450 632	5,1	63 747 508	6,0
Étranger	1 071 143	4,0	830 546	3,8	36 314 389	5,2
Pays-Bas	460 547	4,6	338 196	4,9	15 205 628	5,8
Royaume Uni	354 737	3,7	233 977	3,3	6 711 849	5,2
Allemagne	100 108	3,8	101 778	3,9	6 056 178	4,9
Belgique	74 722	3,9	65 828	3,9	3 321 172	5,5
Danemark	22 169	3,8	20 203	3,6	685 311	5,0
Italie	16 476	2,1	16 269	1,8	1 411 960	3,7
Suisse	11 551	3,1	8 795	2,5	1 098 153	5,0
Espagne	10 205	3,1	8 449	2,4	542 800	3,3
Autres pays	20 628	2,8	37 051	2,7	1 281 338	4,3

Source : Insee, Direction du tourisme, enquête hôtellerie de plein air

Quelques définitions

Principaux sites visités : ce sont les chiffres recueillis par les comités départementaux du tourisme auprès des lieux visités.

Comité	2007	2006	2005	2004	2003
Calvados	1 200 000	1 100 000	1 000 000	900 000	800 000
Mayenne	1 000 000	950 000	900 000	850 000	800 000
Orne	800 000	750 000	700 000	650 000	600 000
Manche	600 000	550 000	500 000	450 000	400 000
Normandie	4 000 000	3 800 000	3 600 000	3 400 000	3 200 000

Comité	2007	2006	2005	2004	2003
Calvados	1 200 000	1 100 000	1 000 000	900 000	800 000
Mayenne	1 000 000	950 000	900 000	850 000	800 000
Orne	800 000	750 000	700 000	650 000	600 000
Manche	600 000	550 000	500 000	450 000	400 000
Normandie	4 000 000	3 800 000	3 600 000	3 400 000	3 200 000



Pour en savoir plus

- 📖 Observatoire du tourisme du Calvados, bilan 2007, Comité Départemental du Tourisme du Calvados, juillet 2008
- 📖 Le tourisme dans la Manche - année 2007, Observatoire du tourisme, juin 2008
- 📖 Bilan 2007 de l'Observatoire Economique du Tourisme de l'Orne, Comité Départemental du Tourisme de l'Orne, avril 2008
- 📖 Normandie, guide statistique du tourisme - édition 2007, Comité régional du tourisme de Normandie, juillet 2007
- 📖 Fiches thématiques in Le tourisme en France - Édition 2005, Insee Références, Insee, décembre 2005

Principaux sites visités

Unité : nombre d'entrées

	2006	2005
Calvados		
Cimetière américain de Colleville-sur-mer (estimation)	1 450 000	1 400 000
Basilique de Lisieux (estimation)	700 000	750 000
Mémorial de Caen	380 000	404 740
Colline aux Oiseaux	363 893	380 021
Tapiserie de Bayeux	357 375	380 104
Musée du débarquement d'Arromanches	305 161	327 965
Arromanches 360°	232 396	243 558
Parc animalier du Cerza à Hermival-les-Vaux	223 940	273 250
Chapelle du Carmel à Lisieux (estimation)	200 000	250 000
Cimetière allemand de la Cambe (estimation)	194 000	169 000
Jardin des Plantes à Caen	192 651	176 871
Musée de Normandie à Caen	125 393	125 003
Parc zoologique de Jurques	111 538	116 183
Mémorial Pégasus Bridge à Bénouville	103 976	107 627
Musée Mémorial d'Omaha Beach à Saint-Laurent-sur-Mer	92 917	76 952
Musée du mur de l'Atlantique à Ouistreham (estimation)	90 000	83 261
Musée des Beaux Arts de Caen	71 302	56 376
Maison des Buissonnets à Lisieux	68 032	70 800
Musée de la bataille de Normandie à Bayeux	55 058	54 399
Manche		
Abbaye du Mont St Michel	1 122 321	1 095 926
Cité de la Mer à Cherbourg	201 393	204 000
Musée Airborne à Sainte-Mère-Eglise	150 740	157 179
Parc Zoologique de Champrepus	109 152	112 764
Alligator Bay à Beauvoir	104 811	82 337
Cimetière Américain de Saint-James	70 466	41 315
Musée du Débarquement à Sainte-Marie-du-Mont	69 652	68 427
La Ferme du Tourp à Omonville-la-Rogue	56 630	23 114
Cimetière allemand du Mont de Huisnes	55 438	72 906
Fonderie des Cloches à Villedieu les Poêles	52 223	55 750
Musée Maritime de Tatihou et Tour Vauban à Saint-Vaast-la-Hougue	51 817	52 445
Parc animalier Saint-Martin à Montaigu-la-Brisette	39 750	40 000
Phare de Gatteville	37 757	39 437
Aquarium du Roc des Harmonies à Granville	34 542	43 500
Orne		
La Basilique de Montligeon (estimation)	100 000	100 000
Les Roches d'Oëtre à Saint-Philbert-sur-Orne	68 469	63 000
Haras National du Pin	47 970	58 444
Maison du Camembert (estimation)	35 000	30 000
Manoir et Domaine de Courboyer à Nocé	28 210	31 768
Musée des Arts et Traditions Populaires du Perche à Saint-Cyr-la-Rosière	23 796	22 546
Musée des Beaux Arts et de la Dentelle à Alençon	23 284	16 316
Château de Carrouges	23 153	26 333
Maison de la Rivière et du Paysage à Ségrie-Fontaine	22 176	21 544
Maison Natale de Sainte Thérèse de l'Enfant Jésus à Alençon	16 831	15 650
Mémorial de Montormel	10 735	11 081

Source : Comités départementaux du Tourisme du Calvados, de la Manche et de l'Orne

20 TOURISME

Quelques définitions

Anneau : amarrage fixe comportant généralement un branchement d'eau potable et d'électricité.

Immatriculation d'un navire de plaisance : tout navire de plaisance naviguant en mer doit être immatriculé dans un service des affaires maritimes.



Pour en savoir plus

- 📖 Le tourisme dans la Manche - année 2007, Observatoire du tourisme, juin 2008
- 📖 Normandie, guide statistique du tourisme - édition 2007, Comité régional du tourisme de Normandie, juillet 2007
- 📖 La plaisance en quelques chiffres - édition 2007, Direction générale de la Mer et des Transports

Capacité d'accueil de ports et installations de plaisance au 31 août 2006

Unité : nombre

	Calvados	Manche	Basse-Normandie	France (métropole)
Nombre d'installations	13	17	30	466
Capacité d'accueil	4 378	5 219	9 597	163 795
<i>dont passages</i>	543	924	1 467	17 870

Source : Direction des Affaires Maritimes et des Gens de la Mer

Anneaux

Unité : nombre

	Calvados	Manche	
Cabourg	154	Agon-Coutainville	100
Caen	92	Barfleur	100
Courseulles-sur-mer	750	Barneville-Carteret	311
Deauville	1 300	Carentan	310
Port de Deauville	900	Cherbourg	1 400
Port municipal	400	Dielette	410
Dives-sur-mer	800	Fermanville	100
Port Guillaume	600	<i>dont Port Lévi</i>	82
S.R.D.H. club nautique	200	<i>dont Port Pignot</i>	18
Grandcamp-Maisy	252	Goury	40
Honfleur	100	Granville	1 050
Isigny-sur-mer	30	Omonville-la-Rogue	54
Merville-Franceville	180	Portbail	200
Quistreham	650	Quinéville	140
Port-en-Bessin	70	Régnéville-sur-mer	70
		Saint-Vaast-la-Hougue	700
		Tourlaville	234
		<i>dont Le Becquet</i>	85
		<i>dont Port des Flamands</i>	149

Source : Comité régional du tourisme de Normandie

Navires immatriculés par longueur au 31 août 2006

Unité : nombre

	Basse-Normandie	France (métropole)
Voiliers	49 235	863 350
inférieur à 6 m	9 921	181 914
de 6 à 15 m	5 249	90 069
supérieur à 15 m	4 627	90 713
Navires à moteur	45	1 132
inférieur à 6 m	37 719	650 066
de 6 à 15 m	33 133	549 190
supérieur à 15 m	4 565	99 606
Autres modes de propulsion	21	1 270
Ensemble	1 595	31 370

Source : Direction des Affaires Maritimes et des Gens de la Mer

A

Accident (circulation, travail)	99
Activité culturelle	63
Activité judiciaire	105, 107
Aérodrome	231
Age (population)	43
Agglomération	20
Agriculture-pêche	179
Aide sociale	134
Air (qualité de l')	35
Allocations familiales	135
Alternative à l'hospitalisation	89
Apprenti	83
Arrondissement	19, 25
Artisanat	177
Automobile	235
Avocat	109

B

Baccalauréat	81
Bâtiment	215
Bibliothèque	63
Bovin	189
Brevet des collèges	81
Budget communal	157
Budget départemental	155
Budget régional	153
Bois	13, 181

C

Camping	239 à 243
Canton	18, 25
Capacité hospitalière	85, 87
Catégorie socioprofessionnelle	53
Causes de décès	97
Centre de décisions	205
Céréales	181, 187
Chasse	61
Cheptel	189
Chercheur	223
Chirurgien-dentiste	91
Chômage	26, 115, 123, 125
Cinéma	63

Circonscription administrative	19
Collectivité territoriale	121
Collège	77
Commerce	219
Commerce extérieur	145
Communes	19, 23, 25, 161
Comptes administratifs	153 à 157
Comptes de l'agriculture	187
Conditions de vie	59
Confort (logement)	69
Conseil des prud'hommes	107
Consommation électrique	199
Construction	215
Contrat (emploi aidé)	127
Cours (d'appel, d'assises)	107
Court séjour hospitalier	87, 89
Création d'entreprise	173
Crèche	95
Criminalité	103
Crustacé	193
Culture	63
Cultures	181, 191

D

Décès	47, 97, 99
Déchets (industriels, ménagers)	33
Défaillance d'entreprise	175
Degré d'autonomie	205
Délit	103
Demande d'emploi	123, 125
Densité de population	18, 25 à 27
Dépense	153 à 157
Détention	109
Diplôme	81
Divorce	49
Données climatologiques	15

E

Eau (qualité de l')	35
Echanges extérieurs	147
Ecole	77
Economie	141
Effectif salarié	117, 119
Effectif scolarisé	75

E

Electricité 197

Emploi 113

Emploi par secteur 117, 119

Emploi public 121

Energie 195

Enfant 51

Enseignant 77

Enseignement 73

Enseignement supérieur 79

Entreprises-établissements 165

Entreprise artisanale 177

Environnement 29

Equidés 189

Équipement sanitaire 87

Équipement social 93, 95

Espace 11

Espace naturel protégé 31

Espace rural, urbain 23

Espérance de vie 47

Estimation d'emploi 117

Établissement 165, 167, 169, 201, 203, 207 à 213, 227

Établissement à participation étrangère 205

Établissement scolaire 77

Etranger 55, 241

Étudiant 79

Europe 26, 27

Exploitation agricole 185

Exportations 147, 149

F

Faire-valoir (mode de) 185

Famille 51

Fécondité (taux) 45

Finances publiques 151

Financement de logements 71

Flottille de pêche 193

Fonction publique 121

Football 61

Formation (actions de) 127

Formation en alternance 83

Fréquentation touristique 241

G

Grands établissements 171

H

Habitat (aide à l') 71

Halte-garderie 95

Handicapé (hébergement) 93, 95

Hôpital 87

Hospitalisation 89

Hôtellerie 239 à 243

Hypermarché 219

I

Importation 147, 149

Impôts 159

Indicateurs industriels 205

Industrie-construction 201

Industries agroalimentaires 207

Industrie automobile 209

Industries des équipements mécaniques 213

Infirmier 91

Infrastructures 17

Ingénieur 223

Insolation 15

Installation classée 33

Intercommunalité 161

Interruption volontaire de grossesse (IVG) 89

Investissement 205

J

Justice 101

L

Lait 189

Licencié sportif 61

Logement 65

Logement (construction) 215

Logement social 67

Loisirs 61

Lycée 77

INDEX

M

Magistrat	109
Maison de retraite	93
Marchandises (transport)	233
Mariage	49
Médecin	91
Ménage	51, 115
Métallurgie	211
Migration	41
Milieu naturel	31
Mortalité (taux)	26, 47
Musée.	63, 245
Musique (écoles)	63
Marin pêcheur	193

N

Naissance.	45
Natalité (taux)	26, 45
Nationalité	55
Navire	193, 247
Nuitée	241, 243
Nuptialité (taux)	48, 49

O

Officine	91
Oléagineux	181, 191
Origine de la clientèle.	243
Ovins	189

P

Pacs	49
Parc automobile	235
Parc des logements.	67
Parc naturel	31
Participation étrangère	205
Pêche	61, 193
Performance économique.	205
Permis de conduire	235
Personne âgée (hébergement)	93
Pharmacie, pharmacien	87, 91
Poisson	193

Pôles urbains	23
Politique de l'emploi.	127
Population	39
Population active	115
Population agricole	183
Population étrangère	55
Population (évolution)	41
Population pénale.	109
Ports	17, 247
Précipitation.	15
Prestation sociale	135
Prix des logements	71
Production animale	189
Production de lait	189
Production végétale	191
Produit intérieur brut (PIB)	26, 141, 143
Produit pétrolier	197
Professionnel de la santé	91
Protéagineux	181
Psychiatrie	87
Pyramide des âges	43

R

Recette.	152 à 157
Recherche et développement	223
Région	25
Relief (de la Basse-Normandie)	13
Résidence principale	67
Résidence secondaire	67
Retraité	115
Revenus	129
Revenu agricole	187
Revenu fiscal	131
Risque naturel et technologique	33
Route	17, 229

S

Salaire	131, 133
Santé	85
Séjour (durée).	240
Site touristique	245
Situation matrimoniale	49
Sport.	61
Superficie	13, 19, 25, 26

Superficie agricole utilisée (SAU)	186
Supermarché	219
Survie (taux)	175

T

Taxe	159
Température	15
Terres arables.	181
Tertiaire	217
Tourisme	237
Touriste (origine)	243
Trafic aérien	231
Trafic ferroviaire	231
Trafic de marchandises	233
Trafic portuaire.	231
Trafic routier.	223, 225, 229
Trafic urbain	225, 227
Transformation des métaux	211
Transports	225
Travail protégé	93
Travaux publics	215
Tribunal.	105, 107

U

Université	79
Union européenne	26, 27
Unité urbaine	20, 21
Utilisation du sol	181
Unité de travail annuel (UTA)	183

V

Valeur ajoutée	143
Véhicule.	235
Ville	21
Vols	103
Voies de communication	17
Voyageur.	231

Z

Zone naturelle (znieff)..	31
-----------------------------------	----

Sigles

- ADELI : Automatisation des listes (DRASS)
ADEME : Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie
ANPE : Agence nationale pour l'emploi
ASSEDIC : Association pour l'emploi dans l'industrie et le commerce
CAF : Caisse d'allocations familiales
CANAM : Caisse nationale d'assurance maladie des professions indépendantes
CCMSA : Caisse centrale de la mutuelle sociale agricole
CEREN : centre d'études et de recherches économiques sur l'énergie
CEREQ : Centre d'études et de recherche sur l'emploi et les qualifications
CNAF : Caisse nationale des allocations familiales
CNAMTS : Caisse nationale d'assurance maladie des travailleurs salariés
CNAV : Caisse nationale d'assurance vieillesse des travailleurs salariés
CNC : Centre national de la cinématographie
CNFPT : Centre national de la fonction publique territoriale
COLTER : Enquête sur les effectifs des collectivités territoriales et des services publics locaux
DADS : Déclaration annuelle de données sociales
DAMGM : Direction des affaires maritimes et des gens de mer
DARES : Direction de l'animation de la recherche et des études statistiques
DEPP : Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance
DGCL : Direction générale des collectivités locales
DIREN : Direction régionale de l'environnement
DPD : Direction de la programmation et du développement
DPMA : Direction des pêches maritimes et de l'aquaculture
DPPR : Direction de la prévention de la pollution et des risques
DRAC : Direction régionale des affaires culturelles
DRASS : Direction régionale des affaires sanitaires et sociales
DRDAF : Direction régionale et départementale de l'agriculture et de la forêt
DRE : Direction régionale de l'équipement
DREES : Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques
DRIRE : Direction régionale de l'industrie, de la recherche et de l'environnement
DRTEFP : Direction régionale du travail de l'emploi et de la formation professionnelle
EAE : Enquête annuelle d'entreprise
FINESS : Fichier informatique national des établissements sanitaires et sociaux
IFEN : Institut français de l'environnement
IGN : Institut géographique national
INED : Institut national des études démographiques
INPI : Institut national de la propriété industrielle
INSERM : Institut national de la santé et de la recherche médicale
ISBL : Institutions sans but lucratif
MSA : Mutualité sociale agricole
ORT : Observatoire régional des transports
REE : Réseau des enquêteurs entreprises
SCEES : Service central des enquêtes et études statistiques
SDES : Sous direction des études statistiques
SESP : Service économie statistiques et prospective
SESSI : Service d'études des stratégies et des statistiques industrielles
SETRA : Service d'études techniques des routes et autoroutes
SNRT : Syndicat national des résidences de tourisme
ZF : Zone franche
ZRR : Zone de revitalisation rurale
ZRU : Zone de redynamisation urbaine



**93 rue de Geôle
14052 CAEN CEDEX
Tél. 02.31.15.11.00 - Fax : 02.31.15.11.01
Site Internet : www.insee.fr**

**©Insee 2008
Dépôt légal : Octobre 2008**

**Sage : TEBN0870
Prix : 13 €**

**ISSN 1240-6732
ISBN 978-2-11-061113-8**